

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DE L'ADMINISTRATION
TERRITORIALE ET DE LA
DECENTRALISATION

REGION DU NORD

DEPARTEMENT DU MATO-LOUTI

COMMUNE DE FIGUIL



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF TERRITORIAL
ADMINISTRATION AND
DECENTRALISATION

NORTH REGION

MAYO-LOUTI DIVISION

FIGUIL COUNCIL

PLAN COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT DE FIGUIL



Hôtel de ville de Figuil



SEPTEMBRE 2015

Validation du PCD

FIGUIL le

GUIDER le

Le Maire DE FIGUIL

Le DD MINEPAT DU MAYO-LOUTI

GUIDER le

Le PREFET DU MAYO-LOUTI

Sommaire

Sommaire	2
Résumé	5
Liste des abréviations	6
Liste des tableaux	9
Liste des Cartes	11
Liste des figures	12
Liste des photos	13
Liste des annexes	14
1.INTRODUCTION	16
1.1.Contexte et justification	16
1.2.Objectifs du PCD	17
1.3.Structure du document	17
2.METHODOLOGIE	19
2.1.Préparation de l'ensemble du processus	19
2.1.1.Prise de contact avec l'exécutif municipal	19
2.1.2.Information et sensibilisation des autorités administratives locales	19
2.1.3.Information et sensibilisation des autres parties prenantes	19
2.1.4.Mise en place du dispositif institutionnel (comité de pilotage)	19
2.1.5.Renforcement des capacités des membres de l'équipe de l'OAL	20
2.1.6.Atelier de lancement officiel	20
2.2.Collecte des informations et traitement	20
2.2.1.Diagnostic de l'Institution Communale (DIC)	20
2.2.2.Diagnostic des Espaces Urbains Communaux (DEUC)	22
2.2.3.Diagnostic Participatif Niveau Village (DPNV)	22
2.2.3.1.Préparation de l'intervention au niveau du village	22
2.3.Consolidation des données du diagnostic et cartographie	23
2.4.Atelier de planification, de mobilisation des ressources et de programmation	23
2.4.1.Planification	23
2.4.2.Mobilisation des ressources	24
2.4.3.Programmation	24
2.5.Mise en place du mécanisme de suivi évaluation participatif	24
3.PRESENTATION SOMMAIRE DE LA COMMUNE	26
3.1.Localisation de la commune	26
3.2.Milieu biophysique	29
3.2.1.Relief	29
3.2.2.Climat	29
3.2.3.Sol	29
3.2.4.Hydrographie	29
3.2.5.Flore et Faune	29
3.2.6.La sylviculture	29
3.2.7.La chasse	29
3.2.8.L'exploitation forestière	30
3.3.9.La collecte des produits forestiers et ligneux	30
3.3.10.L'artisanat	30
3.3.Analyse socio- démographique	30
3.3.3.Les groupes ethniques et relation interethniques	36
3.3.4.Religions	36
3.3.5.La mobilité des populations de la Commune de Figuil	36
3.3.6.L'organisation sociale	37
3.4.Principales infrastructures et leurs caractérisations	38
3.4.3.Domains et Affaires Foncières	38

3.4.4.Administration Territoriale et Décentralisation.....	38
3.3.4.Education de Base	39
3.3.5.Enseignements Secondaires.....	51
3.3.6.Santé Publique	54
3.3.7.Enseignement Supérieur.....	57
3.3.8.Agriculture et Développement Rural	57
3.3.9.Elevage, Pêches et Industries Animales	57
3.3.10.Environnement, Protection de la Nature et Développement Durable.....	57
3.3.11.Forêts et Faune	58
3.3.12.Jeunesse et Education à la citoyenneté	58
3.3.13.Sport et Education Physique	58
3.3.14.Communication	58
3.3.15.Travaux Publics.....	58
3.3.16.Transport.....	59
3.3.17.Affaires sociales	61
3.3.17.1.Le cas des autochtones	62
3.3.18.Eau et Energie.....	64
3.3.19.Commerce.....	68
3.3.20.Promotion de la Femme et de la Famille.....	70
3.3.21.Petite et Moyenne Entreprise, Economie Sociale et de l'Artisanat	70
3.3.22.Postes et Télécommunications	70
3.3.23.Culture.....	70
3.3.24.Tourisme et Loisirs	70
3.3.26.Industries, Mines et Développement Technologique	71
3.3.27.Travail et Sécurité Sociale.....	72
3.3.28.Recherche Scientifique et Innovation.....	72
3.4.Principales institutions intervenant dans la Commune.....	72
3.5.Matrice de diagnostic des ressources naturelles et esquisse de PUGDT.....	74
4.1.1.3.Axes de renforcement gestion des ressources humaines.....	80
4.2.Ressources financières	80
4.2.1.Processus d'élaboration du budget communal	80
4.2.1.2.Axes de renforcement	81
4.3. Patrimoine communal.....	81
4.3.1.États des lieux	81
4.3.1.1.Axes de renforcement	82
4.4.Gestion des relations.....	82
4.4.1.1.Axes de renforcement	82
4.5.Etat civil et petite enfance	83
4.5.1.Etat des lieux.....	83
4.5.1.1.Axes de renforcement	83
4.6.GOUVERNANCE LOCALE	84
4.6.1.Etat de lieux.....	84
4.6.2.Axes de renforcement sur la gouvernance locale	84
4.7.1.Secteur primaire	84
4.7.1.1.Activités agricoles.....	84
4.7.1.2.Elevage et pêche.....	85
4.7.1.3.Secteur secondaire	85
4.7.1.4.Secteur tertiaire	85
4.8.2.Solutions envisageables pour l'amélioration des conditions de la petite enfance	90
4.10.Synthèse sur les populations vulnérables	99
4.11.Synthèse des problèmes et besoins des différents corps de métier	101
4.13.Problèmes et besoins consolidés par secteur.....	102

5.PLANIFICATION STRATEGIQUE	122
5.1.Vision et objectifs du PCD	122
5.1.2.Objectifs spécifiques du PCD	122
5.2.Cadre logique	123
5.3.Coût estimatif du PCD	173
5.4.Synthèse des actions spécifiques du PCD	174
5.4.1.Synthèse sur l'économie locale	174
5.4.2.Synthèse sur la petite enfance	176
5.4.3.Synthèse sur le changement climatique	179
5.4.4.Synthèse des projets des corps de métier	180
5.4.5.Synthèse des projets des couches vulnérables	182
5.5.Aménagement des espaces urbains (POS, Zonage)	183
5.5.1.Le système foncier	183
5.5.2.Esquisse du plan d'utilisation et de gestion des terres de l'espace communal	184
6.PROGRAMMATION	188
6.1.Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) des projets prioritaires	203
6.2.Cadre sommaire de gestion de l'environnement du CDMT	210
6.2.1.Principaux impacts environnementaux potentiels	210
6.2.2.Principaux impacts sociaux potentiels	213
6.2.3.Plan sommaire de gestion de l'environnement	216
6.3.Plan d'investissement annuel	219
6.3.1.Ressources mobilisables et échéances	219
6.3.2.Programmation annuelle des projets	220
6.3.2.1.Plan de financement du PCD	225
6.3.3.Plan opérationnel en faveur des populations vulnérables	227
6.3.3.1.La vulnérabilité des personnes âgées, veuves et/ou handicapées et nécessiteuses	227
6.4.Plan de Passation des marchés du PIA	229
6.5.Budget annuel opérationnel du PIA	232
7.MECANISME DE SUIVI-EVALUATION	234
7.1.Composition et attributions du Comité de suivi-évaluation du PCD	234
7.1.1.Composition du Comité de suivi-évaluation	234
7.1.2.Missions/ Attributions du Comité de suivi-évaluation	234
7.2.Indicateurs de Suivi-évaluation	235
7.2.1.Suivi de la mise en œuvre du PIA	235
7.2.2.Evaluation de la mise en œuvre du PIA	236
7.2.3.Dispositif, Outils et Fréquence du Reporting	236
7.2.4.Mécanisme de préparation du PIA et de révision du PCD	237
8.PLAN DE COMMUNICATION SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PCD	238
CONCLUSION	247
BIBLIOGRAPHIE	250
ANNEXES	252

Résumé

Le Gouvernement camerounais s'est fixé pour objectif principal de développement celui d'améliorer significativement les conditions de vie des populations. Cet objectif est au centre du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE). C'est ainsi qu'avec l'aide des partenaires au développement, le Gouvernement a mis en place le Programme National de Développement Participatif (PNDP), qui a pour mission principale de responsabiliser les communes et leurs communautés à la base dans le processus progressif de décentralisation. Après les deux premières phases.

Le mode d'intervention du PNDP dans cette phase passe essentiellement par l'élaboration participative des différents Diagnostics à savoir : le Diagnostic de l'Institution Communale (DIC), qui ressort le cadre de la Commune en tant qu'institution par la collecte et l'analyse des données sur ses forces et ses faiblesses en ce qui concerne les ressources humaines et financières, les relations avec les autres partenaires au développement et le patrimoine ; le Diagnostic de l'Espace Urbain Communal (DEUC) qui identifie les problèmes de l'espace urbain , les différentes activités socio-économiques et les difficultés y afférentes ; le Diagnostic Participatif Niveau Village (DPNV) qui est une collecte et le traitement des données récoltées par village et ceci pour les **75** villages que compte la Commune. A l'issue de ces travaux, une synthèse des trois diagnostics a été faite et a constitué le rapport consolidé.

Il ressort de ce document que dans le processus de son développement, la commune de Figuil a adopté la vision à long terme. C'est dans ce sens que les objectifs prioritaires définis à partir des atouts, des dynamiques et des contraintes ont été identifiés et planifiés tout en tenant compte des besoins des populations et des orientations aux niveaux régional et national. Pour permettre à la commune de réaliser ses projets prioritaires (**sociaux : 314 et économiques : 177**), les différentes sources de financement et leurs circuits de mobilisation ont été inventoriés de même qu'une stratégie de mobilisation de ressources a été mise en place. Une programmation a permis d'élaborer le Plan d'Investissement Annuel (**PIA**) estimé à **285 778 000 FCFA** , le Cadre de Dépenses à Moyen Terme (**CDMT**) estimé à **440 000 000 FCFA**, les tableaux d'évaluations socio-environnementales stratégiques sommaires (principaux impacts et mesures d'atténuations), le plan en faveur des personnes vulnérables et le Plan de Passation des marchés. La mise en œuvre de ce PCD est estimée à un montant de **18 238 190 000 FCFA**.

Liste des abréviations

ADZC :	Appui à la Diversité des productions en Zone Cotonnière
ACEFA :	Programme d'Amélioration de la Compétitivité des Exploitations Familiales et Agropastorales
AES SONEL :	Société Nationale d'Electricité
AGR :	Activités Génératrices de Revenus
APEE :	Association des Parents d'Élèves et d'Enseignants
APESS :	Appui à la Production de l'Élevage au Sahel et en Savane
AON :	Appel d'Offre National
AVZ :	Agent de Vulgarisation de Zone
BC :	Budget Communal
CAC :	Centime Additionnel Communal
CAMTEL :	Cameroon Telecommunication
CAPIEM :	Certificat d'Aptitude Professionnelle d'Instituteur de l'Enseignement Maternel
CARE:	Cooperation for Assistance and Relief Everywhere
CAMWATER:	Cameroon Water
CC :	Comité de Concertation
CCT :	Cadre communal technique
CCF :	Cadre Communal Financier
CES :	Collège d'Enseignement Secondaire
CTD :	Collectivité Territoriale Décentralisée
CETIC :	Collège d'Enseignement Technique, Industriel et Commercial
CIMENCAM :	Cimenterie du Cameroun
CLLS :	Comité Local de Lutte contre le Sida
CNPC-C :	Confédération Nationale des Producteurs de Coton du Cameroun
CNPS :	Caisse Nationale de Prévoyance Sociale
CODAS/CARITAS	Comité Diocésain pour le Développement des Actions Sociales/ CARITAS
COMES :	Conseil Municipal Elargi aux Sectoriels
COFIL :	Comité de Pilotage
COSA :	Comité de Santé
COGES :	Comité de Gestion
CRC/Nord :	Cellule Régionale de Coordination pour le Nord
CPF :	Centre de Promotion de la Femme et de la famille
CRPA :	Centre Régional d'appui à la Professionnalisation Agro-pastorale
CRTV :	Cameroon Radio Television
CSI :	Centre de Santé Intégré
CVC :	Comité Villageois de Concertation
CVZ :	Centre Zootechnique et Vétérinaire
DAADER :	Délégation d'Arrondissement de l'Agriculture et du Développement Rural
DAEPIA :	Délégation d'Arrondissement de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales
DAO :	Dossier d'Appel d'Offre
DC :	Diagnostic Consolidé
DEUC :	Diagnostic de l'Espace Urbain Communal
DIC :	Diagnostic Institutionnel Communal
DPNV :	Diagnostic Participatif Niveau Village
DSCE :	Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi
DSRP :	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté

EDC:	Electricité Du Cameroun
EELC :	Eglise Evangélique et Luthérienne au Cameroun
EFLC :	Eglise Fraternelle et Luthérienne du Cameroun
ELECAM :	Elections Cameroun
EM :	Ecole Maternelle
EMF :	Etablissement de Micro Finance
ENEO/CAMEROON :	Energy of Cameroon
EP :	Ecole Publique
EPPE :	Education et Protection de la Petite Enfance
ESA :	Projet Eau-Sol-Arbre
FEICOM :	Fond d'Equipement et d'Investissement Inter Communal
FMO :	Force de Maintien de l'Ordre
FNE :	Fonds National de l'Emploi
GIC :	Groupe d'Initiative Commune
GPS :	Global Positioning System
GRH :	Gestion des Ressources Humaines
HD :	Hôpital de District
Ha :	Hectare
HCNUDH :	Haut-commissariat des Nations Unies pour les Droits de l'Homme
IAEB	Inspection d'Arrondissement de l'Education de Base
IRAD :	Institut de Recherche Agronomique pour le Développement
ISS :	Interview Semi Structuré
IST :	Infection Sexuellement Transmissible
Km	Kilomètre
KVA :	Kilo-Volt-Ampère
MARP :	Méthode Accélérée de Recherche Participative
MDRN :	Matrice de Diagnostic des Ressources Naturelles
MEADEN :	Mission d'Étude l'Aménagement et le Développement du Nord
MINADER :	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
MINAS :	Ministère des Affaires Sociales
MINEDUB :	Ministère de l'Éducation de Base
MINEPDED :	Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature et du Développement Durable
MINEPIA :	Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales
MINPMEESA :	Ministère des Petites et Moyennes Entreprises de l'Économie Sociales et de l'Artisanat
MINFOF :	Ministère des Forêts et de la Faune
MINJEC :	Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique
MINPROFF :	Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille
MIPROMALO :	Mission de Promotion des Matériaux Locaux
MINSANTE :	Ministère de la Santé Publique
MP :	Maître des parents
MTN :	Mobile Telephone Network
NEB :	Projet Nord Est Bénoué
OAL :	Organisme d'Appui Local
OCB :	Organisme Communautaire de Base
OMD :	Objectif du Millénaire pour le Développement
OP :	Organisation des Producteurs
PADECO :	Projet d'Appui au Développement Communautaire

PADFA :	Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles
PAJER-U :	Programme d'Appui à la Jeunesse Rurale et Urbaine
PAM :	Programme alimentaire mondial
PAPA:	Programme d'Amélioration de la Productivité Agricole
PAM :	Programme Alimentaire Mondial
PARFAR :	Programme d'Amélioration du Revenu Familial Rural
PCD :	Plan Communal de Développement
PDC :	Plan de Développement Communal
PIAASI :	Programme Intégré d'Appui aux Acteurs du Secteur Informel
PNDP :	Programme National de Développement Participatif
PSD-ADL :	Plan Social du Développement et Appui au Développement Local
PUGDT :	Plan d'Utilisation et de Gestion Durable des Terres
PV :	Procès-verbal
PNVRA :	Programme National de Vulgarisation de la Recherche Agricole
PVVS :	Personnes Vivantes avec le Virus du Sida
SDE:	Service Déconcentré de l'Etat
SEPO :	Succès, Echecs, Potentialités et Obstacles
SIDA :	Syndrome d'Immuno Déficience Acquise
SG :	Secrétaire Général
SONARA	Société Nationale de Raffinerie
SPRPB :	Sous-programme de la Réduction de la Pauvreté à la Base
SILH :	Service Intégral de Lutte Contre le Handicap
SMART :	Spécifique, Mesurable, Ajustable et Réalisable à Temps
SODECOTON :	Société de Développement du Coton
TIC :	Technologie de l'Information et de la Communication
UEBC :	Union des Eglises Baptistes du Cameroun
UE:	Union Européenne
UEEC :	Union des Eglises Évangéliques du Cameroun
UP :	Unité de Paysage
VIH :	Virus de l'Immunodéficience Humaine

Liste des tableaux

Tableau 1 : Population de la commune de Figuil répartie par âges et par sexe	32
Tableau 2 : Populations de la commune de Figuil par sexe et par tranches d'âges	34
Tableau 3 : Populations de la commune de Figuil par tranches d'âges	34
Tableau 4 : Etat des lieux de l'école maternelle de Figuil	39
Tableau 5: Etat des lieux des établissements primaires publics	41
Tableau 6 : Etat des lieux des écoles privées confessionnelles	49
Tableau 7 : Etat des lieux des écoles des parents	50
Tableau 8: Etat des lieux des infrastructures des infrastructures relevant des enseignements secondaires	51
Tableau 9: Caractéristiques du Centre Médical d'Arrondissement et des Centres de Santé Intégrés	54
Tableau 10: Variation des prix des produits agricoles au marché de Figuil	57
Tableau 11: Taille des cheptels	57
Tableau 12 : Rentabilité des activités menées et accessibilité aux infrastructures	61
Tableau 13: Etat des points d'eau	64
Tableau 14: Etat des lieux de la SAR/SM de Lam	71
Tableau 15 : Différentes institutions intervenant dans la commune et type d'appui	72
Tableau 16 : Gestion des ressources naturelles	74
Tableau 17: Faiblesses, Opportunités – Menaces des ressources humaines	80
Tableau 18: Forces – Faiblesses/Opportunités – Menaces ressources financières	81
Tableau 19 : Forces – Faiblesses/Opportunités – Menaces gestion du patrimoine communal	81
Tableau 20 : Forces – Faiblesses/Opportunités – Menaces gestion des relations	82
Tableau 21: Forces, faiblesses, opportunités et menaces de l'état civil et la petite enfance	83
Tableau 22: Force, les faibles, les menaces/contraintes de la gouvernance	84
Tableau 23: Synthèse sur le développement de l'économie locale	85
Tableau 24: Synthèse des données collectées sur la petite enfance	91
Tableau 25: Problèmes liés au changement climatique	96
Tableau 26: Problèmes et besoins des couches vulnérables	99
Tableau 27: Différents corps de métier, problèmes et besoins	101
Tableau 28: Problèmes et besoins consolidés par secteur	102
Tableau 29 : Cadres logiques sectoriels	123
Tableau 30: Coût estimatif du PCD	173
Tableau 31: Synthèse des actions spécifiques liées à l'économie locale	174
Tableau 32: Synthèse des actions spécifiques liées à la petite enfance	176
Tableau 33: Récapitulatif des actions spécifiques liées aux effets du changement climatique	179
Tableau 34: Récapitulatif des microprojets des corps de métiers	180
Tableau 35: Récapitulatif des microprojets relatifs aux couches vulnérables	182
Tableau 36: Plan d'utilisation et gestion durable des terres	184
Tableau 37 : Liste des huit projets prioritaires par village	188
Tableau 38: Cadre de Dépences à Moyen terme (CDMT) des projets prioritaires	203
Tableau 39: Principaux impacts environnementaux potentiels	210
Tableau 40: Principaux impacts sociaux potentiels	213
Tableau 41: Plan sommaire de gestion de l'environnement	216
Tableau 42: Ressources mobilisables et échéances	219
Tableau 43: Programme annuelle des projets prioritaires	220
Tableau 44: Besoin de financement des projets du PIA	225
Tableau 45: Plan opérationnel des personnes vulnérables	228
Tableau 46: Plan de passation de marché pour les grands travaux	229
Tableau 47: Plan de passation de marché des fournitures diverses	231
Tableau 48: Budget annuel du PIA	232
Tableau 49: Composition du comité de suivi-évaluation	234
Tableau 50: Indicateurs de suivi-évaluation	235

Tableau 51: Suivi de la mise en œuvre du PIA	235
Tableau 52: Fiche d'évaluation du PIA.....	236
Tableau 53: Communication interne au sein de la commune en tant qu'institution	240
Tableau 54: La communication avec les autorités et les sectoriels	240
Tableau 56: La communication avec les bénéficiaires.....	240
Tableau 57: Communication avec la société civile et le secteur privé	241
Tableau 58: La communication avec les partenaires techniques et financiers	242
Tableau 59: Communication avec les élites extérieures et la diaspora	242
Tableau 60: La communication de masse.....	243
Tableau 61: Action de plaidoyer	243
Tableau 62: Suivi des actions du PCD.....	244

Liste des Cartes

Carte 1 : Carte de localisation de l'arrondissement de Figuil 27

Carte 2 : Carte administrative de la Commune de Figuil 28

Carte 3 : Carte démographique de La commune de Figuil 35

Carte 4 : Carte scolaire 53

Carte 5 : Carte sanitaire 56

Carte 6 : Carte routière 60

Carte 7 : Carte des infrastructures sociales 63

Carte 8 : Carte hydraulique 65

Carte 9 : Carte d'électrification 67

Carte 10 : Carte des infrastructures marchandes 69

Carte 11 : Carte des ressources naturelles 76

Liste des figures

Figure 1: Pyramide des âges des populations de la commune de Figuil.....	34
Figure 2 : Mobilité de la Commune de Figuil	37
Figure 3 : L'organigramme de la commune de Figuil.....	79

Liste des photos

Photo 1: Absence de tables-bancs dans une école de la Commune.....38
 Photo 2: Salle de classe d'une école de la Commune 39
 Photo 3 : Route nationale N°1 59
 Photo 4 : Vieillard grabataire dans la localité de Djougui..... 62
 Photo 6: Le problème d'accès à l'eau potable se pose avec acuité dans la localité de Hélé 64
 Photo 7 : Abattoir de figuil en état de délabrement..... 68
 Photo 8 : Usine CIMENCAM de Figuil.....70
 Photo 9 : Usine ROCCAGLIA de Figuil..... 71

Liste des annexes

ANNEXE 1: Fiches des microprojets du PIA	252
ANNEXE 2: PV COMES DE LA VALIDATION DU PCD	260
ANNEXE 3: DELIBERATION MUNICIPALE APPROUVANT LE PCD	261
ANNEXE 4 : LISTE DES PARTICIPANTS A L'ATELIER DE VALIDATION DU PCD	262
ANNEXE 5: ARRETE PREFECTORAL RENDANT EXECUTOIRE LE PCD	263
ANNEXE 6: DOCUMENT A : ATLAS DES CARTES	264
ANNEXE 7: DOCUMENT B : RAPPORT DU DIAGNOSTIC CONSOLIDE	265



**CHAPITRE I:
INTRODUCTION**

1. INTRODUCTION

1.1. Contexte et justification

Dans le cadre de la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) dans leurs ensembles, les autorités camerounaises ont élaboré suivant une démarche participative impliquant tous les acteurs du développement, le premier Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) en avril 2003. Élaborée pour la période 2003-2007, cette stratégie de réduction de la pauvreté est basée pour l'essentiel sur les stratégies sectorielles. La mise en œuvre du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) a permis au Gouvernement de maintenir la stabilité du cadre macroéconomique et de soutenir des taux de croissance positifs jusqu'en 2008. Toutefois, le profil général de croissance est resté en retrait du niveau espéré pour résorber substantiellement la pauvreté. Lors des évaluations successives de la mise en œuvre du DSRP et des consultations participatives, le Gouvernement camerounais a relevé des manquements et a décidé de réviser le document.

Le processus de révision de la stratégie a abouti à un deuxième document qui est celui de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE). Élaboré suivant une démarche participative impliquant tous les acteurs du développement, ce document intègre en plus la vision de développement à long terme assortie de programmes de développement pluriannuels. C'est dans ce sens que le Gouvernement a mis sur pied un document de vision partagée du Développement au Cameroun à l'horizon 2035, formulé ainsi qu'il suit : « le Cameroun, un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité »

Le DSCE qui va couvrir les dix premières années (2010-2020) de la vision à long terme (2035) est centré sur l'accélération de la croissance, la création d'emplois formels et la réduction de la pauvreté. Au niveau des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD), l'accent est mis sur l'élaboration systématique des plans de développement régionaux et communaux conformément aux compétences reconnues à ces collectivités en matière de planification de leur développement. Aussi, dans le cadre de cette nouvelle dynamique socio-politique marquée par le processus de la décentralisation et du développement durable, la Loi N°2004/017 du 22 Juillet 2004 portant orientation de la décentralisation confère aux communes et aux régions la compétence d'élaborer et d'exécuter leurs politiques et plans de développement dans le respect des grandes orientations de l'État. C'est dans cette nouvelle perspective que le Gouvernement camerounais, à travers le Programme National de Développement Participatif (PNDP), par l'entremise de la Cellule Régionale de Coordination (CRC) du nord, a pris l'initiative d'accompagner la commune de Figuil pour l'actualisation de son Plan de Développement Communal (PDC). A cet effet une convention entre le PNDP, la commune de Figuil et l'OAL Enviro-Protect.

Conformément aux termes de référence, l'objectif principal de la mission est d'appuyer techniquement la commune à préparer outre l'ensemble du processus, mais également à élaborer et s'approprier un outil d'orientation et de planification visant à assurer un développement harmonieux et durable local, le PCD. Cet appui technique proprement dit se fait à trois niveaux de diagnostic : le Diagnostic de l'Institution Communale (DIC), le Diagnostic de l'Espace Urbain Communal (DEUC) et le Diagnostic Participatif Niveau Village (DPNV).

La présente étude a été conduite suivant une démarche participative systématique. Elle a associé à chacune de ses étapes toutes les composantes de la population urbaine locale. Ainsi donc, sont présentés dans le document, l'aspect physique et humain de la localité, les différentes catégories socioprofessionnelles urbaines, les potentialités/atouts, les contraintes/difficultés, les différentes couches vulnérables, les corps de métier, et les projets retenus des différentes parties prenantes de l'espace urbain tributaires des axes prioritaires de développement communal de Figuil.

1.2. Objectifs du PCD

Le Plan Communal de développement (PCD) a pour objectif de garantir une meilleure prise en compte des potentialités et contraintes de développement de la commune et une implication effective des populations dans le processus de définition des besoins et de prise de décisions, ainsi qu'une meilleure appropriation des investissements. L'objectif global de l'intervention est de définir de manière claire, le cadre de développement de la Commune de Figuil.

Plus spécifiquement il s'agit dans le Plan Communal de Développement de :

- Identifier les principaux atouts, les potentialités de la Commune ;
- Identifier et analyser les problèmes liés à chaque secteur ;
- Proposer des solutions aux problèmes identifiés à travers des idées des projets ;
- Elaborer le cadre logique des actions à entreprendre ;
- Définir un cadre des dépenses à moyen terme et un plan opérationnel ;
- Identifier les différentes sources de financement ;
- Définir le cadre et les modalités de mise en œuvre et de suivi du plan élaboré.

1.3. Structure du document

Le présent document s'articule autour des 11 points suivants :

- Le résumé ;
- L'introduction ;
- La méthodologie ;
- La présentation sommaire de la commune ;
- La synthèse des résultats des diagnostics ;
- La planification stratégique ;
- La planification opérationnelle ;
- Le mécanisme de suivi évaluation ;
- Le plan de communication et de mise en œuvre du PCD
- Les besoins et le financement du PCD et ;
- Les annexes.



CHAPITRE II:
METHODOLOGIE

2. METHODOLOGIE

2.1. Préparation de l'ensemble du processus

Le but de la préparation est d'aider à la précision du cadre de travail et la situation des responsabilités des différentes parties prenantes dans la mise en œuvre de ce processus. L'étape de préparation du processus de planification vise à :

- l'adhésion de toutes les parties prenantes au processus de planification ;
- Rechercher définir le rôle de chacun dans le processus ;
- favoriser la participation effective de toutes les parties prenantes, dont les populations, à l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi-évaluation du plan de développement local ;
- programmer le processus dans l'espace et le temps avec les parties prenantes (intégrer les aspects logistiques) ;
- convenir des produits attendus et
- rassembler les moyens de mise en œuvre du processus.

L'approche participative a été la démarche adoptée par l'ENVIRO-PROTECT pour l'élaboration du Plan Communal de Développement (PCD) de Figuil. Elle s'est déclinée comme suit :

2.1.1. Prise de contact avec l'exécutif municipal

Dans le cadre du lancement des activités de l'élaboration du Plan Communal de Développement de Figuil, ENVIRO- PROTECT a été introduit le 21/08/2014 auprès de l'exécutif communal par les responsables de la CRC /PNDP Nord. Cette introduction a eu pour substance :

- La présentation physique du personnel clé de l'OAL ;
- La présentation par l'OAL de sa méthodologie d'intervention ainsi que le plan et projet du chronogramme détaillé des activités préalablement élaborés, suivie des observations et amendements des participants.

2.1.2. Information et sensibilisation des autorités administratives locales

L'OAL, à son introduction auprès des autorités administratives locales par le Maire, a rendu compte de la réunion de prise de contact avec l'exécutif municipal et présenter sa mission et son chronogramme de travail ;

2.1.3. Information et sensibilisation des autres parties prenantes

L'équipe de l'OAL a appuyé l'exécutif communal à préparer les correspondances en vue d'informer les différentes parties prenantes (les services techniques sectoriels, les partenaires au développement, les organisations de la Société Civile, les élites et les populations...) de l'importance du processus, de sa durée, de leur implication et les inviter à participer massivement aux rencontres organisées à tous les niveaux. Cette campagne de sensibilisation a été concomitamment menée avec la collecte d'informations secondaires auprès des services techniques sectoriels et les autres acteurs parapublics, et privés œuvrant dans la commune.

2.1.4. Mise en place du dispositif institutionnel (comité de pilotage)

A travers des réunions de concertation avec l'Exécutif Communal, l'équipe de l'OAL est venue en appui dans l'identification des membres du COPIL et a aidé à mettre en place le dispositif institutionnel de planification. Le chef de l'Exécutif Communal a pris à cet effet un arrêté portant création, attribution, composition et fonctionnement de ce comité. Pour tenir compte des particularités locales, les critères de sélection non exclusifs des membres proposés par l'OAL ont été les suivants :

- Être un élu local (Député, Conseiller municipal) ;
- Avoir de préférence sa résidence principale dans la circonscription communale ;
- Un adjoint au Maire (membre de l'exécutif communal en charge du développement local) ;
- Un agent de la Commune (SG, agent communal, autre) ;
- Être disponible ;

- Avoir une bonne connaissance de la commune ;
- Être imprégné des principes du développement participatif,
- Etre issu de la société civile (association, ONG, confession religieuse, organisation paysanne, etc.) ;
- un responsable sectoriel.
- L'OAL a présenté au comité de pilotage pour adoption, le chronogramme détaillé du déroulement du processus d'élaboration du plan de planification.
- Le Comité de Pilotage (COFIL) qui est chargé du suivi de la mise en œuvre du PCD :
 - a rendu régulièrement compte à l'Exécutif Municipal de l'état d'avancement du processus ;
 - s'est assuré de la participation effective des populations à tous les stades du processus et ;
 - veillera à la mise en œuvre efficace et efficiente du plan de développement.

2.1.5. Renforcement des capacités des membres de l'équipe de l'OAL

Pour mener à bien sa mission, l'ENVIRO- PROTECT a activement participé à la formation organisée à Guider pendant 02 semaines par la cellule régionale du PNDP du Nord. Compte tenu de son caractère multidisciplinaire, 01 agronome et un sociologue ont été désignés par le responsable de la structure pour participer à cet atelier de Guider. Après cette formation, les 02 représentants de l'OAL ont organisé une séance de restitution des enseignements reçus aux autres membres de l'équipe d'intervention dans la commune, aux membres du COFIL ainsi qu'à quelques facilitateurs endogènes choisis pour l'accompagnement de ce processus.

Le choix des facilitateurs endogènes est revenu aux populations locales appuyées par l'OAL sur la base des critères objectifs tels que :

- La disponibilité ;
- La résidence dans la commune ;
- L'aptitude à parler à la foule en langue locale ;
- Le savoir écrire et parler le français

2.1.6. Atelier de lancement officiel

L'atelier de lancement officiel s'est tenu le 03/09/2014 dans la salle des délibérations de la commune de Figuil et a été présidé par le Sous-préfet de l'Arrondissement de Figuil. Ont pris part à cette rencontre : l'Exécutif Communal, les différentes administrations sectorielles (départementales et d'arrondissement), les chefs traditionnels, le PNDP, les partenaires au développement, les membres du COFIL et toute l'équipe de l'OAL.

2.2. Collecte des informations et traitement

2.2.1. Diagnostic de l'Institution Communale (DIC)

Le diagnostic institutionnel communal est une analyse participative de la situation structurelle et organisationnelle de la Commune en tant qu'institution. Il a pour but d'évaluer la capacité de la Commune à remplir ses missions et à assurer la maîtrise du développement communal. Il permet, sur la base de cette évaluation, d'identifier les principaux axes de renforcement nécessaires à l'amélioration de l'efficacité et de la qualité des services fournis par la Commune.

2.2.1.1. Objectifs du DIC

Spécifiquement le DIC se donne pour objectifs de :

- recueillir et documenter les informations liées à la situation administrative, financière, patrimoniale et celle des ressources humaines de l'institution communale ;
- analyser et décrire la structure et le mode de fonctionnement des organes de la commune ;
- analyser les relations entre l'institution communale et les acteurs publics et privés du développement au niveau local ;

- identifier les forces et faiblesses de l'institution communale à travers une auto évaluation faite par l'équipe communale (élus et personnel) ;
- identifier les principaux axes/actions de renforcement de la Commune en vue de la maîtrise du rôle et des compétences qui lui sont confiées par la loi.

Dans le but de collecter les données de base du DIC, l'équipe de l'OAL avec l'appui des facilitateurs endogènes a effectué du 16/09/2014 au 02/12/2014, des entretiens avec les personnalités ressources (le secrétaire général, le conseil municipal et le percepteur). Les échanges ont porté sur les services opérationnels de la commune.

2.2.1.2. Méthodologie

La réalisation du DIC, élaborée sur la base des entretiens entre l'équipe de l'OAL et les personnalités ressources de l'institution communale, a porté sur des aspects clés que nous avons regroupées en quatre catégories :

- Les ressources humaines ;
- Les ressources financières ;
- Le patrimoine communal et ;
- La gestion des relations.

• L'entretien avec le Secrétaire Général de la Commune

Les échanges avec le Secrétaire Général de la Mairie de Figuil ont porté sur les ressources humaines, le patrimoine communal, les relations, les contraintes et opportunités sur le plan socio-économique, environnemental, culturel et politique en vue de dégager les forces et les faiblesses de la Commune. Il s'est agi de :

- Analyser la situation du personnel communal ; il s'est agi d'évaluer l'effectif du personnel, le sexe, la formation de base de ce personnel et l'existence d'un profil de carrière ;
- S'enquérir de l'existence d'une politique de gestion des ressources humaines (embauche, formations de base et additionnelles, motivation, système d'évaluation, profil de carrière...). Les échanges se sont effectuées avec les services opérationnels de la commune ;
- Évaluer avec M. le Secrétaire Général, la masse salariale du personnel communal, le type de contrat à l'embauche (décisionnaire, contractuel, ou cadres, etc.), la qualité des services rendus par le personnel en service à la Commune, l'existence d'un organigramme et sa fonctionnalité, les réunions de personnel et leur fréquence, la maîtrise d'ouvrage communal en termes de politique de qualification du personnel communal ;
- Apprécier le patrimoine communal pour s'enquérir de l'existence des matériels suivants : le matériel roulant, le mobilier, les fournitures de bureau... Il s'est agi également de déterminer le coût de ces infrastructures, leur source de financement, leur mode de gestion, le système de maintenance, la formation du personnel à la maintenance du matériel appartenant à la Commune ;
- Apprécier la nature des relations que l'administration communale entretient avec les partenaires pour jauger les relations entre la commune et la tutelle, les services techniques décentralisés, la commune et les autres communes.

-

• L'entretien avec les conseillers municipaux

Cette rencontre a permis de s'enquérir de la maîtrise de leur rôle de conseiller et de leur mission dans l'exécution du budget. Il s'est agi d'évaluer le degré de prise en compte de leurs contributions lors des sessions du conseil municipal.

• L'entretien avec le receveur municipal

Il a été question d'aborder avec ce dernier :

- Des questions relatives à la capacité de la commune à mobiliser les fonds propres à son fonctionnement et les difficultés/contraintes financières que la Commune de Figuil rencontre dans la réalisation de cette tâche ;
- Des questions relatives à l'ordonnancement des dépenses et des recettes, à production et à la diffusion des rapports de gestion, des certificats de recettes et de dépenses ;
- Des missions d'audits et de vérification effectuées par le FEICOM et le Syndicat de communes ou service Régional des Communes.

2.2.2. Diagnostic des Espaces Urbains Communaux (DEUC)

2.2.2.1. Préparation

L'OAL a adressé des correspondances aux différents chefs de quartier, les partenaires au développement, les différents corps de métier et les couches vulnérables les invitant à participer au déroulement du diagnostic. Quant aux sectoriels, un guide d'entretien leur a été remis pour compréhension et l'équipe est repassé pour mener l'entretien aux fins de recueillir des informations cela s'est déroulé du 16/09/2014 au 02/12/2014.

2.2.2.2. Outils utilisés

Les outils suivants ont été utilisés :

- La Matrice de Diagnostic des Ressources Naturelles(MDRN) ;
- Le SEPO (Succès Échecs, Potentialités et Obstacles) ;
- Le guide d'entretien avec les couches vulnérables ;
- Le guide d'entretien avec les différents corps de métier.
- La fiche de collecte des données socioéconomiques

Une séance de restitution a été organisée à la commune à l'intention de l'exécutif municipal, du conseil municipal, du COPIL, des sectoriels, des partenaires au développement et des représentants des corps de métiers. Lors de cet atelier des observations ont été faites par les différentes parties prenantes et leurs prises en compte par l'OAL.

2.2.3. Diagnostic Participatif Niveau Village (DPNV)

2.2.3.1. Préparation de l'intervention au niveau du village

Pour l'intervention au niveau des villages, l'OAL au cours de sa réunion préparatoire a restitué la formation de Guider aux membres du COPIL et à l'équipe de l'OAL avec une phase théorique du 06 au 08/12/2014 et une phase pratique du 11 au 14 /12/2014 dans les villages Lam et Karba. A la suite de cette formation, l'OAL a reparti son effectif en quatre équipes constituée chacune de trois animateurs dont un chef d'équipe.

2.2.3.2. Déroulement des outils de diagnostic d'identification

Ici, les données ont été collectées, reformulées et classées afin de les analyser. Les outils de diagnostic qui ont été déroulés dans les villages sont :

- le profil historique ;
- la carte villageoise consensuelle enrichie d'unités de paysage ;
- le Transect
- l'ISS (Interview Semi-Structurée) ;
- la matrice des contraintes/atouts et potentialités par secteur ;
- la fiche de collecte des données socio-économiques et la liste des problèmes ;
- le transect ;
- la matrice des unités de paysage ;
- la carte de mobilité villageoise ;
- le calendrier saisonnier ;

- collecte de données géo-référencées des ressources identifiées dans les villages.

2.2.3.3. Déroulement des outils de diagnostic d'analyse

Les données ont été collectées, traitées et analysées à travers les outils suivants :

- le diagramme de Venn ;
- la matrice de captage de la gravité des problèmes, contraintes et identification des mesures d'adaptation aux changements climatiques ;
- La matrice de la petite enfance ;
- la reformulation des problèmes par secteur ;
- le SEPO ;
- l'arbre à problèmes ;
- l'arbre à objectifs ;
- les tableaux d'analyse simple ;
- le tableau de solutions envisagées ;

2.2.3.4. Déroulement des outils de planification et de suivi-évaluation

Les outils utilisés par l'équipe technique dans ce domaine ont été les suivants :

- le tableau de planification stratégique des solutions endogènes ;
- le tableau de planification opérationnelle des solutions endogènes ;
- l'union mathématique des projets des solutions exogènes ;
- la matrice de comparaison par paire des solutions exogènes ;
- la liste des projets prioritaires des solutions exogènes.

2.3. Consolidation des données du diagnostic et cartographie

Après la réalisation des différents diagnostics à savoir le DIC, le DEUC et les DPNV, l'OAL a procédé à l'analyse et la consolidation des données. Ces données ainsi analysées et consolidées ont été présentées aux parties prenantes constituées de l'Exécutif Communal, des sectoriels, des membres du COPIL, de la CRC/PNDP-Nord, des partenaires au développement et des représentants des populations au cours d'un atelier de restitution et de validation organisé du 13 au 15/08/2015, regroupant toutes Les différentes cartes thématiques relatives aux différentes infrastructures existant dans la commune ont été également présentées et validées.

2.4. Atelier de planification, de mobilisation des ressources et de programmation

L'atelier s'est tenu les 21 et 22/08/2015.

2.4.1. Planification

L'opération a consisté à traduire les centres d'intérêts en objectifs avec les indicateurs qui s'y rapportent, les résultats attendus et les principales activités à mener, consigné dans un tableau appelé Cadre logique qui prend en compte 28 secteurs de développement.

Il s'agit d'un projet de cadre logique que l'OAL a transmis à chaque administration sectorielle départementale ou régionale selon son domaine de compétence pour observations, amendements et validation. Un atelier de restitution et de validation a été organisé dans la salle des actes de la Mairie de Figuil en présence des personnes ressources et acteurs clés. Cet atelier a permis aux différents sectoriels d'examiner les résultats et les validés. Egalement lors de cette rencontre des actions prioritaires ont été retenues afin de mobiliser les ressources pour leur mise en œuvre.

2.4.2. Mobilisation des ressources

L'élaboration, la mise en œuvre et la gestion d'un plan de développement nécessitent des ressources importantes qu'il faut identifier et mobiliser. L'objectif de la mobilisation des ressources était donc de répertorier les différents guichets et opportunités possibles de financement. En substance il s'agissait avec les participants :

- de renforcer les capacités de la collectivité territoriale en matière de recherche de financement ;
- d'identifier et d'évaluer les différentes sources de financement ;
- d'amener les autorités, les partenaires et les populations à mobiliser des ressources pour la réalisation des projets ;
- de suivre la mobilisation et de sécuriser les ressources.

Après cette phase de mobilisation des ressources, une programmation des activités à court terme a été élaborée.

2.4.3. Programmation

Sur la base de ce cadre logique, il est revenu à une équipe restreinte constituée de l'exécutif communal, de l'OAL et de l'équipe technique du PNDP de conduire les travaux. L'exploitation du plan de campagne, du journal des projets et des projets prioritaires issus des diagnostics ont permis d'alimenter le CDMT et le PIA.

2.5. Mise en place du mécanisme de suivi évaluation participatif

A la suite de l'atelier de programmation, s'est tenue une séance de travail ad hoc avec l'exécutif communal, le COPIL, et les principaux acteurs des administrations sectorielles concernés par les projets et quelques élites pour le choix des acteurs devant animer le suivi-évaluation du plan. Avec l'accompagnement des cadres techniques du PNDP, le mécanisme de suivi évaluation a été défini, et l'équipe ad hoc mise en place. Un arrêté du Maire entérinera cet acte avant la validation du PCD.



**CHAPITRE III:
RESULTATS CONSOLIDES DU DIAGNOSTIC PARTICIPATIF**

3. PRESENTATION SOMMAIRE DE LA COMMUNE

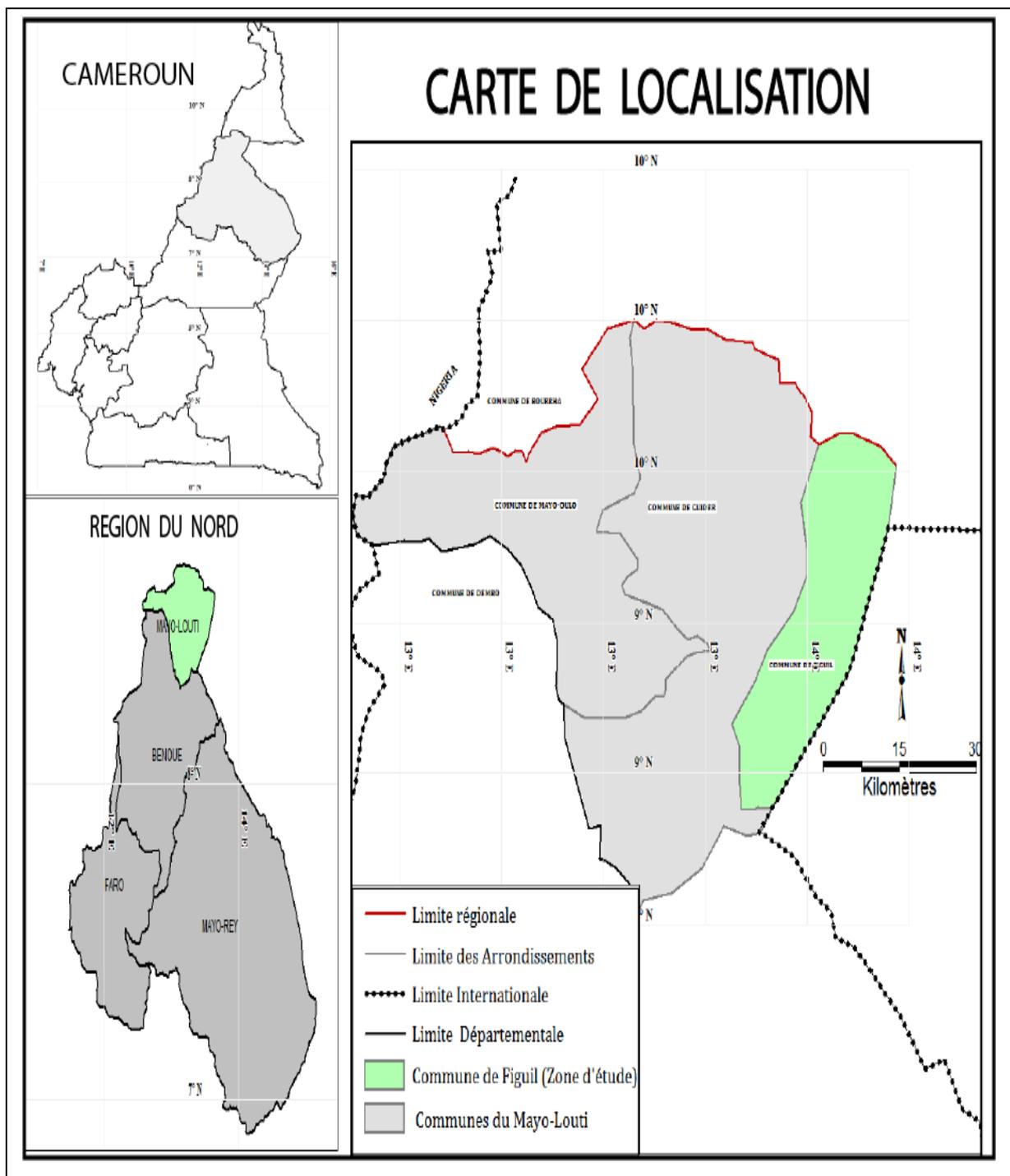
3.1. Localisation de la commune

La Commune de Figuil (GPS 09.76313°Nord et 013.96250°Est) créée par Décret N° 74/193 du 11 Mars 1974 portant création du District de Figuil, Décret N°82/455 du 20 Septembre 1982 portant création de la Commune Rurale de Figuil est située dans le Département du Mayo-Louti, Région du Nord. L'arrondissement de Figuil est situé à 32 Km de Guider et se trouve être le terminus de la partie nord de l'axe National N°1 qui relie la Région du Nord à celle de l'Extrême Nord. Cette Commune s'étend sur une superficie de **2 535 km²** et est limitée au Nord par l'arrondissement de Kaélé, au Sud par celui de Bibémi, à l'Ouest par l'arrondissement de Guider et à l'Est par la République du Tchad.

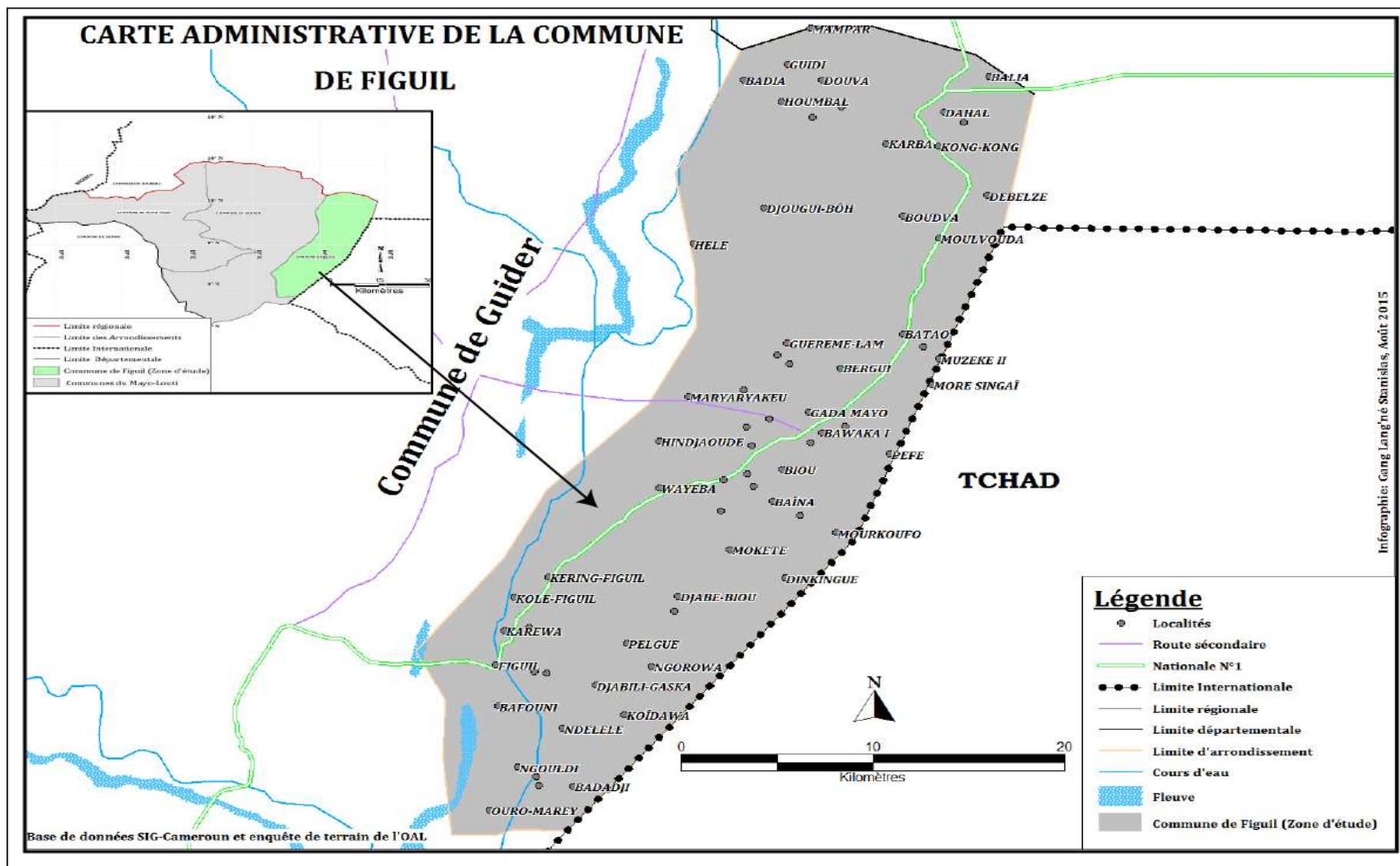
La Commune est constituée de **05** cantons dont un chef de premier degré et quatre de deuxième degré.

- Canton de premier degré : le Lamidat de Lam, compte **22** villages dont : Lam centre, Nioua, Mampar, Douva, Karba, Houmbal, Badia, Guidi, Djougui-Mboh, Djougui-Gabla, Hélé, Guéréme-Lam, Kong-Kong, Dahal, Koussoum, Balia, Débelzé, Batao, Muzuké1, Muzuké 2, Boudva et Moulvouda.
- Cantons de deuxième degré :
 - Le canton de Figuil qui compte **28** villages que sont : Figuil Centre, Bindiré, Rompo, Sarkissanou, Bariguel, Lopéré, Wafango, Kolléré 1, Kolléré 2, Lamordé, Karéwa, Kolé, Kéring-Figuil, Ouro-Ngara, Badadji, Ouro-Marey, Waléwol-soh, Mokodong, Ngouldi, Délélé, Bafouni, Pelgué, Djabé-Figuil, Ngorowa, Ouro-Maïka, Ouro-Tchaka, Doundéhi, Djabili-Gaska.
 - Le canton de Biou qui compte **10** villages : Biou Centre, Madakamna, Dawala-Biou, Wayéba, Golomo, Morkoufo, Diktingué, Djabé-Biou, Mokoté, Kapta Lam.
 - Le canton de Bidzar I qui compte **6** villages : Hindjéoudé, Guéréme1, Dawala-Bidzar, Douknoukou, Ouro-Fandou, Mariariakeu.
 - Le canton de Bidzar II qui compte **9** villages : Moré, Gada-mayo, Mazanga, Bawaka 2, Péfé, Guidim, Kapta Moré, Guéréme 2, Pimtili.

Carte 1: Carte de localisation de l'arrondissement de Figuil



Carte 2 : Carte administrative de la Commune de Figuil



3.2. Milieu biophysique

3.2.1. Relief

Dans la zone de réalisation des PDL, le relief alterne des zones de plateaux, vallées, et plaines alluviales inondables, chaînes de montagnes. Le relief est très accidenté au Sud et se caractérise au Nord par des plaines entourées des montagnes.

3.2.2. Climat

Le climat de la commune de Figuil est de type soudano sahélien, caractérisé par des températures plus élevées que dans le climat équatorial avec les amplitudes thermiques plus grandes : 26,3°C en décembre contre 38,5°C en avril. La température moyenne est de 28°C. On note dans cette localité comme dans l'ensemble de la région, deux saisons :

- Une longue saison sèche qui dure 7 mois (Novembre – Mai) ;
- Une courte saison pluvieuse qui dure 5 mois (fin Mai – Octobre).

La pluviométrie moyenne se situe entre 600 et 800 mm d'eau par an.

La zone connaît deux types de vents :

- L'Harmattan : C'est un vent froid et sec qui souffle vers les derniers mois de l'année (Octobre, Novembre, Décembre).
- L'Alizé « vent des pluies » : connu sous cette appellation par les paysans, souffle du Sud vers le Nord.

3.2.3. Sol

On rencontre quatre grands types de sol dans l'arrondissement de Figuil :

- Les sols argileux : Ce sont des sols riches en argile qui présentent des failles lors du retrait des eaux et gonflent en présence d'eau. Ces sols ont un aspect noir et sont généralement adaptés à la culture du sorgho (mil de contre saison) ;
- Les sols halomorphes qui sont des sols lessivés, pauvres et inadaptés aux cultures ;
- Les sols hydro morphes : Ce sont des sols limoneux sableux propice pour la culture maraîchère ;
- Les sols gravillonnaires.

3.2.4. Hydrographie

Le réseau hydrographique est essentiellement composé des mayos. Ce sont des cours d'eau à écoulement saisonnier et irrégulier. Leur lit est sec en saison sèche, mais peut déborder en saison de pluies provoquant parfois des dégâts et des inondations. Les berges de ces mayos réputées pour leur fertilité sont très sollicitées pour la culture du sorgho de décrue et des légumes diverses cultivées en contre-saison. On a pu remarquer dans les villages Djabbé Biou et Kaptalam la présence d'un lac intarissable.

3.2.5. Flore et Faune

La zone de diagnostic est recouverte d'une végétation à plusieurs variantes, dont les principales sont :

- La savane arborée/arbustive et steppe ;
- La savane forestière ;
- Les plaines inondables ou marécage ;
- La savane herbacée ;

Les différentes espèces ligneuses sont : l'acacia, le fedherbia, le jujubier, le tamarinier, le baobab, et le figuier.

3.2.6. La sylviculture

L'activité sylvicole n'est pas rentrée dans les habitudes économiques locales.

3.2.7. La chasse

La brousse autour de Figuil abonde encore d'animaux sauvages bien que leur population est en nette diminution. De part les textes de loi, la chasse est une activité interdite et répréhensible.

3.2.8. L'exploitation forestière

Les produits ligneux sont sans cesse prélevés surtout sous forme de bois de chauffe pour alimenter les ménages et parfois pour être exportés vers les zones urbaines autour de Guider. Au fur et à mesure que les villes croissent, l'explosion démographique demeure galopante, la demande en bois de chauffe croît également. Des efforts n'ont pas été consentis pour améliorer les conditions d'accès aux sources d'énergies. La méthode culinaire est traditionnelle qui n'est pas sensibilisée des contraintes qui se posent autour du couvert végétal. Jusqu'à lors, des camionneurs se professionnalisent dans l'exploitation du bois de chauffe. Il se crée une véritable filière. La Commune sur qui repose la charge d'assumer le développement de son essor territorial devra agir en conséquence. La mise sur pied des conditions d'accès aux produits ligneux doivent être assez contraignantes afin de décourager les exploitants. A terme, les différentes taxes qui seraient mises sur pied réduiront considérablement leur marge bénéficiaire au point de rendre cette activité peu rentable.

3.3.9. La collecte des produits forestiers et ligneux

Outre l'exploitation du bois, l'exploitation d'autres produits forestiers n'est pas développée. Les populations locales n'ont pas encore expérimenté la collecte de la gomme arabique qui ailleurs complète conséquemment les revenus des exploitants. D'autres formes d'exploitations des produits forestiers n'ont pas encore été identifiées.

3.3.10. L'artisanat

Le système productif concerne, des artisans qui grâce à un capital de départ modique arrivent à générer des revenus pouvant subvenir aux besoins de la famille. Dans la commune de Figuil. Chaque acteur lors des enquêtes préliminaires affirme avoir des difficultés à faire accroître le capital initial à cause des charges familiales. Cette activité leur permet tout simplement de survivre. Suite aux contraintes imprévisibles, maladies, décès dont on a l'obligation de prise en charge, il arrive que celui-ci chute. La question qu'il faudra se poser reste de savoir comment arriver à apporter un appui à ces activités libérales pour leur assurer un décollage? Il est certes difficile de prospérer dans de telles conditions. L'artisanat concerne ici les forgerons, les fabricants de vans, de nattes.

3.3. Analyse socio- démographique

3.3.1. Profil historique

Avant l'arrivée des premiers colons, la Commune de Figuil appartenait au Canton de LERE (Tchad) et a connu comme premier Chef ARDO KAGARA qui a régné pendant trois ans avant. C'est vers les années 1850 qu'il fut reconnu comme territoire camerounais par les allemands.

Après cette reconnaissance, ARDO SAMBO venu du Mali avec sa tribu de bergers réussit à pénétrer la région malgré la résistance des premiers habitants qui étaient des Guidars. Ces bergers ayant trouvé une vaste brousse pour le pâturage se sont installés dans la région. Le nom de FIGUIL vient du nom du premier habitant FIGURMA.

Après la Première Guerre Mondiale, les peulhs (Bororo) obtiennent leur autonomie. Depuis lors, quatre Lamibés se sont succédé au trône. Le premier fut ADAMOU qui régna pendant 24 ans. Son fils OUSMANOU lui succéda et régna pendant 30 ans. C'est au mois de Mai 1998 que son fils NDJIDDA monte au trône. Mais bien avant les Lamibés, il y a eu des Ardo qui ont dirigé la chefferie à savoir ARDO MALEHI pendant 8 ans et ARDO BAYEL pendant 24 ans. La Commune de FIGUIL a été créée par décret du 20 Septembre 1982.

3.3.2. La taille et structure de la population

La Commune est peuplée d'une diversité ethnique. Il y existe un foisonnement ethnique qui résulte d'une dynamique économique basée sur des échanges. La commune compte une population de près de **80 645 âmes** qui se concentrent autour de près de 74 villages et quartiers. Ces acteurs sont régis par une organisation sociale traditionnelle qui y joue un rôle important. A la tête de cette organisation sociale siège des Lamidos. Ceux-ci ont mis autour d'un ensemble des villages des Lawanes qui à leur tour ont sous leur responsabilité des Djaoros. L'administration traditionnelle a un poids important, et collabore avec l'administration centrale. Autour de telle organisation sociale cohabitent de manière pacifiquement une population issue d'une diversité ethnique et celle-

ci conjugue leurs efforts pour promouvoir le développement de leurs villages respectifs. Dans les différentes orientations qu'ils prennent en ce qui concerne la gestion des actions collectives, ils intègrent le point de vu des différentes communautés. C'est ce qui justifie une relation harmonieuse.

- Taux de morbidité = 35,8%
- Taux d'accroissement annuel = 05,7%
- Densité de la population = 32 hab. /km²
- Taille moyenne des ménages = 07 personnes
- Proportion d'actifs par ménage = 03 à 05
- Proportion des ménages ayant accès à l'électricité = 19,83%
- Proportion des ménages ayant accès à l'eau = 38,2%
- Proportion des ménages disposant d'une latrine améliorée = 14%
- Revenu annuel par habitant < 500000

Tableau 1 : Population de la commune de Figuil repartie par âges et par sexe

N°	Localités	Masculin (44,85%)	Féminin (55,15%)	Tranches d'âges					Populations totales
				0-5ans (20,30%)	6-14ans (29,53%)	15-34ans (30,34%)	35-49ans (11,12%)	50+ (8,71%)	
1.	BADADJI	746	916	338	491	505	185	143	1 662
2.	BADIA	347	203	112	163	167	62	46	550
3.	BAFOUNI	323	396	146	213	219	80	61	719
4.	BAÏNA	307	377	139	202	208	76	59	684
5.	BALIA	421	516	191	277	285	104	80	937
6.	BATAO	1245	1530	564	820	842	309	240	2775
7.	BAWAKA I	148	181	67	98	100	37	27	329
8.	BERGUI	118	144	53	78	80	29	22	262
9.	BIDZAR I	294	361	133	194	199	73	56	655
10.	BIDZAR II	463	569	210	305	313	115	89	1032
11.	BIOU CENTRE	748	920	339	493	506	186	144	1668
12.	BOUDVA	817	1005	370	538	553	203	158	1 822
13.	DAHAL	347	426	157	228	235	86	67	773
14.	DAWALA-BIDZAR	428	526	194	282	290	107	81	954
15.	DAWALA-BIOU	440	543	200	300	299	110	74	983
16.	DEBELZE	129	158	58	85	87	32	25	287
17.	DINKINGUE	150	183	68	99	101	37	28	333
18.	DJABBE-BIOU	612	751	277	403	414	152	117	1 363
19.	DJJABE-FIGUIL	312	383	141	206	211	78	59	695
20.	DJABILI-GASKA	225	275	102	148	152	56	42	500
21.	DJOUGUI-BÔH	724	889	328	477	490	180	138	1 613
22.	DJOUGUI-GABLA	878	1 078	398	578	594	218	168	1 956
23.	DOUGNOUKOU	126	153	57	83	85	31	23	279
24.	DOUNDEHI	180	220	82	119	122	45	32	400
25.	DOUVA	202	248	92	133	137	51	37	450
26.	FIGUIL	10 070	12 381	4 558	6 630	6 812	2 497	1 954	22 451
27.	GADA MAYO	463	569	210	305	313	115	89	1032
28.	GOLOMO-BIOU	433	531	196	285	293	107	83	964
29.	GUEGUELDE	148	181	67	97	100	37	28	329
30.	GUEREME I	145	178	66	94	98	36	29	323
31.	GUEREME II	262	322	119	173	178	65	49	584
32.	GUEREME-LAM	97	118	44	64	66	24	14	215
33.	GUIDI	247	303	112	163	167	62	46	550
34.	HELE	519	638	235	342	351	129	100	1 157
35.	HINDJAOUDE	468	574	222	308	317	116	79	1042
36.	HOUMBAL	476	584	216	314	322	118	90	1060
37.	KAPTALAM	352	432	160	232	238	88	66	784

N°	Localités	Masculin (44,85%)	Féminin (55,15%)	Tranches d'âges					Populations totales
				0-5ans (20,30%)	6-14ans (29,53%)	15-34ans (30,34%)	35-49ans (11,12%)	50+ (8,71%)	
38.	KARBA	340	418	154	224	230	85	65	758
39.	KAREWA	304	149	92	134	138	51	38	453
40.	KERING-FIGUIL	505	619	229	332	341	125	97	1 124
41.	KOÏDAWA	212	259	96	139	143	53	40	471
42.	KONG-KONG	774	951	351	510	524	192	148	1725
43.	KOUSSOUM	186	227	84	122	126	46	35	413
44.	LAM-CENTRE	1168	1436	529	765	790	290	230	2604
45.	LESS-MAYO-LOUTI	496	608	225	326	335	123	95	1 104
46.	MADAKAMNA	379	466	172	250	257	94	72	845
47.	MAKODONG	229	281	104	151	155	57	43	510
48.	MAMPAR	168	205	76	111	114	42	30	373
49.	MARYARYAKEU	164	200	74	108	111	41	30	364
50.	MAZANGA	294	360	133	194	199	73	55	654
51.	MOKOTÉ	244	299	111	161	165	61	45	543
52.	MORE SINGAI	517	635	234	341	350	129	98	1 152
53.	MOULVOUDA	486	597	220	320	329	121	93	1 083
54.	MOURKOUFO	185	227	84	121	125	46	36	412
55.	MUZEKE I	381	468	173	251	258	95	72	849
56.	MUZEKE II	271	333	123	179	184	68	50	604
57.	NDELELE	828	1018	375	446	560	259	206	1846
58.	NGOROWA	224	274	101	147	151	56	43	498
59.	NGOULDI	153	188	70	101	104	38	28	341
60.	NGUIDIM	149	181	67	98	101	37	27	330
61.	NIOUA	596	731	269	392	456	148	62	1 327
62.	OURO-FANDOU	115	141	52	76	78	29	21	256
63.	OURO-MAREY	494	606	224	325	334	123	94	1 100
64.	OURO-TCHAKA	192	235	87	126	130	48	36	427
65.	PEFE	205	252	93	135	139	51	39	457
66.	PELGUE	525	645	238	346	355	131	100	1 170
67.	PIMTILI	251	307	114	165	170	62	47	558
68.	WALEWOL-SO'O	211	259	96	139	143	53	39	470
69.	WAYEBA	380	466	172	250	257	94	73	846
Total		36 170	44 475						80 645

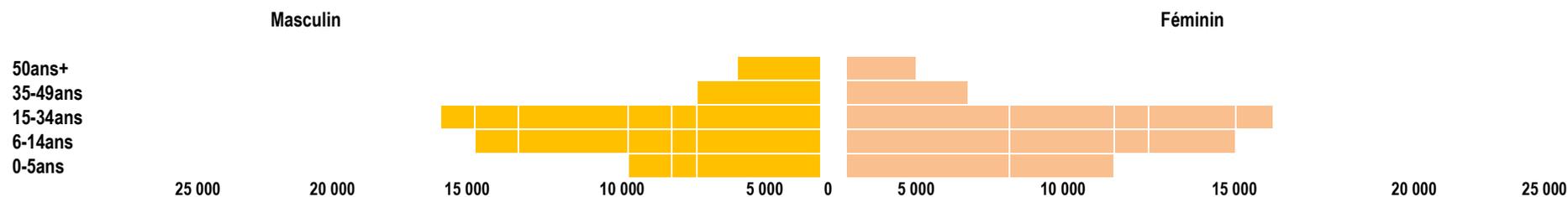
Tableau 2 : Populations de la commune de Figuil par sexe et par tranches d'âges

Population	Tranches d'âges					Population	Tranches d'âges				
	Masculin	0-5ans	6-14ans	15-34ans	35-49ans		50 ans +	Féminin	0-5ans	6-14ans	15-34ans
36442	7 285	10 542	10 899	4 018	3 063	43 904	9 000	12 963	13 402	4 939	3 767

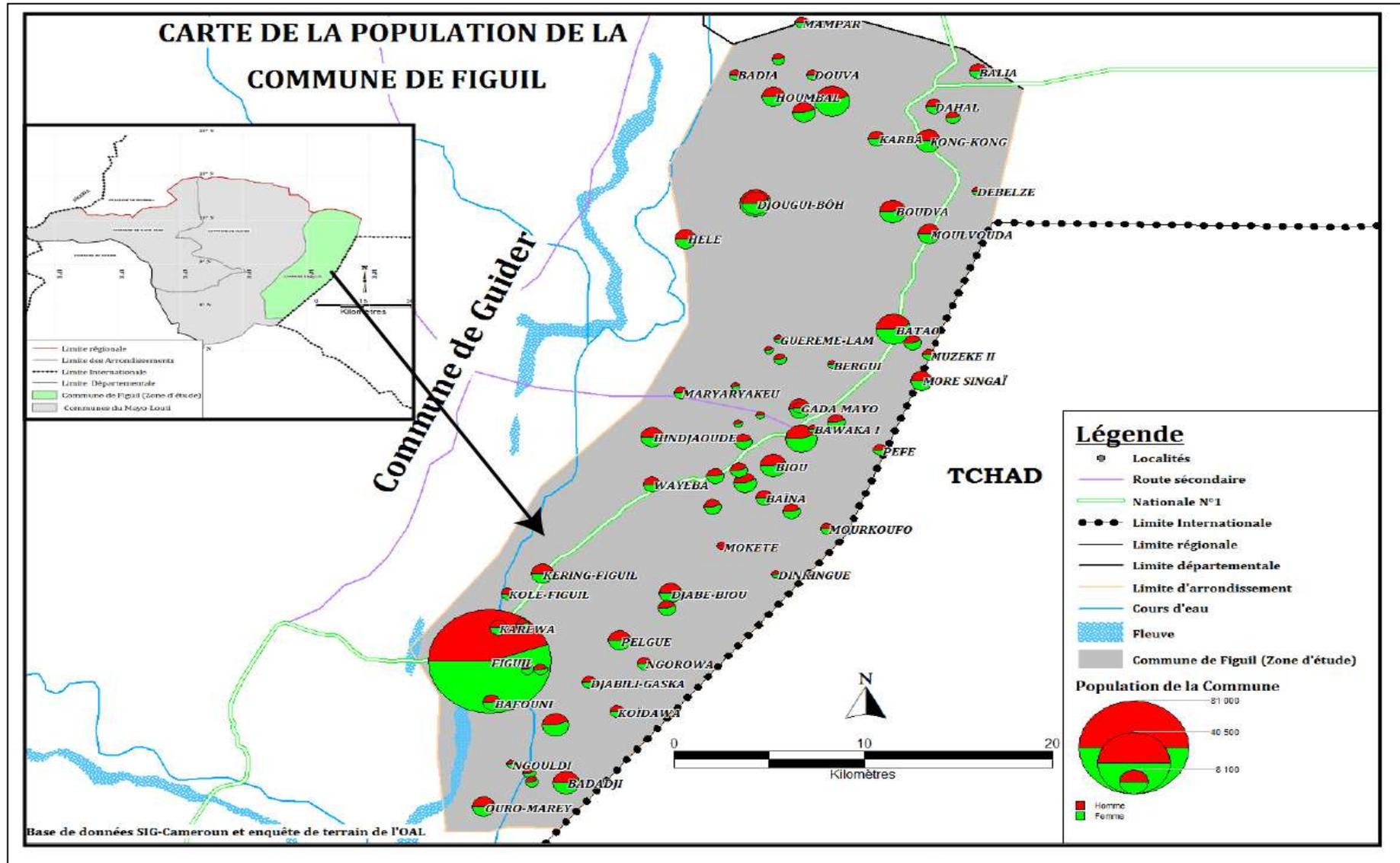
Tableau 3 : Populations de la commune de Figuil par tranches d'âges

Tranches d'âges	0-5ans	6-14ans	15-34ans	35-49ans	50 ans +
Populations	16 243	23 505	24 301	8 957	6 830

Figure 1: Pyramide des âges des populations de la commune de Figuil



Carte 3 : Carte démographique de La commune de Figuil



Le développement de la commune et l'installation de nouvelles communautés ont été facilités par l'installation des usines ROCCAGLIA, CIMENCAM et la route Nationale N°1 d'une part et d'autre part de nombreux migrants venus des communautés voisines, du Tchad et du Nigeria se sont installés à la recherche des terres fertiles et le pêche.

3.3.3. Les groupes ethniques et relation interethniques

On rencontre une diversité ethnique importante : les Guidars, les Bororo, les Mambayes, les Moundang, les Sara, les Toupouri, les Guiziga, les Massa, les Mousgoum, les Mada, les Zoulgo. La plupart de ces ethnies, selon l'histoire ont émigré du Mali, du Soudan et du Tchad voisin. Ceux-ci sont installés autour des quartiers où ils peuvent exprimer leur attachement aux valeurs culturelles propres d'une part, et à la mise sur pied des stratégies d'entraides propices à un développement communautaire d'autre part. Bien que présentant de nombreuses disparités, ces différents groupes ethniques, cohabitent pacifiquement. Les tensions d'ordre tribales à caractère exclusif n'existent nulle part. Les différentes communautés sont absorbées par une recherche d'une stabilité d'ordre économique au point d'établir des liens d'interdépendances redevables à la spécialisation de chaque groupe en rapport avec ses capacités propres

3.3.4. Religions

Dans la commune de Figuil, on rencontre deux grandes religions à savoir :

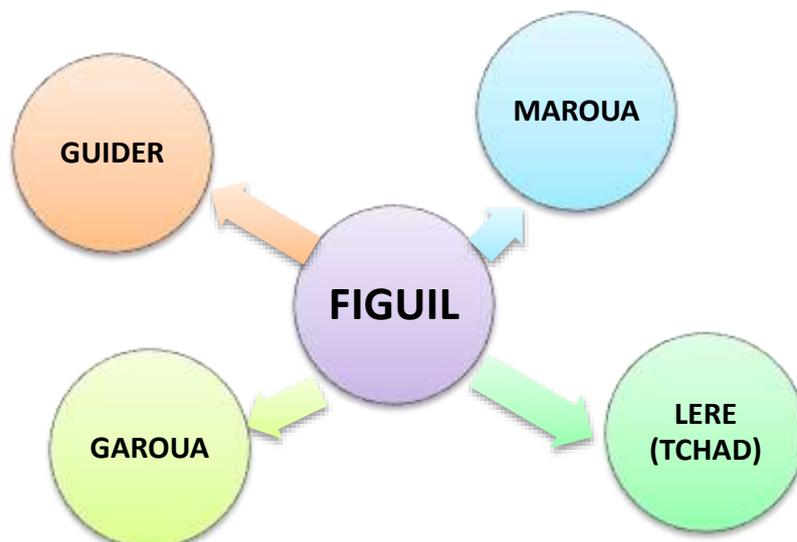
- L'Islam (42%) ;
- Le Christianisme (56%) et ;
- Les animistes (02%)

3.3.5. La mobilité des populations de la Commune de Figuil

Les raisons évidentes qui sont à la cause de la mobilité de la population locale restent liées à l'accès à l'éducation pour les jeunes en âge scolaire. Il s'agit pour ces derniers de quitter leurs villages respectifs pour s'inscrire dans des établissements secondaires. C'est ce qui semble demander des frais de séjour important. La création de quelques établissements secondaires devrait avoir un impact significatif sur l'augmentation du taux de scolarisation d'une part et réduirait pour autant les coûts liés à l'accès à l'enseignement secondaire d'autre part.

Par ailleurs, les déplacements liés aux échanges sont également importants. La zone de Figuil demeure assez productive en agriculture. Des marchands relient cette Commune aux différentes zones de consommation que sont les centres urbains des grandes métropoles régionales. Ces échanges concernent également l'approvisionnement de cette commune en biens de consommation courante. La quasi-totalité des biens de consommation de la ville de Figuil provient de Garoua. Des échanges internes à la commune existent. C'est le cas des grands marchés de Badadji, Kong-Kong et Batao qui drainent assez de commerçants. D'autres marchés notamment de Guider et de ceux autour de la ville de Figuil demeurent des zones actives relatives aux échanges commerciaux.

Par ailleurs, des raisons sanitaires pour des cas graves nécessitant une évacuation conduisent les familles nanties à rechercher des soins assez fins autour des différents centres hospitaliers de Garoua ou de Guider.

Figure 2 : Mobilité de la Commune de Figuil

3.3.6. L'organisation sociale

L'organisation sociale est primordiale pour la promotion des actions de développement. Les différents villages sont organisés autour des chefferies traditionnelles dont le système organisationnel tient compte des valeurs lignagères propres. Les ethnies autochtones occupent les différents titres de noblesse. Son influence reste importante autour des actions mises en œuvre dans la promotion du développement. La société a une organisation pyramidale au sommet duquel siège le Lamido.

Depuis ces dernières décennies, d'autres types d'organisations sociales ont vu le jour, ce sont les groupements qui sont mis en place pour permettre à une minorité de mettre en commun leur force pour accéder au développement. Ce sont les associations et les GIC. Ces types d'organisations paysannes ont pris de l'importance au niveau de la commune.

Les organisations paysannes jouent un rôle important dans la promotion des actions de développement. Ceux qui ont une vocation de production et de commercialisation de coton sont en voie de professionnalisation. 66 GIC couvrent la production et la commercialisation du coton au sein de la commune.

D'autres organisations permettent de mobiliser certains acteurs autour des activités bien précises. Cette forme d'organisation a cet avantage de faciliter leur relation contractuelle avec certaines institutions et favorise l'encadrement et la formation des producteurs dans leur rôle.

3.4. Principales infrastructures et leurs caractérisations

La commune est dotée d'un certain nombre d'équipements aux nombres desquels les infrastructures administratives, scolaires, sanitaires, marchandes et culturelles.

3.4.1. Développement Urbain et Habitat

L'espace urbain de la ville de Figuil connaît de plus en plus une extension et une prolifération de types de constructions qui ne respectent pas les normes de développement urbain. La configuration de l'habitat est la résultante à la fois de fortes migrations que la localité a connues vers 1970 et de l'évolution socio-économique. Les problèmes urbains les plus importants sont liés aux voies secondaires, les canaux d'évacuation des eaux et l'occupation anarchique des terres.

3.4.3. Domaines et Affaires Foncières

La commune de Figuil en général et l'espace urbain en particulier connaît de nos jours une saturation foncière. Les conflits liés à l'utilisation d'espace sont récurrents. Bien plus, il n'existe pas de lotissements et d'autres documents de planification domaniale et foncière (plan d'affectation, d'occupation des sols et cadastral, réserves foncières...). Le système est encore centré sur l'immatriculation directe. Les terres sont ainsi donc directement gérées par les chefs traditionnels, le Sous-préfet et le Maire. Des conflits et des expropriations sont parfois enregistrés. Selon le Délégué Départemental du MINDAF cette pratique ne constitue plus une garantie de propriété terrienne.

3.4.4. Administration Territoriale et Décentralisation

La ville de Figuil est le chef de l'arrondissement de Figuil. Le Sous-préfet représente le Chef de l'Etat. Il existe également dans la commune des brigades de gendarmerie, des commissariats, des postes frontières, des postes de détachement de Bataillon d'Intervention Rapide.

3.3.4. Education de Base

La commune compte **09** écoles préscolaires (**08** publiques et **01** privée), **63** écoles primaires dont **55** écoles publiques, **03** écoles privées confessionnelle et **05** écoles des parents.

Photo 1: Absence de tables-bancs dans une école de la Commune



Photo 2: Salle de classe d'une école de la Commune



➤ Equipements préscolaires

L'état des lieux des écoles maternelles est présenté dans le tableau suivant :

Tableau 4 : Etat des lieux de l'école maternelle de Figuil

N°	Etablissement	Effectif			Nombre de			Nombre de maîtres (MP), C, FONC	Existence de latrines (L), Point d'Eau (PE)	Autres
		F	G	T	Salle de classe	Etat	Tablettes			
1	EM LAM	19	08	27	0	/	0	MP : 01 Contr : 01 Fonc : 0	L : 0 PE : 0	Reboisement : N Bureau : N Aire de jeux : N Cantine : N Logement : N
2	EM KONG-KONG	25	33	58	02	B	Chaises : 49 Tablettes : 05	MP : 01 Contr : 02	L : 0 PE : 0	Reboisement : O Bureau : O

N°	Etablissement	Effectif			Nombre de			Nombre de maîtres (MP), C, FONC	Existence de latrines (L), Point d'Eau (PE)	Autres
		F	G	T	Salle de classe	Etat	Tablettes			
								Fonc : 0		Aire de jeux : N Cantine : N Logement : N
3	EM BIDZAR	12	21	33	0	/	0	MP : 01 Contr : 01 Fonc : 0	L : 0 PE : 0	Reboisement : N Bureau : N Aire de jeux : N Cantine : N Logement : N
4	EM Bilingue de la Cité	25	35	60	02	B	Chaises : 87 Tablettes : 14	MP : 01 Contr : 03 Fonc : 0	L : 01 PE : 01	Reboisement : O Bureau : O Aire de jeux : N Cantine : N Logement : N
5	EM DJOUGUI	10	15	25	0	/	0	MP : 0 Contr : 01 Fonc : 0	L : 0 PE : 0	Reboisement : N Bureau : N Aire de jeux : N Cantine : N Logement : N
6	EM PRIV KAREWA	21	16	37	02	/	Chaises : 30 Tablettes : 05	MP : 02 Contr : 02 Fonc : 0	L : 0 PE : 0	Reboisement : O Bureau : N Aire de jeux : N Cantine : N Logement : N
7	EM FIGUIL	42	60	102	02	B	Chaises : 72 Tablettes : 20	MP : 0 Contr : 03 Fonc : 03	PE : 01 L : 01	Reboisement : O Bureau : O Aire de jeux : N Cantine : N Logement : N
8	EM BATAO	10	13	23	0	/	0	MP : 0 Contr : 02 Fonc : 0	PE : 0 L : 0	Reboisement : N Bureau : N Aire de jeux : N Cantine : N Logement : N
9	EM BIOUS	11	3	14	0	/	Chaises : 14 Tablettes : 07	MP : 01 Contr : 01 Fonc : 0	0	Reboisement : N Bureau : N Aire de jeux : N Cantine : N Logement : N

➤ **Etablissements Primaires publics**

Le tableau suivant dresse l'état des lieux des différents établissements primaires publics de la commune de Figuil.

Tableau 5: Etat des lieux des établissements primaires publics

N°	Etablissement	Effectifs			Nombre de salles de classe	Etat des ouvrages Dur(D), Semi Dur(SD), Provisoire(P)	Nombre d'Enseignants FONC, CONT, MP	Nombre de tables bancs	Existence ou non de Latrines	Existence ou non de points d'eau	Autres
		G	F	T							
1	EP BIDZAR GI	215	192	407	13	D : 13(07M) SD : 0 P : 0	Fonc : 0 Cont : 03 MP : 04	69	Oui	Oui	Reboisement : O Bureau : N Aire de jeux : N Cantine : O Clôture : N
2	EP DJOUGUI	337	208	545	11	D : 09(03M) SD : 02 P : 0	Fonc : 0 Cont : 06 MP : 04	130	Oui	Oui	Reboisement : O Bureau : N Aire de jeux : N Cantine : N
3	EP KAREWA	334	359	693	11	D : 11(02M) SD : 0 P : 0	Fonc : 03 Cont : 10 MP : 01	77	Oui	Oui	Reboisement : O Bureau : O Aire de jeux : N Cantine : N Logement : N Clôture : N
4	EP LAMORDE	220	189	409	03	D : 03M SD : 0 P : 0	Fonc : 02 Cont : 08 MP : 01	92	Non	Non	Reboisement : N Bureau : N Aire de jeux : N Cantine : N Logement : N Clôture : N
5	EP BILINGUE FIGUIL	14	12	26	06	D : 0 SD : 0 P : 06	Fonc : 01 Cont : 06 MP : 01	44	Non	Non	Reboisement : N Bureau : N Aire de jeux : N Cantine : N Logement : N Clôture : N
6	EP GEUREME	117	104	221	07	D : 07 SD : 0 P : 0	Fonc : 0 Cont : 03 MP : 01	100	Non	Oui	Reboisement : O Bureau : N Aire de jeux : N Cantine : N Logement : N Clôture : N
7	EP MORE-SINGAI	111	127	238	04	D : 0 SD : 0 P : 04	Fonc : 0 Cont : 01 MP : 02	21	Oui	Non	Reboisement : N Bureau : N Aire de jeu : N Cantine : N

N°	Etablissement	Effectifs			Nombre de salles de classe	Etat des ouvrages Dur(D), Semi Dur(SD), Provisoire(P)	Nombre d'Enseignants FONC, CONT, MP	Nombre de tables bancs	Existence ou non de Latrines	Existence ou non de points d'eau	Autres
		G	F	T							
											Logement : N Clôture : N
8	EP MARIARIAKEU	81	50	131	02	D : 0 SD : 0 P : 02	Fonc : 0 Cont : 01 MP : 01	0	Non	Non	Reboisement : N Bureau : N Aire de jeux : N Cantine : N Logement : N Clôture : N
9	EP BAWAKA	106	89	195	05	D : 0 SD : 0 P : 05	Fonc : 0 Cont : 02 MP : 03	30	Non	Non	Reboisement : N Bureau : N Aire de jeux : N Cantine : N Logement : N Clôture : N
10	EP MUZUKE	149	125	274	12	D : 08 SD : 02 P : 02	Fonc : 01 Cont : 02 MP : 04	98	OUI	OUI	Reboisement : O Bureau : O Aire de jeux : N Cantine : N Logement : N Clôture : N
11	EP DAWALA BIDZAR	115	86	201	03	D : 0 SD : 01 P : 02	Fonc : 0 Cont : 02 MP : 02	0	Non	Non	Reboisement : O Bureau : N Aire de jeux : N Cantine : N Logement : N Clôture : N
12	EP DJABILI- GASKA	106	81	187	06	D : 02 SD : 0 P : 04	Fonc : 01 Cont : 02 MP : 02	25	Non	Non	Reboisement : O Bureau : N Aire de jeux : N Cantine : N Logement : N Clôture : N
13	EP PELGUE	223	136	359	06	D : 03 SD : 0 P : 03	Fonc : 01 Cont : 02 MP : 04	121	Non	Non	Reboisement : O Bureau : N Aire de jeux : N Cantine : N Logement : N Clôture : N
14	EP MOKOTÉ	80	39	119	04	D : 0 SD : 0 P : 04	Fonc : 0 Cont : 01 MP : 02		Non	Non	Reboisement : O Bureau : N Aire de jeux : N Cantine : N Logement : N Clôture : N
15	EP DJABE-BIOU	227	154	281	06	D : 05	Fonc : 01	125	Non	Non	Reboisement : O

N°	Etablissement	Effectifs			Nombre de salles de classe	Etat des ouvrages Dur(D), Semi Dur(SD), Provisoire(P)	Nombre d'Enseignants FONC, CONT, MP	Nombre de tables bancs	Existence ou non de Latrines	Existence ou non de points d'eau	Autres
		G	F	T							
						SD : 01 P : 0	Cont : 04 MP : 03				Bureau : N Aire de jeux : N Cantine : N Logement : N Clôture : N
16	EP BAFOUNI	78	47	125	03	D : 02 SD : 0 P : 01	Fonc : 0 Cont : 02 MP : 01	10	Non	Non	Reboisement : O Bureau : N Aire de jeux : N Cantine : N Logement : N Clôture : N
17	EP KAPTALAM	100	116	216	02	D : 0 SD : 01 P : 01	Fonc : 01 Cont : 02 MP : 02	0	Non	Non	Reboisement : O Bureau : N Aire de jeux : N Cantine : N Logement : N Clôture : N
18	EP DELELE	216	215	431	06	D : 04 SD : 0 P : 04	Fonc : 01 Cont : 03 MP : 0	71	OUI	Non	Reboisement : O Bureau : N Aire de jeux : N Cantine : N Logement : N Clôture : N
19	EP WALEWOL-SOH	97	77	174	04	D : 02 SD : 0 P : 02	Fonc : 01 Cont : 02 MP : 02	31	N	N	Reboisement : N Bureau : N Aire de jeux : N Cantine : N Logement : N Clôture : N
20	EP DICTINGUE	51	36	87	03	D : 0 SD : 0 P : 03	Fonc : 0 Cont : 02 MP : 02	0	N	N	Reboisement : N Bureau : N Aire de jeux : N Cantine : N Logement : N Clôture : N
21	EP GOLOMO	145	145	290	05	D : 05 SD : 0 P : 0	Fonc : 0 Cont : 02 MP : 04	137	Oui	Oui	Reboisement : O Bureau : N Aire de jeux : N Cantine : N Logement : N Clôture : N
22	EP DOUNDEHI-BIOU(DELEGUE)	160	153	313	05	D : 04 SD : 01 P : 0	Fonc : 02 Cont : 05 MP : 0	134	N	O	Reboisement : O Bureau : N Aire de jeux : N Cantine : N

N°	Etablissement	Effectifs			Nombre de salles de classe	Etat des ouvrages Dur(D), Semi Dur(SD), Provisoire(P)	Nombre d'Enseignants FONC, CONT, MP	Nombre de tables bancs	Existence ou non de Latrines	Existence ou non de points d'eau	Autres
		G	F	T							
											Logement : N Clôture : N
23	EP DAWALA-BIOU	118	102	220	06	D : 0 SD : 03 P : 03	Fonc : 0 Cont : 02 MP : 01	30	N	N	Reboisement : O Bureau : N Aire de jeux : N Cantine : N Logement : N Clôture : N
24	EP BADADJI	288	263	551	09	D : 09 SD : 0 P : 0	Fonc : 02 Cont : 03 MP : 02	260	Oui	Oui	Reboisement : O Bureau : N Aire de jeux : N Cantine : O Logement : N Clôture : N
25	EP LAM	341	330	671	08	D : 08 SD : 0 P : 0	Fonc : 01 Cont : 04 MP : 03	18	OUI	OUI	Reboisement : O Bureau : N Aire de jeux : N Cantine : O Logement : N Clôture : N
26	EP OURO -MAREY	157	128	285	06	D : 02 SD : 01 P : 03	Fonc : 0 Cont : 04 MP : 01	11	Non	Non	Reboisement : N Bureau : N Aire de jeux : N Cantine : N Logement : N Clôture : N
27	EP KONG-KONG	222	218	440	11	D : 09(03M) SD : 02 P : 0	Fonc : 0 Cont : 04 MP : 05	94	OUI	OUI	Reboisement : O Bureau : N Aire de jeux : N Cantine : N Logement : N Clôture : N
28	BALIA	128	151	279	07	D : 05 SD : 02 P : 0	Fonc : 01 Cont : 02 MP : 03	110	Oui	Oui	Reboisement : O Bureau : N Aire de jeux : N Cantine : N Logement : N Clôture : N
29	BOUDVA	125	111	236	05	D : 05(02M) SD : 0 P : 0	Fonc : 01 Cont : 02 MP : 04	52	Oui	Oui	Reboisement : O Bureau : N Aire de jeux : N Cantine : N Logement : N Clôture : N

N°	Etablissement	Effectifs			Nombre de salles de classe	Etat des ouvrages Dur(D), Semi Dur(SD), Provisoire(P)	Nombre d'Enseignants FONC, CONT, MP	Nombre de tables bancs	Existence ou non de Latrines	Existence ou non de points d'eau	Autres
		G	F	T							
30	EP HOUMBAL	163	114	277	06	D : 06 SD : 0 P : 0	Fonc : 0 Cont : 03 MP : 04	150	Non	Non	Reboisement : O Bureau : N Aire de jeux : N Cantine : N Logement : O Clôture : N
31	EP HINDJAOUDE	139	77	216	06	D : 06(02M) SD : 0 P : 0	Fonc : 0 Cont : 04 MP : 01	80	Non	Non	Reboisement : O Bureau : N Aire de jeux : N Cantine : N Logement : N Clôture : N
32	EP WAYEBA	60	44	104	04	D : 03(01M) SD : 01 P :	Fonc : 0 Cont : 02 MP : 02	0	Non	Oui	Reboisement : N Bureau : N Aire de jeux : N Cantine : N Logement : N Clôture : N
33	EP KERENG-FIGUIL	217	185	402	06	D : 02 SD : 0 P : 04	Fonc : 03 Cont : 02 MP : 02	19	Non	Non	Reboisement : O Bureau : N Aire de jeux : N Cantine : N Logement : N Clôture : N
34	EP KOLE	228	221	449	06	D : 06 SD : 0 P : 0	Fonc : 03 Cont : 04 MP : 0	189	O	Non	Reboisement : O Bureau : N Aire de jeux : N Cantine : N Logement : N Clôture : N
35	EP DOUNDEHI	112	96	208	04	D : 04 SD : 0 P : 0	Fonc : 01 Cont : 0 MP : 06	100	Non	O	Reboisement : O Bureau : O Aire de jeux : N Cantine : N Logement : N Clôture : N
36	EP BILINGUE LAM	105	92	197	04	D : 04 SD : 0 P : 0	Fonc : 01 Cont : 0 MP : 06	100	Oui	Non	Reboisement : N Bureau : N Aire de jeux : N Cantine : N Logement : N Clôture : N
37	EP OURO-NGARA	70	87	157	06	D : 0 SD : 0 P : 06	Fonc : 0 Cont : 02 MP : 02	0	Non	Non	Reboisement : N Bureau : N Aire de jeux : N

N°	Etablissement	Effectifs			Nombre de salles de classe	Etat des ouvrages Dur(D), Semi Dur(SD), Provisoire(P)	Nombre d'Enseignants FONC, CONT, MP	Nombre de tables bancs	Existence ou non de Latrines	Existence ou non de points d'eau	Autres
		G	F	T							
											Cantine : N Logement : N Clôture : N
38	EP KOIDAWA	59	67	126	02	D : 0 SD : 0 P : 02	Fonc : 0 Cont : 03 MP : 01	0	Non	Non	Reboisement : N Bureau : N Aire de jeux : N Cantine : N Logement : N Clôture : N
39	EP KARABA	120	65	185	03	D : 02 SD : 0 P : 01	Fonc : 0 Cont : 01 MP : 062	10	Non	Non	Reboisement : O Bureau : N Aire de jeux : N Cantine : N Logement : N Clôture : N
40	BIDZAR GII	167	135	302	13	D : 13(07M) SD : 0 P : 0	Fonc : 0 Cont : 03 MP : 04	69	Oui	Oui	Reboisement : O Bureau : N Aire de jeux : N Cantine : O Logement : N Clôture : N
41	EP MOULVOUDA	153	144	297	06	D : 04 SD : 0 P : 02	Fonc : 01 Cont : 02 MP : 02	12	NON	OUI	Reboisement : O Bureau : N Aire de jeux : N Cantine : N Logement : N Clôture : N
42	EP OURO-BOUBI	173	60	233	05	D : 04 SD : 0 P : 01	Fonc : 0 Cont : 01 MP : 02	27	Oui	Non	Reboisement : N Bureau : N Aire de jeux : N Cantine : N Logement : N Clôture : N
43	EP BILINGUE BIDZAR	89	88	177	0	D : 0 SD : 0 P : 0	Fonc : 01 Cont : 1 MP : 02	20	Non	Non	Reboisement : N Bureau : N Aire de jeux : N Cantine : N Logement : N Clôture : N
44	EP BILINGUE BIOU	45	33	78	02	D : 0 SD : 0 P : 02	Fonc : 0 Cont : 02 MP : 062	11	Non	Non	Reboisement : O Bureau : N Aire de jeux : N Cantine : N Logement : N Clôture : N

N°	Etablissement	Effectifs			Nombre de salles de classe	Etat des ouvrages Dur(D), Semi Dur(SD), Provisoire(P)	Nombre d'Enseignants FONC, CONT, MP	Nombre de tables bancs	Existence ou non de Latrines	Existence ou non de points d'eau	Autres
		G	F	T							
45	EP BIOU	173	129	312	06	D : 06(01M) SD : 0 P :	Fonc : 01 Cont : 02 MP : 03	71	Oui	Non	Reboisement : O Bureau : N Aire de jeux : N Cantine : N Logement : N Clôture : N
46	GRUPE SCOLAIRE BILINGUE DE LA CITE	395	377	772	09	D : 09 SD : 0 P : 0	Fonc : 02 Cont : 06 MP : 05	245	OUI	OUI	Reboisement : O Bureau : O Aire de jeux : N Cantine : N Logement : N Clôture : N
47	EP KOLLERE GI	498	445	943	11	D : 11 SD : 0 P : 0	Fonc : 03 Cont : 09 MP : 08	270	Oui	Oui	Reboisement : O Bureau : O Aire de jeux : N Cantine : O Logement : O Clôture : O Salle informatique : O
48	EP KOLLERE GII	277	238	515	02	D : 02 SD : 0 P : 0	Fonc : 03 Cont : 06 MP : 04	50	Non	Non	Reboisement : O Bureau : N Aire de jeux : N Cantine : N Logement : N Clôture : N
49	FIGUIL GI	358	371	729	17	D : 17(04M) SD : 0 P : 0	Fonc : 01 Cont : 11 MP : 03	199	Oui	Non	Reboisement : O Bureau : O Aire de jeux : O Cantine : N Logement : N Clôture : N
50	FIGUIL GII	269	228	497	17	D : 17(04M) SD : 0 P : 0	Fonc : 0 Cont : 10 MP : 01	112	Oui	Non	Reboisement : O Bureau : O Aire de jeux : O Cantine : N Logement : N Clôture : N
51	EP FIGUIL GIII	346	290	636	06	D : 06 SD : 0 P : 0	Fonc : 03 Cont : 07 MP : 07	192	Oui	Oui	Reboisement : O Bureau : O Aire de jeux : O Clôture : N
52	EP HELE	185	102	287	06	D : 04 SD : 0 P : 02	Fonc : 0 Cont : 02 MP : 02	42	Oui	Non	Reboisement : O Bureau : N Aire de jeux : N

N°	Etablissement	Effectifs			Nombre de salles de classe	Etat des ouvrages Dur(D), Semi Dur(SD), Provisoire(P)	Nombre d'Enseignants FONC, CONT, MP	Nombre de tables bancs	Existence ou non de Latrines	Existence ou non de points d'eau	Autres
		G	F	T							
											Cantine : N Logement : N Clôture : N
53	EP BATAO	346	295	341	12	D : 10(07M) SD : 0 P : 02	Fonc : 0 Cont : 03 MP : 05	02	Oui	Oui	Reboisement : O Bureau : N Aire de jeux : N Cantine : O Logement : N Clôture : N
54	BATAO BILINGUE	34	73	107	0	D : 0 SD : 0 P : 0	Fonc : 0 Cont : 03 MP : 0	0	Non	Non	Reboisement : N Bureau : N Aire de jeux : N Cantine : N Logement : N Clôture : N
55	EP DOUVA	32	44	76	05	D : 02 SD : 0 P : 03	Fonc : 0 Cont : 01 MP : 03	26	Non	Non	Reboisement : N Bureau : N Aire de jeux : N Cantine : N Logement : N Clôture : N
56	EP DAHAL	115	188	303	05	D : 04 SD : 01	Cont : 03 MP : 03 Fonc : 01	58	Oui	Oui	Bureau : N Aire de jeux : N Cantine : N Logement : N Clôture : N

➤ Ecoles privées

Tableau 6 : Etat des lieux des écoles privées confessionnelles

N°	Etablissements	Effectif			Nombre de salles de classe	Etat des ouvrages Dur(D), Semi Dur(SD), Provisoire(P)	Nombre d'Enseignants FONC, CONT, MP	Nombre de tables bancs	Latrine	Point d'eau	Autres
		G	F	T							
1	EP Catholique de FIGUIL	90	132	222	07	D : 07	MP : 07	123	Oui	Oui	Reboisement : O Bureau : O Aire de jeux : O Cantine : N Logement : N Clôture : O
2	EP Catholique de BIDZAR	65	98	163	07	D : 07	MP : 07	97	Oui	Oui	Reboisement : O Bureau : O Aire de jeux : O Cantine : N Logement : N Clôture : O
3	EP Catholique de LAM	66	47	113	05	D : 05(01 M) SD : 0 P : 0	Fonc : 0 Cont : 0 MP : 05	100	Oui	Oui	Reboisement : N Bureau : O Aire de jeux : N Cantine : N Logement : N Clôture : N

➤ Ecole des parents

Tableau 7 : Etat des lieux des écoles des parents

N°	Etablissements	Effectif			Nombre de salles de classe	Etat des ouvrages Dur(D), Semi Dur(SD), Provisoire(P)	Nombre d'Enseignants FONC, CONT, MP	Nombre de tables bancs	Existence ou non de Latrines	Existence ou non de points d'eau	Autres
		G	F	T							
1	EPA DJABE FIGUIL	186	47	233	02	D : 0 SD : 0 P : 02	Fonc : 0 Cont : 0 MP : 02	0	NON	OUI	Reboisement : N Bureau : N Aire de jeux : N Clôture : N
2	EPA NIOUA	71	30	101	04	D : 02 SD : 0 P : 02	Fonc : 0 Cont : 0 MP : 02	0	OUI	OUI	Reboisement : O Bureau : N Aire de jeux : N Cantine : N
3	EPA MAMPAR	97	33	130	02	D : 0 SD : 0 P : 02	Fonc : 0 Cont : 0 MP : 02	10	NON	NON	Reboisement : N Bureau : N Aire de jeux : N Cantine : N
4	EPA GUIDI	67	52	119	02	D : 0 SD : 0 P : 02	Fonc : 0 Cont : 0 MP : 02	0	NON	NON	Reboisement : N Bureau : N Aire de jeux : N Cantine : N
5	EPA OURO-TALAKA	55	47	102	02	D : 0 SD : 0 P : 02	Fonc : 0 Cont : 0 MP : 02	0	NON	NON	Reboisement : N Bureau : N Aire de jeux : N Cantine : N

3.3.5. Enseignements Secondaires

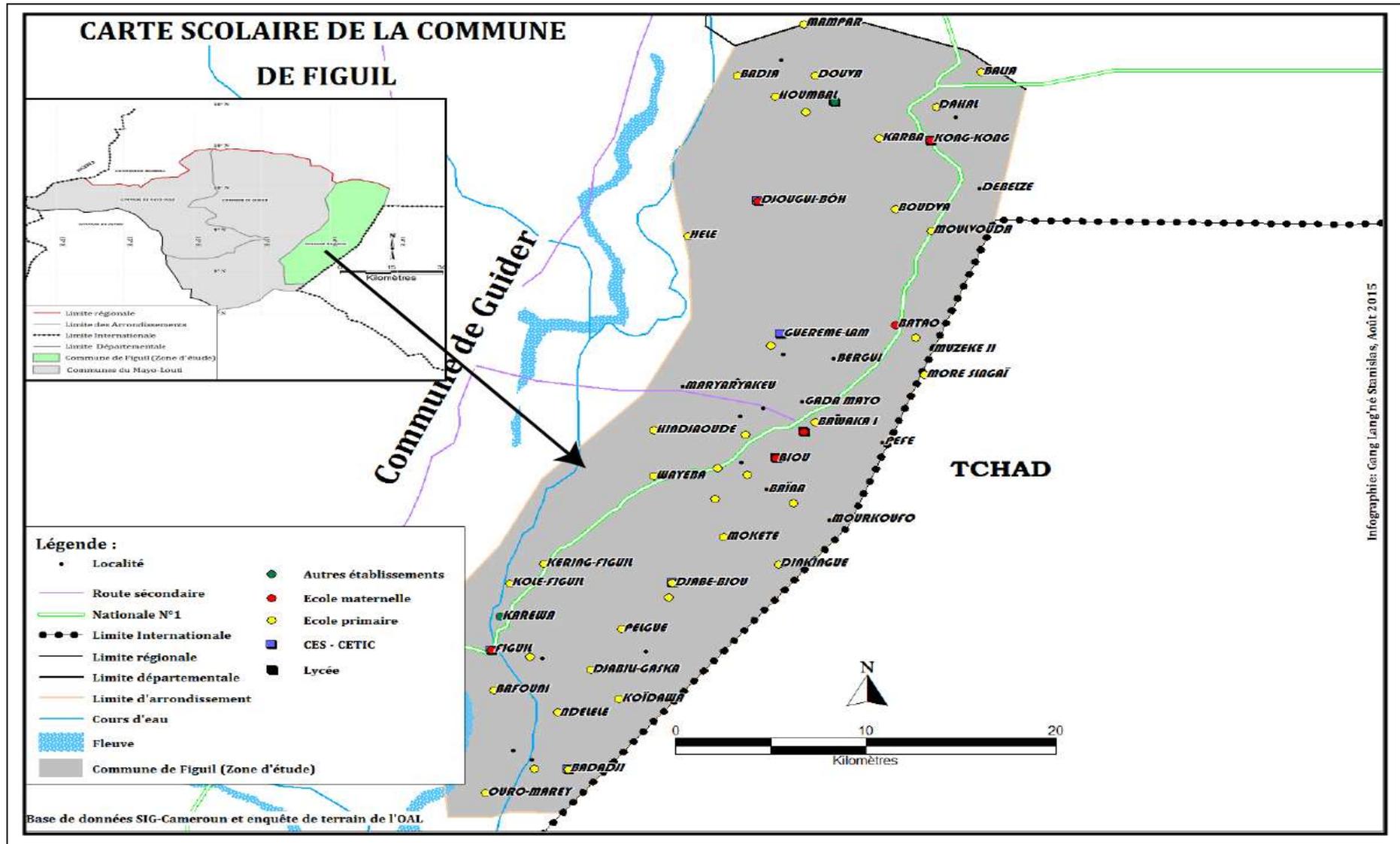
La commune de Figuil compte 12 établissements d'enseignement secondaire dont l'état des lieux est consigné dans le tableau ci-après :

Tableau 8: Etat des lieux des infrastructures des infrastructures relevant des enseignements secondaires

N°	Etablissements	Effectif			Nombre de salles de classe	Etat des ouvrages Dur(D), Semi Dur(SD), Provisoire(P)	Nombre d'Enseignants FONC, CONT, MP	Nombre de tables bancs	Existence ou non de Latrines	Nombre de points d'eau	Autres
		G	F	T							
1	CES DJABE -BIOU	67	35	102	06	D : 04(en cours de construction) SD : 0 P : 02	Fonc : 02 Vac : 02	10	NON	NON	Reboisement : N Bureau : N Aire de jeux : N Clôture : N
2	CES BADADJI	/	/	/	02	D : 0 SD : 02 P : 0	Fonc : 01(Directeur)	0	NON	NON	Reboisement : O Bureau : N Aire de jeux : N Cantine : N
3	CES DJOUGUI	200	180	380	08	D : 08(2 en cours de construction) SD : 0 P : 0	Fonc : 04 Vac : 07	70	OUI	OUI	Reboisement : O Bureau : N Aire de jeux : N Cantine : N
4	LYCEE BILINGUE DE FIGUIL	273	452	625	06	D : 06 SD : 0 P : 0	Fonc : 04 Vac : 07	70	OUI	OUI	Reboisement : O Bureau : N Aire de jeux : N Cantine : N
5	CETIC DE KONG-KONG	99	76	175	07	D : 06 SD : 0 P : 01	Fonc : 08 Vac : 05	52	OUI	OUI	Reboisement : O Bureau : N Aire de jeux : N Cantine : N
6	LYCEE DE BIOU	315	165	480	08	D : 06 SD : 0 1 P : 01	Fonc : 11 Vac : 04	60	OUI	OUI	Reboisement : O Bloc administratif : O Aire de jeux : N Cantine : N
7	LYCEE DE LAM	550	300	850	25	D : 23(04M) SD : 01 P : 01	Fonc : 16 Vac : 07	310	OUI	OUI	Reboisement : O Bureau : N Aire de jeux : 0 Cantine : N
8	LYCEE TECHNIQUE DE BIDZAR	287	119	406	18	D : 16 SD : 0 1 P : 01	Fonc : 18 Vac : 15	235	OUI	OUI	Reboisement : O Bloc administratif : O Atelier : 02 Bureau : N Aire de jeux : N Cantine : N

N°	Etablissements	Effectif			Nombre de salles de classe	Etat des ouvrages Dur(D), Semi Dur(SD), Provisoire(P)	Nombre d'Enseignants FONC, CONT, MP	Nombre de tables bancs	Existence ou non de Latrines	Nombre de points d'eau	Autres
		G	F	T							
9	LYCEE DE BIDZAR	375	255	630	10	D : 04 SD : 0 P : 06	Fonc : 08 Vac : 03	56	NON	OUI	Reboisement : O Bureau : N Aire de jeux : N Cantine : N
10	LYCEE DE FIGUIL	367	905	1272	28	D : 26(05M) SD : 01 P : 01	Fonc : 39 Vac : 15	550	OUI	OUI	Reboisement : O Bloc administratif : O Bac à ordures Infirmierie Aire de jeux : N Cantine : N
11	LYCEE TECHNIQUE DE FIGUIL	124	473	597	28	D : 23(11M) SD : 0 P : 0	Fonc : 64 Vac : 16	400	OUI	OUI	Reboisement : O Bloc administratif : O Bac à ordures : O Atelier : 02 Aire de jeux : N
12	CES BOUDVA	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/

Carte 4 : Carte scolaire



3.3.6. Santé Publique

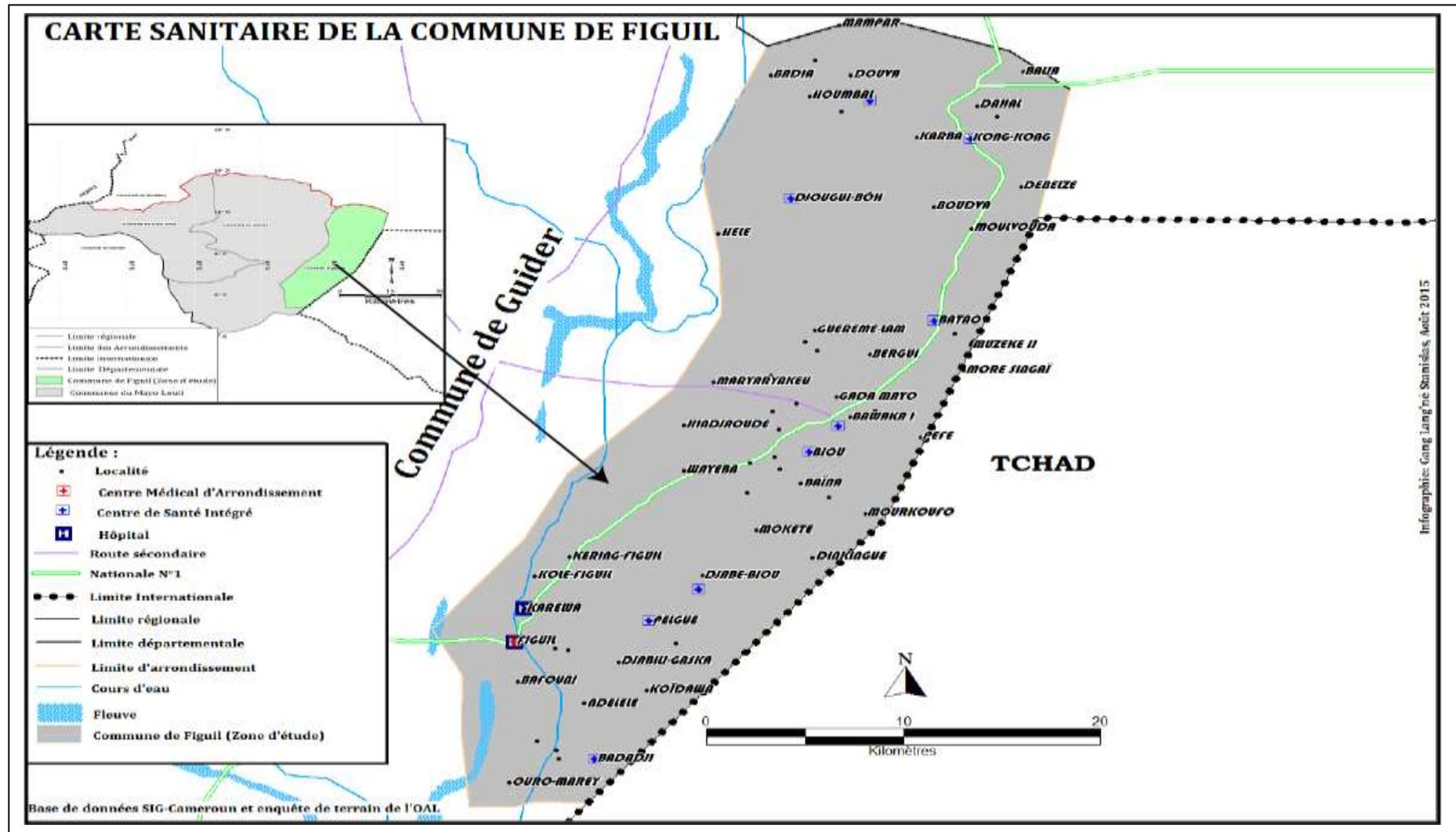
La localité de Figuil comprend 13 formations sanitaires (01 hôpital, 12 CSI) dont les états de lieux sont présentés dans le tableau suivant :

Tableau 9: Caractéristiques du Centre Médical d'Arrondissement et des Centres de Santé Intégrés

N°	Formations sanitaires	Personnel						Infrastructure				Equipement du centre					Aménagement						Données sanitaires					Gestion du Centre	
		Med	IDE	IB	AS	Matrone	Commiss	Nb de bâtiment	Etat			Lit	Labo	Maternité	Pharmacie	Réfrigérateur	Point d'eau	Latrie	Reboisement	Clôture	Dispositif de traitement déchet	Logement médecin	Taux de couverture sanitaire	Taux de fréquentation	Nombre d'accouchement moyen	Taux de couverture vaccinal	Maladie épidémique	Existence Comité de gestion	Existence Comité de santé
									(ii)	bon	passable																		
1	Badadji	0	0	0	3	0	1	3	0	3	0	3	O	O	O	1	N	N	O	N	B	O	67%	35%	36	89%	Choléra	O	O
2	Batao	0	1	0	2	0	1	2	1	0	1	0	O	O	O	1	O	O	O	N	B	N	78%	66%	96	96%	Choléra	O	O
3	Bidzar	0	1	0	3	0	1	3	1	1	1	1	O	O	O	1	O	O	O	N	B	N	75%	68%	124	87%	Choléra	O	O
4	Biou	0	1	0	1	0	1	2	2	0	0	5	O	O	O	1	O	O	O	N	B	N	86%	80%	96	98%	Choléra	O	O
5	Djabé-biou	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	N	N	N	1	N	N	N	N	B	N	0	0	0	0	0	N	N
6	Djougui	0	1	1	1	0	1	3	1	2	0	5	O	O	O	1	N	O	O	N	B	N	65%	54%	67	94%	Choléra	O	O
7	Figuil	0	0	0	3	0	1	1	1	0	0	5	N	N	O	0	N	O	O	O	N	N	80%	50%	0	78%	Choléra, Rougeole	O	O
8	Hop Figuil	1	9	1	22	0	1	10	10	0	0	22	O	O	O	1	O	O	O	O	O	O	86%	82%	190	92%	Choléra, Rougeole	O	O
9	Karewa	0	3	2	3	0	0	3	3	0	0	16	O	N	O	2	O	O	O	O	O	N	45%	35%	30	78%	Choléra	O	O
10	Kong-kong	0	1	1	0	0	1	1	0	0	1	17	O	O	O	1	O	O	O	N	B	N	88%	40%	60	97%	Choléra	O	O
11	Lam-catholique	0	1	1	0	0	0	5	2	2	1	19	O	O	O	1	N	O	O	O	B	N	69%	35%	110	97%	Choléra	O	O
12	Lam-centre	0	1	1	1	0	1	2	1	1	0	3	O	O	O	1	N	O	O	O	B	N	67%	35%	6900%	99%	Choléra	O	O
13	Pelgue	0	0	0	2	0	1	1	0	1	0	6	O	O	O	1	N	O	O	N	B	N	78%	65%	87	96%	Choléra	O	O

N°	Formations sanitaires	Personnel						Infrastructure			Equipement du centre					Aménagement					Données sanitaires					Gestion du Centre				
		Med	IDE	IB	AS	Matrone	Commis	Nb de bâtiment (ii)	Etat			Lit	Labo (O/N)	Maternité (O/N)	Pharmacie (O/N)	Réfrigérateur	Point d'eau (O/N)	Lati-ne (O/N)	Reboisement (O/N)	Clôture (O/N)	Dispositif de traitement déchet (iii)	Logement médecin (O/N)	Taux de couverture sanitaire	Taux de fréquentation	Nombre d'accouchement moyen	Taux de couverture vaccinal	Maladie épidémique	Existence Comité de gestion (O/N)	Existence Comité de santé (O/N)	
									bon	passable	mauvais																			
	Total	0	10	6	19	0	9	27	13	10	4	102																		

Carte 5 : Carte sanitaire



3.3.7. Enseignement Supérieur

Il existe dans la commune de Figuil beaucoup des diplômés de l'enseignement supérieur et des titulaires du diplôme de baccalauréat. Mais, les nouveaux bacheliers manquent des espaces d'échange et d'information sur les grandes écoles nationales et étrangères. A cela, s'ajoute l'incapacité de certains parents à soutenir leurs enfants dans les écoles et universités.

3.3.8. Agriculture et Développement Rural

L'agriculture urbaine et périurbaine de Figuil est essentiellement une agriculture de subsistance. Les activités agricoles dans la commune de Figuil sont pratiquées par la quasi-totalité des populations actives. Cependant, l'encadrement des agriculteurs n'est pas convenablement assuré à cause de l'insuffisance d'infrastructures pour le personnel d'encadrement et des magasins pour la conservation des produits de récolte. Les principales cultures sont entre autres : mil, sorgho, maïs, arachide, niébé, soja, voandzou et coton.

Malgré, les problèmes et contraintes qui entravent le développement de l'agriculture dans la commune de Figuil, il existe d'importants atouts et potentialités susceptibles d'être valorisés. L'ensemble d'actifs agricoles est encadré par la délégation d'arrondissement de l'agriculture et du développement rural, des postes agricoles, le secteur SODECOTON et quelques partenaires au développement tels que CODAS CARITAS et ACEFA.

Les prix de vente sont fluctuants le long de l'année et sont présentés dans le tableau suivant :

Tableau 10: Variation des prix des produits agricoles au marché de Figuil

N°	Produits agricoles	Unité de mesure	Août	Septembre	Octobre
1	Mil	Sac (80 kg)	23.000 F CFA	27.000 F CFA	16.000 F CFA
		Tas (1kg)	300 F CFA	350 à 400 F CFA	150 à 200 F CFA
2	Maïs	Sac (80 kg)	28.000 à 30.000 F CFA	24.000 à 16.000 F CFA	12.000 F CFA
		Tas (1kg)	350 à 400 F CFA	200 F CFA	150 F CFA
3	Arachide	Sac (80 kg)	45.000 à 50.000 F CFA	45.000 à 50.000 F CFA	24.000 F CFA
		Tas (1kg)	500 à 600 F CFA	500 à 600 F CFA	250 à 300 F CFA
4	Niébé	Sac (80kg)	35 000 à 40 000 F CFA	30 000 à 35 000 F CFA	25 000 à 30 000 F CFA
		Tas (1kg)	350 à 400 F CFA	300 à 350 F CFA	250 à 300 F CFA

Source: ISS d'Enviro-Protect (2014)

3.3.9. Elevage, Pêches et Industries Animales

Les différents types d'élevage pratiqués dans la commune de Figuil sont: le bovin, l'ovin, le porcin, le caprin et la volaille. Les chèvres sont généralement enfermées dans les enclos construits en terre battue et en toit de chaume. L'élevage de porc se pratique aussi dans les domiciles. A cela, s'ajoute l'élevage non conventionnel notamment du lapin, les animaux sauvages. La présence des services d'élevage (Délégation et CZCVS) renforcent l'encadrement des éleveurs. Toutefois, les cas de vol de bétail, du petit ruminant et de la volaille sont récurrents. A cela, il faut ajouter l'abattage clandestin des animaux, les cas des viandes impropres à la consommation et la vente sur le marché des viandes non autorisées (ânes, chiens, cheval).

Tableau 11: Taille des cheptels

Type	Bovins	Ovins	Caprins	Porcins
Effectifs	14 200	13 798	17 720	12 130

Source: DAEPIA et CZCVS de Figuil (2014)

3.3.10. Environnement, Protection de la Nature et Développement Durable

La pollution due aux innombrables dépôts d'ordure ménagère, des matières plastiques (léda) générées par les marchés, le rejet des poussières et aérosols issus de l'usine ROCCAGLIA et l'utilisation non contrôlée des pesticides constituent les principaux facteurs de dégradation de l'environnement dans l'ensemble de la commune. Aussi, il faudrait ajouter la pollution liée à la défécation à l'air libre. L'insalubrité autour des ventes à emporter (notamment les odeurs dans les bars, les restaurants de fortune, cabarets de Bilbil, garage auto...) et autour des auberges de la ville est assez prononcée.

Au vue des activités ci-dessus énumérées, il s'avère nécessaire de créer un service en charge de la gestion de l'environnement pour un encadrement et un suivi ou contrôle de proximité afin d'assurer un environnement sain aux populations de la commune de Figuil.

3.3.11. Forêts et Faune.

La formation végétale est dominée par *Balanites egyptica*, *Acacia seyal*, *Anona senegalensis* qui sont des espèces très résistantes au feu de brousse. Ces espèces résilientes sont en réalité des gaulis et de repousses issues de la coupe à blanc de CIMENCAM et de ROCCAGLIA. De manière générale, la savane soudanienne est en pleine recomposition à cause de l'introduction et de l'adoption des espèces telles *Azadirachta indica* (Neem), *Acacia albida*, *Moringa oliferi*. Ces espèces (Neem) sont plantées devant les édifices publics, dans les sarés, et sur les lieux publics pour servir comme ombrage. A cela, il faut ajouter l'arboriculture (*Manguifeira indica*) et la sylviculture (adoption des espèces endogènes telles que *Eucalyptus camadulensis*, *Acacia*) ont connu une colonisation rapide dans la commune. Il n'existe pas des forêts qui ont un statut des aires protégées ou de forêts sacrées. Il convient également de le mentionner que les savanes arborées et arbustives connaissent une dégradation importante à cause de la coupe abusive pour les besoins de bois de chauffe, les bois d'œuvre (charpente des toits, construction des hangars) et les bois d'arts (fabrication pilon, mortier). L'avis faune a connu une disparition sans précédente. L'encadrement des espèces fauniques (les gazelles, les primates...) et floristiques n'est pas efficient du fait que le poste forestier de Figuil n'est pas suffisamment fourni en matériels, personnels et structures.

3.3.12. Jeunesse et Education à la citoyenneté

La jeunesse de la Commune Figuil souffre des maux tels que la délinquance juvénile, le tabagisme, la consommation des stupéfiants, la prostitution et le sous-emploi. L'insuffisance du personnel à la délégation d'arrondissement et des structures constitue un frein à l'encadrement rapproché des jeunes.

3.3.13. Sport et Education Physique

Le sport et l'éducation physique souffrent des insuffisances des structures et du personnel d'encadrement. Il existe dans la commune de Figuil 02 équipes affiliées à la ligue départementale du Mayo-Louti, 03 associations sportives (vétérans club de Figuil, CIMENCAM...). Les jeunes organisent également pendant les vacances des championnats de vacances uniquement en Football. Les jeunes utilisent des espaces non mis en valeur comme aire de jeux (Rompo, Karéwa, Kolléré, Bidzar, Lam et Kong-kong).

La localité ne possède ni d'infrastructures administratives, ni sportives dignes de ce nom permettant un bon épanouissement de ses populations. Pourtant un délégué d'arrondissement en charge de ce secteur est nommé et effectivement en poste.

Le sport et l'éducation physique souffrent des insuffisances des structures et du personnel d'encadrement. Il existe des aires de jeux (football) de fortune non aménagées où les jeunes, tant bien que mal, se divertissent à leurs heures perdues.

3.3.14. Communication

La Communication dans la Commune de Figuil est assurée par les antennes et câblage. Les ondes de la CRTV ne couvrent pas parfaitement l'ensemble de la commune. L'espace urbain de Figuil ne dispose pas de kiosques de vente des journaux. Il n'existe pas aussi des radios communautaires ou privées qui puissent fournir des informations nationales et internationales. Certains citadins, pour accéder à la communication ont souscrit à l'abonnement auprès des câblodistributeurs.

3.3.15. Travaux Publics

Le réseau routier de la Commune est constitué principalement de :

- La nationale N°1 Figuil-limite Département Mayo-Kani (Magada) longue de 45 km ;
- La route Départementale Figuil-Frontière avec le Tchad longue de 10 km ;

- La route Régionale Bidzar- Kosseyel Djohi longue de 13 km ;
- Les voies secondaires sont :
 - La route Bidzar-Biou-Djabbé-Délélé-Badadji longue de 32 km ;
 - La route Kosseyel Djohi (inter RP29)-Djougui-Lam-Inter RN1 longue de 30 km ;
 - La route Badadji-Kafinarou-Kakala longue de 13 km ;
 - La route Djougui – Lam – Kongkong longue de 12 km ;
 - La route Djougui – Hélé – Mokorvong longue de 10 km ;
 - La route Boudva – Débelzé longue de 3 km ;
 - La route Dahal – Balia – Koussoum longue de 4 km ;
 - La route Lam – Badia longue de 5 km.

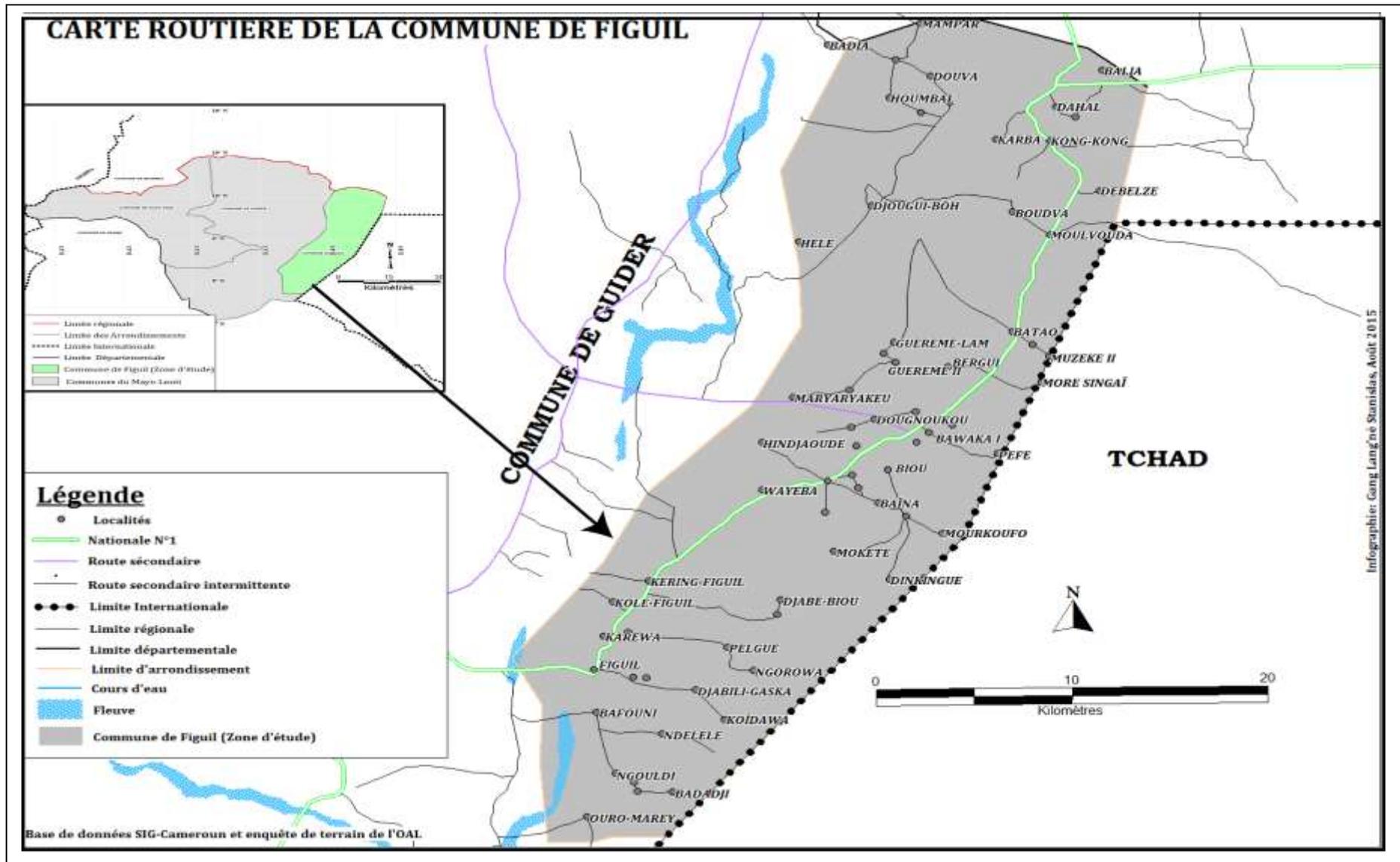
Photo 3 : Route nationale N°1



3.3.16. Transport

C'est un domaine porteur et facilitateur dans le déplacement des personnes et des biens. Dans la Commune de Figuil, le transport interurbain (Figuil-Guider-Garoua-Maroua-Léré) est organisé par le syndicat des transporteurs par voiture et les exploitants motos sous la coordination de la DDTRANSPORT du Mayo-Louti. Toutefois, l'étroitesse et la vétusté de la gare des voyageurs ne permettent plus une offre de services de qualité. L'embarquement et le débarquement des voyageurs se font sur le trottoir de la RN1 et ce qui créent un achalandage et l'occupation de la route. Dans les localités rurales, les moyens de transport les plus utilisés sont les motos et les vélos. Certains commerçants utilisent également les ânes pour transporter les marchandises.

Carte 6 : Carte routière



3.3.17. Affaires sociales

La commune de Figuil regorge de nombreux enfants de la rue, des personnes indigentes, des personnes âgées et d'autres couches vulnérables qui sont abandonnées à eux-mêmes. Les personnes âgées sont très stigmatisées et ne bénéficient d'aucune attention autre que celle de leur famille. Les enfants de la rue font dans les activités telles que faire la vaisselle dans les restaurants de fortune, vendre de l'eau (en sachets) et d'autres activités domestiques moyennant la nourriture ou bien de l'argent. Dans la Commune de Figuil, se trouvent des familles de Bororo qui vivent dans des situations précaires et difficiles, surtout les embûches liées à l'accès aux soins de santé (vaccination des enfants, actes de naissance des enfants....) et à l'eau potable. Ces différentes couches vulnérables reçoivent l'assistance multiforme surtout des structures caritatives à savoir le Service Intégral de Lutte Contre le Handicap (SILH) et le Comité Diocésain pour le Développement des Actions Sociales CODAS CARITAS. L'état des lieux des différentes couches vulnérables de la commune est présenté dans le tableau ci-après :

Tableau 12 : Rentabilité des activités menées et accessibilité aux infrastructures

Couches vulnérables	Effectif		Activités pratiquées	Rentabilité	Organisation	Accès aux infrastructures
	Concernés	Effectif ayant pris part à l'entretien				
Handicapés visuels	383	26	-Agriculture - Petit commerce	Faible	Non structuré	Difficile
Handicapés moteurs	269	66	-Menuiserie -Agriculture -Cordonnerie	Faible	Non structuré	Limité
Muets	169	0	-Agriculture -Petit commerce -Petit élevage	Faible	Non structuré	Difficile
Handicapés auditifs	164	27	-Agriculture -Petit commerce -Petit élevage	Faible	Non structuré	Difficile
Grands malades (Fous enchainés et épileptiques)	97	0	-Agriculture -Petit commerce -Petit élevage	Faible	Non structuré	Difficile
Personnes du 3 ^e âge	6874	645	-Elevage des petits ruminants -Petit commerce -Agriculture	-Moyenne - Faible -Moyenne	Pas d'organisation	Limité
PVVIH	66	0	-Petit commerce -Maraichage -Artisanat -Petite Elevage	-Rentabilité moyenne -Bonne -Moyenne -Bonne	Non structurée	Accès ouvert
Enfants de la rue	49	25	-Aide commerçant -Décharge de marchandise -Vaisselle dans les restaurants	-Faible -Faible - Faible	Non structuré en GIC ou en association	Limité

Couches vulnérables	Effectif		Activités pratiquées	Rentabilité	Organisation	Accès aux infrastructures
	Concernés	Effectif ayant pris part à l'entretien				
Filles-mères et prostituées	/	/	-Petit commerce -Travaux ménagers	-Peu rentable	-Non structuré en GIC ou en association	Accès ouvert
Orphelins	689	58	-Petit commerce -Travaux ménagers	-Peu rentable	-Non structuré en GIC ou en association	Accès ouvert
Veuves	636	25	-Petit commerce -Travaux ménagers	-Peu rentable	-Non structuré en GIC ou en association	Accès ouvert
Bororos	55	10	-Elevage -Agriculture -Petit commerce	Rentable	-Non structuré en GIC ou en association	Accès ouvert

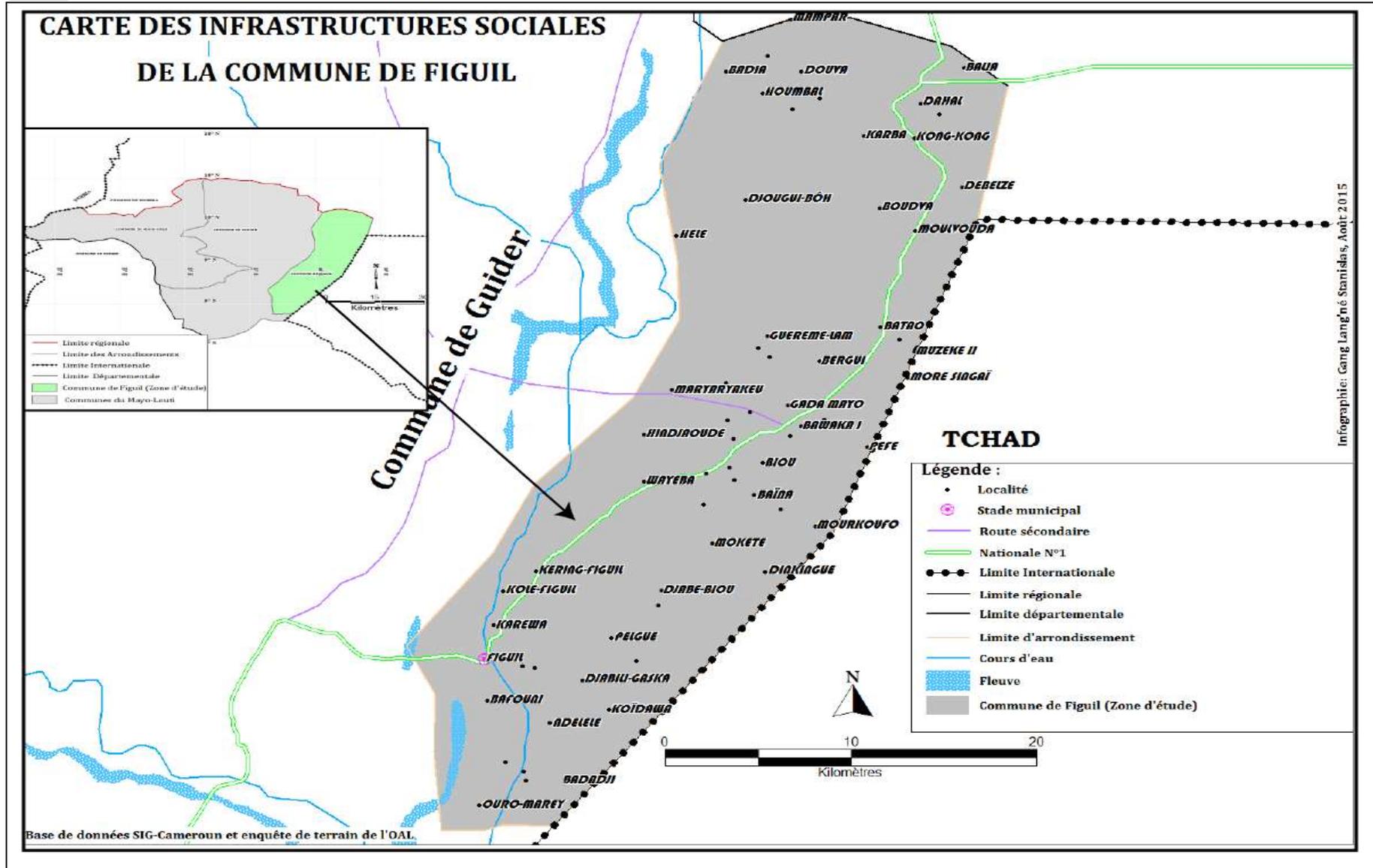
Photo 4 : Vieillard grabataire dans la localité de Djougui



3.3.17.1. Le cas des autochtones

La différenciation entre allogènes et autochtones ne se dessine pas de manière nette dans le paysage de cette commune. En effet le problème de la compétitivité par rapport aux ressources naturelles ne se pose pas encore. La commune est vaste et regorge des ressources. L'accès à la terre pour une population à 80% agricole est encore possible. Au contraire, il se dégage une cohabitation assez parfaite entre les populations qui avaient migré en masse pour occuper les terres de cette commune. Celles-ci semblent bien intégrées et ont un respect notoire des valeurs coutumières et culturelles locales. Une forte intégration des allogènes a permis d'atténuer cette différenciation sociale.

Carte 7 : Carte des infrastructures sociales



3.3.18. Eau et Energie

En dehors de la ville de Figuil qui est alimentée par les réseaux de distribution des eaux de la camerounaise des eaux (CDE) inégalement répartis dans les quartiers, certaines localités rurales de commune dispose de quelques points d'eau potables (forages fonctionnels) largement inférieurs à la norme ainsi que des puits. Les forages ne sont pas gérés par les COGES. Aussi faut-il le souligner qu'il existe également des points fixes de vente (borne commerciale) d'eau et de vente ambulantes effectuées par des vendeurs d'eau appelés Maïroua dans certaines grandes agglomérations à l'instar de Figuil.

Tableau 13: Etat des points d'eau

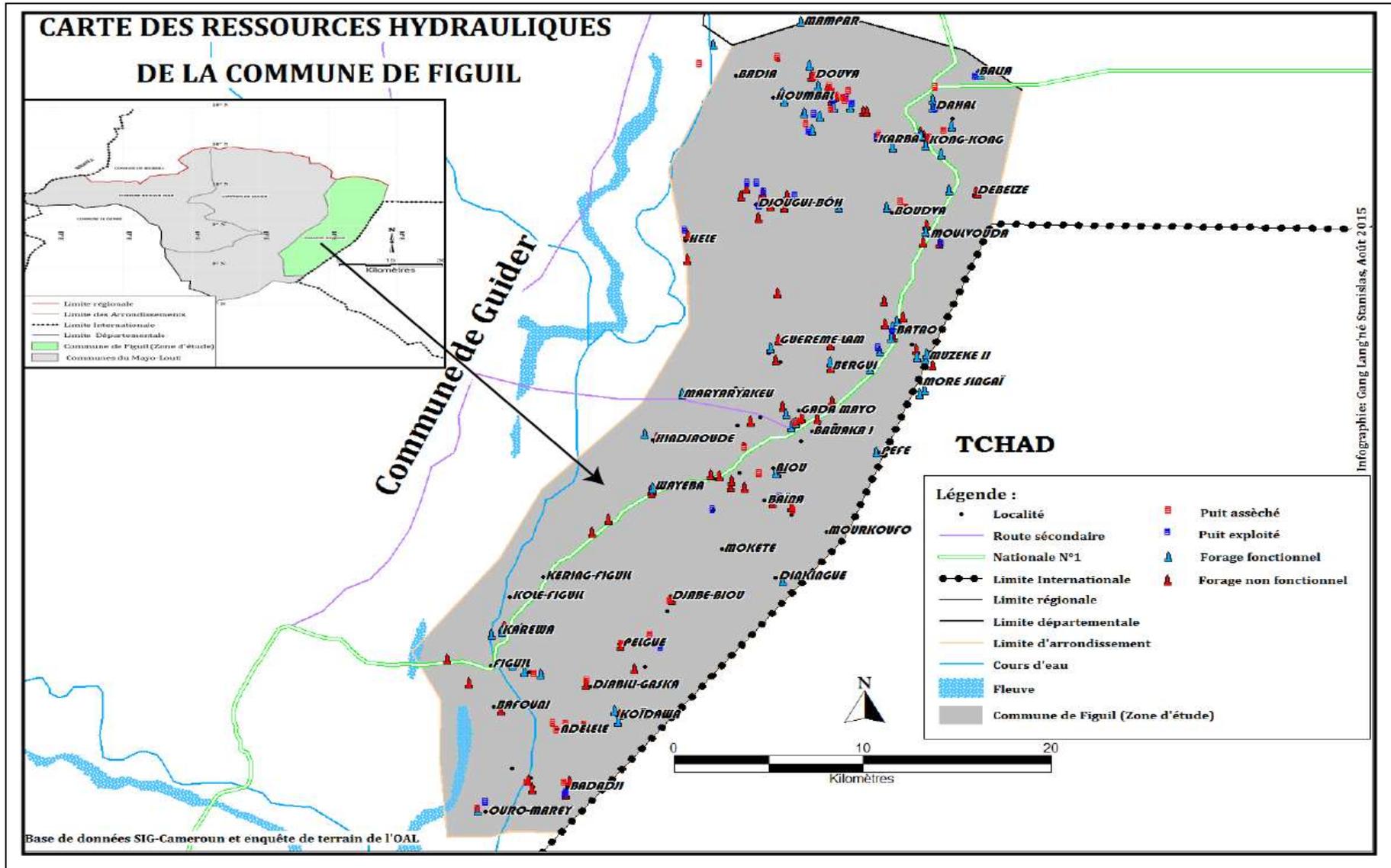
Type d'ouvrage	Etat de fonctionnement		Total
	Bon	Non fonctionnel	
Forages	68	76	144
Puits	41	24	65

Sources: Enquête Enviro-Protect

Photo 5: Le problème d'accès à l'eau potable se pose avec acuité dans la localité de Hélé



Carte 8 : Carte hydraulique



➤ Energie

L'énergie électrique est disponible et utilisée dans la Commune de Figuil, mais cette électricité couvre uniquement les localités de Figuil et Lam.

- Divers carburants

On retrouve plusieurs sortes de carburants dans la Commune de Figuil :

A la station-service TOTAL : l'essence super, le gas-oil, le pétrole lampant et les divers lubrifiants ;

Dans l'espace urbain et les autres localités de la Commune, nous avons de l'essence frelatée appelé «Zoua - Zoua» qui arrive du Nigéria par contre bande.

- Gaz domestique

Le gaz domestique se vend uniquement à la seule station-service TOTAL de Figuil.

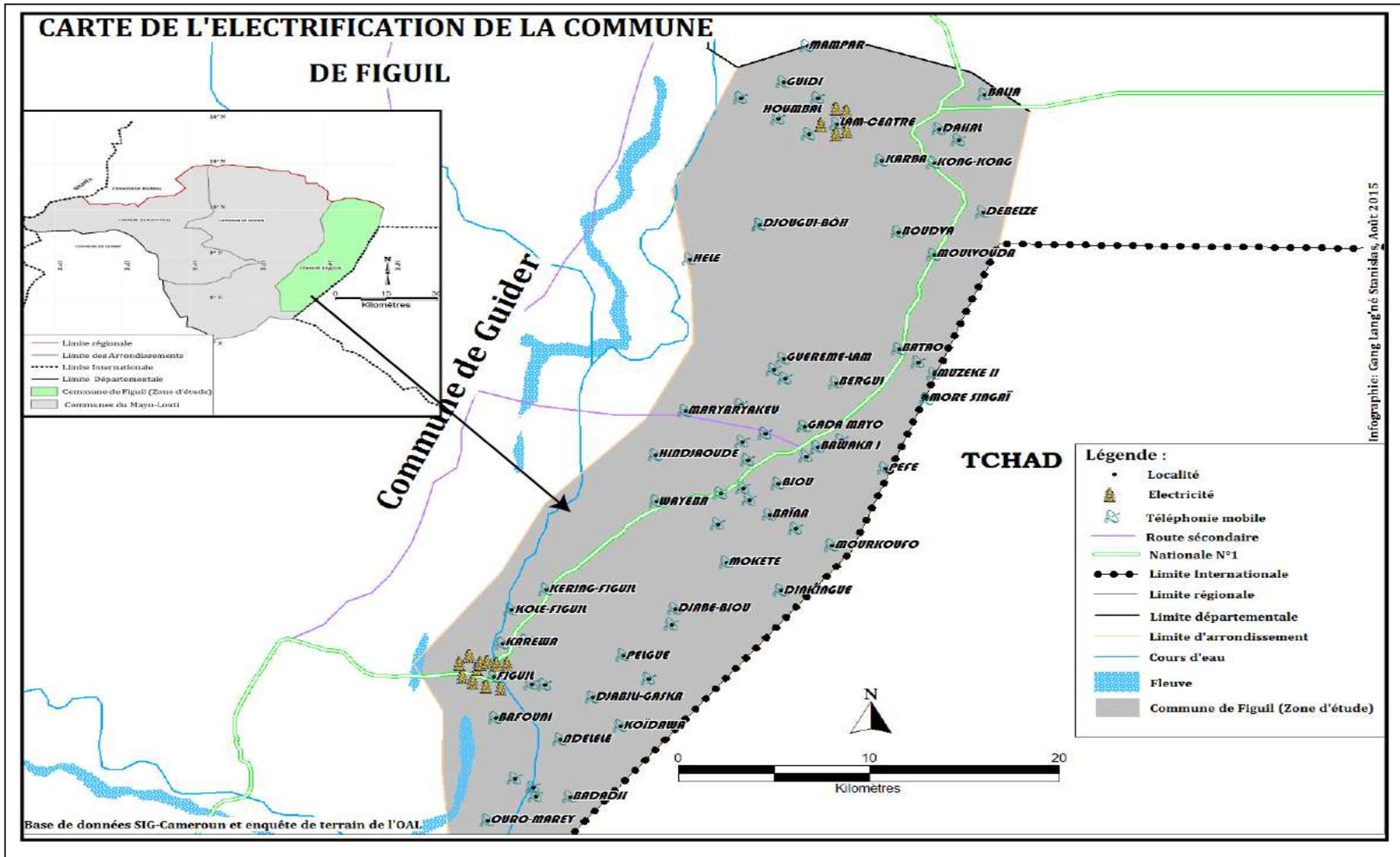
- Bois de chauffe et autres sources d'énergie

Presque tous les ménages de la Commune de Figuil utilisent du bois de chauffe comme source d'énergie ; quelques rares personnes utilisent le charbon et le pétrole lampant.

Quelques problèmes liés au secteur d'énergie sont les suivants:

- Le coût élevé des abonnements par ménage;
- les interruptions intempestives de l'énergie électrique ;
- les doublons récurrents et inexplicables des factures ;
- Le coût élevé du gaz domestique ;
- Le coût élevé du carburant à la pompe ;
- Les pénuries de carburants.

Carte 9 : Carte d'électrification



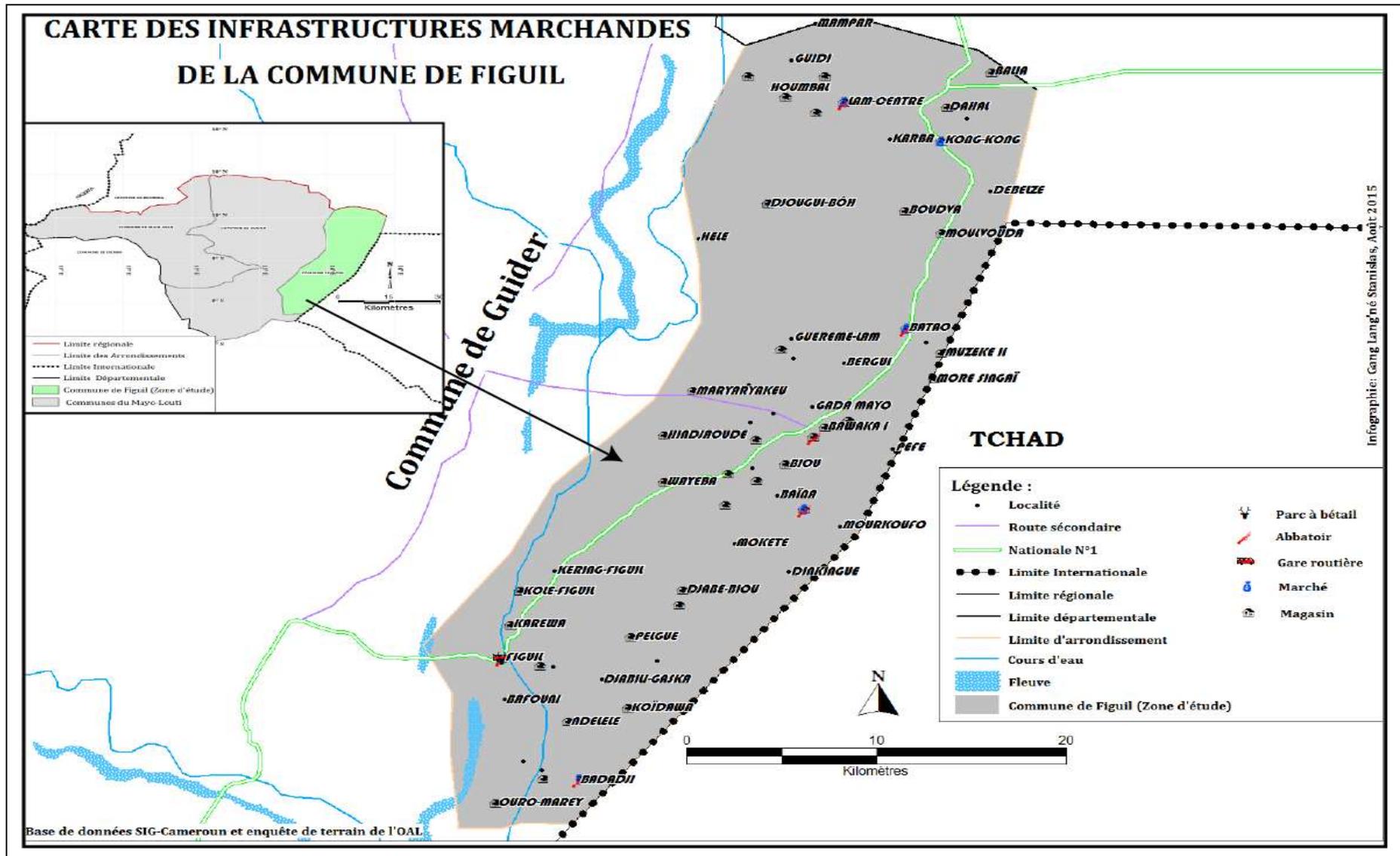
3.3.19. Commerce

Le commerce est basé principalement sur la vente des produits manufacturés, les produits agricoles et les produits de première nécessité. La commune de Figuil compte 05 marchés respectivement à : Figuil, Badadji, Batao, Kong-Kong, Lam et Golomo. Toutefois, aucun de ces marchés ne dispose d'infrastructures suffisantes.

Photo 6 : Abattoir de figuil en état de délabrement



Carte 10 : Carte des infrastructures marchandes



3.3.20. Promotion de la Femme et de la Famille

Il existe dans la Commune de Figuil beaucoup d'activités qui concourent à la promotion de la femme et de la famille. Ces activités se font à travers les organisations des femmes encadrées par le délégué d'arrondissement de Figuil. Le délégué d'arrondissement et les organisations sensibilisent les femmes et les familles sur l'établissement des actes d'état civil (actes de mariage, actes de naissance, acte de décès...). Des cas de divorces, de mariages forcés et précoces, des filles-mères, d'abandon des enfants et des violences faites aux femmes sont souvent signalés et gérés par la commission d'arrondissement. Il existe également d'autres structures d'encadrement telles que la Croix-Rouge, Plan Cameroon et Unicef qui plaident en faveur du bien-être de la femme et de la famille.

3.3.21. Petite et Moyenne Entreprise, Economie Sociale et de l'Artisanat

Les activités génératrices de revenus sont dominées par des petits métiers informels regroupés sous le vocable « corps de métier » tels que le call box, la mécanique moto, la vente de « soya », des légumes, des boissons locales entre autres. Il convient de noter que la plupart de ces acteurs ne sont pas organisés et par conséquent sont faiblement appuyés par les pouvoirs publics ou des partenaires financiers susceptibles de relever véritablement leur niveau de vie.

Les rapports entre l'exécutif communal et les différents acteurs sont emprunts de bonne collaboration bien que les acteurs se plaignent d'un faible niveau d'attention des services communaux sur leur secteur d'activité si ce n'est qu'au cours du processus d'acquittement des impôts locaux.

3.3.22. Postes et Télécommunications

La commune de Figuil bénéficie de nombreux services de poste et télécommunication. Le bureau de poste et télécommunication de Figuil offre 220 boîtes postales, 270 lignes téléphoniques fixes, émet et reçoit des transferts d'argent. A cela, il faut ajouter les réseaux privés de télécommunications tels que Camtel, MTN, Orange et Nexttel. Toutefois, l'absence d'un télé centre polyvalent communautaire constitue un handicap.

3.3.23. Culture.

La commune de Figuil est le foyer de la culture et des arts organisée dans la quasi-totalité des villages. Plusieurs manifestations culturelles sont souvent organisées au cours de l'année autour des organisations socioculturelles Guidar (Gouma), Moundang, Toupouri, Mambaye. Il faut ajouter l'existence des groupes de danse traditionnelle des femmes, des jeunes et les rites. Toutefois, il n'existe pas dans la Commune de Figuil de foyer culturel, de bibliothèque municipale, de musée et de salle de cinéma.

3.3.24. Tourisme et Loisirs

La commune de Figuil n'est pas encore une destination touristique. Les activités touristiques et de loisirs susceptibles d'impulser le tourisme ne sont pas encore vulgarisés. Pourtant, la richesse culturelle et des arts sont à mettre en exergue. Il existe cependant des sites touristiques tels que le site archéologique de Bidzar et de nombreuses structures (Hôtels, Cases de passage, Auberges) d'accueil des touristes.

3.3.25. Emploi et Formation Professionnelle

La population jeune de la Commune de Figuil éprouve des difficultés pour la formation professionnelle du fait du manque des structures en charge de ce secteur. Cette situation entraine un grand mouvement des jeunes vers la ville à la recherche d'institution de formation de cet ordre. A défaut, ils empruntent la voie agropastorale qui offre plus d'opportunités de survie à cause du potentiel de la localité. La création des centres de formation professionnelle à Figuil au côté de la SAR/SM de Lam, permettrait de réduire, au besoin de juguler le phénomène d'exode rural. L'état des lieux de la SAR/SM de Lam est présenté dans le tableau ci-après :

Tableau 14: Etat des lieux de la SAR/SM de Lam

Etablissement	Effectif			Nombre de salles de classe	Etat des ouvrages Dur(D), Semi Dur(SD), Provisoire(P)	Nombre d'Enseignants FONC, CONT, MP	Nombre de tables bancs	Existence ou non de Latrines	Nombre de points d'eau	Autres
	G	F	T							
SAR/SM DE LAM	16	14	30	02	D : 02 SD : 0 P : 0	Fonc : 03 Vac : 01	60	NON	NON	Reboisement : O Bureau : N Aire de jeux : N Cantine: N
SAR/SM de Kolé (Figuil)	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/

3.3.26. Industries, Mines et Développement Technologique

La Commune de Figuil est reconnue comme une des Communes industrielles de la région du Nord du Cameroun grâce à CIMENCAM et ROCCAGLIA. Outre les potentialités non encore exploitées, CIMENCAM et ROCCAGLIA font la fierté de l'offre de services en matière de production de ciment, de chaux et de carreaux. Les récentes explorations d'une probable existence de l'uranium et des nouveaux gisements de marbre à Biou relance le développement des industries, des mines et du développement technologique dans la commune de Figuil. Toutefois, l'exploitation artisanale du marbre, des carrières de sable et de gravier n'a pas beaucoup attiré l'attention de ces industries. La mise en place d'une plate-forme d'exploitation entre les exploitants artisanaux et les industries pourrait améliorer les conditions de vie des populations. Bien plus, la Loi-cadre de 1996, portant gestion de l'environnement, fait des populations des acteurs qui participent au processus de gestion des ressources naturelles et par conséquent, leur contribution dans le processus de prise de décision, au contrôle et la gestion des ressources naturelles.

Photo 7 : Usine CIMENCAM de Figuil**Photo 8 : Usine ROCCAGLIA de Figuil**

3.3.27. Travail et Sécurité Sociale

Les populations de la commune de Figuil ne sont pas sensibilisées sur les risques liés au travail et la sécurité sociale. Pourtant des cas d'accidents de travail sont régulièrement enregistrés. Les différents travailleurs ne sont pas sensibilisés sur les cotisations, la sécurité au travail et ne disposent pas de matériels de sécurité au travail (casques et gangs pour les maçons, pas d'assurance pour les exploitants motos). La plupart des travailleurs ne souscrivent pas aux cotisations de la CNPS et ne disposent pas de contrat de travail qui garantit un minimum de sécurité.

3.3.28. Recherche Scientifique et Innovation

Les résultats des innovations scientifiques ne sont pas encore rétribués dans la commune de Figuil les plus utilisés relèvent dans l'ensemble du secteur agropastoral dont les semences améliorées de niébé, de maïs, sorgho qui permettent d'accroître le niveau de production agricole. La vulgarisation de ces innovations est assurée par les services déconcentrés de l'agriculture, de l'élevage, la SODECOTON et les partenaires au développement. La promotion de la valorisation des produits locaux ne connaît pas d'importants progrès. De même, la pharmacopée traditionnelle n'est pas très développée dans la localité.

3.4. Principales institutions intervenant dans la Commune

Plusieurs partenaires interviennent dans la commune de Figuil dans le cadre d'appui divers au monde rural, aux personnes vulnérables ainsi qu'à la petite enfance.

Tableau 15 : Différentes institutions intervenant dans la commune et type d'appui

PARTENAIRES	TYPE D'APPUI
Institutions étatiques	
<ul style="list-style-type: none"> - la sous-préfecture, - la Brigade de Gendarmerie - le poste d'identification - le Bataillon d'Intervention Rapide - la mairie ; - la sécurité publique - le district de santé ; - la DA/ MINADER ; - la DA/MINPROFF ; - le centre social ; - la perception ; - le bureau des postes et télécommunication ; - le centre multifonctionnel des jeunes ; - le Poste forestier ; - la DA/ MINEPIA ; - la DA/Jeunesse ; - l'IAEB - le CMA - les postes agricoles - les CZV - les CSI 	Accompagnements multiformes (matériel, technique, financier...)
Programmes/Projets	
Programme d'Appui à la Compétitivité des Exploitations Familiales et agropastorales (ACEFA)	<ul style="list-style-type: none"> - Appuis financiers et matériels - Renforcement des capacités - Encadrement technique des groupements
Programme National de Développement Participatif(PNDP)	<ul style="list-style-type: none"> - Appui au développement des techniques de conservation des sols (cordons pierreux, enherbés, biefs etc.) et promotion de l'utilisation du compost - Appui à la réalisation des microprojets communaux en leur apportant un appui technique et financier - Renforcement des capacités de l'exécutif communal et du COMES

PARTENAIRES	TYPE D'APPUI
	<ul style="list-style-type: none"> - Appui la commune, et les populations à travers l'élaboration du plan de développement. (PCD) - Appui à la réalisation des micros projets de développement ; - Appui la commune et les communautés dans la prise en compte des aspects socio environnementaux et la gestion durable des terres, - Renforcement des capacités des populations et de la Commune,
Confédération Nationale des Producteurs de Coton du Cameroun (CNPC-C)	<ul style="list-style-type: none"> - Promotion à l'émergence de certaines filières dont le maïs ; - Facilitation d'obtention d'intrants (engrais, insecticide, herbicide, fongicides et petits matériels agricoles) pour ses membres ; - Formation et appui-conseil de ses membres ; - Alphabétisation de ses membres ;
PIASI et PAJER-U	<ul style="list-style-type: none"> - Appui au Secteur Informel par la mise à la disposition des communes des fonds de soutien multiforme aux OP et aux jeunes
Les établissements de micro finance (Express Union)	<ul style="list-style-type: none"> - EMF d'accompagnement et de financement du monde rural et plus spécifiquement les Organisations Paysannes (crédibilité dans le remboursement)
FEICOM	<ul style="list-style-type: none"> - Appui financier et appui-conseils aux CTD
Organisations Non Gouvernementales	
SILH/CODAS/CARITAS	<ul style="list-style-type: none"> - Appui divers aux personnes vulnérables - Renforcement des capacités techniques et matériels des producteurs
COUNTERPART	<ul style="list-style-type: none"> - Construction des latrines et des cantines scolaires
Sociétés publiques et para publiques	
CIMENCAM	<ul style="list-style-type: none"> - Construction des salles de classe dans les écoles - Construction des points d'eau
ROCCAGLIA	<ul style="list-style-type: none"> - Aménagement des pépinières - Construction des points d'eau
ACEFA	<ul style="list-style-type: none"> - Encadrement des éleveurs et des planteurs
PAM	<ul style="list-style-type: none"> - Construction des salles de classe - Construction des greniers communautaires

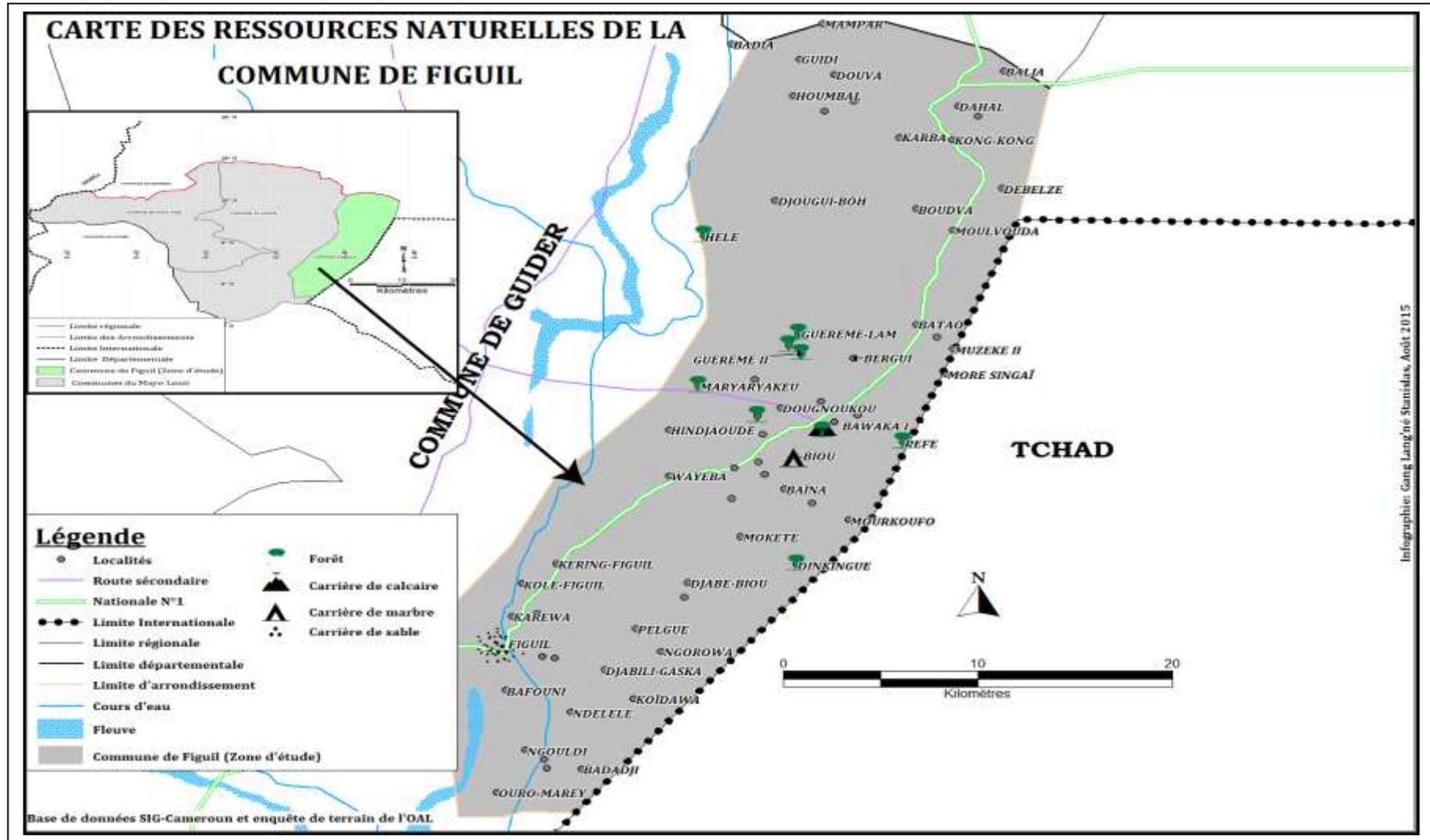
3.5. Matrice de diagnostic des ressources naturelles et esquisse de PUGDT

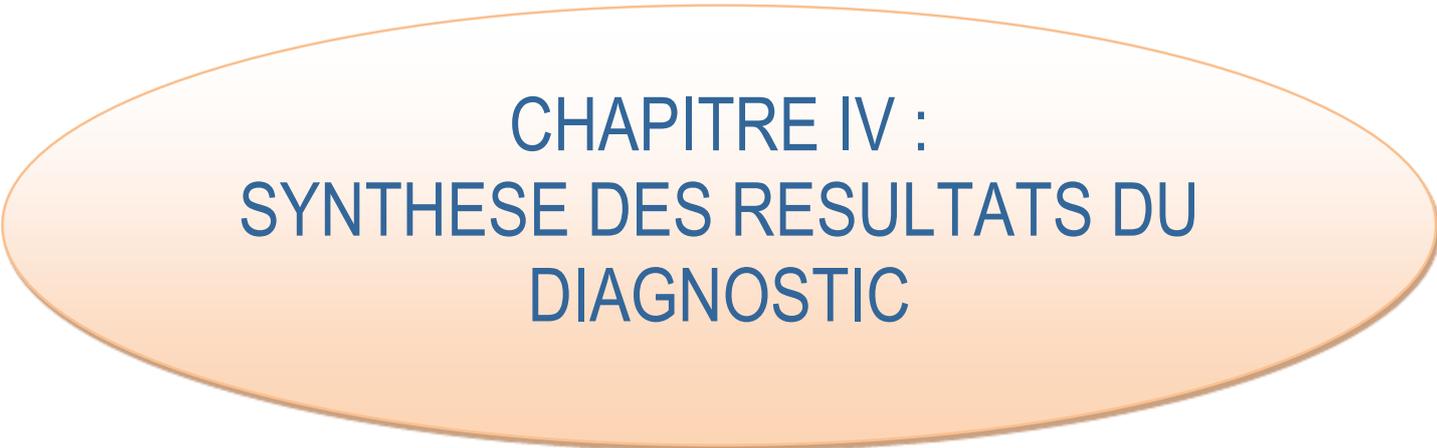
Tableau 16 : Gestion des ressources naturelles

Ressources Naturelles	Caractéristiques	Potentialités	Utilisation	Accès/Contrôle	Tendance	Problèmes/ Contraintes	Actions à Entreprendre
Zone de polyculture	<ul style="list-style-type: none"> - Sols sablo-argileux - Vallées - Plaines - Galeries forestières - Champs agro-forestiers 	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité d'espaces cultivables - Fertilité des sols - Diversité des sols se prêtant à une agriculture diversifiée 	<ul style="list-style-type: none"> - Agriculture - Elevage 	Libre	<ul style="list-style-type: none"> - Baisse de la fertilité, - Erosion, - Inondation 	<ul style="list-style-type: none"> - Surexploitation des espaces - Mauvaises pratiques culturales - Conflits agropastoraux, - Feux de brousse 	<ul style="list-style-type: none"> - Délimitation et sécurisation des espaces agricoles, - Restauration du sol par l'utilisation de la fumure organique pour une agriculture durable - Mise en place des comités de gestion des espaces agricoles - Utilisation rationnelle des espaces par la pratique des jachères
Collines	<ul style="list-style-type: none"> - Buisson ; - Présence des reptiles et rongeurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Carrière de graviers ; - Produits forestiers non ligneux - Plantes médicinales 	<ul style="list-style-type: none"> - Chasse ; - Coupe de la paille - Coupe de bois 	Libre	<ul style="list-style-type: none"> - Dégradation 	<ul style="list-style-type: none"> - Difficultés d'accessibilités ; - Niches des malfaiteurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Lutte contre les feux de brousse et le déboisement des espèces floristiques
Forêt	Arbustives	<ul style="list-style-type: none"> - Diversité de la flore et de la faune - Existence des plantes médicinales 	<ul style="list-style-type: none"> - Chasse ; - Coupe de la paille et du bois - Agriculture et élevage 	Libre	<ul style="list-style-type: none"> - Dégradation due aux (actions anthropiques dont la coupe abusive et la pratique de l'agriculture et l'élevage extensifs) 	<ul style="list-style-type: none"> - Aménagement des espaces pour l'agriculture - Aménagement des espaces d'habitations - Extension des zones de pâturage - Coupe anarchique du bois 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation des populations sur les conséquences de la déforestation - Création des bosquets et reboiser les espaces en voie de dégradation - Mise en place des comités de suivi et de gestion des espaces - Renforcement du contrôle et application des mesures correctives
Mayo et lacs	<ul style="list-style-type: none"> - Sablo-argileux - Caillouteux 	<ul style="list-style-type: none"> - Sable - Eau, - Poisson, - Fourrage, 	<ul style="list-style-type: none"> - Pêche, - Agriculture maraichère 	Accès libre	Régressive	<ul style="list-style-type: none"> - Dégradation des berges - Ensablement des lacs - Disparition de certaines 	<ul style="list-style-type: none"> - Reboisement des berges des mayo et des lacs - Mise en place d'un mécanisme de

Ressources Naturelles	Caractéristiques	Potentialités	Utilisation	Accès/Contrôle	Tendance	Problèmes/ Contraintes	Actions à Entreprendre
		- Abreuvement bétails				espèces halieutiques - Baisse des ressources halieutiques	gestion - faire respecter la réglementation en matière de pêche - Réglementer l'activité des pêches par le contrôle du respect de la période de repos biologique et l'utilisation des matériels adéquats
Bas-fonds	- Sols hydriques - Présence de la matière organique - Sols utilisables par saison	- Poterie et briquèterie - Herbes de pâturage, - Terre fertile et propice pour le maraichage, la riziculture et les fruitiers	- Agriculture, Elevage - Poterie et Briquèterie	Accès libre	- Dégradation, baisse de la fertilité, érosion, inondation	- Conflits agropastoraux, débats des cultures par les hippopotames,	- Aménagement et sécurisation des bas-fonds, - Aménagement des pistes d'accès - Mise en place des comités de gestion
Zone de pâturage	- Sols hydriques - Matière organique - Sols utilisables par saison	- Existence du pâturage - Fumier	Elevage	Accès libre	- Dégradation des espèces floristiques	- Conflit agropastoraux, - Occupation par les cultures, - Feux de brousse	- Mise en place des comités de gestion - Reboisement des espaces fourragers - Délimitation, aménagement et sécurisation des espaces de pâturage

Carte 11 : Carte des ressources naturelles





CHAPITRE IV : SYNTHESE DES RESULTATS DU DIAGNOSTIC

4.1. Synthèse du DIC

4.1.1. Ressources humaines

Il s'agit de faire l'analyse générale portant sur l'exécutif communal, le conseil municipal et le personnel communal.

4.1.1.1. Situation du personnel communal

La commune de Figuil dispose de deux types de personnel: les personnels permanents et les personnels temporaires. Il faut ajouter à cela, les stagiaires et les saisonniers qui émargent tous dans le budget de la commune. Le personnel permanent de la commune ne dispose pas de contrats de travail sauf les cadres de développement et financier recrutés par le PNDP.

En outre, dans la politique de management des ressources humaines et selon l'esprit du code de travail, une personne recrutée à 43 ans ne pourra pas bénéficier des allocations et de la pension retraite, puis qu'il ne peut plus collecter 180 bulletins de cotisation. En termes de production, c'est un ensemble de personnel amorti pour exercer des tâches à eux confiées. Bien plus, ces personnels n'ont pas reçu d'autres formations pouvant leur permettre d'exécuter avec efficacité leurs fonctions. Les services et les bureaux ne sont pas pourvus en personnel conformément à l'arrêté N°00136/A/MINATD/DCTD du 24 Aout 2009 portant sur les tableaux-types des emplois communaux. Ainsi, sur les 16 agents, 02 agents sont titulaires d'une licence, 02 du diplôme de CEFAM (Secrétaire général et Receveur municipal), 03 agents sont titulaires du CEPE, 02 agents sont diplômés du Centre de Formation Rapide, 06 n'ont aucun diplôme et n'ont bénéficié d'aucune formation.

4.1.1.2. Existence et fonctionnalité d'un organigramme

La commune de Figuil ne dispose pas d'un organigramme bâti sur le modèle type des emplois communaux. L'organigramme existant ne décrit pas les différents bureaux et services de la commune. Il faut ajouter cela que, l'actuel organigramme confond les services de l'ordonnateur et ceux de la recette municipale, ce qui est contraire aux normes établies par le régime financier des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD). C'est ainsi que certains employés sont simultanément attachés à la recette municipale et au service de l'ordonnateur, ce qui constitue une incompatibilité.

Figure 3 : L'organigramme de la commune de Figuil

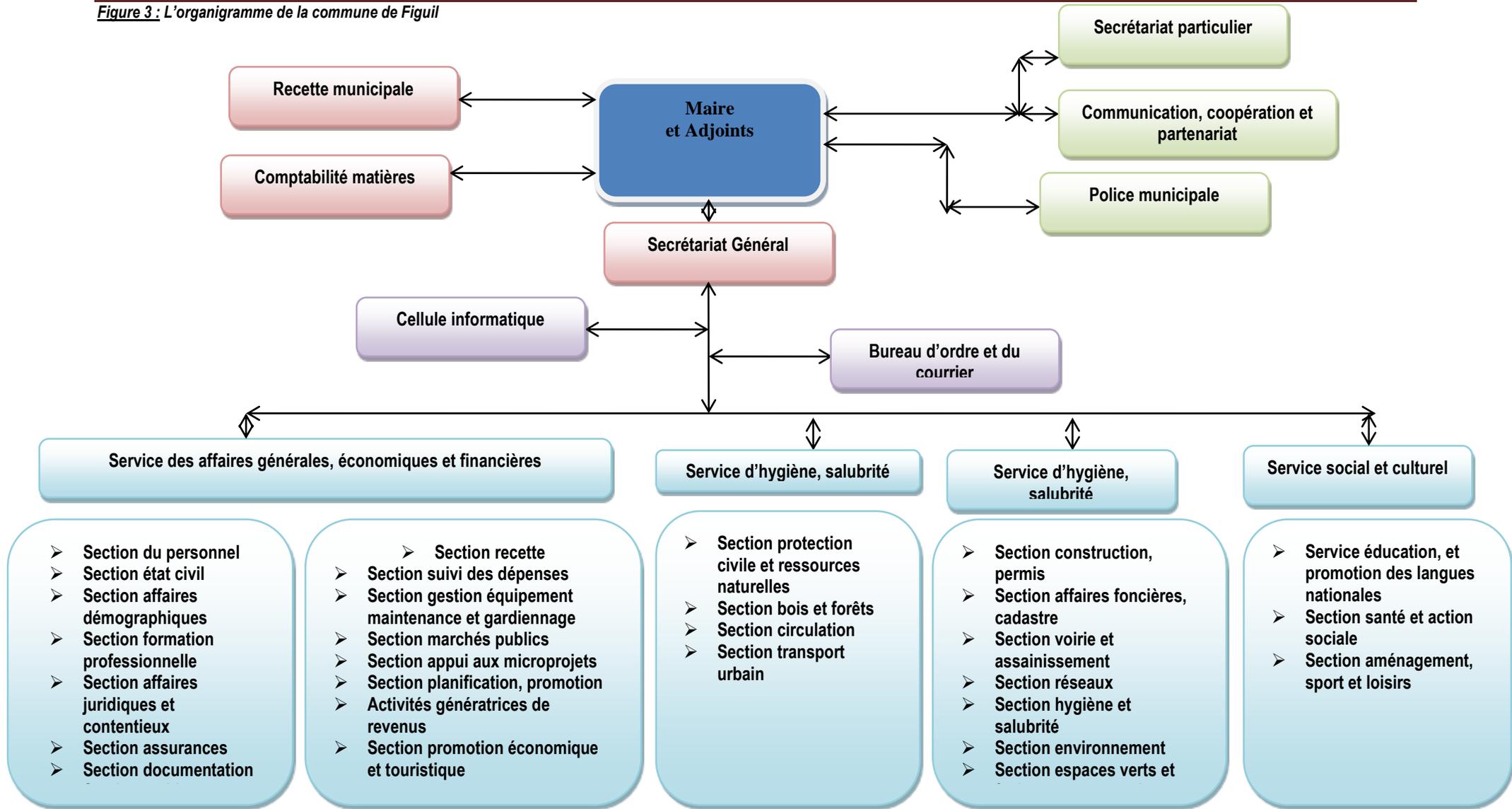


Tableau 17: Faiblesses, Opportunités – Menaces des ressources humaines

Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces/Contraintes	Observations
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Disponibilité de 04 cadres qualifiés (SG, CTT, RC et Comptable matières) ▪ Existence d'un organigramme 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Gestion peu efficace de l'administration communale ▪ Absence d'une politique efficace de gestion des ressources humaines (cahier des charges) ▪ Insuffisance des cadres et/ou agents de maîtrise et employés de bureau ▪ Inexistence des arrêtés portant attribution des tâches aux adjoints du maire ▪ faible suivi de la mise en œuvre du PDC ▪ Insuffisance des actions en faveur des investissements sociaux ▪ Faible sensibilisation des populations et contribuables sur les taxes et impôts ▪ Absence dans le registre des délibérations de liste du patrimoine ▪ Manque des renforcements des capacités de l'ensemble du personnel 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Existence de 02 diplômés de grandes écoles et de 02 l'enseignement supérieur ▪ Existence des sectoriels et FMO 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faiblesse de ressources communales ▪ Fonctionnement peu optimal de la commune ▪ Absence de recyclage du personnel communal ▪ existence de poste vacant ▪ Cohésion peu ferme de l'exécutif municipal 	<p>Nécessité de renforcement du personnel communal en qualité, en quantité et en régularité</p>

4.1.1.3. Axes de renforcement gestion des ressources humaines

- Adapter l'organigramme type en fonction du personnel permanent
- Affecter 02 décisionnaires pour le secrétariat de la commune
- Affecter 04 agents de maîtrise pour la recette municipale
- Renforcer les capacités de tout le personnel en matière de planification des activités
- Renforcer les capacités du personnel sur l'appropriation du PCD et l'importance de sa mise en œuvre

4.2. Ressources financières

4.2.1. Processus d'élaboration du budget communal

Le projet du budget est élaboré par le Maire. Les actions liées aux investissements sont inscrites dans le plan de campagne. L'avant-projet de budget est soumis à la commission des finances pour avis. Après cette étape, le projet de budget est soumis au vote du conseil. En outre, le suivi de l'exécution budgétaire est assuré par les commissions communales. Selon la Loi N°2009/011 du 10 juillet 2009 portant régime financier des collectivités territoriales décentralisées, la décision d'élaboration du budget dans la commune relève de la compétence du maire. L'article 4, alinéa 1, de cette même loi stipule que «*Le budget présente l'ensemble des programmes concourant au développement économique, social, sanitaire, éducatif, culturel et sportif de la collectivité territoriale*».

Tableau 18: Forces – Faiblesses/Opportunités – Menaces ressources financières

Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces/ Contraintes
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Existence d'importantes matières imposables et taxables ▪ Existence de nombreux marchés hebdomadaire et à bétail 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faible niveau de mobilisation des ressources propres ▪ Non maîtrise de l'assiette fiscale (matière imposable et taxable) ▪ Absence du fichier des contribuables de la commune ▪ Système de collecte des taxes et impôts défectueux ▪ Faible recouvrement des taxes indirectes 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Centimes additionnels communaux ▪ Dotation générale de la décentralisation ▪ Existence d'importantes matières taxables et imposables ▪ Existence des multiples points d'échange (marché, gares routières, parcs à bétail, transhumance...) ▪ Présence de nombreuses ressources naturelles 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Insuffisance du personnel formé ▪ Faible mécanisme de collette des taxes ▪ Incivisme fiscal ▪ Faible implication des conseillers municipaux ▪ Conflit d'intérêt autour des instances de recouvrement des impôts et des taxes

4.2.1.2. Axes de renforcement

- Élargir l'assiette fiscale
- Sécuriser les recettes fiscales
- Élaborer le fichier des contribuables de la commune

4.3. Patrimoine communal**4.3.1. États des lieux**

Le patrimoine de la commune de Figuil est constitué des biens tels que les infrastructures, les bâtiments, les matériels roulant.

Tableau 19: Forces – Faiblesses/Opportunités – Menaces gestion du patrimoine communal

Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces /Contraintes	Observations
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Existence de l'Hôtel de ville ▪ Existence des infrastructures marchandes ▪ Existence d'un service de comptabilité matière pourvu d'un personnel 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Absence de fiches détenteurs 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Création d'un atelier de mécanique auto 	<p>Absence du personnel d'entretien</p>	

4.3.1.1. Axes de renforcement

- Faire un inventaire exhaustif du patrimoine et tenir un fichier actualisé chaque année
- Création d'un garage municipal
- Réhabiliter les 03 aires d'abattage et y aménager (points d'eau et latrines)

4.4. Gestion des relations

4.4.1. Etat des lieux

La commune de Figuil est membre des Communes et Villes Unies du Cameroun (CVUC) et entretient des bonnes relations avec ces associations. Elle n'a aucune convention de coopération décentralisée pour assurer l'ouverture de la commune à l'internationale (jumelage...).

Tableau 20 : Forces – Faiblesses/Opportunités – Menaces gestion des relations

Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces/Contraintes	Observations
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Existence du syndicat des communes ▪ Existence des nombreux réseaux de relations ▪ Existence des SDE et FMO ▪ Existence des programmes et projets 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Absence des projets à caractère intercommunal ▪ Non fonctionnalité du syndicat des Communes 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Appartenance à des associations des communes ▪ Existences des nombreux projets et programmes de développement 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Manque d'une stratégie d'exploitation des opportunités 	

4.4.1.1. Axes de renforcement

- Organiser des ateliers permettant à l'équipe communale de bien maîtriser le contenu des relations qui doivent exister entre la commune et les partenaires
- Diversifier les conventions de partenariat avec des projets et programmes
- Organiser des rencontres formelles et même informelles avec des sectoriels
- Réhabiliter et/ou construire 01 route intercommunale
- Créer et/ou dynamiser un cadre de concertation entre les différents acteurs du développement (Plate-forme, comité...)

4.5. Etat civil et petite enfance

4.5.1. Etat des lieux

La commune dispose de 05 centres spéciaux d'état civil qui collabore efficacement avec les Centres de Santé de l'espace Communal de Figuil afin d'accroître le nombre d'enfant ayant un acte de naissance. Les mariages sont rarement déclarés à la mairie ; c'est ainsi que près de 89% des unions ne sont pas officiels. Le maire en tant que officier d'état civil, devrait sensibiliser les populations sur la nécessité de formaliser les unions conjugales par les actes de mariage. Malgré la Déclaration de Politique Nationale de Développement Intégral du Jeune Enfant (PN/DIJE), des efforts restent à faire pour intégrer les problèmes liés à la petite enfance dans les politiques et stratégies de la commune. Le tableau ci-dessous présente les forces, faiblesses, opportunités et menaces liées à la petite enfance.

Tableau 21: Forces, faiblesses, opportunités et menaces de l'état civil et la petite enfance

Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces/ Contraintes
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Existence de plusieurs centres d'état civil ▪ Présence des secrétaires d'état civil compétents et assermentés ▪ Existence des textes relatifs aux mariages 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Insuffisance des activités de formalisation des unions conjugales ▪ Absence des aides et secours en faveur des orphelins et enfants vulnérables (OEV) ▪ Insuffisance des initiatives de sensibilisation sur le droit de l'enfant ▪ Absence d'une association impliquée dans le recensement des enfants dépourvu d'acte de naissance ▪ Manque des audiences foraines d'établissement des actes de naissance 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présence des organismes d'appui à l'encadrement de la petite enfance (UNICEF, Study for Food, PAM, Plan Cameroon...) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Populations peu habitués aux formalités d'établissements des actes d'état civil ▪ Non déclaration des naissances ▪ Déclarations de naissance qui ne tiennent pas compte des délais ▪ Méconnaissance du rôle de l'officier d'état civile ▪ Registre non sécurisé

4.5.1.1. Axes de renforcement

- Sensibiliser les populations sur la nécessité d'établir les actes d'état civil
- Organiser régulièrement des mariages collectifs
- Organiser des journées d'établissement et de distribution des actes de naissance à travers les villages

4.6. GOUVERNANCE LOCALE

4.6.1. Etat de lieux

La gouvernance est l'ensemble des pratiques utilisées par la commune pour gérer son espace communal. C'est aussi la manière d'administrer une population, une communauté, une Commune et/ou une entreprise. La Gouvernance est l'accès équitable de tous au pouvoir et aux ressources publiques. En outre, selon la Loi portant décentralisation, la Commune devrait être une véritable administration locale plus efficace en matière d'obtention des actes d'état civil (actes de mariages, de naissance, de décès). Le tableau ci-dessous présente les forces, les faibles, les menaces/contraintes de la commune en matière de bonne gouvernance.

Tableau 22: Force, les faibles, les menaces/contraintes de la gouvernance

Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces/ Contraintes	Observation
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Intervention et appui des partenaires au développement ▪ Présence des cadres communaux qui maîtrisent la gouvernance ▪ Existence des textes et différentes lois 	/	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Lois portant orientation de la décentralisation et fixant les règles applicables aux communes, ▪ Loi portant régime financier des CTD ▪ Présence des partenaires au développement 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Inapplicabilité des textes et lois sur la gouvernance locale 	

4.6.2. Axes de renforcement sur la gouvernance locale

- Renforcer les capacités de l'exécutif communal en gouvernance locale
- Mettre en place un cadre de concertation regroupant la Commune et tous les acteurs de développement locaux.

4.7. Développement de l'économie locale

Bien que les activités commerciales soient prépondérantes, le tissu économique de la Commune intègre tous les secteurs économiques classiques : le secteur primaire, le secteur secondaire et le secteur tertiaire.

4.7.1. Secteur primaire

4.7.1.1. Activités agricoles

L'agriculture est une activité importante dans la vie des populations de la Commune de Figuil. Elle est pratiquée en zone périurbaine et concerne les produits vivriers et de rente constituée principalement du coton. Les cultures vivrières sont pratiquées en zone périurbaine sur les grandes superficies par la quasi-totalité de la population active.

Les différentes méthodes de production utilisées sont :

- le labour traditionnel basé sur l'utilisation des outils simples ;

- le labour attelé ;
- la méthode de production par l'utilisation des herbicides uniquement.

Les principaux produits cultivés sont : le maïs, le riz, le mil, l'arachide, le niébé et le sésame.

Comme partout ailleurs, le développement de l'agriculture vivrière rencontre de nombreux problèmes parmi lesquels :

- les difficultés d'approvisionnement en intrants et matériels agricoles ;
- l'insuffisance du personnel d'encadrement ;
- l'insuffisance de financement de l'agriculture traditionnelle ;
- les pertes de produits poste récoltes dues à l'absence des moyens de conservation ou d'unités de transformation des produit

4.7.1.2. Elevage et pêche

Les bovins représentent un capital très important au côté des petits ruminants, les porcins et la volaille.

4.7.1.3. Secteur secondaire

Il est essentiellement dominé par l'artisanat. On distingue :

- l'artisanat de production dont la fabrication des meubles, la fabrication d'outils de labour, la fabrication d'outils d'habillement et la construction des bâtiments ;
- l'artisanat de service dont les réparations diverses (mécanique, électronique, horlogerie, chaussure), le petit commerce, la téléphonie, le transport des personnes et de marchandises et les services divers (coiffure, photographie, lavage).

4.7.1.4. Secteur tertiaire

Le secteur est caractérisé par le commerce de détail qui se pratique au marché où l'on rencontre aussi des échangeurs des devises le Naira en FCFA et vice versa.

Tableau 23: Synthèse sur le développement de l'économie locale

Secteur	Activités actuelles	Secteurs économiques d'appartenance	Potentialités	Emplois probables	Besoins/idées de projet
Agriculture et Développement Rural	Culture des céréales, maraîchers, tubercules, coton, oléagineux et plantes fruitières	Tertiaire	<ul style="list-style-type: none"> - Fertilité des sols - Disponibilité des terres cultivables - Population à 75% agricoles 	<ul style="list-style-type: none"> - Mains d'œuvre - Vente d'intrants et matériels agricoles 	<ul style="list-style-type: none"> - Etude de faisabilité pour la délimitation des zones agricoles périurbaines/ urbaines et rurales des zones d'élevage afin de limiter les conflits agropastoraux - Aménagement de 193 ha de bas-fonds dans les localités de Ouro-Marey (10 ha) ; Walewol-Soh (05 ha); Badadji (20 ha); Guéréme I (15 ha) ; Guéréme-Lam (23 ha) Djougui (10 ha) ; Hindjeoudé (14 ha) ; Kong-Kong(05 ha) ; Moulouda (12 ha) ; Golomo (07 ha) ; Koïdawa (05 ha); Délélé (12 ha), Figuil (05 ha); Kéreng (07 ha); Kolé (05 ha); Wayéba (08 ha), Kaptalam (15 ha) et Wafango (15 ha) - Aménagement et sécurisation de 70 ha pour l'installation des jeunes agriculteurs : 22 ha à Bafouni, 07 ha à Less-Mayo, 06 ha à Kéreng, 30 ha à Kaptalam et 05 ha à Rompo

Secteur	Activités actuelles	Secteurs économiques d'appartenance	Potentialités	Emplois probables	Besoins/idées de projet
					<ul style="list-style-type: none"> - Appui aux organisations paysannes en matériels : Motopompes (28) ; Charrettes (57) ; Portes tout (68) ; Brouettes (17) ; Tricycles (07) ; Charrues (57) ; Appareils de traitement phytosanitaire (05) soient : Ouro Marey (01 motopompe, Charrette (05), Porte tout (05) ; Mourkoufo (05 portes tout et 05 brouettes) ; Muzuke (03 charrettes et 02 moto pompes) ; Dahal (03 charrettes) ; Moré-Singaï (03 tricycles et 06 portes tout) ; Mampar (02 tricycles et 02 charrettes) ; Pelgué (05 charrettes, 05 brouettes) ; Madakamna (06 charrettes, 06 portes tout et 04 motopompes) ; Diktingué (04 charrettes et 10 portes tout) ; Ngorowa (04 charrettes, 05 charrues et 05 portes tout) ; Ouro-Tchaka (02 charrettes, 06 portes tout et 02 brouettes) ; Less Mayo (04 motopompes) ; Kaptalam (02 motopompes, 05 portes tout) ; Badia (01 charrette, 01 motopompe) ; Kolé charrette (04) ; Mokoté (Moto pompe (02), Porte tout (03) et charrette (03)) ; Gada Mayo (03 portes tout, 02 tricycles) ; Djabé-Biou (02 tricycles) ; Lam (04 motopompes) ; Hélé (04 motopompes) ; Guéréme II (04 charrettes, 04 portes tout et 05 appareils de traitement phytosanitaire) ; Batao (04 motopompes, 15 charrettes, 10 portes tout, 10 brouettes et 20 charrues) - Réhabilitation de 05 biefs : Biou (01), Batao (01), Bidzar (01), Moulvouda (01) et Djabé-Biou (01) - Construction de 08 biefs : Kolé-Figuil (01), Bidzar (01), Mayo-Kéwé (Wayéba) (01) et Lam (05) - Aménagement de 100 ha de cordons pierreux dans les localités de Waléwol-Soh, Biou, Lam, Badadji, Boudva - Facilitation de l'installation des opérateurs économiques intervenant dans la vente d'intrants et matériels agricoles en construisant 02 magasins de vente de ces produits à Figuil - Construction et équipement de la Délégation d'Arrondissement de l'Agriculture et du Développement Rural de Figuil - Construction et équipement de 05 postes agricoles à : Figuil, Badadji, Kong-Kong, Lam et Djougui - Structuration des producteurs pour un meilleur encadrement et accès aux appuis divers - Organiser des séances (par village) de renforcement des capacités des producteurs sur les itinéraires techniques des cultures par campagne - Organiser des séances (par village) de formation des populations aux

Secteur	Activités actuelles	Secteurs économiques d'appartenance	Potentialités	Emplois probables	Besoins/idées de projet
					<p>techniques de compostage par campagne</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organiser des séances de renforcement de capacités du personnel des postes agricoles - Construire 46 magasins de stockage des céréales d'un volume de 800 m³ à : Figuil (02), Ouro Marey (01) ; Mokodong (01) ; Bidzar (01) ; Waléwol-Soh (01) ; Mourkoufo (01) ; Houmbal (01) ; Nioua (01) ; Douknoukou (01) ; Pimtili (02) ; Dawala-Biou (01) ; Madakamna (01) ; Golomo-Biou (01) ; Bafouni (01), Bawaka (01) ; Délélé (01) ; Ngouldi (01) ; Mazanga (01) ; Djabili-Gaska (01) ; Ngorowa (01) ; Ouro-Tchaka (01) ; Balia (01) ; Less Mayo (01) ; Djabé-Biou (01) ; Badia (01) ; Guéréomé II (01) ; Batao(01) ; Hindjeoudé (01) ; Madakamna (01) ; Guégueldé (01) ; Guidi (01) ; Hélé (01) ; Débelzé (01) ; Douva (01) ; Guéréomé Lam (01) ; Bergui (01) ; Gada-Mayo (02) ; Mokoté (01) ; Kolé (02) ; Djabé-Figuil (02) ; Kaptalam (01) - Acquérir 08 décortiqueuses d'arachide au profit de associations des femmes de l'espace communal à : Dahal (03) ; Boudva(02) ; Batao(02) ; Délégué(01)
Élevage, Pêche et Industries Animales	<ul style="list-style-type: none"> - Elevage (ovins, caprins, bovins et volaille) - Pêche 	Tertiaire	<ul style="list-style-type: none"> - Présence de zone de pâturage - Nombre important d'éleveurs et de pêcheurs - Présence de cours d'eau 	<ul style="list-style-type: none"> - Mains d'œuvre - Vente des compléments alimentaires pour bétail - Vente des produits sanitaires vétérinaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Construction d'un bâtiment de 04 bureaux, 01 laboratoire et 01 magasin à la délégation d'arrondissement du MINEPIA de Figuil - Construction de 04 CZV à Batao, Biou, Lam et Badadji. - Equipement de 05 CZV (Figuil, Batao, Biou, Lam et Badadji) de petits matériels et équipements de chirurgie - Equipement des 04 CZV d'une moto AG 100 chacune (Batao, Biou, Lam et Badadji) - Equipement de la délégation d'arrondissement de Figuil d'un frigo pour la conservation des vaccins; - Construction et équipement de 02 postes vétérinaires dans les marchés à bétails de ; Figuil et Batao - Construction de 01 forage pastoral à énergie solaire : Kapta-Doumour (Lam) et 30 forages pastoraux équipés de PMH avec 02 abreuvoirs : Figuil (01 à côté du parc vaccino-gène) Waléwol-Soh (01) ; Dahal (04) ; Biou (03) ; Dawala-Biou (01) ; Madakamna (02) ; Mariariakeu (01) ; Balia(01) ; Mokoté (02) ; Boudva (02) ; Batao (03) ; Moulvouda (01) ; Hindjeoudé (01) ; Doundéhé (01) ; Gouldi (01) ; Balia (01) ; Débelzé (01) ; Délégué (01) ; Bergui (01) ; Djabé-Figuil (01) - Etude de faisabilité en vue de la réhabilitation de 10 forages pastoraux à : Ouro-Marey (01) ; Djougui (01) ; Figuil (02); Batao (05) ; Badadji (01) - Construction de 03 marres à bétail à : Douknoukou et Muzuké

Secteur	Activités actuelles	Secteurs économiques d'appartenance	Potentialités	Emplois probables	Besoins/idées de projet
					<ul style="list-style-type: none"> - Etude de faisabilité en vue de la construction de 03 mini barrages pastoraux à : Golomo; Bafouni ; Guidi - Etude de faisabilité en vue de la réhabilitation de 16 marres dont : Figuil (02) ; Lam (03) ; Batao (05) ; Biou (05) ; Badadji (01) et Ouro-Marey (01) - Construire 03 centres d'approvisionnement en produits vétérinaires à : Figuil, Batao et Badadji - Aménagement de 02 étangs piscicoles de 500 m² chacun dans la localité de Kaptalam - Construction de 02 marchés à bétail : Batao et Figuil - Etude de faisabilité en vue de la réhabilitation de 06 aires d'abattages : Figuil, Batao, Bidzar, Lam, Badadji et Golomo - Renforcement des organisations des éleveurs de la commune en technique d'embouche - Renforcement des capacités organisationnelles des éleveurs et des pisciculteurs (regroupement en coopératives) - Former les éleveurs de la Commune aux techniques de production des fourrages - Délimitation et matérialisation des zones de pâturage dans tout l'espace communal - Délimitation et matérialisation des pistes à bétail dans tout l'espace communal - Construction de 11 parcs vaccinogènes (Batao : 02, Bafouni : 01, Kéreng-Figuil : 01, Badadji : 01, Lam : 01, Djougui : 01, Biou : 01, Hindjeoudé : 01, Djabé-Biou : 01 et Bidzar : 01) - Construction d'une fabrique de glace à Figuil - Construction d'un halle de vente de poissons de FIGUIL
Commerce	Vente de divers produit	Secondaire	Présence de 05 grands marchés dans la commune	Vendeurs	<ul style="list-style-type: none"> - Construction des infrastructures marchandes : Hangars (11) soient: Figuil (03 hangars dont : 01 pour les vendeuses des produits agricoles, 01 pour les vendeurs des habits, 01 pour les produits manufacturiers), Tchadda (02 hangars) ; Batao (02 hangars) ; Golomo (02 hangars); KongKong (02 hangars) - Construction de 07 magasins d'une capacité de 800 m² dans les marchés de : Figuil (05), Batao (03) ; Kong-Kong (03) ; Golomo (02) ; Badadji (02) - Réhabilitation de 02 hangars au marché de Badadji - Construction d'un marché frontalier à Badadji

Secteur	Activités actuelles	Secteurs économiques d'appartenance	Potentialités	Emplois probables	Besoins/idées de projet
					<ul style="list-style-type: none"> - Construire 05 forages dont 01 dans chacun des marchés de : Lam, Batao ; Kong-Kong ; Golomo et Badadji - Construire 06 blocs latrines dont 01 dans chacun des marchés de : Figuil ; Lam ; Batao ; Kong-Kong ; Golomo et Badadji - Dotation des marchés en 80 bacs à ordures : Figuil (30) ; Lam (10) ; Batao (10) ; Kong-Kong (10) ; Golomo (10) et Badadji (10)
PME, Economie Sociale et Artisanat	Poterie	Tertiaire	Présence d'artisans dans la commune	Vendeurs	<ul style="list-style-type: none"> - Construction d'un centre artisanal à Figuil - Construire des aires de séchage de farine de maïs et de mil au GIC des femmes vendeuses de farine de maïs de Figuil, Kong-kong, Batao, Badadji et Lam - Etude de faisabilité pour la réhabilitation de l'unité de transformation de pâte d'arachide en faveur du GIC des femmes de Figuil - Identification, recensement et création d'une banque des données statistiques des activités des PME, de l'économie sociale et de l'artisanat au niveau de la commune de Figuil - Appui divers aux acteurs du secteur informel - Organisation des salons annuels d'artisanat
Tourisme et Loisirs	Hébergement	Secondaire	<ul style="list-style-type: none"> - Présence d'une auberge dans la banlieue de Figuil - Présence des sites touristiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Réceptionniste - Cuisinier - Guide touristique 	<ul style="list-style-type: none"> - Inventaire du potentiel touristique de la commune - Construction d'une auberge touristique d'une capacité d'au moins 30 chambres à Figuil - Aménagement du site archéologique de Bidzar - Création et fonctionnement d'un office de tourisme communal à Figuil - Appui à l'organisation des manifestations à caractère touristique - Construction de 02 espaces récréatifs (bibliothèque et cinémathèque) et des parcs botaniques à Figuil - Organisation d'un festival touristique tous les deux ans dans la Commune de Figuil

4.8. Synthèse des données liées à la petite enfance

4.8.1. Situation de la petite enfance dans la commune

L'« éducation et la santé pour tous » sont un des Objectifs de Développement pour le Millénaire(OMD). Les pouvoirs publics entendent contribuer plus globalement à l'application de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant parmi lesquels la préscolarisation et la santé maternelle et infantile. Cependant, les populations de Bibémi et les parents eux-mêmes ne sont pas bien convaincus des enjeux de cette vision. Il s'agit pourtant d'une période de la vie fondamentale pour le devenir de l'enfant.

De manière générale, la vulnérabilité biologique, le modeste statut social, l'accès limité aux services de santé (vaccination, consultation prénatale), la difficulté d'accès à l'eau potable, le faible niveau d'alphabétisation, la persistance du poids de la tradition et le faible revenu économique des familles sont les principaux déterminants de la mauvaise santé des enfants et les difficultés d'accès à l'éducation de qualité, d'une manière générale, des mauvaises conditions de vie des enfants.

La situation des enfants mineurs bien que n'étant pas criarde, est ainsi étroitement liée aux conditions de vie des parents. Ici, en plus du fait que beaucoup d'enfants en âge scolaire se retrouvent sans acte de naissance, les entraves à l'émancipation et à l'épanouissement de la petite enfance restent surtout d'ordres sanitaire(les épidémies, les maladies hydriques...) ou nutritionnel. Dans cette contrée, les décès d'enfants de moins de cinq ans sont dans la plupart des cas directement ou indirectement liés aux mauvais suivis prénatales des mamans, la malnutrition ou la sous-nutrition.

Cette situation demeure chez les femmes enceintes une préoccupation majeure. Il en est de même pour des personnes vivant avec le VIH/SIDA. Les interventions en faveur de l'amélioration de la nutrition pour pallier la recrudescence des maladies liées au régime alimentaire est fort souhaitable.

La présente démarche veut faire converger tous les efforts, en articulant les politiques publiques dotées de moyens spécifiques, et l'implication de la société civile organisée. Les solutions palliatives en vue de l'amélioration des conditions de vie de la petite enfance doivent être entreprises.

4.8.2. Solutions envisageables pour l'amélioration des conditions de la petite enfance

- Inciter les décisions des pouvoirs publics en faveur du développement de la petite enfance ;
- Obtenir une plus grande implication de la communauté dans la prise en charge de la petite enfance ;
- Créer un cadre de référence et se doter d'un support de dialogue pour tous les acteurs ;
- Solliciter le soutien accru des partenaires techniques et financiers en faveur de la petite enfance ;
- Garantir le droit à l'identité (déclaration de naissance en sensibilisant les femmes à effectuer des accouchements formels) ;

Tableau 24: Synthèse des données collectées sur la petite enfance

Secteur	Problèmes reformulés	Causes pertinentes	Principaux effets	Besoins / activités
Administration Territoriale, Décentralisation, sécurité et maintien de l'ordre	Difficulté d'accès aux actes de naissance	<ul style="list-style-type: none"> - Eloignement des centres d'Etat civil - Ignorance des parents 	<ul style="list-style-type: none"> - Scolarité tardive des enfants 	<ul style="list-style-type: none"> - Plaidoyer en vue de l'affectation d'un secrétaire d'Etat civil à Batao - Organisation des audiences foraines pour l'établissement des actes de naissance aux enfants dans tout l'espace communal
Education de base	Difficulté d'accès à une éducation de base de qualité	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de salles de classe - Insuffisance de tables-bancs et de mobilier - Insuffisance d'enseignants qualifiés - Insuffisance de latrines - Insuffisance des points d'eau 	<ul style="list-style-type: none"> - Exposition des enfants aux intempéries - Inconfort des élèves - Baisse du niveau scolaire - Exposition des enfants aux maladies hydriques 	<ul style="list-style-type: none"> - Construction de 06 blocs maternels dans les EM : Lam, Djougui, Biou, Batao, Bidzar et Dama-kolé - Construction de 05 centres d'alphabétisation : Balia, Djougui, Figuil III, Hindjeoudé et Kolléré - Equipement de 06 blocs maternelles de la commune en mobilier (EM Batao : 120 petites chaises, 40 petites tables et 04 tableaux sur chevalet, EM Biou : 120 petites chaises, 40 petites tables et 04 tableaux sur chevalet, EM Lam : 120 petites chaises 40 petites tables et 04 tableaux sur chevalet, EM Djougui : 120 petites chaises, 40 petites tables et 04 tableaux sur chevalet, - Bidzar : 120 petites chaises, 40 petites tables et 04 tableaux sur chevalet, - Dama-Kolé : 120 petites chaises, 40 petites tables et 04 tableaux sur chevalet - Equipement des salles de classe en 8 000 tables bancs : EP Badadji (60) ; EP Bafouni (60) ; EP Balia (60) ; Bawaka (60) ; EP Bidzar II (180) ; EP Bilingue Djougui (60) ; EP Bilingue Figuil (120) ; EP Bilingue de Lam (60) ; EP Bilingue Batao (60) ; EP Bilingue Biou (60) ; EP Boudva (60) ; Groupe Scolaire Bilingue de la Cité (240) ; Dahal (120) ; EP Dawala- Bidzar (240) ; EP Dawala-Biou (240) ; Délélé (240) ; EP Djabé-Biou (60) ; EP Doundéhi-Biou (120) ; EP Doundéhi-Figuil (60) ; EP Figuil GI (120) ; EP Figuil GII (240) ; EP Figuil GIII (360) ; EP Golomo (60) ; EP Gueremé (60) ; Hélé (120) ; Houmbal (60) ; EP Hindjeoudé (60) ; Kaptalam (240) ; Karba (120) ; EP Karéwa (120) ; EP Kéreng Figuil (60) ; EP Kolé (60) ; EP Kolléré GI (360) ; EP Kolléré GII (480) ; EP Lam (240) ; EP Lamordé (240) ; EP Muzuké (52) ; Moré-Singai (240) ; EP Moulvouda (120) ; EP Ouro-Marey (240) ; EP Ouro-Ngara (240) ; Pelgué (240) ; EP Walawol-Soh (120) ; EP Wayéba (60) ; EP zabilik (60) ; EP Mocketé (120) EP Douva (34) ; EP Mariariakeu (120) ; EP Koidawa (120) ; EP Diktingué (120) ; EP Bilingue de Bidzar (70) ; EP Djabili-Gaska (120) ; EPA Djabé-Figuil (120) ; EPA Guidi (120) ; EPA Mampar (120) ; EPA Nioua (120) et EPA Ouro-Talaka (120)

Secteur	Problèmes reformulés	Causes pertinentes	Principaux effets	Besoins / activités
				<ul style="list-style-type: none"> - Etude de faisabilité en vue de la réhabilitation de 42 salles de classe endommagées à : EP Bidzar (07) ; EP Djougui (03) ; EP Karewa (02) ; EP Lamordé (03) ; EP Kong-Kong (03) ; EP Boudva (02) ; EP Hindjeoudé (02) ; EP Wayéba (01) ; EP Bidzar GII (07) ; EP Figuil GI (04) ; EP Batao (07) ; EP Biou (01) - Construction de 135 blocs de 02 salles de classe : EP Badadji (01) ; EP Bafouni (01) ; EP Balia (01) ; Bawaka (01) ; EP Bidzar II (03) ; EP Bilingue Djougui (01) ; EP Bilingue Figuil (02) ; EP Bilingue de Lam (01) ; EP Bilingue Batao (02) ; EP Bilingue Biou (01) ; EP Boudva (01) ; Groupe Scolaire Bilingue de la Cité (04) ; Dahal (02) ; EP Dawala-Bidzar (04) ; EP Dawala-Biou (04) ; Délélé (04) ; EP Djabé-Biou (01) ; EP Doundéhi-Biou (02) ; EP Doundéhi-Figuil (01) ; EP Figuil GI (02) ; EP Figuil GII (04) ; EP Figuil GIII (06) ; EP Golomo (01) ; EP Gueremé (01) ; Hélé (02) ; Houmbal (01) ; EP Hindjeoudé (01) ; Kaptalam (04) ; Karba (02) ; EP Karéwa (02) ; EP Kéreng Figuil (01) ; EP Kolé (01) ; EP Kolléré GI (06) ; EP Kolléré GII (08) ; EP Lam (04) ; EP Lamordé (04) ; EP Muzuké (01) ; Moré-Singaï (04) ; EP Moulvouda (02) ; EP Ouro-Marey (04) ; EP Ouro-Ngara (04) ; Pelgué (04) ; EP Walawol-Soh (02) ; EP Wayéba (01) ; EP zabilik (01) ; EP Mocketé (02) EP Douva (01) ; EP Mariariakeu (02) ; EP Koïdawa (02) ; EP Diktingué (02) ; EP Bilingue de Bidzar (04) ; EP Djabili-Gaska (02) ; EPA Djabé-Figuil (02) ; EPA Guidi (02) ; EPA Mampar (02) ; EPA Nioua (02) et EPA Ouro-Talaka (02) - Equipement des salles de classe en 135 bureaux pour enseignants : EP Badadji (01) ; EP Bafouni (01) ; EP Balia (01) ; Bawaka (01) ; EP Bidzar II (03) ; EP Bilingue Djougui (01) ; EP Bilingue Figuil (02) ; EP Bilingue de Lam (01) ; EP Bilingue Batao (02) ; EP Bilingue Biou (01) ; EP Boudva (01) ; Groupe Scolaire Bilingue de la Cité (04) ; Dahal (02) ; EP Dawala-Bidzar (04) ; EP Dawala-Biou (04) ; Délélé (04) ; EP Djabé-Biou (01) ; EP Doundéhi-Biou (02) ; EP Doundéhi-Figuil (01) ; EP Figuil GI (02) ; EP Figuil GII (04) ; EP Figuil GIII (06) ; EP Golomo (01) ; EP Gueremé (01) ; Hélé (02) ; Houmbal (01) ; EP Hindjeoudé (01) ; Kaptalam (04) ; Karba (02) ; EP Karéwa (02) ; EP Kéreng Figuil (01) ; EP Kolé (01) ; EP Kolléré GI (06) ; EP Kolléré GII (08) ; EP Lam (04) ; EP Lamordé (04) ; EP Muzuké (01) ; Moré-Singaï (04) ; EP Moulvouda (02) ; EP Ouro-Marey (04) ; EP Ouro-Ngara (04) ; Pelgué (04) ; EP Walawol-Soh (02) ; EP Wayéba (01) ; EP zabilik (01) ; EP Mocketé (02) EP Douva (01) ; EP Mariariakeu (02) ; EP Koïdawa (02) ; EP Diktingué (02) ; EP Bilingue de Bidzar (04) ; EP Djabili-Gaska (02) ; EPA Djabé-Figuil (02) ; EPA Guidi (02) ; EPA Mampar (02) ; EPA Nioua (02) et EPA Ouro-Talaka (02) - Construction de 49 blocs latrines à 06 cabines dans les écoles suivantes : EP Lamordé ; EP Bilingue Figuil ; EP Guéréme I ; EP Mariariakeu ; EP Bawaka ; EP Dawala-Bidzar ; EP Djabili-Gaska ; EP Pelgué ; EP Mocketé ; EP Djabé-Biou ; EP

Secteur	Problèmes reformulés	Causes pertinentes	Principaux effets	Besoins / activités
				<p>Bafouni ; EP Kaptalam; EP Walawol-Soh ; EP Diktingué; EP Golomo ; EP Dawala-Biou ; EP Ouro-Marey ; EP Houmbal ; EP Hindjeoudé ; EP Wayéba ; EP Kéréng Figuil ; EP Doundéhi; EP Ouro-Ngara ; EP Koïdawa ; EP Karba ; EP Moulvouda ; EP Bilingue de Bidzar ; EP Bilingue Biou ; EP Kolléré GII; EP Bilingue Batao ; EPA Djabé-Figuil ; EPA Guidi; EPA Mampar; EPA Nioua; EPA Ouro-Talaka ; EP Douva ; EP Dahal ; EM Lam ; EM Kong-Kong ; EM Bidzar ; EM Batao ; EM Djougui et EM Biou et EP Zabilik</p> <ul style="list-style-type: none"> - Construction 50 forages équipés de PMH dans les écoles suivantes : EP Lamordé ; EP Bilingue Figuil ; EP Moré-Singaï ; EP Mariariakeu ; EP Bawaka ; EP Dawala-Bidzar; EP Djabili-Gaska; EP Pelgué ; EP Mocketé ; EP Djabé-Biou ; EP Bafouni; EP Kaptalam ; EP Délélé ; EP Walawol-Soh; EP Diktingué ; EP Golomo; EP Dawala-Biou ; EP Ouro-Marey ; EP Houmbal; EP Hindjeoudé ; EP Kéréng Figuil ; EP Kolé; EP Bilingue de Lam ; EP Ouro-Ngara ; EP Koïdawa; EP Karba; EP Bidzar GII; EP Ouro-Boubi ; EP Bilingue de Bidzar; EP Bilingue Biou ; EP Biou; EP Kolléré GII ; EP Hélé ; EP Bilingue Batao; EP Douva ; EM Lam ; EM Kong-Kong ; EM Bidzar ; EM Batao ; EM Djougui ; EM Biou ; EM Djougui ; EPA Djabé-Figuil ; EPA Guidi ; EPA Mampar; EPA Nioua ; EPA Ouro-Talaka ; EP Douva ; EP Dahal et EP Zabilik - Affectation de 156 enseignants dans les établissements suivants: EP Figuil GIII (02) ; EP Bidzar (07) ; EP Djougui (04) ; EP Guéréomé (04) ; Moré-Singaï (04) ; Mariariakeu (02) ; Bawaka (02) ; EP Muzuké (03) ; EP Dawala-Bidzar (02) ; Djabili-Gaska (01) ; Pelgué (04) ; Mocketé (02) ; EP Djabé-Biou (01) ; EP Bafouni (01) ; EP Kaptalam (02) ; EP Délélé (04) ; EP Waléwol-Soh (01) ; EP Diktingué (01) ; EP Golomo (04) ; EP Dawala-Biou (03) ; EP Badadji (05) ; EP Lam (07) ; EP Ouro-Marey (02) ; EP Kong-Kong (06) ; EP Balia (03) ; EP Boudva (03) ; EP Houmbal (04) ; EP Hindjeoudé (03) ; EP Wayéba (02) ; EP Kéréng Figuil (03)) ; EP Kolé (02) ; EP Doundéhi (04) ; EP Bilingue de Lam (03) ; EP Ouro-Ngara (02) ; Karba (01) ; EP Bidzar GII (09) ; EP Moulvouda (03) ; EP Ouro-Boubi (04) ; EP Bilingue de Bidzar (02) ; EP Bilingue Biou (01) ; EP Biou (04) ; Groupe Scolaire Bilingue de la Cité (06) ; EP Kolléré GI (05) ; EP Kolléré GII (01) ; EP Figuil GI (01) ; EP Hélé (04) ; EP Batao (09) ; EP Douva (02), Dahal (03) ; EPA Djabé-Figuil (02); - EPA Guidi (02) ; EPA Mampar (02); EPA Nioua (02) ; EPA Ouro-Talaka (02) et EP Zabilik (02) - Construction des clôtures de toutes les écoles de la commune - Reboisement des écoles suivantes : EP Moré-Singaï; EP Mariariakeu ; EP Bawaka ; EP Muzuké ; EP Dawala-Bidzar; EP Walawol-Soh ; EP Diktingué ; EP Doundehi-Biou ; EP Dawala-Biou ; EP Ouro-Marey; EP Kolé ; EP Koïdawa ; EP Ouro-Boubi; EP Bilingue de Bidzar ; EP Bilingue Batao; EP Douva ; EP Dahal ; EM Bidzar ;EM Djougui ; EM Lam ;

Secteur	Problèmes reformulés	Causes pertinentes	Principaux effets	Besoins / activités
				<p>EM Batao, Rompo ; EPA Djabé-Figuil ; EPA Guidi ; EPA Mampar ; EPA Nioua ; EPA Ouro-Talaka et EP Zabilik</p> <ul style="list-style-type: none"> - Construction de 63 bibliothèques dont 01 dans chaque école de l'espace communal - Etude de faisabilité en vue de l'électrification des écoles de l'espace communal - Construction de 62 logements d'astreintes dont 01 dans chacun des établissements suivants : : EP Figuil GIII ; EP Figuil GII ; EP Figuil GI ; EP Bidzar ; EP Djougui ; EP Karéwa ; EP Lamordé; EP Bilingue Figuil ; EP Guéréomé I ; EP Moré-Singaï ; EP Mariariakeu ; EP Bawaka; EP Muzuké ; EP Dawala-Bidzar ; EP Djabili-Gaska ; EP Pelgué ; EP Moketé ; EP Djabé-Biou; EP Bafouni ; EP Kaptalam ; EP Délélé ; EP Waléwol-Soh; EP Dikingué ; EP Golomo ; EP Doundéhi-Biou; EP Dawala-Biou; EP Badadji ; EP Lam; EP Ouro-Marey ; EP Kong-Kong ; EP Balia ; EP Boudva ; EP Hindjeoude ; EP Wayéba; EP Kéreng Figuil ; EP Kolé; EP Doundéhi ; EP Bilingue de Lam; EP Ouro-Ngara ; EP Koïdawa ; EP Karba ; EP Bidzar ; EP Moulvouda ; EP Ouro-Boubi; EP Bilingue de Bidzar ; EP Bilingue Biou; EP Biou; Groupe Scolaire Bilingue de la Cité ; EP Kolléré GII ; EP Figuil GI ; EP Figuil GII; EP Badia; EP Hélé; EP Batao ; EP Bilingue Batao; EP Douva ; EP Rompo, EP Dahal ; EM Lam ; EM Kong-Kong ; EM Bidzar ; EM Batao ; EM Bilingue de la Cité ; EM Djougui ; EM Figuil ; EM Biou
Santé	Difficulté d'accès aux soins de santé de qualité		<ul style="list-style-type: none"> - Taux de mortalité infantile élevé - Complications enregistrées au moment de l'accouchement 	<ul style="list-style-type: none"> - Construction et équipement d'un service de radiologie de l'hôpital de district de Figuil - Construction et équipement du bloc opératoire de l'hôpital de district de Figuil - Construction de 03 salles d'hospitalisation dans les formations sanitaires : CSI Kong-Kong (01) ; CSI Bidzar (01) ; CSI Biou (01) - Construction d'un bloc d'urgence à l'hôpital de district de Figuil - Construction de 01 salle d'accouchement au CSI de Bidzar - Affectation des personnels soignants dans les formations sanitaires Médecin (01), Chirurgien-dentiste (01), (Aide soignants(16) ; Sages-femmes (09) ; Laborantins (07) ; Infirmiers (10) soient: Hôpital de district de Figuil (01 Médecin et 01 Chirurgien-dentiste), CSI Kong-Kong (03 aide-soignant et 01 infirmier) ; CSI Bidzar (01 Laborantin,01 sage-femme et 03 infirmiers) ; CSI Biou (01 laborantin, 02 infirmiers ,01 sage-femme) ; CSI Batao (01 sage-femme, 01 IDE, 02 Aide Soignants) ; CSI Pelgué (01 IDE, 01 sage-femme, 01 laborantin, 01 Aide-Soignant) ; CSI Djougui (01 laborantin, 01 sage-femme) ; CSI Badadji (01 IDE, 01 sage-femme, 01 laborantin, 03 Aide Soignants) ; CSI Catholique de Lam (02 Aide Soignants, 01 sage-femme) ; CSI Public de Lam (02 Aide soignants, 01 laborantin, 01 IDE, 01 sage-femme) et CSI de Djabé-Biou (01 IDE, 03 AS, 01 laborantin, 01 sage-femme) - Achèvement de la construction du pavillon mère et enfant de l'hôpital de district de Figuil - Organisation des séances de sensibilisation des mères d'enfants sur la présence des

Secteur	Problèmes reformulés	Causes pertinentes	Principaux effets	Besoins / activités
				programmes de prise en charge des enfants malnutris - Sensibiliser les femmes enceintes pour les visites prénatales - Distribution de 20 000 moustiquaires imprégnées dans la commune
Eau/hygiène/assainissement	Difficulté d'accès à une eau potable	- Insuffisance de points d'eau	- Exposition des enfants aux maladies hydriques	- Construction des forages - Construction des latrines

4.9. Changement climatique

Les effets des changements climatiques sont réels et font partie de notre quotidien. Les multiples impacts sur l'environnement sont perçus d'une manière ou d'une autre par les populations de la commune de Figuil. L'impact du changement climatique est plus prononcé sur l'économie locale en s'attaquant à l'agriculture, l'élevage, la pêche et la sylviculture et dans certains secteurs sociaux. De manière générale, il ressort que les plus fréquents sont : la perturbation des saisons, la diminution de production, pluies abondantes, les vents violents. Face à ce fléau qui prend de plus en plus d'ampleur, les populations essayent à leur niveau de s'adapter. Pour réduire ces effets du changement climatique, les populations envisagent des solutions contenues dans le tableau ci-après :

Tableau 25: Problèmes liés au changement climatique

Secteur	Risques climatiques	Effets biophysiques et socio-économiques	Niveau de risque (élevé, moyen faible)	Capacité d'adaptation	Solutions envisagées
Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> - Baisse du niveau des eaux de surface et assèchement des cours d'eau pendant les poches de sécheresse - Vents violents, pluies - Destruction de la couche arable du sol 	<ul style="list-style-type: none"> - Baisse de la pratique des cultures maraîchères et de contre saison - Destruction de la floraison des plantes - Baisse du pouvoir d'achat des maraichers et agriculteurs - Baisse de la production des plantes fruitières 	Moyen	Moyen	<ul style="list-style-type: none"> - Aménagement de 193 ha de bas-fonds dans les localités de Ouro-Marey (10 ha); Walewol-Soh (05 ha); Badadji (20 ha); Guéréme I (15 ha); Guéréme-Lam (23 ha) Djougui (10 ha); Hindjeoudé (14 ha); Kong-Kong(05 ha); Moulvouda (12 ha); Golomo (07 ha); Koïdawa (05 ha); Délélé (12 ha), Figuil (05 ha); Kéreng (07 ha); Kolé (05 ha); Wayéba (08 ha), Kaptalam (15 ha) et Wafango (15 ha) - Aménagement et sécurisation de 70 ha pour l'installation des jeunes agriculteurs : 22 ha à Bafouni, 07 ha à Less-Mayo, 06 ha à Kéreng, 30 ha à Kaptalam et 05 ha à Rompo - Réhabilitation de 05 biefs : Biou (01), Batao (01), Bidzar (01), Moulvouda (01) et Djabé-Biou (01) - Construction de 08 biefs : Kolé-Figuil (01), Bidzar (01), Mayo-Kéwé (Wayéba) (01) et Lam (05) - Aménagement de 100 ha de cordons pierreux dans les localités de Waléwol-Soh, Biou, Lam, Badadji, Boudva - Organiser des séances (par village) de renforcement des capacités des producteurs sur les itinéraires techniques des cultures par campagne - Organiser des séances (par village) de formation des populations aux techniques de compostage par campagne - Organiser des séances de renforcement de capacités du personnel des postes agricoles

Secteur	Risques climatiques	Effets biophysiques et socio-économiques	Niveau de risque (élevé, moyen faible)	Capacité d'adaptation	Solutions envisagées
Élevage, Pêche et Industries Animales	Allongement de la saison sèche	<ul style="list-style-type: none"> - Baisse de la production fourragère - Baisse de la production laitière - Insuffisance d'eau d'abreuvement - Coût élevé de traitement - Recrudescence des maladies animales - Baisse de poids des animaux - Baisse de revenu - Conflits agropastoraux 	Moyen	Faible	<ul style="list-style-type: none"> - Construction de 01 forage pastoral à énergie solaire : Kapta-Doumour (Lam) et 30 forages pastoraux équipés de PMH avec 02 abreuvoirs : Figuil (01 à côté du parc vaccinogène) Waléwol-Soh (01) ; Dahal (04) ; Biou (03) ; Dawala-Biou (01) ; Madakamna (02) ; Mariariakeu (01) ; Balia(01) ; Mokoté (02) ; Boudva (02) ; Batao (03) ; Moulvouda (01) ; Hindjeoudé (01) ; Doundéhé (01) ; Gouldi (01) ; Balia (01) ; Débelzé (01) ; Délégué (01) ; Bergui (01) ; Djabé-Figuil (01) - Etude de faisabilité en vue de la réhabilitation de 10 forages pastoraux à : Ouro-Marey (01) ; Djougui (01) ; Figuil (02); Batao (05) ; Badadji (01) - Construction de 03 marres à bétail à : Douknoukou et Muzuké - Etude de faisabilité en vue de la construction de 03 mini barrages pastoraux à : Golomo; Bafouni ; Guidi - Etude de faisabilité en vue de la réhabilitation de 16 marres dont : Figuil (02) ; Lam (03) ; Batao (05) ; Biou (05) ; Badadji (01) et Ouro-Marey (01) - Construire 03 centres d'approvisionnement en produits vétérinaires à : Figuil, Batao et Badadji - Aménagement de 02 étangs piscicoles de 500 m² chacun dans la localité de Kaptalam
Environnement, Protection de la nature et Développement Durable	<ul style="list-style-type: none"> - Dégradation de l'environnement - Pollution de l'environnement du fait de la faible gestion des déchets et de la prolifération des plastics non biodégradables 	<ul style="list-style-type: none"> - Exposition des populations aux intempéries - Obstruction des voies d'écoulement des eaux - Mort des animaux du fait de l'ingurgitation des plastics - Baisse de revenus des populations et particulièrement des éleveurs 	Moyen	Moyen	<ul style="list-style-type: none"> - Intensification de la lutte contre l'utilisation des emballages non biodégradables (inférieur à 61 microns) et le phénomène de feux de brousse - Mettre en place des pépinières de production de plants : Guérème Lam (2000 plants) ; Délégué (500 plants fruitiers) ; Kaptalam (500 plants fruitiers) ; Moré-Singaï (2000 plants) ; Douknoukou (2000 plants) ; Golomo (2000 plants) et Kaptalam (2000 plants) - Reboisement de l'espace communal de Figuil (30 000 plants) - Organisation des campagnes de lutte contre les effets néfastes du changement climatique et préconisation des mesures d'adaptation - Formation des populations à la gestion durable des terres et à l'utilisation rationnelle des pesticides et produits dangereux - Encouragement de l'initiative de la mise en place des clubs des amis de la nature dans les différents établissements scolaires de l'espace communal

Secteur	Risques climatiques	Effets biophysiques et socio-économiques	Niveau de risque (élevé, moyen faible)	Capacité d'adaptation	Solutions envisagées
Forêt et Faune	- Coupe abusive des bois	<ul style="list-style-type: none"> - Disparition de certaines essences floristiques et fauniques - Exposition des populations aux intempéries - Augmentation du coût de construction due à la rareté des bois 	Moyen	Moyen	<ul style="list-style-type: none"> - Etude de faisabilité en vue de l'élaboration d'un schéma d'aménagement de l'espace agro-sylvo-pastoral dans la commune de Figuil - Plantation de 15 000 arbres dans les artères de toutes les localités et les milieux de l'espace communal - Redensification et conservation de la réserve de Lam (941 ha) - Intensification de la lutte contre le phénomène de braconnage - Sensibilisation des populations sur la préservation du patrimoine forestier et faunique et application stricte des mesures relatives à la gestion de la biodiversité
Education de base	<ul style="list-style-type: none"> - Vents violents - Averses 	<ul style="list-style-type: none"> - Bâtiments scolaires sinistrés - Exposition des élèves aux intempéries 	Faible	Faible	<ul style="list-style-type: none"> - Construction des édifices en respectant la direction habituelle du vent - Plantation des arbres pour brise-vent aux alentours des établissements scolaires
Santé	<ul style="list-style-type: none"> - Pluies abondantes - Augmentation de la température 	<ul style="list-style-type: none"> - Résurgence des maladies hydriques du genre typhoïde, dysenterie et cholera - Accroissement des dépenses de santé 	Moyen	Moyen	<ul style="list-style-type: none"> - Aménagement des points d'eau fonctionnels dans les localités
Commerce et Transport	<ul style="list-style-type: none"> - Fortes précipitations - Vents violents 	<ul style="list-style-type: none"> - Destruction des hangars et boutiques - Dégradation des routes - Réduction du pouvoir d'affaires des commerçants - Inflation 	Moyen	Moyen	<ul style="list-style-type: none"> - Construction des infrastructures marchandes en matériels définitifs - Reboisement des alentours du marché

Secteur	Risques climatiques	Effets biophysiques et socio-économiques	Niveau de risque (élevé, moyen faible)	Capacité d'adaptation	Solutions envisagées
Eau et Energie	<ul style="list-style-type: none"> - Sécheresse - Fortes précipitations 	<ul style="list-style-type: none"> - Assèchement des puits - Coupures intempestives de l'énergie électrique - Dépenses supplémentaires pour acheter de l'eau - Manque à gagner pour les vendeurs des produits congelés 	Moyen	Moyen	<ul style="list-style-type: none"> - Construction des forages dans les différentes localités de la commune - Promotion de l'utilisation des sources d'énergie alternatives

4.10. Synthèse sur les populations vulnérables

Dans la commune de Figuil, on dénombre plusieurs couches vulnérables dont : les handicapés physiques, les déficients auditifs, les sourds muets, les déficients visuels, les veuves, les grands malades (fous enchainés, épileptiques), les personnes de 3^e âge, les orphelins, les personnes vivant avec le VIH/SIDA et les enfants de la rue. Ces personnes, du fait de leurs handicapes, ont des difficultés à accéder à certaines infrastructures socio-économiques dont l'éducation, la santé, la communication, l'eau et le commerce. Malheureusement, aucune structure déconcentrée de l'État ayant en charge l'encadrement de ces différentes couches n'est présente dans cette ville, pourtant les problèmes et besoins divers recensés auprès de ces corps sont nombreux et sont présentés dans le tableau suivant :

Tableau 26: Problèmes et besoins des couches vulnérables

Couches vulnérables	Effectif	Problèmes	Causes	Effets	Besoins
Handicapés moteurs	145	<ul style="list-style-type: none"> - Difficultés d'insertion sociale ; - Problème de logement ; - Difficultés de mobilité 	<ul style="list-style-type: none"> - Accidents ; - Anomalies congénitales ; - Maladies 	<ul style="list-style-type: none"> - Complexe psychologique et frustration ; - Marginalisation 	<ul style="list-style-type: none"> - Construire et équiper un centre social à Figuil - Former les couches vulnérables aux petits métiers et faciliter leur insertion socioprofessionnelle
Déficients visuels	83	<ul style="list-style-type: none"> - Difficulté d'insertion sociale ; - Problème de logement ; - Difficulté à se mouvoir 	<ul style="list-style-type: none"> - Anomalies congénitales ; - Accidents ; - Maladies 	<ul style="list-style-type: none"> - -Complexe psychologique et frustration ; - -marginalisation 	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser les couches vulnérables et les personnes marginales en groupes associatifs en vue de défendre leurs intérêts et développer leurs activités génératrices de revenus afin de faciliter

Couches vulnérables	Effectif	Problèmes	Causes	Effets	Besoins
Déficients auditifs	139	<ul style="list-style-type: none"> - Difficultés de communication ; - Manque de centre spécialisé de rééducation ; - Manque de personnels d'encadrement 	<ul style="list-style-type: none"> - Accidents ; - Anomalies congénitales ; - Maladies 	<ul style="list-style-type: none"> - Marginalisation ; - Complexe psychologique et frustration 	<ul style="list-style-type: none"> - leur autonomie - Appuyer les indigents et les nécessiteux de la commune de Figuil (encadrement psychosocial, bourses d'étude, subvention des activités génératrices de revenus et aide médicale) - Octroyer des aides et secours en appareillage (béquilles(144), chaises roulantes (50) cannes anglaises (50), Lunettes optiques(100), cannettes(100), prothèses auditives(100) aux handicapés de la commune de Figuil - Sensibiliser les personnes handicapées à se faire établir les cartes nationales d'invalidité - Recenser les enfants nés des parents handicapés et acheminer la liste au niveau départemental afin de les exonérer des frais d'écolage
Personnes du 3^e âge	335	<ul style="list-style-type: none"> - Difficulté de subvenir aux besoins élémentaires (nutrition) ; - Difficulté d'accès aux soins de santé ; - Difficulté d'accès à l'eau potable ; - Difficulté à se mouvoir 	Vieillessement	<ul style="list-style-type: none"> - Tendance au rejet familial ; - Frustration et solitude ; - Perte de l'autorité parentale ; - Maladies 	<ul style="list-style-type: none"> - Construire des maisons d'accueil pour les personnes du 3^{ème} âge
Grands malades (fous enchainés, épileptiques)	49	<ul style="list-style-type: none"> - Difficulté de subvenir aux besoins élémentaires (nutrition) ; - Difficulté d'accès aux soins de santé ; - Difficulté d'accès à l'eau potable ; - Difficulté à se mouvoir 	<ul style="list-style-type: none"> - Maladies - Anomalies congénitales 	<ul style="list-style-type: none"> - Tendance au rejet familial ; - Frustration et solitude ; - Perte de l'autorité parentale ; - Exposition aux risques divers 	<ul style="list-style-type: none"> - Construire des maisons d'accueil pour les grands malades - Encadrement psychiques des grands malades
Veuves	/	<ul style="list-style-type: none"> - Difficultés à assurer la scolarisation des enfants ; - Manque des moyens financiers pour exercer les activités génératrices de revenus ; - Difficultés à subvenir aux besoins alimentaires ; - Difficulté de réinsertion sociale ; - Difficultés d'accès aux espaces d'activités agricoles ; 	Décès du mari	<ul style="list-style-type: none"> - Sentiment d'abandon, de délaissement ; - Marginalisation ; - Menaces de la belle famille 	<ul style="list-style-type: none"> - Appui financier et soutien moral pour la relance des activités génératrices de revenus ; - Faciliter l'accès aux espaces de cultures et paiement éventuel des droits du mari en urgence (ex. : travailleurs)

Couches vulnérables	Effectif	Problèmes	Causes	Effets	Besoins
		<ul style="list-style-type: none"> - Expropriation des terres et des domaines domaniaux ; - Rites de veuvages et frustrations de tous genres 			

4.11. Synthèse des problèmes et besoins des différents corps de métier

Les problèmes et besoins des corps de métiers sont divers. Ceux-ci sont consignés dans le tableau ci-après :

Tableau 27: Différents corps de métier, problèmes et besoins

Corps de métiers	Difficultés	Besoins
Boutiquiers	<ul style="list-style-type: none"> - Insalubrité ; - Vol ; - Insuffisance de boutiques construites ; - Mauvais état des routes - L'absence d'éclairage public 	<ul style="list-style-type: none"> - Construction d'une clôture autour du marché de Figuil - Construction des toilettes dans les marchés - Construction /réhabilitation des forages dans les marchés
Maçons	<ul style="list-style-type: none"> - Faible ravitaillement en matériels et matériaux de construction 	<ul style="list-style-type: none"> - Construction d'une quincaillerie pour rendre disponible les matériaux et matériels de construction
Menuisier	<ul style="list-style-type: none"> - Eloignement du point d'approvisionnement - Manque d'une scierie 	<ul style="list-style-type: none"> - Implication de la commune dans la construction d'un marché de planches - Extension du réseau électrique aux zones périphériques de la ville
Laveurs des voitures	<ul style="list-style-type: none"> - Faible structuration des acteurs - Insuffisance des points d'eau 	<ul style="list-style-type: none"> - Aménagement des laveries - Construction des points d'eau
Exploitants des salles de jeux	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance d'infrastructures - Insuffisance d'appareils de jeux (écran et console de jeux) 	<ul style="list-style-type: none"> - Aménagement d'espaces pour les salles de jeux - Appuis financiers en vue d'améliorer les conditions de travail des acteurs
Graveurs de CD	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de matériels informatiques (ordinateurs) - Absence d'espace aménagé 	<ul style="list-style-type: none"> - Aménagement d'espace au marché - Construction de magasins de vente de matériels informatiques dans la ville
Tradi-praticiens	<ul style="list-style-type: none"> - Faible collaboration entre les acteurs - Absence d'infrastructures pour mener décentement l'activité 	<ul style="list-style-type: none"> - Aménagement des infrastructures pour l'installation des tradi-praticiens - Structuration et appuis financiers aux acteurs
Vendeurs de CD	<ul style="list-style-type: none"> - Néant 	<ul style="list-style-type: none"> - Néant

Corps de métiers	Difficultés	Besoins
Tôliers	- Insuffisance de magasins de vente de matériels de tôlerie (compresseur de peinture et vérin de captage)	- Construction de magasins de vente de matériels de tôlerie
Mécaniciens	- Manque de magasins de vente de matériels	- Equipements en matériels de mécanique
Vendeuses de bil-bil	- Insolvabilité des clients - Bagarres et agressions - Non aménagement des servitudes pour les différents points de vente	- Renforcement de sécurité autour des foyers de vente - Extensification du réseau électrique aux points de vente - Aménagement des pistes menant aux différents points de vente
Meuniers	- Manque de magasins de vente des pièces de rechange - Coupures intempestives de courant électrique - Insécurité	- Construction de magasin de vente des pièces de rechange - Intensification du réseau électrique
Tailleurs	- Insuffisance de réparateurs des machines - Absence de point de vente des pièces - Taxes élevées	- Formation et installation des agents réparateurs - Construction des points de vente des pièces - Construction d'un hangar au marché - Structuration des acteurs, appuis financiers et matériels
Forgerons	- Faible organisation et mauvaise cohésion des acteurs ; - Insuffisance du matériel et cherté de la matière première ; - Coût élevé du transport ; - Risque élevé de maladies liées à l'activité	- Facilitation de l'accès aux matériels et aux matières premières ; - Renforcement des capacités techniques et financières des acteurs - Construction des locaux appropriés pour l'activité

4.13. Problèmes et besoins consolidés par secteur

Après avoir réalisé les différents diagnostics, les problèmes et besoins ou idées de projet ont été identifiés et consignés dans le tableau ci-après :

Tableau 28: Problèmes et besoins consolidés par secteur

N°	Secteur	Problèmes reformulés	Causes/ effets	Besoins/idée de projet
1	Agriculture et Développement Rural	Faible compétitivité agricole	<ul style="list-style-type: none"> - Faible développement des infrastructures agricoles - Insuffisance des terres cultivables aménagées et sécurisées - Faible maîtrise des itinéraires techniques des cultures - Faible maîtrise de la gestion durable des terres - Appauvrissement des sols - Difficulté d'accès aux intrants et matériels 	<ul style="list-style-type: none"> - Etude de faisabilité pour la délimitation des zones agricoles périurbaines/ urbaines et rurales des zones d'élevage afin de limiter les conflits agropastoraux - Aménagement de 193 ha de bas-fonds dans les localités de Ouro-Marey (10 ha) ; Walewol-Soh (05 ha); Badadji (20 ha); Guéréomé I (15 ha) ; Guéréomé-Lam (23 ha) Djougui (10 ha) ; Hindjeoudé (14 ha) ; Kong-Kong(05 ha) ; Moulvouda (12 ha) ; Golomo (07 ha) ; Koïdawa (05 ha); Délélé (12 ha), Figuil (05 ha); Kéreng (07 ha); Kolé (05 ha); Wayéba (08 ha), Kaptalam (15 ha) et Wafango (15 ha) - Aménagement et sécurisation de 70 ha pour l'installation des jeunes agriculteurs : 22 ha à Bafouni, 07 ha à Less-Mayo, 06 ha à Kéreng, 30 ha à Kaptalam et 05 ha à Rompo - Appui aux organisations paysannes en matériels : Motopompes (28) ; Charrettes (57) ;

N°	Secteur	Problèmes reformulés	Causes/ effets	Besoins/idée de projet
			<p>agricoles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faible maitrise des techniques de lutte phytosanitaire entrainant la vulnérabilité des plantes aux attaques des ennemis des cultures - Destruction des champs par les bêtes et les pachydermes - Faible accompagnement des producteurs - Faible appui financier et matériels des producteurs - Insuffisance des pistes de collecte - Cherté de transport - Perte post- récolte élevée - Insuffisance des moyens techniques de transformation - Mauvaise organisation des circuits de vente - Exode rural - Vol 	<p>Portes tout (68); Brouettes (17); Tricycles (07); Charrues (57); Appareils de traitement phytosanitaire (05) soient : Ouro Marey (01 motopompe, Charrette (05), Porte tout (05); Mourkoufo (05 portes tout et 05 brouettes); Muzuke (03 charrettes et 02 moto pompes); Dahal (03 charrettes); Moré-Singaï (03 tricycles et 06 portes tout); Mampar (02 tricycles et 02 charrettes); Pelgué (05 charrettes, 05 brouettes); Madakamna (06 charrettes, 06 portes tout et 04 motopompes); Diktingué (04 charrettes et 10 portes tout); Ngorowa (04 charrettes, 05 charrues et 05 portes tout); Ouro-Tchaka (02 charrettes, 06 portes tout et 02 brouettes); Less Mayo (04 motopompes); Kaptalam (02 motopompes, 05 portes tout); Badia (01 charrette, 01 motopompe); Kolé charrette (04); Mokoté (Moto pompe (02), Porte tout (03) et charrette (03)); Gada Mayo (03 portes tout, 02 tricycles); Djabé-Biou (02 tricycles); Lam (04 motopompes); Hélé (04 motopompes); Guérémi II (04 charrettes, 04 portes tout et 05 appareils de traitement phytosanitaire); Batao (04 motopompes, 15 charrettes, 10 portes tout, 10 brouettes et 20 charrues)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation de 05 biefs : Biou (01), Batao (01), Bidzar (01), Moulvouda (01) et Djabé-Biou (01) - Construction de 08 biefs : Kolé-Figuil (01), Bidzar (01), Mayo-Kéwé (Wayéba) (01) et Lam (05) - Aménagement de 100 ha de cordons pierreux dans les localités de Waléwol-Soh, Biou, Lam, Badadji, Boudva - Facilitation de l'installation des opérateurs économiques intervenant dans la vente d'intrants et matériels agricoles en construisant 02 magasins de vente de ces produits à Figuil - Construction et équipement de la Délégation d'Arrondissement de l'Agriculture et du Développement Rural de Figuil - Construction et équipement de 05 postes agricoles à : Figuil, Badadji, Kong-Kong, Lam et Djougui - Structuration des producteurs pour un meilleur encadrement et accès aux appuis divers - Organiser des séances (par village) de renforcement des capacités des producteurs sur les itinéraires techniques des cultures par campagne - Organiser des séances (par village) de formation des populations aux techniques de compostage par campagne - Organiser des séances de renforcement de capacités du personnel des postes agricoles - Construire 46 magasins de stockage des céréales d'un volume de 800 m³ à : Figuil (02), Ouro Marey (01); Mokodong (01); Bidzar (01); Waléwol-Soh (01); Mourkoufo (01); Houmbal (01); Nioua (01); Douknoukou (01); Pimtili (02); Dawala-Biou (01); Madakamna (01); Golomo-Biou (01); Bafouni (01); Bawaka (01); Délélé (01); Ngouldi (01); Mazanga (01); Djabili-Gaska (01); Ngorowa (01); Ouro-Tchaka (01); Balia (01); Less Mayo (01);

N°	Secteur	Problèmes reformulés	Causes/ effets	Besoins/idée de projet
				<p>Djabé-Biou (01) ; Badia (01) ; Guéréomé II (01) ; Batao(01) ; Hindjeoudé (01) ; Madakamna (01) ; Guégueldé (01) ; Guidi (01) ; Hélé (01) ; Débelzé (01) ; Douva (01) ; Guéremé Lam (01) ; Bergui (01) ; Gada-Mayo (02) ; Mokoté (01) ; Kolé (02) ; Djabé-Figuil (02) ; Kaptalam (01)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Acquérir 08 décortiqueuses d'arachide au profit de associations des femmes de l'espace communal à : Dahal (03) ; Boudva(02) ; Batao(02) ; Délégué(01)
2	Elevage, Pêches et Industries Animales	Difficulté d'améliorer la production pastorale et halieutique	<ul style="list-style-type: none"> - Diminution des parcours pastoraux du fait de la pression démographique - Faible organisation et accompagnement des éleveurs - Insuffisance de zones de pâturage - Insuffisance des points d'abreuvement - Insuffisance des points de vente des produits vétérinaires - Insuffisance des parcs vaccinogènes modernes - Absence des tueries modernes - Insuffisance d'infrastructures marchandes - Faible développement des fermes avicoles - Faible développement des espèces (amaigrissement des bêtes) - Recherche lointaine des points d'eau d'abreuvement du bétail - Risques élevé lors des vaccinations des bêtes - Persistance de certaines épizooties - Mauvaises conditions d'écoulement des produits d'élevage - Risque de consommer les viandes infestées 	<ul style="list-style-type: none"> - Construction d'un bâtiment de 04 bureaux, 01 laboratoire et 01 magasin à la délégation d'arrondissement du MINEPIA de Figuil - Construction de 04 CZV à Batao, Biou, Lam et Badadji. - Equipement de 05 CZV (Figuil, Batao, Biou, Lam et Badadji) de petits matériels et équipements de chirurgie - Equipement des 04 CZV d'une moto AG 100 chacune (Batao, Biou, Lam et Badadji) - Equipement de la délégation d'arrondissement de Figuil d'un frigo pour la conservation des vaccins; - Construction et équipement de 02 postes vétérinaires dans les marchés à bétails de ; Figuil et Batao - Construction de 01 forage pastoral à énergie solaire : Kapta-Doumour (Lam) et 30 forages pastoraux équipés de PMH avec 02 abreuvoirs : Figuil (01 à côté du parc vaccinogène) Waléwol-Soh (01) ; Dahal (04) ; Biou (03) ; Dawala-Biou (01) ; Madakamna (02) ; Mariariakeu (01) ; Balia(01) ; Mokoté (02) ; Boudva (02) ; Batao (03) ; Moulvouda (01) ; Hindjeoudé (01) ; Doundéhé (01) ; Gouldi (01) ; Balia (01) ; Débelzé (01) ; Délégué (01) ; Bergui (01) ; Djabé-Figuil (01) - Etude de faisabilité en vue de la réhabilitation de 10 forages pastoraux à : Ouro-Marey (01) ; Djougui (01) ; Figuil (02); Batao (05) ; Badadji (01) - Construction de 03 marres à bétail à : Douknoukou et Muzuké - Etude de faisabilité en vue de la construction de 03 mini barrages pastoraux à : Golomo; Bafouni ; Guidi - Etude de faisabilité en vue de la réhabilitation de 16 marres dont : Figuil (02) ; Lam (03) ; Batao (05) ; Biou (05) ; Badadji (01) et Ouro-Marey (01) - Construire 03 centres d'approvisionnement en produits vétérinaires à : Figuil, Batao et Badadji - Aménagement de 02 étangs piscicoles de 500 m² chacun dans la localité de Kaptalam - Construction de 02 marchés à bétail : Batao et Figuil - Etude de faisabilité en vue de la réhabilitation de 06 aires d'abattages : Figuil, Batao, Bidzar, Lam, Badadji et Golomo - Renforcement des organisations des éleveurs de la commune en technique d'embouche

N°	Secteur	Problèmes reformulés	Causes/ effets	Besoins/idée de projet
				<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des capacités organisationnelles des éleveurs et des pisciculteurs (regroupement en coopératives) - Former les éleveurs de la Commune aux techniques de production des fourrages - Délimitation et matérialisation des zones de pâturage dans tout l'espace communal - Délimitation et matérialisation des pistes à bétail dans tout l'espace communal - Construction de 11 parcs vaccino-gènes (Batao : 02, Bafouni : 01, Kéréng-Figuil : 01, Badadji : 01, Lam : 01, Djougui : 01, Biou : 01, Hindjeoudé : 01, Djabé-Biou : 01 et Bidzar : 01) - Construction d'une fabrique de glace à Figuil - Construction d'un halle de vente de poissons de FIGUIL
3	Domaines, Cadastre et Affaires Foncières	Difficulté d'accès à la propriété foncière	<ul style="list-style-type: none"> - Conflits fonciers - Occupation anarchique de l'espace urbain et pollution de la voirie municipale 	<ul style="list-style-type: none"> - Elaborer un plan d'occupation des sols dans les localités de Figuil, Lam, Bidzar et Batao - Constituer 150 hectares de réserves foncières (70 hectares à Karéwa et 80 hectares à Lamordé) dans la ville de Figuil - Constituer des lotissements communaux dans les localités de Figuil, Lam, Batao et Bidzar - Faciliter la procédure d'accès au titre foncier et vulgariser son obtention
4	Développement Urbain et Habitat	Faible performance dans le développement urbain et de l'habitat	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de plan d'occupation des sols - Absence d'un programme de traitement des ordures ménagées - Ignorance des lois d'urbanisme au Cameroun - Manque de formation à l'utilisation des matériaux locaux et à l'amélioration de l'habitat - Conflits fonciers - Constructions anarchique - Précarité des habitats - Enclavement des quartiers - Insalubrité Insécurité grandissante 	<ul style="list-style-type: none"> - Aménager une aire de décharge des ordures ménagères et autres déchets sur 02 hectares à Figuil - Bitumage de 7,9 km voirie urbaine dans la ville de Figuil (les quartiers Lamordé, Kolléré Foulbé, Kolléré Moundang, Sarkissanou, Bindiré et Rompo) - Construction de 20 logements sociaux à Rompo-Figuil - Etude de faisabilité en vue de conduire des opérations de restructuration et de rénovation dans les quartiers de: Karéwa, Sarkissanou, Kolléré Foulbé et Moundang, Laborde - Élaboration d'un plan sommaire d'urbanisation de la ville de Figuil - Création de 03 jardins publics et espaces verts dans la ville de Figuil
5	Environnement, Protection de la Nature et Développement Durable	Persistance des insuffisances dans la gestion de l'environnement, la protection de la nature et dans la pérennisation du développement	<ul style="list-style-type: none"> - Non préservation des ressources naturelles - Défaut d'une stratégie de développement durable - Insalubrité - Pollution de la nappe phréatique - Mauvaises pratiques agricoles accentuant le phénomène d'érosion 	<ul style="list-style-type: none"> - Intensification de la lutte contre l'utilisation des emballages non biodégradables (inférieur à 61 microns) et le phénomène de feux de brousse - Mettre en place des pépinières de production de plants : Guérème Lam (2000 plants) ; Délégué (500 plants fruitiers) ; Kaptalam (500 plants fruitiers) ; Moré-Singai (2000 plants) ; Douknoukou (2000 plants) ; Golomo (2000 plants) et Kaptalam (2000 plants) - Reboisement de l'espace communal de Figuil (30 000 plants) - Organisation des campagnes de lutte contre les effets néfastes du changement climatique et préconisation des mesures d'adaptation

N°	Secteur	Problèmes reformulés	Causes/ effets	Besoins/idée de projet
		durable	<ul style="list-style-type: none"> - Mauvaise gestion des pesticides et produits dangereux - Incivisme de certaines populations vis-à-vis de l'utilisation des plastics non biodégradables - Réchauffement climatique 	<ul style="list-style-type: none"> - Formation des populations à la gestion durable des terres et à l'utilisation rationnelle des pesticides et produits dangereux - Encouragement de l'initiative de la mise en place des clubs des amis de la nature dans les différents établissements scolaires de l'espace communal
6	Forêt et Faune	Baisse du potentiel des ressources floristiques et fauniques	<ul style="list-style-type: none"> - Absence de plan de reboisement - Persistance du phénomène de braconnage - Absence d'une gestion rationnelle et durable de l'espace boisé - Faible application de la loi relative à la gestion de forêt et de la faune - Dégradation du couvert végétal du fait de la mauvaise pratique des activités agropastorales et sylvoicoles - Disparition de certaines espèces floristiques et fauniques - Dégradation des berges des mayo entraînant ainsi leur ensablement, la disparition des espèces et la baisse des activités halieutiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Etude de faisabilité en vue de l'élaboration d'un schéma d'aménagement de l'espace agro-sylvo-pastoral dans la commune de Figuil - Equipement du poste forestier de Figuil en moto AG 100 - Réfection des bâtiments abritant le poste forestier de Figuil - Equipement du poste forestier des matériels de bureau (table, chaises, ordinateurs, imprimantes) - Plantation de 15 000 arbres dans les artères de toutes les localités et les milieux de l'espace communal - Redensification et conservation de la réserve de Lam (941 ha) - Intensification de la lutte contre le phénomène de braconnage - Sensibilisation des populations sur la préservation du patrimoine forestier et faunique et application stricte des mesures relatives à la gestion de la biodiversité
7	Administration Territoriale, Décentralisation, sécurité et maintien de l'ordre	Faible présence des services de l'administration centrale décentralisée et du maintien de l'ordre	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance des bâtiments administratifs - Insuffisance du personnel dans les services administratifs - Eloignement des services administratifs - Ignorance des parents sur les déclarations des naissances - Assassinat et enlèvement d'enfants - Limitation des déplacements - Difficulté à établir les actes d'Etat civils - Difficulté d'accès aux pièces officielles - Nombre élevé d'enfants scolarisés sans acte de naissance 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'une commission permanente consultative interservices - Redynamisation de la commission d'attribution des aides, secours aux personnes sinistrées - Appui et encadrement aux comités de vigilance de l'espace communal - Plaidoyer en vue de l'affectation d'un secrétaire d'Etat civil à Batao - Organisation des audiences foraines pour l'établissement des actes de naissance aux enfants dans tout l'espace communal

N°	Secteur	Problèmes reformulés	Causes/ effets	Besoins/idée de projet
8	Education de Base	Difficulté d'accès à une éducation de base de qualité	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance d'enseignants qualifiés - Insuffisance du matériel didactique - Insuffisance des infrastructures scolaires - Bâtiments dégradés - Inexistence de clôture - Insuffisances de latrines - Insuffisance de point d'eau dans les écoles - Insuffisance de logement des enseignants - Absence d'un programme de reboisement dans certaines écoles - Absence d'électricité dans les écoles - Insuffisance de tables bancs - Eloignement des écoles de certains villages - Sous scolarisation des tout-petits - Absence de bureau pour enseignant - Absence d'aires de jeux dans les écoles - Faible encadrement des enfants - Coût élevé des frais d'APEE - Faible taux d'écoles construites - Difficulté de dispenser les cours - Déperdition scolaire - Exposition des enfants aux épidémies - Exposition des élèves à la déshydratation - Faible engouement des enseignants à résider dans leur lieu d'affectation - Difficulté à Pratiquer les disciplines des TIC - Difficulté à prendre les cours - Parcours de longues distances - Monotonie dans les activités ludiques des enfants 	<ul style="list-style-type: none"> - Construction de 06 blocs maternels dans les EM : Lam, Djougui, Biou, Batao, Bidzar et Dama-kolé - Construction de 05 centres d'alphabétisation : Balia, Djougui, Figuil III, Hindjeoudé et Kolléré - Equipement de 06 blocs maternelles de la commune en mobilier (EM Batao : 120 petites chaises, 40 petites tables et 04 tableaux sur chevalet, EM Biou : 120 petites chaises, 40 petites tables et 04 tableaux sur chevalet, EM Lam : 120 petites chaises 40 petites tables et 04 tableaux sur chevalet, EM Djougui : 120 petites chaises, 40 petites tables et 04 tableaux sur chevalet, - Bidzar : 120 petites chaises, 40 petites tables et 04 tableaux sur chevale, - Dama-Kolé : 120 petites chaises, 40 petites tables et 04 tableaux sur chevalet - Equipement des salles de classe en 8 000 tables bancs : EP Badadji (60) ; EP Bafouni (60) ; EP Balia (60) ; Bawaka (60) ; EP Bidzar II (180) ; EP Bilingue Djougui (60) ; EP Bilingue Figuil (120) ; EP Bilingue de Lam (60) ; EP Bilingue Batao (60) ; EP Bilingue Biou (60) ; EP Boudva (60) ; Groupe Scolaire Bilingue de la Cité (240) ; Dahal (120) ; EP Dawala- Bidzar (240) ; EP Dawala-Biou (240) ; Délélé (240) ; EP Djabé-Biou (60) ; EP Doundéhi-Biou (120) ; EP Doundéhi-Figuil (60) ; EP Figuil GI (120) ; EP Figuil GII (240) ; EP Figuil GIII (360) ; EP Golomo (60) ; EP Gueremé (60) ; Hélé (120) ; Houmbal (60) ; EP Hindjeoudé (60) ; Kaptalam (240) ; Karba (120) ; EP Karéwa (120) ; EP Kéréng Figuil (60) ; EP Kolé (60) ; EP Kolléré GI (360) ; EP Kolléré GII (480) ; EP Lam (240) ; EP Lamordé (240) ; EP Muzuké (52) ; Moré-Singai (240) ; EP Moulvouda (120) ; EP Ouro-Marey (240) ; EP Ouro-Ngara (240) ; Pelgué (240) ; EP Walawol-Soh (120) ; EP Wayéba (60) ; EP zabilik (60) ; EP Moketé (120) EP Douva (34) ; EP Mariariakeu (120) ; EP Koïdawa (120) ; EP Diktingué (120) ; EP Bilingue de Bidzar (70) ; EP Djabili-Gaska '120) ; EPA Djabé-Figuil (120) ; EPA Guidi (120) ; EPA Mampar (120) ; EPA Nioua (120) et EPA Ouro-Talaka (120) - Etude de faisabilité en vue de la réhabilitation de 42 salles de classe endommagées à : EP Bidzar (07) ; EP Djougui (03) ; EP Karewa (02) ; EP Lamordé (03) ; EP Kong-Kong (03) ; EP Boudva (02) ; EP Hindjeoudé (02) ; EP Wayéba (01) ; EP Bidzar GII (07) ; EP Figuil GI (04) ; EP Batao (07) ; EP Biou (01) - Construction de 135 blocs de 02 salles de classe : EP Badadji (01) ; EP Bafouni (01) ; EP Balia (01) ; Bawaka (01) ; EP Bidzar II (03) ; EP Bilingue Djougui (01) ; EP Bilingue Figuil (02) ; EP Bilingue de Lam (01) ; EP Bilingue Batao (02) ; EP Bilingue Biou (01) ; EP Boudva (01) ; Groupe Scolaire Bilingue de la Cité (04) ; Dahal (02) ; EP Dawala- Bidzar (04) ; EP Dawala-Biou (04) ; Délélé (04) ; EP Djabé-Biou (01) ; EP Doundéhi-Biou (02) ; EP Doundéhi-Figuil (01) ; EP Figuil GI (02) ; EP Figuil GII (04) ; EP Figuil GIII (06) ; EP Golomo (01) ; EP Gueremé (01) ; Hélé (02) ; Houmbal (01) ; EP Hindjeoudé (01) ; Kaptalam (04) ; Karba (02) ;

N°	Secteur	Problèmes reformulés	Causes/ effets	Besoins/idée de projet
				<p>EP Karéwa (02) ; EP Kéreng Figuil (01) ; EP Kolé (01) ; EP Kolléré GI (06) ; EP Kolléré GII (08) ; EP Lam (04) ; EP Lamordé (04) ; EP Muzuké (01) ; Moré-Singai (04) ; EP Moulvouda (02) ; EP Ouro-Marey (04) ; EP Ouro-Ngara (04) ; Pelgué (04) ; EP Walawol-Soh (02) ; EP Wayéba (01) ; EP zabilik (01) ; EP Mocketé (02) EP Douva (01) ; EP Mariariakeu (02) ; EP Koïdawa (02) ; EP Diktingué (02) ; EP Bilingue de Bidzar (04) ; EP Djabili-Gaska '(02) ; EPA Djabé-Figuil (02) ; EPA Guidi (02) ; EPA Mampar (02) ; EPA Nioua (02) et EPA Ouro-Talaka (02)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Equipement des salles de classe en 135 bureaux pour enseignants : EP Badadji (01) ; EP Bafouni (01) ; EP Balia (01) ; Bawaka (01) ; EP Bidzar II (03) ; EP Bilingue Djougui (01) ; EP Bilingue Figuil (02) ; EP Bilingue de Lam (01) ; EP Bilingue Batao (02) ; EP Bilingue Biou (01) ; EP Boudva (01) ; Groupe Scolaire Bilingue de la Cité (04) ; Dahal (02) ; EP Dawala-Bidzar (04) ; EP Dawala-Biou (04) ; Délélé (04) ; EP Djabé-Biou (01) ; EP Doundéhi-Biou (02) ; EP Doundéhi-Figuil (01) ; EP Figuil GI (02) ; EP Figuil GII (04) ; EP Figuil GIII (06) ; EP Golomo (01) ; EP Gueremé (01) ; Hélé (02) ; Houmbal (01) ; EP Hindjeoudé (01) ; Kaptalam (04) ; Karba (02) ; EP Karéwa (02) ; EP Kéreng Figuil (01) ; EP Kolé (01) ; EP Kolléré GI (06) ; EP Kolléré GII (08) ; EP Lam (04) ; EP Lamordé (04) ; EP Muzuké (01) ; Moré-Singai (04) ; EP Moulvouda (02) ; EP Ouro-Marey (04) ; EP Ouro-Ngara (04) ; Pelgué (04) ; EP Walawol-Soh (02) ; EP Wayéba (01) ; EP zabilik (01) ; EP Mocketé (02) EP Douva (01) ; EP Mariariakeu (02) ; EP Koïdawa (02) ; EP Diktingué (02) ; EP Bilingue de Bidzar (04) ; EP Djabili-Gaska '(02) ; EPA Djabé-Figuil (02) ; EPA Guidi (02) ; EPA Mampar (02) ; EPA Nioua (02) et EPA Ouro-Talaka (02) - Construction de 49 blocs latrines à 06 cabines dans les écoles suivantes : EP Lamordé; EP Bilingue Figuil ; EP Guéréme I ; EP Mariariakeu ; EP Bawaka ; EP Dawala-Bidzar; EP Djabili-Gaska ; EP Pelgué ; EP Mocketé; EP Djabé-Biou ; EP Bafouni; EP Kaptalam; EP Walawol-Soh ; EP Diktingué; EP Golomo ; EP Dawala-Biou ; EP Ouro-Marey ; EP Houmbal ; EP Hindjeoudé ; EP Wayéba ; EP Kéreng Figuil ; EP Doundéhi; EP Ouro-Ngara ; EP Koïdawa ; EP Karba ; EP Moulvouda ; EP Bilingue de Bidzar ; EP Bilingue Biou ; EP Kolléré GII; EP Bilingue Batao ; EPA Djabé-Figuil ; EPA Guidi; EPA Mampar; EPA Nioua; EPA Ouro-Talaka ; EP Douva ; EP Dahal ; EM Lam ; EM Kong-Kong ; EM Bidzar ; EM Batao ; EM Djougui et EM Biou et EP Zabilik - Construction 50 forages équipés de PMH dans les écoles suivantes : EP Lamordé ; EP Bilingue Figuil ; EP Moré-Singai ; EP Mariariakeu ; EP Bawaka ; EP Dawala-Bidzar; EP Djabili-Gaska; EP Pelgué ; EP Mocketé ; EP Djabé-Biou ; EP Bafouni; EP Kaptalam ; EP Délélé ; EP Walawol-Soh; EP Diktingué ; EP Golomo ; EP Dawala-Biou ; EP Ouro-Marey ; EP Houmbal; EP Hindjeoudé ; EP Kéreng Figuil ; EP Kolé; EP Bilingue de Lam ; EP Ouro-

N°	Secteur	Problèmes reformulés	Causes/ effets	Besoins/idée de projet
				<p>Ngara ; EP Koïdawa; EP Karba; EP Bidzar GII; EP Ouro-Boubi ; EP Bilingue de Bidzar; EP Bilingue Biou ; EP Biou; EP Kolléré GII ; EP Hélé ; EP Bilingue Batao; EP Douva ; EM Lam ; EM Kong-Kong ; EM Bidzar ; EM Batao ; EM Djougui ; EM Biou ; EM Djougui ; EPA Djabé-Figuil ; EPA Guidi ; EPA Mampar; EPA Nioua ; EPA Ouro-Talaka ; EP Douva ; EP Dahal et EP Zabilik</p> <ul style="list-style-type: none"> - Affectation Affecter 156 enseignants dans les établissements suivants: EP Figuil GIII (02) ; EP Bidzar (07) ; EP Djougui (04) ; EP Guéréomé (04) ; Moré-Singai (04) ; Mariariakeu (02) ; Bawaka (02) ; EP Muzuké (03) ; EP Dawala-Bidzar (02) ; Djabili-Gaska (01) ; Pelgué (04) ; Mocketé (02) ;EP Djabé-Biou (01) ; EP Bafouni (01) ; EP Kaptalam (02) ; EP Délélé (04) ; EP Waléwol-Soh (01) ; EP Diktingué (01) ; EP Golomo (04) ; EP Dawala-Biou (03) ; EP Badadji (05) ; EP Lam (07) ; EP Ouro-Marey (02) ; EP Kong-Kong (06) ; EP Balia (03) ; EP Boudva (03) ; EP Houmbal (04) ; EP Hindjeoudé (03) ; EP Wayéba (02) ; EP Kéreng Figuil (03) ; EP Kolé (02) ; EP Doundéhi (04) ; EP Bilingue de Lam (03) ; EP Ouro-Ngara (02) ; Karba (01) ; EP Bidzar GII (09) ; EP Moulvouda (03) ; EP Ouro-Boubi (04) ; EP Bilingue de Bidzar (02) ; EP Bilingue Biou (01) ; EP Biou (04) ; Groupe Scolaire Bilingue de la Cité (06) ; EP Kolléré GI (05) ; EP Kolléré GII (01) ; EP Figuil GI (01) ; EP Hélé (04) ; EP Batao (09) ; EP Douva (02), Dahal (03) ; EPA Djabé-Figuil (02); - EPA Guidi (02) ; EPA Mampar (02); EPA Nioua (02) ; EPA Ouro-Talaka (02) et EP Zabilik (02) - Construction des clôtures de toutes les écoles de la commune - Reboisement des écoles suivantes : EP Moré-Singai; EP Mariariakeu ; EP Bawaka ; EP Muzuké ; EP Dawala-Bidzar; EP Walawol-Soh ; EP Diktingué ; EP Doundehi-Biou ; EP Dawala-Biou ; EP Ouro-Marey; EP Kolé ; EP Koïdawa ; EP Ouro-Boubi; EP Bilingue de Bidzar ; EP Bilingue Batao; EP Douva ; EP Dahal ; EM Bidzar ;EM Djougui ; EM Lam ; EM Batao, Rompo ; EPA Djabé-Figuil ; EPA Guidi ; EPA Mampar ; EPA Nioua ; EPA Ouro-Talaka et EP Zabilik - Construction de 62 bureaux des directeurs des écoles de la commune dont 01 dans chaque école - Construction de 63 bibliothèques dont 01 dans chaque école de l'espace communal - Etude de faisabilité en vue de l'électrification des écoles de l'espace communal - Construire 62 logements d'astreintes dont 01 dans chacun des établissements suivants : : EP Figuil GIII ; EP Figuil GII ; EP Figuil GI ; EP Bidzar ; EP Djougui ; EP Karéwa ; EP Lamordé; EP Bilingue Figuil ; EP Guéréomé I ; EP Moré-Singai ; EP Mariariakeu ; EP Bawaka; EP Muzuké ; EP Dawala-Bidzar ; EP Djabili-Gaska ; EP Pelgué ; EP Mocketé ; EP Djabé-Biou; EP Bafouni ; EP Kaptalam ; EP Délélé ; EP Waléwol-Soh; EP Diktingué ; EP

N°	Secteur	Problèmes reformulés	Causes/ effets	Besoins/idée de projet
				<p>Golomo ; EP Doundéhi-Biou; EP Dawala-Biou; EP Badadji ; EP Lam; EP Ouro-Marey ; EP Kong-Kong ; EP Balia ; EP Boudva ; EP Hindjeoudé; EP Wayéba; EP Kéreng Figuil ; EP Kolé; EP Doundéhi ; EP Bilingue de Lam; EP Ouro-Ngara ; EP Koïdawa ; EP Karba ; EP Bidzar ; EP Moulvouda ; EP Ouro-Boubi; EP Bilingue de Bidzar ; EP Bilingue Biou; EP Biou; Groupe Scolaire Bilingue de la Cité ; EP Kolléré GII ; EP Figuil GI ; EP Figuil GII; EP Badia; EP Hélé; EP Batao ; EP Bilingue Batao; EP Douva ; EP Rompo, EP Dahal ; EM Lam ; EM Kong-Kong ; EM Bidzar ; EM Batao ; EM Bilingue de la Cité ; EM Djougui ; EM Figuil ; EM Biou</p> <ul style="list-style-type: none"> - Construction de l'IAEB de Figuil
	<p>Enseignements secondaires</p>	<p>Difficulté d'accès aux enseignements secondaires de qualité</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Eloignement des établissements de certains villages - Insuffisance d'infrastructures scolaires ; - Insuffisance de tables bancs ; - Insuffisance d'enseignants qualifiés ; - Absence d'électricité dans les établissements ; - Absence d'un programme de reboisement dans certaines écoles ; - Insuffisance de points d'eau dans les écoles ; - Insuffisance de latrines ; - Inexistence de clôture ; - Absence de bibliothèque et des matériels informatiques - Parcours de longues distances - Abandon précoce - Faible taux de réussite - Faible épanouissement des élèves - Difficulté à prendre les cours ; - Faible encadrement des élèves ; - Difficulté à Pratiquer les disciplines des TIC ; - Exposition des élèves à la déshydratation et aux maladies hydriques ; - Exposition des enfants aux épidémies ; - Déperdition scolaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Construire 63 salles de classe : CES Djabé-Biou (04) ; CES Djougui (06) ; CETIC de Kong-kong (08) ; Lycée de BIOU (06) ; Lycée Technique de Bidzar (06) ; Lycée de Bidzar (08) ; Lycée de Figuil (07) ; Lycée Technique (06) ; Lycée Bilingue Figuil (05), CES de Badadji (06) et CES de Boudva - Équiper les salles de classe en 3 987 tables bancs : Lycée de Biou (330) ; CETIC de Kong-Kong (368) ; CES de Djougui (350) ; CES de Djabé-Biou (230) ; CES de Badadji (240) ; Lycée de Lam (380) ; Lycée Technique de Bidzar (425) ; Lycée de Bidzar (304) ; Lycée de Figuil (440) ; Lycée Technique de Figuil (430), CES de Boudva(240) et CES Bilingue de Figuil (250) - Etude de faisabilité en vue de la réhabilitation de 22 salles de classe : - Lycée de Lam (04) ; Lycée de Figuil (05) ; Lycée Technique Figuil (11) et lycée bilingue de Figuil (02) - Affectation de 147 enseignants : Lycée de Biou (06) ; CETIC de Kong-Kong (09) ; CES de Djougui (07) ; CES de Djabé-Biou (10) ; CES de Badadji (10) ; Lycée de Lam (10) ; Lycée Technique de Bidzar (18) ; Lycée de Bidzar (15) ; Lycée de Figuil (16) ; Lycée Technique de Figuil (26), CES de Boudva (10) et lycée Bilingue de Figuil (10) - Construction de 10 ateliers : CETIC de Kong-Kong (électricité et Génie civil) ; Lycée Technique de Bidzar (ESF, IH, Menuiserie Electricité), Lycée Technique de Figuil (Menuiserie, Mécanique automobile, Electrotechnique, Electronique et Froid et climatisation) - Construction de 04 forages équipés de PMH : CES de Djougui, CES de Djabé Biou ; CES de Boudva et CES de Badadji - Construire 06 blocs latrines à 06 cabines dont 01 dans chaque établissement: lycée Bilingue de Figuil ; CES de Djougui, CES de Djabé Biou ; CES de Badadji et CES de Boudva - Aménagement de 11 aires de jeu : CES de Djougui, CES de Djabé Biou ; CES de Badadji ; Lycée de Biou, CETIC de Kong-Kong ; lycée Bilingue de Figuil ; Lycée de Bidzar ; Lycée

N°	Secteur	Problèmes reformulés	Causes/ effets	Besoins/idée de projet
				<p>Technique de Bidzar ; Lycée Technique de Figuil ; Lycée de Figuil et CES de Boudva</p> <ul style="list-style-type: none"> - Construction des clôtures des 12 établissements d'enseignement secondaires - Construction de 13 bibliothèques équipées dont 01 dans chaque établissement - Construction de 13 salles informatiques équipées dont 01 dans chaque établissement - Construction de 13 laboratoires équipés dont 01 dans chaque établissement - Création des CES à Délélé, Guéréomé, Batao et Hindjeoudé et du à Pelgue (CETIC); - Reboisement des établissements d'enseignement secondaires suivants : CES de Djabé Biou ; CES de Badadji - Construction de 12 blocs administratifs : CES de Djougui, CES de Djabé Biou ; CES de Badadji ; Lycée de Biou, CETIC de Kong-Kong ; lycée Bilingue de Figuil ; Lycée de Lam. Lycée de Bidzar ; Lycée Technique de Bidzar ; Lycée Technique de Figuil , CES de Boudva et Lycée de Figuil - Construire 22 logements d'astreintes au profit des enseignants : Lycée de Biou (02) ; CETIC de Kong-Kong (02) ; CES de Djougui (02) ; CES de Djabé-Biou (02) ; CES de Badadji (02) ; Lycée de Lam (02) ; Lycée Technique de Bidzar (02) ; Lycée de Bidzar (02) ; Lycée de Figuil (02) ; Lycée Technique de Figuil (02), CES Bilingue de Figuil (02)
10	Enseignement supérieur	Difficulté d'accès aux universités et grandes écoles	<ul style="list-style-type: none"> - Eloignement des établissements universitaires - Coût élevé de l'enseignement supérieur - Abandon précoce des études - Orientation des jeunes vers l'informel - Faible opportunité pour les familles démunies 	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir l'excellence scolaire en attribuant des bourses aux bacheliers méritant - Organisation des stages de vacances rémunérés
11	Santé Publique	Difficulté d'accès aux soins de qualité	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance des personnels soignants dans les formations sanitaires - Insuffisance d'eau et d'électricité dans les formations sanitaires - Mauvais état de certains bâtiments - Insuffisance des médicaments et ruptures du stock dans les formations sanitaires - Faible couverture sanitaire contre le paludisme - Faible taux de couverture vaccinale - Insuffisance des équipements les formations sanitaires - Faible valorisation de la pharmacopée 	<ul style="list-style-type: none"> - Construction et équipement d'un bloc de quatre bâtiments au CSI de Figuil (Consultation curative + soins + hospitalisation, Consultation prénatale + néonataux d'urgence, Laboratoire et salle d'observation) - Branchement du CSI de Figuil-Kolléré à la source d'électrification AES le proche (73 m); - Etude de faisabilité en vue de l'adduction d'eau du CSI de Figuil-Kolléré au réseau de distribution d'eau de la CDE (27,9m); - Construction et équipement d'un service de radiologie de l'hôpital de district de Figuil - Construction et équipement du bloc opératoire de l'hôpital de district de Figuil - Etude de faisabilité en vue de connecter les formations sanitaires des localités suivantes au réseau électrique : CSI Kong-Kong ; CSI Biou ; CSI Djougui ; CSI Badadji ; CSI Catholique de Lam ; CSI Public de Lam - Dotation du CSI de Batao en groupes électrogène - Dotation du CSI de Batao en réfrigérateurs

N°	Secteur	Problèmes reformulés	Causes/ effets	Besoins/idée de projet
			<p>traditionnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faible maîtrise de l'enrichissement des aliments par les mères d'enfants - Ignorance des programmes de prise en charge des malnutris par les populations - Absence de fosses de traitement des déchets hospitaliers - Faible suivi des malades - Corvée pour les accompagnateurs des malades - Insalubrité dans les formations sanitaires - Automédication - Prolifération des endémies - Faible capacité d'hospitalisation et des diagnostics exacts - Faible exploitation du savoir-faire sur les plantes médicinales - Eloignement des formations sanitaires de certaines localités 	<ul style="list-style-type: none"> - Construction d'un bâtiment devant abriter le service de santé de district de Figuil - Construire des salles d'hospitalisation dans les formations sanitaires : CSI Kong-Kong (01) ; CSI Bidzar (01) ; CSI Biou (01) - Construction d'un bloc d'urgence à l'hôpital de district de Figuil - Construction de 01 salle d'accouchement au CSI de Bidzar - Construction et équipement des laboratoires des formations sanitaires suivantes : CSI Bidzar (01) ; CSI de Badadji (01) - Affectation des personnels soignants dans les formations sanitaires Médecin (01), Chirurgien-dentiste (01), (Aide soignants(16) ; Sages-femmes (09) ; Laborantins (07) ; Infirmiers (10) soient: Hôpital de district de Figuil (01 Médecin et 01 Chirurgien-dentiste), CSI Kong-Kong (03 aide-soignant et 01 infirmier) ; CSI Bidzar (01 Laborantin, 01 sage-femme et 03 infirmiers) ; CSI Biou (01 laborantin, 02 infirmiers ,01 sage-femme) ; CSI Batao (01 sage-femme, 01 IDE, 02 Aide Soignants) ; CSI Pelgué (01 IDE, 01 sage-femme, 01 laborantin, 01 Aide-Soignant) ; CSI Djougui (01 laborantin, 01 sage-femme) ; CSI Badadji (01 IDE, 01 sage-femme, 01 laborantin, 03 Aide Soignants) ; CSI Catholique de Lam (02 Aide Soignants, 01 sage-femme) ; CSI Public de Lam (02 Aide soignants, 01 laborantin, 01 IDE, 01 sage-femme) et CSI de Djabé-Biou (01 IDE, 03 AS, 01 laborantin, 01 sage-femme) - Dotation des formations sanitaires en matériels roulants : Pick-up 4x4 (01), Motos (13) et Bicyclettes (78) soient : District de santé de Figuil (01 Pick-Up, 02motos), CSI Kong-Kong (02 motos, 03 bicyclettes) ; CSI Bidzar (01 moto, 10 bicyclettes) ; CSI Biou (01 moto, 10 bicyclettes) ;CSI Batao (01 moto, 10 bicyclettes) ;CSI Pelgué (01 moto,10 bicyclettes) ;CSI Djougui (02 bicyclettes) ; CSI Badadji (01 moto, 10 bicyclettes) ; CSI Catholique de Lam (01 moto, 10 bicyclettes) ; CSI Public de Lam (02 motos, 08 bicyclettes) et CSI de Djabé-Biou (01 moto et 03 Bicyclettes) - Etude de faisabilité en vue de la réhabilitation de 03 bâtiments délabrés des formations sanitaires suivantes : CSI Kong-Kong (01) ; CSI Bidzar (01) ; CSI Batao (01) - Construction de 03 forages équipés de PMH dans les formations suivantes : CSI Djougui (01) ; CSI Badadji (01) et Djabé-Biou (01) - Achèvement de la construction du pavillon mère et enfant de l'hôpital de district de Figuil - Etude de faisabilité en vue de la réhabilitation de 03 forages des formations sanitaires suivantes : CSI Biou(01) ; CSI Batao(01) ; CSI Public de Lam(01) - Construction de 06 blocs latrines : Hôpital de district de Figuil (04) ; CSI Badadji (02) - Equipement des formations sanitaires des lits et matelas d'hospitalisation : CSI Bidzar (10 lits+10 matelas) ; CSI Batao (14 lits+14 matelas); CSI Pelgué (04 lits+04 matelas) ; CSI Badadji (08 lits+08 matelas)

N°	Secteur	Problèmes reformulés	Causes/ effets	Besoins/idée de projet
				<ul style="list-style-type: none"> - Equipement de l'hôpital de district de Figuil de 01 chaise de soins dentaires - Equipement des formations sanitaires en matériels Kits de pansement (04) ; Tensiomètres (07) ; Stéthoscopes (07) ; Microscopes (02) ; Tables de consultation (01) ; Tables d'accouchement (02) ; Centrifugeuses (01) ; Pèse bébé (01) ; Pèse personne (03) ; Aspirateur (01) ; Kits de petite chirurgie soient: CSI Bidzar (02 kits pansement, 01 tensiomètre et 01 stéthoscope) ; CSI Biou (02 tensiomètres, 02 stéthoscope) ; CSI Batao (01 microscope) ; CSI Pelgué (01 table de consultation, 02 kits pansement, 02 stéthoscopes électroniques, 01 pèse bébé, 01 pèse personne personnes) ; CSI Badadji (02 kits de petite chirurgie, 02 tables d'examen, 02 stéthoscopes, 02 tensiomètres, 02 pèse personne, 01 aspirateur manuel) ; CSI Catholique de Lam(01 table d'accouchement, 01 centrifugeuse électrique) ; CSI Public de Lam (01 table d'accouchement, 02 tensiomètres électroniques, 02 stéthoscopes électroniques, 01 pèse personne électronique, 01 centrifugeuse, 01 microscope) - Plaidoyer en vue de la création et de la construction d'un CSI à Hindjeoudé - Organisation des séances de sensibilisation des mères d'enfants sur la présence des programmes de prise en charge des enfants malnutris - Sensibiliser les femmes enceintes pour les visites prénatales - Distribution de 20 000 moustiquaires imprégnées dans la commune - Mise en place des COGES dans toutes les formations sanitaires - Construction de 12 logements d'astreinte pour le personnel soignant : Hôpital de district de Figuil (03) ; CSI Kong-Kong (01) ; CSI Biou (01), CSI Batao (01), CSI Pelgué (01), CSI Djougui (01), CSI Lam (01), Biou (01), Bidzar (01) et Djabé-Biou (01) - Construction des clôtures des formations sanitaires de la commune : Pelgué, Kong-kong, Djougui, Batao, Bidzar, Badadji, Biou et Djabé-Biou
12	<p>Eau et Energie</p> <p>1-Sous-secteur Eau</p>	<p>Difficulté d'accès à l'eau potable</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance des points potable - Panne fréquente de forage - Absence des COGES des points d'eau - Ignorance des techniques de potabilisation de l'eau - Recours à l'eau des Mayos - Consommation des eaux souillées - Prolifération des maladies hydriques - Recherche lointaine de l'eau 	<ul style="list-style-type: none"> - Etude de faisabilité en vue de la construction des mini-adductions d'eau dans les localités de : Lam ; Batao ; Kong-Kong ; Bidzar et Kolé - Réhabilitation de 09 bornes fontaines communautaires de distribution d'eau: 03 à Kolléré Foulbé, 01 Kolléré Moundang, 03 à Lamordé, 02 à Bindiré; - Extension du réseau de distribution d'eaux: 01 à Karéwa, 01 à Kéreng et 01 à Sarkissanou - Construction d'une bouche d'incendie CDE au marché de Figuil - Construire 117 forages : Badadji (03) ; Badia (01) ; Bafouni (01) ; Baïna (02) ; Balia (01) ; Batao (04) ; Bawaka (01) ; Bergui (01) ; Bidzar (02) ; Biou (02) ; Boudva (05) ; Dahal (01) ; Dawala-Bidzar (02) ; Dawala-Biou (01) ; Débelzé (01) ; Diktingué (01) ; Djabé-Biou (04) ; Djabé-Figuil (02) ; Djabili-Gaska (01) ; Djougui-Boh (01) ; Djougui-Gabla (04) ; Douknoukou (01) ; Doundéhé (01) ; Doundéhi-Biou (06) ; Douva (01) ; Gada mayo (04) ; Golomo (01) ;

N°	Secteur	Problèmes reformulés	Causes/ effets	Besoins/idée de projet
				<p>Guégueldé (01) ; Guéremé I (01) ; GuéreméII (01) ; Guéremé-Lam (01) ; Guidi (02) ; Hélé (02) ; Hindjeoudé (01) ; Houmbal (02) ; Kaptalam (02) ; Karba (01) ; Karéwa (01) ; Kollé (02) ; Kéreng (04) ; Koïdawa (01) ; Kong-Kong (01) ; Koussoum (02) ; Lam (01) ; Madakamna (03) ; Mokodong (01) ; Mampar (01) ; Mariariakeu (01) ; Mazanga (01) ; Mokoté (02) ; Moré-Singai (01) ; Moulvouda (01) ; Mourkoufo (01) ; Muzuké I (01) ; MuzekéII (01) ; Délélé (06) ; Ngorowa (02) ; Ngouldi (01) ; Nioua (02) ; Ouro-Fandou (01) ; Ouro-Gara (01) ; Ouro-Marey (03) ; Ouro-Tchaka (01) ; Péfé (01) ; Pelgué (03) ; Pimtili (02) ; Waléwol-Soh (01)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation de 31 forages endommagés : Mokodong (01) ; Waléwol-Soh (01) ; Muzuké (01 à Didagla ; 01 à Lamordé) ; Moulvouda (02) ; Pelgué (02) ; Madakamna (04) ; Golomo (02) ; Bawaka (01) ; Délélé (02) ; Hélé (02) ; Guéremé II (01) ; Boudva (02 à Dabrai, 01 à Dohong ,01 à Dawai) ; Batao (01 à Batao, 01 venez-voir,01 à Ouro kessoum et 01 à moulya-saraï) - Curage de 23 puits à ciel ouvert : Kaptalam (01) ; Nioua (02) ; Djougui Boh (02) ; Djougui Gabla (03) ; Kong-Kong (01) ; Dahal (01) ; Balia (01) ; Karba (01) ; Lam (02) ; Badadji (02). Golomo (01) ; Hélé (01) ; Batao (02) ; Djabé-Figuil (01) ; Ouro-Marey (02) - Renforcement des capacités techniques de 05 agents réparateurs de forages - Mise en place des COGES des points d'eau dans tous les villages bénéficiaires de construction des points d'eau
	2-Sous-secteur Energie	Difficulté d'accès à l'énergie électrique	<ul style="list-style-type: none"> - Inexploitation de l'énergie solaire - Insuffisance d'énergie électrique - Faible capacité de charge de production de l'énergie électrique - Recours aux lampes électriques à base de piles - Faible développement des AGR - Insuffisance de moulins électriques 	<ul style="list-style-type: none"> - Etude de faisabilité en vue de l'extension du réseau électrique moyenne tension dans les localités suivantes : Kéreng, Karéwa, Rompo, Kolé, Lamordé, Mokodong, Muzuké, Biou, Doundéhé, Bafouni, Délélé, Less Mayo, Débelzé, Koussoum, Hélé, Nioua, Badia, Délégué, Bidzar, Ouro-Gara, Moulvouda et Pelgué - Dotation de 02 localités suivantes en groupe électrogène : Mampar ; Madakamna - Etude de faisabilité en vue de la mise sur pieds d'autres sources d'énergie telle que le solaire et le biogaz pour pallier au délestage provenu de l'hydroélectricité et alimenter les zones non couvertes par l'énergie Enéo
13	Travaux Publics	Difficulté d'accès à une infrastructure routière et ouvrages de franchissements de qualité	<ul style="list-style-type: none"> - Mauvais état des routes et de pistes - Insuffisance des ouvrages de franchissement sur certains cours d'eau - Faible mobilité des personnes et des biens - Faible fréquentation de la localité par les étrangers irrégulière - Difficulté à évacuer les produits agricoles 	<ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation de deux côtés de Garde -Corps du pont du PK2 sur le Mayo-Figuil de la route départementale N° 15 et d'un dalot en béton armé sur le tronçon Lam-Djougui - Réhabilitation de 12 buses béton des diamètres 800 au PK3 + 450, du PK4 + 850, au PK5 + 900 sur la route départementale N° 15 - Étude de faisabilité pour la construction de 1,09 km des canaux d'évacuation des eaux du PK CIMENCAM à Carrefour Bureau CAMPOST sur la RN1 - Etude de faisabilité en vue du reprofilage 221,17 km de route : Badadji- Ouro Marey (5km) ; Batao –Muzuké (3km) ; More Singai -Kapta moré frontière Tchad (04km) ; Mampar-Lam (5km) ; Délégué –Hindjeoudé (04km) ; Délégué-Dawala Biou (05km) ; Madakamna -

N°	Secteur	Problèmes reformulés	Causes/ effets	Besoins/idée de projet
				<p>Nationale N°1 (4km) ; Figuil -Doundéhi (03 km) ; Lam-Badia (5km) ; Bidzar-Biou- Djabé Biou-Délélé (27km) ; Figuil-frontière Tchad (10km) ; Bidzar-Biou-Djabé-Délélé (27km) ;Carrefour Délélé (inter D15)-Badadji (5km) ; Bidzar-Golomo-Biou (10km) ; Hélé-Lam (13km) ; Ouro Tara-Kéreng (inter RN1) (15km) ; Kong-Kong- Dahal-Balia (10,2 km) ; Figuil-Bafouni (10km); Batao-Muzuke-Frontière Tchad (6km) ; Inter P29-Guérimé-Djougui Boh (15km) ; Djougui-Boudva-Mbour sou (14km) ; Djougui-Houmbal-Guidi (7,6km) ; Inter N1-Débelzé (5km); Lam-Karba-Boudva 8,5km)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etude de faisabilité en vue de l'ouverture d'une route allant de l'entrée de Hélé à Hélé centre (4km) - Etude de faisabilité en vue de la construction des ouvrages de franchissement à : Guegueule (02 radiers et 01 buse sur les axes Péfé –Bidzar, Bawaka,-Péfé- Bidzar ; Kaptalam (01 dalot sur le mayo Kaptalam-Doundehi Biou)
14	Affaires Sociales	Difficulté d'accès aux services sociaux	<ul style="list-style-type: none"> - Faible prise en charge des personnes vulnérables - Absence des services des affaires sociales dans la commune - Faible représentativité des personnes vulnérables dans les activités de développement de la commune - Forte proportion des enfants en âge scolaire sans acte de naissance - Fort taux d'analphabétisme des personnes vulnérables - Faible encadrement des personnes vulnérables 	<ul style="list-style-type: none"> - Construction et équipement d'un centre social à Figuil - Dotation de 01 moto au centre social de Figuil - Construction et équipement d'un centre d'accueil pour la petite enfance (orphelins et enfants abandonnés) à Figuil - Equipement de l'orphelinat de Bidzar - Organisation des couches vulnérables et des personnes marginales en groupes associatifs en vue de défendre leurs intérêts et développer leurs activités génératrices de revenus afin de faciliter leur autonomie - Financement des différentes journées de nos cibles (personnes âgées, handicapés, petite enfance et personnes marginales) - Appui divers aux indigents et aux nécessiteux de la commune de Figuil (encadrement psychosocial, bourses d'étude, subvention des activités génératrices de revenus et aide médicale) - Octroi des aides et secours en appareillage (béquilles (144), chaises roulantes (50) cannes anglaises (50), Lunettes optiques (100), cannettes (100), prothèses auditives (100) aux handicapés de la commune de Figuil - Sensibilisation des personnes handicapées à se faire établir les cartes nationales d'invalidité - Recensement des enfants nés des parents handicapés et acheminement de la liste au niveau départemental afin de les exonérer des frais d'écolage
15	Promotion de la femme et de la famille	Faible épanouissement de la femme et de	<ul style="list-style-type: none"> - Faible encadrement des femmes - Faible autonomie financière de la femme - Ignorance des textes régissant le code de la 	<ul style="list-style-type: none"> - Construction et équipement d'un bâtiment de 04 bureaux devant abriter la délégation d'arrondissement du MINPROFF de Figuil; - Equipement du centre de formation et de la promotion de la femme en 10 tables et 30

N°	Secteur	Problèmes reformulés	Causes/ effets	Besoins/idée de projet
		la famille	famille <ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de moulin dans les villages - Taux élevé d'analphabétisme des femmes - Faible capacité associative - Faible développement des activités génératrices de revenu - Instrumentalisation et marginalisation de la femme - Mariage précoce - Pénibilité dans les activités de transformation 	chaises <ul style="list-style-type: none"> - Organisations des tournées de sensibilisation des parents (01 par an) sur les conséquences des mariages forcés et des mariages précoces - Organisation de tournée de sensibilisation des parents (01 par an) sur la nécessité de l'éducation de la jeune fille - Organisation des sessions de célébration des mariages collectifs (01 par an) - Organiser des semaines de formation de jeunes filles en fonction des opportunités et potentialités d'emplois à Figuil autorisées par le CPFF de Guider - Organisation permanente des séances de renforcement des capacités techniques des organisations des femmes en matière de montage et gestion des projets et la recherche de financements en vue de développer les activités génératrices de revenus et leur insertion socio-économique - Acquisition et installation de 106 moulins à céréales dans les sièges des associations des femmes des villages : Ouro Marey (01) ; Mokodong (03) ; Waléwol-Soh (03) ; Mourkoufo (01) ; Muzuké (05) ; Dahal (03) ; Moré-Singai (03) ; Moulvouda (02) ; Mampar (02) ; Houmbal (01) ; Nioua (03) ; Biou (02) ; Madakamna (06) ; Golomo (01) ; Doundéhé (02) ; Ouro-Fandou (02) ; Bawaka (02) ; Dawala-Bidzar (01) ; Wayéba (05) ; Diktingué (02) ; Mariariakeu (02) ; Ngouldi (02) ; Mazanga (04) ; Djail-Ga ska (03) ; Ngorowa (03) ; Ouro-Tchaka (03) ; Guidi (02) ; Balia (02) ; Karba (02) ; Kaptalam (03) ; Djabé-Figuil (02) ; Kolé (02) ; Mokoté (04) ; Djabé-Biou (02) ; Ngara (02) ; Lam (02) ; Hélé (04) ; Guéréomé II (02) ; Boudva (02) ; Débelzé (02) ; Douva (02) ; Guéréomé Lam (01) ; Délégué (01) ; Bergui (01) ; Djougui (01) ; Ouro-Gara (01) ; Gada-Mayo (01) - Acquisition de Acquérir 47 machines à écraser les arachides : Dahal (03) ; Moré-Singai (02) ; Mampar (01) ; Nioua (03) ; Djabili Gaska (02) ; Ouro-Tchaka (02) ; Djabé Figuil (01) ; Kolé (02) ; Mokoté (02) ; Djabé-Biou (02) ; Ouro Ngara (02) ; Lam (02) ; Hélé (04) ; Guéréomé II (02) ; Ngorowa (02) ; Houmbal (02) ; Bawaka (02) ; Boudva (02) ; Koidawa (02) ; Débelzé (01) ; Bergui (01) ; Djougui (01) ; Guéréomé Lam (01) ; Gada-Mayo (01), Boudva (01) et Mampar (01) - Acquisition de 08 décortiqueuses d'arachide au profit des associations des femmes de l'espace communal à : Dahal (03) ; Boudva(02) ; Batao(02) ; Délégué(01) - Dotation aux associations des femmes couturières de 48 : Mokodong (10) ; Muzuké (05) ; Golomo (05) ; Bafouni (04) ; Balia (05) ; Karba (05) ; Kolé (04) ; Mokoté (05) ; Guéréomé II (05)
16	Jeunesse et Education Civique	Faibles épanouissement et développement	<ul style="list-style-type: none"> - Absence d'un centre de jeunesse - Faible Implication de certains parents dans la scolarisation des jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> - Construire et équipement d'un bâtiment devant abriter la délégation d'arrondissement de la jeunesse - Construire et équipement d'un bâtiment devant abriter le centre multifonctionnel de la

N°	Secteur	Problèmes reformulés	Causes/ effets	Besoins/idée de projet
		économique des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> - Méconnaissance des structures d'appui en faveur des jeunes Non maîtrise des procédures d'accès aux appuis financiers Aurès des organismes tels que le PIASI ou le PAJER-U - Analphabétisme - Délinquance juvénile - Exode rural - Ignorance sur les informations ou opportunités disponibles et recours aux langues vernaculaires pour la transmission d'une information - Faible développement des AGR 	<p>jeunesse</p> <ul style="list-style-type: none"> - Création et construction de 03 maisons des jeunes : Biou et Bidzar - Achèvement de la construction de la maison des jeunes de Badadji - Renforcement des capacités techniques de 06 jeunes bénéficiaires des projets PAJER-U en comptabilité et gestion simplifiées - Accompagnement et autonomisation des jeunes à travers les formations en entrepreneuriat et le financement de leurs projets - Création des clubs d'éducation civique en milieu scolaire et extrascolaire - Suivi des clubs et comités d'éducation civique - Organisation des camps d'éducation civique et d'intégration nationale
17	Sport et Education Physique	Difficulté à pratiquer les activités sportives	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance des aires de jeu - Vétusté des terrains de football - Insuffisance du personnel d'encadrement - Insuffisance des équipements et matériels de sportifs - Faible pratique des activités sportives - Inconfort dans la pratique du sport - Risque d'accident - Exposition aux AVC 	<ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation de la toiture et aménagement du stade municipal de Figuil - Réhabilitation du stade de l'EP Figuil - Construire une plate-forme sportive (Handball, Volleyball, Basketball, tennis) à Figuil - Aménager des aires de jeu à : Rompo ; Lamordé ; Kong-kong et Biou - Construction et équipement d'une salle de jeux à Figuil - Construction et équipement d'un bâtiment devant abriter la délégation d'arrondissement du Sport et de l'Education Physique à Figuil - Subvention aux associations sportives en matériels - Appui aux championnats de vacances, camps sportifs et organisation du sport de maintien - Appui à la détection et suivi des talents
18	Transports	Difficulté de mobilité et insécurité des personnes et des biens	<ul style="list-style-type: none"> - Mauvais état des routes - Insécurité - Faible immatriculation du matériel roulant - Absence de gare routière - Surcharges et coût élevé de transport - Risque d'accident - Difficulté dans les déplacements - Transport clandestin - Présence de malfrats - Faible contribution aux recettes municipales 	<ul style="list-style-type: none"> - Construction d'une gare routière constituée de guichets, des toilettes, des salles d'attente, des restaurants, des quais d'embarquement et de débarquement, d'un point d'eau, des parkings...) à Figuil - Construction d'un bloc de 04 hangars pour les garages moto - Construction de deux blocs deux latrines autour des garages moto - Aménagement d'une aire d'embarquement moto pour des destinations autres que la ville de Figuil (Léré, Badadji, Bibémi) - Aménagement de 02 parcs de stationnement des camions à Figuil et Kong-kong - Réhabilitation de la gare existante en bureau du personnel en charge de gérer la gare routière - Organisation des séances de sensibilisation des transporteurs et conducteurs sur les mesures d'obtention et d'établissement des différents titres de transport
19	Emploi et Formation	Difficulté d'accès à	<ul style="list-style-type: none"> - Absence de structure d'encadrement et de 	

N°	Secteur	Problèmes reformulés	Causes/ effets	Besoins/idée de projet
	Professionnelle	l'emploi et à la formation professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> formation professionnelle - Ignorance des opportunités d'emploi - Ignorance de technique de recherche d'emploi - Faible formation professionnelle des jeunes - Faible insertion professionnelle - Faible maîtrise de la procédure de recherche d'emploi - Difficulté d'accès à un emploi rémunéré - Insuffisance de conseillers d'orientation - Ignorance de technique de recherche d'emploi 	<ul style="list-style-type: none"> - Construction et équipement d'un centre de formation professionnelle des jeunes aux emplois durables et décents à Figuil - Construction et équipement d'un centre de formation aux petits métiers à Figuil - Etude de faisabilité du curricula de formation dans les SAR/SM, CMPJ en conformité avec les opportunités et potentialités d'emplois existants à Figuil - Etude de faisabilité pour la mise en place des plates-formes de convention d'offre d'emploi entre la Commune, MINEFOP et les industries installées à Figuil - Création d'un centre d'écoute à Figuil pour la sensibilisation et l'orientation des populations sur les opportunités d'emploi et les structures d'appui (PIAASI, FNE)
20	PME, Economie Sociale et Artisanat	Faible développement des PME, de l'économie sociale et de l'artisanat	<ul style="list-style-type: none"> - Faible développement des AGR - Absence de centre de formation aux petits métiers - Utilisation des techniques et outils archaïques par les artisans - Difficulté à s'auto employer - Difficulté à assumer un emploi - Pénibilité du travail - Faible compétitivité des produits 	<ul style="list-style-type: none"> - Construction d'un centre artisanal à Figuil - Construire des aires de séchage de farine de maïs et de mil au GIC des femmes vendeuses de farine de maïs de Figuil, Kong-kong, Batao, Badadji et Lam - Etude de faisabilité pour la réhabilitation de l'unité de transformation de pâte d'arachide en faveur du GIC des femmes de Figuil - Identification, recensement et création d'une banque des données statistiques des activités des PME, de l'économie sociale et de l'artisanat au niveau de la commune de Figuil - Appui divers aux acteurs du secteur informel - Organisation des salons annuels d'artisanat
21	Recherche Scientifique et de l'Innovation	Faible accès aux résultats de la recherche et de l'innovation	<ul style="list-style-type: none"> - Faible accès aux produits de recherche - Ignorance des produits de la recherche (MIPROMALO) - Difficultés d'accès aux semences améliorées - Absence des services de la recherche scientifique dans la zone - Attachement aux pratiques ancestrales - Persistance des techniques traditionnelles - Faible valorisation des produits locaux pour la construction - Habitats précaires - Faible rendement agricole - Méconnaissance des produits de recherche 	<ul style="list-style-type: none"> - Diffusion effective des produits de la recherche à travers la création et l'aménagement des champs d'essai pour une superficie totale de 50 ha dans l'ensemble de la commune afin de susciter l'adoption effective des résultats de la recherche - Création d'un champ semencier de niébé sur 04 hectares à Bafouni-Figuil - Organisation des semaines de vulgarisation des fiches techniques des itinéraires agricoles - Organisation annuelle des séances de sensibilisation et de formation des chercheurs indépendants afin d'optimiser la qualité et le rendement de leurs activités - Identification, valorisation et promotion des matériaux locaux

N°	Secteur	Problèmes reformulés	Causes/ effets	Besoins/idée de projet
22	Tourisme et des Loisirs	Faible valorisation des sites touristiques	<ul style="list-style-type: none"> - Absence d'une base des données du patrimoine culturel communal - Absence de sites touristiques aménagés - Absence des structures d'accueils touristiques - Absence d'un office communal du tourisme - Ignorance des valeurs touristiques locales - Ignorance du patrimoine culturel de la commune - Faible fréquentation des sites touristiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Inventaire du potentiel touristique de la commune - Construction d'une auberge touristique d'une capacité d'au moins 30 chambres à Figuil - Aménagement du site archéologique de Bidzar - Création et fonctionnement d'un office de tourisme communal à Figuil - Appui à l'organisation des manifestations à caractère touristique - Construction de 02 espaces récréatifs (bibliothèque et cinémathèque) et des parcs botaniques à Figuil - Organisation d'un festival touristique tous les deux ans dans la Commune de Figuil
23	Arts et culture	Faible promotion de la culture locale	<ul style="list-style-type: none"> - Absence d'une base des données du patrimoine culturel immatériel et matériel de la commune - Absence des activités audio-visuelles dans la commune - Absence des activités artistiques et de spectacles - Ignorance du patrimoine culturel communal - Ignorance des valeurs culturelles de la commune - Faible épanouissement des activités artistiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Inventorier et aménager des monuments et des sites culturels dans la commune - Organiser annuellement des festivals culturels dans la commune - Construire un foyer culturel d'une capacité d'au moins 300 places à Figuil - Etude de faisabilité pour la construction d'une bibliothèque municipale
24	Commerce	Faible épanouissement des activités marchandes	<ul style="list-style-type: none"> - Absence d'un marché transfrontalier - Insuffisance d'infrastructures marchandes viables - Absence d'un répertoire communal des commerçants établi par filières d'activités - Faible échange des produits - Ralentissement de l'activité économique pendant la période des pluies - Approvisionnement périodique des populations 	<ul style="list-style-type: none"> - Construction des infrastructures marchandes : Hangars (11) soient: Figuil (03 hangars dont : 01 pour les vendeuses des produits agricoles, 01 pour les vendeurs des habits, 01 pour les produits manufacturiers), Tchadda (02 hangars) ; Batao (02 hangars) ; Golomo (02 hangars); KongKong (02 hangars) - Construction de 07 magasins d'une capacité de 800 m² dans les marchés de : Figuil (05), Batao (03) ; Kong-Kong (03) ; Golomo (02) ; Badadji (02) - Réhabilitation de 02 hangars au marché de Badadji - Construction d'un marché frontalier à Badadji - Construire 05 forages dont 01 dans chacun des marchés de : Lam, Batao ; Kong-Kong ; Golomo et Badadji - Construire 06 blocs latrines dont 01 dans chacun des marchés de : Figuil ; Lam ; Batao ;

N°	Secteur	Problèmes reformulés	Causes/ effets	Besoins/idée de projet
				Kong-Kong ; Golomo et Badadji - Dotation des marchés en 80 bacs à ordures : Figuil (30) ; Lam (10) ; Batao (10) ; Kong-Kong (10) ; Golomo (10) et Badadji (10)
25	Postes et Télécommunication	Difficulté d'accès aux services postaux et aux TIC	- Absence d'un centre multimédia - Réseau intermittent par endroit - Faible accès au TIC	- Construire un télé centre communautaire polyvalent à Figuil
26	Communication	Difficulté d'accès à l'information	- Absence d'une cellule de communication au niveau de la commune - Faible couverture de l'espace communal en réseau radio et télévision - Faible capacité du télé centre communautaire - Sous-information - Sous-développement, et pauvreté - Sous exploitation des initiatives - Faible opportunité d'affaires - Propagation des fausses rumeurs	- Réaliser une étude de faisabilité en vue du renforcement des équipements radio-TV nationale pour une bonne couverture de l'espace communal - Construire et équiper une radio communautaire à Figuil - Mettre en place une cellule de communication au niveau de la commune
27	Travail et Sécurité Sociale	Difficulté d'accès à la sécurité sociale	- Ignorance des procédures d'affiliation à la CNPS - Non application du SMIG par certains employeurs - Ignorance des acteurs du secteur informel sur les avantages de la sécurité sociale - Marginalisation des travailleurs	- Identification des regroupements (coopératives) et association travaillant dans l'informel - Création d'un syndicat des travailleurs au niveau de Figuil et organisation des campagnes de sensibilisation sur l'application du SMIG et l'assurance volontaire - Vulgarisation du code du travail ainsi que les textes législatifs relatifs au travail et à la sécurité sociale - Sensibilisation des acteurs du secteur informel pour la création d'une coopérative des corps de métier - Renforcement des capacités (maîtrise du travail, convention collective) - Sensibilisation des travailleurs à la création de la mutuelle de santé dans certaines structures
28	Mines et Développement Technologique	Faible développement des activités minières et de l'industrie	- Absence d'industrie minière - Faible exploitation du sable et du gravier - Ignorance des réserves minières - Perte des opportunités d'investissement - Faible développement industriel - Constructions rudimentaires	- Construire la maison des mines, des industries de Figuil - Audits et études d'impacts sommaires, notices environnementales des établissements incommodes, insalubres et dangereux (CIMENCAM, ROCCAGLIA, Carrière de marbre de Biou, carrière de calcaire CIMENCAM de Bidzar, carrière de sable de Figuil)



CHAPITRE V : PLANIFICATION STRATEGIQUE

5. PLANIFICATION STRATEGIQUE

5.1. Vision et objectifs du PCD

5.1.1. Vision du PCD

Le PCD vise à faire des communes et des communautés de véritables acteurs directs du processus de développement durable. Ce document constitue un référentiel sur lequel des actions à entreprendre dans la commune doivent s'appuyer. Chaque natif et citoyen du territoire communal peut s'y appuyer pour apporter en toute transparence sa contribution en vue de promouvoir le développement économique et social de cette Collectivité Territoriale Décentralisée, afin que celle-ci soit à l'horizon 2035 un espace géographique ou de moins en moins les populations ont des difficultés de déplacement, des difficultés d'accès à l'eau potable, des difficultés d'accès à l'énergie électrique et d'accès à des soins de santé de qualité.

5.1.2. Objectifs spécifiques du PCD

Dresser la situation de référence de l'Institution communale sur les aspects de l'organisation, des ressources humaines, des ressources financières, du patrimoine et des relations que la commune entretient avec différents acteurs de développement ;

Identifier et planifier les actions à mettre en œuvre pour rendre plus opérationnelle l'institution communale ;

- Identifier les actions à entreprendre pour booster les différents secteurs (28) de développement dans l'espace géographique de la commune en insistant sur l'accès des populations aux infrastructures sociales de base et de souveraineté que sont : les routes, l'éducation, l'eau potable, les soins de santé de qualité, l'énergie électrique...;
- Développer des stratégies de mobilisation des ressources pour la mise en œuvre du document de PCD ;
- Mettre en place une stratégie marketing en vue de Promouvoir la communication tous azimuts autour de la gestion communale et de la mise en œuvre du PCD ;
- diagnostiquer la situation de développement de l'économie locale ;
- Outiller l'ensemble des bénéficiaires que sont les Communes et les communautés à pouvoir conduire un processus de planification participative locale ;
- Assurer la promotion de la petite enfance ;
- Prendre des mesures de protection de l'environnement en vue de réduire les effets du changement climatique ;
- Prendre en compte la situation des personnes vulnérables dans la commune ;
- Veiller à la prise en compte des aspects socio-environnementaux lors de la réalisation des projets.

Une planification sectorielle des activités à entreprendre contenue dans un cadre logique se présente dans le tableau ci-après :

5.2. Cadre logique

Tableau 29 : Cadres logiques sectoriels

1. Agriculture et Développement Rural

Problème : Faible compétitivité agricole

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
Objectif global : Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations de la commune de Figuil	Niveau de vie des populations amélioré	Rapports d'enquêtes INS (Institut National de la Statistique)	-Instabilité politique -Insécurité (phénomène de coupeurs de routes et prises d'otages) -Climat préjudiciable
Objectif de développement du secteur : Améliorer durablement la compétitivité agricole	Niveaux de production et de commercialisation améliorés	Rapports des agents d'encadrement (Chef de poste agricole, agent CODAS CARITAS et SODECOTON...)	
Objectifs spécifiques			
1- Accroître la productivité agricole	La production agricole a augmenté d'au moins de 80%		
2-Organiser, structurer les producteurs et redynamiser les OP	Existence des organisations paysannes formées et formalisées		
3-Améliorer la commercialisation des produits agricoles	-Nombre de kilomètre de pistes agricoles aménagés -Nombre de structures de stockage construites		
Résultats			
1.1. Les espaces cultivables sont disponibles et sécurisés	Superficies des espaces agricoles aménagées et sécurisées		
1.2. L'accès aux intrants et matériels agricoles est facilité	Structures de vente d'intrants et matériels agricoles installées dans la commune		
1.3. L'accompagnement technique des producteurs est amélioré	Nombre des producteurs accompagnés		
2.1. Les organisations paysannes (GIC, Unions et Fédérations) sont formées et des coopératives de producteurs sont constituées à l'échelle communale	-Une DAADER est construite et équipée -Nombre d'Organisation Paysannes et Associations formées		

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
3.1. Les grands bassins de productions sont désenclavés	Nombre de Kilomètres de pistes agricoles aménagées		
3.2. La transformation et la commercialisation sont améliorées	-Nombre de magasins de stockage construits - Nombre de matériels de transformation acquis - Circuit de vente organisé		
Activités/Actions	Coût (FCFA)	Moyens	Conditions préalables
1.1.1. Etude de faisabilité pour la délimitation des zones agricoles périurbaines/ urbaines et rurales des zones d'élevage afin de limiter les conflits agropastoraux	2 000 000	Humains, matériels et financiers	-Étude de faisabilité -Respect de la norme sectorielle -Prise en compte des aspects socioculturels et des couches vulnérables -Mobilisation de la contrepartie nécessaire
1.1.2. Aménagement de 193 ha de bas-fonds dans les localités de Ouro-Marey (10 ha) ; Walewol-Soh (05 ha); Badadji (20 ha); Guéréomé I (15 ha) ; Guéréomé-Lam (23 ha) Djougui (10 ha) ; Hindjéoudé (14 ha) ; Kong-Kong(05 ha) ; Moulvouda (12 ha) ; Golomo (07 ha) ; Koïdawa (05 ha); Délélé (12 ha), Figuil (05 ha); Kéreng (07 ha); Kolé (05 ha); Wayéba (08 ha), Kaptalam (15 ha) et Wafango (15 ha)	12 545 000	Humains, matériels et financiers	
1.1.3. Aménagement et sécurisation de 70 ha pour l'installation des jeunes agriculteurs : 22 ha à Bafouni, 07 ha à Less-Mayo, 06 ha à Kéreng, 30 ha à Kaptalam et 05 ha à Rompo	4 550 000	Humains, matériels et financiers	
1.1.4. Mise en place 04 hectares de champs semenciers de maïs à Bafouni	10 000 000	Humains, matériels et financiers	
1.1.5. Appui aux organisations paysannes en matériels : Motopompes (28) ; Charrettes (57) ; Portes tout (68) ; Brouettes (17) ; Tricycles (07) ; Charrues (57) ; Appareils de traitement phytosanitaire (05) soient : Ouro Marey (01 motopompe, Charrette (05), Porte tout (05) ; Mourkoufo (05 portes tout et 05 brouettes) ; Muzuke (03 charrettes et 02 moto pompes) ; Dahal (03 charrettes) ; Moré-Singaï (03 tricycles et 06 portes tout) ; Mampar (02 tricycles et 02 charrettes) ; Pelgué (05 charrettes, 05 brouettes) ; Madakamna (06 charrettes, 06 portes tout et 04 motopompes) ; Diktingué (04 charrettes et 10 portes tout) ; Ngorowa (04 charrettes, 05 charrues et 05 portes tout) ; Ouro-Tchaka (02 charrettes, 06 portes tout et 02 brouettes) ; Less Mayo (04 motopompes) ; Kaptalam (02 motopompes, 05 portes tout) ; Badia (01 charrette , 01 motopompe) ; Kolé charrette (04) ; Mokoté (Moto pompe (02), Porte tout (03) et charrette (03)) ; Gada Mayo (03 portes tout ,02 tricycles) ; Djabé-Biou (02 tricycles) ; Lam (04 motopompes) ; Hélé (04 motopompes) ; Guéréomé II (04	36 900 000	Humains, matériels et financiers	

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
charrettes ,04 portes tout et 05 appareils de traitement phytosanitaire); Batao(04 motopompes,15 charrettes,10 portes tout,10 brouettes et 20 charrues)			
1.1.6. Réhabilitation de 05 biefs : Biou (01), Batao (01), Bidzar (01), Moulvouda (01) et Djabé-Biou (01)	5 000 000	Humains, matériels et financiers	
1.1.7. Construction de 08 biefs : Kolé-Figuil (01), Bidzar (01), Mayo-Kéwé (Wayéba) (01) et Lam (05)	40 000 000	Humains, matériels et financiers	
1.1.8. Aménagement de 100 ha de cordons pierreux dans les localités de Waléwol-Soh, Biou, Lam, Badadji, Boudva	10 000 000	Humains, matériels et financiers	
1.2.1. Facilitation de l'installation des opérateurs économiques intervenant dans la vente d'intrants et matériels agricoles en construisant 02 magasins de vente de ces produits à Figuil	20 000 000	Humains, matériels et financiers	
2.1.1. Construction et équipement de la Délégation d'Arrondissement de l'Agriculture et du Développement Rural de Figuil	50 000 000	Humains, matériels et financiers	
2.1.2. Construction et équipement de 05 postes agricoles à : Figuil, Badadji, Kong-Kong, Lam et Djougui	75 000 000	Humains, matériels et financiers	
2.1.3. Structuration des producteurs pour un meilleur encadrement et accès aux appuis divers	1 000 000	Humains, matériels et financiers	
2.1.4. Organiser des séances (par village) de renforcement des capacités des producteurs sur les itinéraires techniques des cultures par campagne	2 000 000	Humains, matériels et financiers	
2.1.5. Organiser des séances (par village) de formation des populations aux techniques de compostage par campagne	2 000 000	Humains, matériels et financiers	
2.1.6. Organiser des séances de renforcement de capacités du personnel des postes agricoles	2 000 000	Humains, matériels et financiers	
3.1.1. Etude de faisabilité en vue de la réhabilitation de 38,67 km de pistes agricoles (05,5 km Guéréomé I_Guéréomé Lam, 02 km Djabé-Figuil_Djabé-Biou, 05 km Figuil_Ouro-Tchaka, 06 km Lam_Mampar, 1,17 km Bariguel_Lessmayo, 05 km Batao_Muzuké, 03 km Kapta_Moré, 12 km Figuil_Pelgué, 05 km Hélé_Djougui)	19 335 000	Humains, matériels et financiers	
3.1.2. Etude de faisabilité en vue de l'ouverture de 10 km de pistes Agricoles : (05 km entre Batao et Ouro-Talaga et 05 km entre Lam et Badia)	18 000 000	Humains, matériels et financiers	
3.2.1. Construire 46 magasins de stockage des céréales d'un volume de 800 m³ à : Figuil (02), Ouro Marey (01) ; Mokodong (01) ; Bidzar (01) ; Waléwol-Soh (01) ; Mourkoufo	46 000 000	Humains, matériels et financiers	

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
(01); Houmbal (01); Nioua (01); Douknoukou (01); Pimtili (02); Dawala-Biou (01); Madakamna (01); Golomo-Biou (01); Bafouni (01), Bawaka (01); Délélé (01); Ngouldi (01); Mazanga (01); Djabili-Gaska (01); Ngorowa (01); Ouro-Tchaka (01); Balia (01); Less Mayo (01); Djabé-Biou (01); Badia (01); Guéréme II (01); Batao(01); Hindjéoudé (01); Madakamna (01); Guégueldé (01); Guidi (01); Hélé (01); Débelzé (01); Douva (01); Guéréme Lam (01); Bergui (01); Gada-Mayo (02); Mokoté (01); Kolé (02); Djabé-Figuil (02); Kaptalam (01)			
3.2.2. Acquérir 08 décortiqueuses d'arachide au profit de associations des femmes de l'espace communal à : Dahal (03); Boudva(02); Batao(02); Délégué(01)	40 000 000	matériels et financiers	
TOTAL	396 330 000		

2.Élevage, Pêches et Industries Animales**Problème** : Difficulté d'améliorer la production pastorale et halieutique

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
Objectif global : Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations de la commune de Figuil	Niveau de vie des populations amélioré	Rapports d'enquêtes INS (Institut National de la Statistique)	-Catastrophes naturelles -Instabilités politique -Climat préjudiciable
Objectif de développement du secteur : Développer de manière soutenable les productions animales, halieutiques et des industries animales			
Objectifs spécifiques			
1. Améliorer la production animale et halieutique	-Nombre d'infrastructures d'élevage construites et fonctionnelles -Nombre d'infrastructures de pêche construites et fonctionnelles -Nombre de cheptel et des produits halieutiques produit	-Fichier des éleveurs de l'arrondissement - Rapports d'activité des chefs de centre zootechniques - Rapport de la commission de suivi des activités de la construction des infrastructures - PV de Réception des infrastructures réalisées	
2. Améliorer les conditions de transformation et de conservation des produits de l'élevage et de la pêche	-Nombre d'aires d'abattages construits et fonctionnelles -Nombre d'étangs piscicoles construits - Nombre de fabrique de glace construit -Superficie des zones de pâturage sécurisé et matérialisés		
3. Renforcer les capacités (organisationnelle et technique) des éleveurs et des pisciculteurs	Nombre d'organisation d'éleveurs et de pisciculteurs structurées et formées		
Résultats			
1.1. Le cheptel et les quantités de capture des produits halieutiques ont augmenté	Nombre de tête d'animaux élevés et des produits halieutiques récoltés		
2.1. La transformation des produits de l'élevage et de la pêche est semi moderne	-Nombre de tueries semi-modernes construites -Nombre de fumoirs modernes construits		
3.1. Les éleveurs et les pisciculteurs sont structurés, formés et sensibilisés	Nombre d'organisations des éleveurs et des pisciculteurs formalisées		
Activités/Actions	Coût(FCFA)	Moyens	Conditions préalables
1.1.1. Construction d'un bâtiment de 04 bureaux, 01 laboratoire et 01 magasin à la délégation d'arrondissement du MINEPIA de Figuil	50 000 000	Humains, matériels et financiers	
1.1.2. Construction de 04 CZV à Batao, Biou, Lam et Badadji.	30 000 000	Humains, matériels et financiers	

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
1.1.3. Equipement de 05 CZV (Figuil, Batao, Biou, Lam et Badadji) de petits matériels et équipements de chirurgie	5 000 000	Humains, matériels et financiers	
1.1.4. Equipement des 04 CZV d'une moto AG 100 chacune (Batao, Biou, Lam et Badadji)	12 000 000	Humains, matériels et financiers	
1.1.5. Equipement de la délégation d'arrondissement de Figuil d'un frigo pour la conservation des vaccins;	500 000	Humains, matériels et financiers	
1.1.6. Construction et équipement de 02 postes vétérinaires dans les marchés à bétails de ; Figuil et Batao	3 000 000	Humains, matériels et financiers	
1.1.7. Construction de 01 forage pastoral à énergie solaire : Kapta-Doumour (Lam) et 30 forages pastoraux équipés de PMH avec 02 abreuvoirs : Figuil (01 à côté du parc vaccinogène) Waléwol-Soh (01) ; Dahal (04) ; Biou (03) ; Dawala-Biou (01) ; Madakamna (02) ; Mariariakeu (01) ; Balia(01) ; Mokoté (02) ; Boudva (02) ; Batao (03) ; Moulvouda (01) ; Hindjéoudé (01) ; Doundéhé (01) ; Gouldi (01) ; Balia (01) ; Débelzé (01) ; Délégué (01) ; Bergui (01) ; Djabé-Figuil (01)	110 000 000	Humains, matériels et financiers	
1.1.8. Etude de faisabilité en vue de la réhabilitation de 10 forages pastoraux à : Ouro-Marey (01) ; Djougui (01) ; Figuil (02); Batao (05) ; Badadji (01)	500 000	Humains, matériels et financiers	
1.1.9. Construction de 03 marres à bétail à : Douknoukou et Muzuké	9 000 000	Humains, matériels et financiers	
1.1.10. Etude de faisabilité en vue de la construction de 03 mini barrages pastoraux à : Golomo; Bafouni ; Guidi	1 500 000	Humains, matériels et financiers	
1.1.11. Etude de faisabilité en vue de la réhabilitation de 16 marres dont : Figuil (02) ; Lam (03) ; Batao (05) ; Biou (05) ; Badadji (01) et Ouro-Marey (01)	8 000 000	Humains, matériels et financiers	
1.1.12. Construire 03 centres d'approvisionnement en produits vétérinaires à : Figuil, Batao et Badadji	4 500 000	Humains, matériels et financiers	
1.1.13. Aménagement de 02 étangs piscicoles de 500 m ² chacun dans la localité de Kaptalam	20 000 000		
2.1.1. Construction de 02 marchés à bétail : Batao et Figuil	50 000 000	Humains, matériels et financiers	
2.1.2. Etude de faisabilité en vue de la réhabilitation de 06 aires d'abattages : Figuil, Batao, Bidzar, Lam, Badadji et Golomo	3 000 000	Humains, matériels et financiers	
3.1.1. Renforcement des organisations des éleveurs de la commune en technique d'embouche	1 500 000	Humains, matériels et financiers	
3.1.2. Renforcement des capacités organisationnelles des éleveurs et des pisciculteurs (regroupement en coopératives)	1 500 000	Humains, matériels et financiers	

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
3.1.3. Former les éleveurs de la Commune aux techniques de production des fourrages	1 500 000	Humains, matériels et financiers	
3.1.4. Délimitation et matérialisation des zones de pâturage dans tout l'espace communal	1 500 000	Humains, matériels et financiers	
3.1.5. Délimitation et matérialisation des pistes à bétail dans tout l'espace communal	1 500 000	Humains, matériels et financiers	
3.1.6. Construction de 11 parcs vaccinogènes (Batao : 02, Bafouni : 01, Kéreng-Figuil : 01, Badadji : 01, Lam : 01, Djougui : 01, Biou : 01, Hindjéoudé : 01, Djabé-Biou : 01 et Bidzar : 01)	220 000 000	Humains, matériels et financiers	
3.1.7. Construction d'une fabrique de glace à Figuil	55 000 000	Humains, matériels et financiers	
3.1.8. Construction d'un halle de vente de poissons de FIGUIL	15 000 000	Humains, matériels et financiers	
TOTAL	623 500 000		

3. Domaines, Cadastre et Affaires Foncières**Problème :** Difficulté d'accès à la propriété foncière

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
Objectif global : Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations de la commune de Figuil	Niveau de vie des populations amélioré	Rapports d'enquêtes INS (Institut National de la Statistique)	-Sinistre -Instabilités politique et sécuritaire -Climat préjudiciable
Objectif de développement du secteur : Préserver les domaines et les réserves foncières		-Rapport des services des cadastres des Domaines et Affaires Foncières -Rapport des services des collectivités territoriales décentralisées	
Objectifs spécifiques			
1-Protéger et développer le patrimoine communal	-Plan directeur d'aménagement et d'exploitation élaboré		
Résultats			
1.1. Les réserves et lotissements communaux sont constitués dans la ville de Figuil	-Nombre de réserves et de lotissements constitués, officialisés et sécurisés -Nombre de personnes disposant des titres fonciers		
Activités/Actions	Coût (FCFA)	Moyens	Conditions préalables
1.1.1. Elaboration d'un plan d'occupation des sols dans les localités de Figuil, Lam, Bidzar et Batao	10 000 000	Humain, matériel et financiers	-Étude de faisabilité -Respect des lois et règlements régissant le domaine foncier -Respect de la norme sectorielle
1.1.2. Constitution et aménagement de 150 hectares des réserves foncières (70 hectares à Karéwa, 80 hectares Lamordé) dans la ville de Figuil	60 000 000	Humain, matériel et financiers	
1.1.3. Constituer des lotissements communaux dans les localités de Figuil, Lam, Batao et Bidzar	100 000 000	Humain, matériel et financier	
1.1.4. Facilitation de la procédure d'accès au titre foncier et vulgarisation de son obtention	1 000 000	Humain, matériel et financier	
TOTAL	171 000 000		

4. Habitat et Développement urbain**Problème :** Faible performance dans le développement urbain et de l'habitat

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
Objectif global : Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations de la commune de Figuil	Niveau de vie des populations amélioré	Rapports d'enquêtes INS (Institut National de la Statistique)	-Sinistres -Instabilités politique et sécuritaire -Climat social préjudiciable
Objectif de développement du secteur : Améliorer le développement urbain et de l'habitat			
Objectif spécifique			
1-Améliorer l'environnement urbain	-Nombre de documents de planification urbaine -Nombre d'espaces urbains délimités		
Résultats			
1.1. L'assainissement urbain est amélioré	Nombre de kilomètres de voirie aménagée		
1.2. Un plan d'urbanisation est élaboré	Un plan sommaire d'urbanisation est disponible		
1.3. Des logements administratifs sont construits	Nombre de logements construits		
Activités/Actions	Coût(FCFA)	Moyens	Conditions préalables
1.1.1. Aménager une aire de décharge des ordures ménagères et autres déchets sur 02 hectares à Figuil	10 000 000	Humains, matériels et financiers	Étude de faisabilité -Respect de la norme sectorielle -Prise en compte des phénomènes socioculturels
1.1.2. Bitumage de 7,9 km voirie urbaine dans la ville de Figuil (les quartiers Lamordé, Kolléré Foulbé, Kolléré Moundang, Sarkissanou, Bindiré et Rompo)	1 580 000 000	Humains, matériels et financiers	
1.1.3. Construction de 20 logements sociaux à Rompo-Figuil	600 000 000	Humains, matériels et financiers	
1.1.4. Etude de faisabilité en vue de conduire des opérations de restructuration et de rénovation dans les quartiers de: Karéwa, Sarkissanou, Kolléré Foulbé et Moundang, Laborde	15 000 000	Humains, matériels et financiers	
1.2.1. Élaboration d'un plan sommaire d'urbanisation de la ville de Figuil	30 000 000	Humains, matériels et financiers	
1.2.2. Création de 03 jardins publics et espaces verts dans la ville de Figuil	60 000 000	Humains, matériels et financiers	
TOTAL	2 295 000 000		

5. Environnement, Protection de la Nature et Développement Durable

Problème : Persistance des insuffisances dans la gestion de l'environnement, la protection de la nature et dans la pérennisation du développement

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
Objectif global : Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations de la commune de Figuil		Rapports d'enquêtes INS (Institut National de la Statistique)	
Objectif de développement du secteur : Assurer à chaque citoyen un environnement sain			
Objectifs spécifiques			
1-Promouvoir une gestion durable de l'environnement et de la biodiversité	Nombre de textes de lois relatives à la gestion de l'environnement effectivement appliqués		
2-Lutter contre les pollutions, les substances chimiques et les produits dangereux	-Surface reboisés et durablement viables -Nombre de personnes sensibilisées sur les méfaits de la désertification et les substances chimiques et les produits dangereux	- Rapports des services en charge de la gestion de l'environnement - Observations directes -Fiche de suivi des espaces reboisés	-Sinistre -Instabilités politique et sécuritaire -Climat préjudiciable -Incivisme
Résultats			
1.1. Un plan de gestion de l'environnement est élaboré	Plan de gestion de l'environnement communal disponible		
1.2. Des campagnes de lutte contre la désertification et la gestion durable de la biodiversité sont organisées et les textes réglementaires en matière de la gestion de l'environnement sont appliqués	-Nombre de séances de sensibilisation -Superficie reboisée -Nombre de latrines construites		
Activités/Actions	Coût (FCFA)	Moyens	Conditions préalables
1.1.1. Etude de faisabilité en vue d'élaboration d'un plan de gestion de l'environnement de la commune de Figuil	5 000 000	Humains, matériels et financiers	
1.1.2. Vulgarisation des notices environnementales dans les ventes à emporter, des restaurants de fortune et de la gare routière	5 000 000	Humains, matériels et financiers	
1.1.3. Etude de faisabilité en vue de l'élaboration d'un plan d'aménagement de la ville verte à Figuil	2 000 000	Humains, matériels et financiers	-Étude de faisabilité -Respect de la norme sectorielle
1.1.4. Fabrication des bacs à ordures métalliques (600) pour le compte des marchés, des établissements scolaires, des formations sanitaires et des espaces publiques de l'espace communal	12 000 000	Humains, matériels et financiers	-Prise en compte des phénomènes socioculturels
1.1.5. Organisation des séances de sensibilisation des populations sur les effets du changement climatique et les mesures d'adaptation	5 000 000	Humains, matériels et financiers	
1.1.6. Vulgarisation de l'utilisation des foyers améliorés dans la Commune	20 000 000	Humains, matériels et financiers	
1.1.7. Organisation des séances de sensibilisation des populations sur la construction et l'utilisation des latrines	2 000 000	Humains, matériels et financiers	

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
1.1.8. Intensification de la lutte contre l'utilisation des emballages non biodégradables (inférieur à 61 microns) et le phénomène de feux de brousse	5 000 000	Humains, matériels et financiers	
1.1.9. Mettre en place des pépinières de production de plants : Guéréme Lam (2000 plants) ; Délégué (500 plants fruitiers) ; Kaptalam (500 plants fruitiers) ; Moré-Singaï (2000 plants) ; Douknoukou (2000 plants) ; Golomo (2000 plants) et Kaptalam (2000 plants)	10 000 000		
1.1.10. Reboisement de l'espace communal de Figuil (30 000 plants)	20 000 000	Humains, matériels et financiers	
2.1.1. Organisation des campagnes de lutte contre les effets néfastes du changement climatique et préconisation des mesures d'adaptation	2 000 000	Humains, matériels et financiers	
2.1.2. Formation des populations à la gestion durable des terres et à l'utilisation rationnelle des pesticides et produits dangereux	2 000 000	Humains, matériels et financiers	
2.1.4. Encouragement de l'initiative de la mise en place des clubs des amis de la nature dans les différents établissements scolaires de l'espace communal	1 000 000	Humains, matériels et financiers	
TOTAL	91 000 000		

6. Forêt et Faune**Problème** : Baisse du potentiel des ressources forestières et fauniques

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
Objectif global : Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations de la commune de Figuil	Niveau de vie des populations amélioré	Rapports d'enquêtes INS (Institut National de la Statistique)	-Sinistre -Instabilités politique et sécuritaire -Climat socioculturel préjudiciable
Objectif de développement du secteur : Gérer et aménager durablement les ressources floristiques et fauniques			
Objectifs spécifiques			
1. Améliorer le cadre de vie et de travail du MINFOF au niveau communal	Nombre d'infrastructures construites	-Rapports du chef de poste forestier -Observation directe	
2. Préserver et restaurer les ressources floristiques et fauniques	-Nombre de pépinières créés -Superficie reboisée	-Enquête de terrain -Photos -Rapport des commissions de suivi des travaux de réalisation -Les rapports d'études	
Résultats			
1.1. Le cadre de vie et de travail du MINFOF de la commune de Figuil amélioré	-Nombre des pépinières villageoises et communales mises sur pied -Nombre de campagnes de sensibilisation organisées		
2.1. Les actions en faveur de la restauration des espèces floristiques et fauniques sont exécutives			
Activités/Actions	Coût (FCFA)	Moyens	Conditions préalables
1.1.1. Etude de faisabilité en vue de l'élaboration d'un schéma d'aménagement de l'espace agro-sylvo-pastoral dans la commune de Figuil	10 000 000	Humains et matériels	-Etude de faisabilité -Respect de la norme sectorielle -Prise en compte des phénomènes socioculturels et l'équilibre biologique
1.1.2. Equipement du poste forestier de Figuil en moto AG 100	3 500 000	Humains et matériels	
1.1.3. Réfection des bâtiments abritant le poste forestier de Figuil	10 000 000	Humains, matériels et financiers	
1.1.4. Equipement du poste forestier des matériels de bureau (table, chaises, ordinateurs, imprimantes).	2 500 000	Humains, matériels et financiers	
2.1.1. Plantation de 15 000 arbres dans les artères de toutes les localités et les milieux de l'espace communal	15 000 000	Humains, matériels et financiers	
2.1.2. Sensibilisation des populations sur la préservation du patrimoine forestier et faunique et application stricte des mesures relatives à la gestion de la biodiversité	6 000 000	Humains, matériels et financiers	
2.1.3. Intensification de la lutte contre le phénomène de braconnage	6 000 000	Humains, matériels et financiers	
2.1.4. Redensification et conservation de la réserve de Lam (941 ha)	93 000 000	Humains, matériels et financiers	
TOTAL	156 000 000		

7. Administration Territoriale, Décentralisation, sécurité et maintien de l'ordre**Problème :** Faible représentativité des services de l'administration et du maintien de l'ordre

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
Objectif global : Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations de la commune de Figuil	Niveau de vie des populations amélioré	Rapports d'enquêtes INS (Institut National de la Statistique)	
Objectif de développement du secteur : Rapprocher les services de l'administration et du maintien de l'ordre des populations			
Objectif spécifique			
1. Améliorer le cadre de vie et de travail du personnel administratif de Figuil		-Sondage d'opinion -Observation directe - Rapport d'enquêtes de terrain -Photos -Rapport de la commission de suivi de travaux -PV de réception des travaux -Les rapports d'enquête	-Sinistre -Instabilités politique et sécuritaire - Climat préjudiciable
2. Augmenter la représentativité des services de l'état civil et du-maintien de l'ordre			
Résultats			
1.1. Le cadre de vie et de travail du personnel administratif de Figuil est amélioré	- Nombre de centres d'état civil et de nouvelles unités administratives créés et construits		
2.1. Des centres d'état civil secondaires sont créés	-Nombre d'audiences foraines organisées		
Activités/Action	Coût (FCFA)	Moyens	Conditions préalables
1.1.1. Mise en place d'une commission permanente consultative interservices	2 000 000	Humains, matériels et financiers	
1.1.2. Redynamisation de la commission d'attribution des aides, secours aux personnes sinistrées	15 000 000	Humains, matériels et financiers	
1.1. 3. Appui et encadrement aux comités de vigilance de l'espace communal	10 000 000	Humains, matériels et financiers	
2.1.1. Plaidoyer en vue de l'affectation d'un secrétaire d'Etat civil à Batao	500 000	Humains, matériels et financiers	
2.1.2. Organisation des audiences foraines pour l'établissement des actes de naissance aux enfants dans tout l'espace communal	5 000 000	Humains, matériels et financiers	
TOTAL	19 000 000		

8. Éducation de Base

Problème : Difficulté d'accès à une éducation de Base de qualité

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
Objectif global : contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations de la commune de Figuil	Niveau de vie des populations améliorée	Rapports d'enquêtes INS (Institut National de la Statistique)	
Objectif de développement du secteur : Améliorer l'accès à une éducation de base de qualité			
Objectifs spécifiques			
1. Améliorer les offres préscolaires et primaires publiques en infrastructure de base	-Nombre d'écoles créées, construites et fonctionnelles -Nombre d'enseignants affectés dans les différentes écoles	-Rapport d'enquêtes de terrain -Photos	-Sinistre -Instabilités politique et sécuritaire -Climat socioculturel préjudiciable
2. Améliorer le cadre de vie des enseignants	Nombre des logements d'astreintes construits	-Rapport de la commission de suivi de travaux -PV de réception des travaux	
Résultats		- Rapport de fin d'année des chefs d'établissement	
1.1. Des centres d'alphabétisation sont construits et fonctionnels et les écoles maternelles et primaires existantes sont construites et équipées	-Nombre de centres d'alphabétisation sont construits et fonctionnels -Nombre d'écoles maternelles et primaires construites, équipées et réceptionnées		
2.1. Les conditions de travail des enseignants sont améliorées	-Nombre de bureaux des enseignants sont construits et équipés en matériels de travail - Nombre de logement d'astreintes construit et réceptionné		
Activités/Actions	Coût (FCFA)	Moyens	Conditions préalables
1.1.1. Construction de 06 blocs maternels dans les EM : Lam, Djougui, Biou, Batao, Bidzar et Dama-kolé	150 000 000	Humains, matériels et financiers	-Prise en compte d'impacts sociaux environnementaux -Respect de la norme sectorielle -Prise en compte des couches vulnérables -Mobilisation de la contrepartie des bénéficiaires
1.1.2. Construction de 05 centres d'alphabétisation : Balia, Djougui, Figuil III, Hindjéoudé et Kolléré	250 000 000	Humains, matériels et financiers	
1.1.3. Equipement de 06 blocs maternelles de la commune en mobilier (EM Batao : 120 petites chaises, 40 petites tables et 04 tableaux sur chevalet, EM Biou : 120 petites chaises, 40 petites tables et 04 tableaux sur chevalet, EM Lam : 120 petites chaises 40 petites tables et 04 tableaux sur chevalet, EM Djougui : 120 petites chaises, 40 petites tables et 04 tableaux sur chevalet, Bidzar : 120 petites chaises, 40 petites tables et 04 tableaux sur chevale, Dama-Kolé : 120 petites chaises, 40 petites tables et 04 tableaux sur chevalet	15 000 000	Humains, matériels et financiers	

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
<p>1.1.4. Equipement des salles de classe en 8 000 tables bancs : EP Badadji (60) ; EP Bafouni (60) ; EP Balia (60) ; Bawaka (60) ; EP Bidzar II (180) ; EP Bilingue Djougui (60) ; EP Bilingue Figuil (120) ; EP Bilingue de Lam (60) ; EP Bilingue Batao (60) ; EP Bilingue Biou (60) ; EP Boudva (60) ; Groupe Scolaire Bilingue de la Cité (240) ; Dahal (120) ; EP Dawala- Bidzar (240) ; EP Dawala-Biou (240) ; Délélé (240) ; EP Djabé-Biou (60) ; EP Doundéhi-Biou (120) ; EP Doundéhi-Figuil (60) ; EP Figuil GI (120) ; EP Figuil GII (240) ; EP Figuil GIII (360) ; EP Golomo (60) ; EP Gueremé (60) ; Hélé (120) ; Houmbal (60) ; EP Hindjéoudé (60) ; Kaptalam (240) ; Karba (120) ; EP Karéwa (120) ; EP Kéreng Figuil (60) ; EP Kolé (60) ; EP Kolléré GI (360) ; EP Kolléré GII (480) ; EP Lam (240) ; EP Lamordé (240) ; EP Muzuké (52) ; Moré-Singaï (240) ; EP Moulvouda (120) ; EP Ouro-Marey (240) ; EP Ouro-Ngara (240) ; Pelgué (240) ; EP Walawol-Soh (120) ; EP Wayéba (60) ; EP zabilik (60) ; EP Mocketé (120) EP Douva (34) ; EP Mariariakeu (120) ; EP Koïdawa (120) ; EP Diktingué (120) ; EP Bilingue de Bidzar (70) ; EP Djabili-Gaska '120) ; EPA Djabé-Figuil (120) ; EPA Guidi (120) ; EPA Mampar (120) ; EPA Nioua (120) et EPA Ouro-Talaka (120)</p>	<p>240 000 000</p>	<p>Humains, matériels et financiers</p>	
<p>1.1.5. Etude de faisabilité en vue de la réhabilitation de 42 salles de classe endommagées à : EP Bidzar (07) ; EP Djougui (03) ; EP Karewa (02) ; EP Lamordé (03) ; EP Kong-Kong (03) ; EP Boudva (02) ; EP Hindjéoudé (02) ; EP Wayéba (01) ; EP Bidzar GII (07) ; EP Figuil GI (04) ; EP Batao (07) ; EP Biou (01)</p>	<p>2 100 000</p>	<p>Humains, matériels et financiers</p>	
<p>1.1.6. Construction de 135 blocs de 02 salles de classe : EP Badadji (01) ; EP Bafouni (01) ; EP Balia (01) ; Bawaka (01) ; EP Bidzar II (03) ; EP Bilingue Djougui (01) ; EP Bilingue Figuil (02) ; EP Bilingue de Lam (01) ; EP Bilingue Batao (02) ; EP Bilingue Biou (01) ; EP Boudva (01) ; Groupe Scolaire Bilingue de la Cité (04) ; Dahal (02) ; EP Dawala- Bidzar (04) ; EP Dawala-Biou (04) ; Délélé (04) ; EP Djabé-Biou (01) ; EP Doundéhi-Biou (02) ; EP Doundéhi-Figuil (01) ; EP Figuil GI (02) ; EP Figuil GII (04) ; EP Figuil GIII (06) ; EP Golomo (01) ; EP Gueremé (01) ; Hélé (02) ; Houmbal (01) ; EP Hindjéoudé (01) ; Kaptalam (04) ; Karba (02) ; EP Karéwa (02) ; EP Kéreng Figuil (01) ; EP Kolé (01) ; EP Kolléré GI (06) ; EP Kolléré GII (08) ; EP Lam (04) ; EP Lamordé (04) ; EP Muzuké (01) ; Moré-Singaï (04) ; EP Moulvouda (02) ; EP Ouro-Marey (04) ; EP Ouro-Ngara (04) ; Pelgué (04) ; EP Walawol-Soh (02) ; EP Wayéba (01) ; EP zabilik (01) ; EP Mocketé (02) EP Douva (01) ; EP</p>	<p>2 700 000 000</p>	<p>Humains, matériels et financiers</p>	

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
Mariariakeu (02) ; EP Koïdawa (02) ; EP Diktingué (02) ; EP Bilingue de Bidzar (04) ; EP Djabili-Gaska (02) ; EPA Djabé-Figuil (02) ; EPA Guidi (02) ; EPA Mampar (02) ; EPA Nioua (02) et EPA Ouro-Talaka (02)			
1.1.7. Equipement des salles de classe en 135 bureaux pour enseignants : EP Badadji (01) ; EP Bafouni (01) ; EP Balia (01) ; Bawaka (01) ; EP Bidzar II (03) ; EP Bilingue Djougui (01) ; EP Bilingue Figuil (02) ; EP Bilingue de Lam (01) ; EP Bilingue Batao (02) ; EP Bilingue Biou (01) ; EP Boudva (01) ; Groupe Scolaire Bilingue de la Cité (04) ; Dahal (02) ; EP Dawala- Bidzar (04) ; EP Dawala-Biou (04) ; Délélé (04) ; EP Djabé-Biou (01) ; EP Doundéhi-Biou (02) ; EP Doundéhi-Figuil (01) ; EP Figuil GI (02) ; EP Figuil GII (04) ; EP Figuil GIII (06) ; EP Golomo (01) ; EP Guerémé (01) ; Hélé (02) ; Houmbal (01) ; EP Hindjéoudé (01) ; Kaptalam (04) ; Karba (02) ; EP Karéwa (02) ; EP Kéréng Figuil (01) ; EP Kolé (01) ; EP Kolléré GI (06) ; EP Kolléré GII (08) ; EP Lam (04) ; EP Lamordé (04) ; EP Muzuké (01) ; Moré-Singai (04) ; EP Moulvouda (02) ; EP Ouro-Marey (04) ; EP Ouro-Ngara (04) ; Pelgué (04) ; EP Walawol-Soh (02) ; EP Wayéba (01) ; EP zabilik (01) ; EP Moketé (02) EP Douva (01) ; EP Mariariakeu (02) ; EP Koïdawa (02) ; EP Diktingué (02) ; EP Bilingue de Bidzar (04) ; EP Djabili-Gaska (02) ; EPA Djabé-Figuil (02) ; EPA Guidi (02) ; EPA Mampar (02) ; EPA Nioua (02) et EPA Ouro-Talaka (02)	33 750 000	Humains, matériels et financiers	
1.1.8. Construction de 49 blocs latrines à 06 cabines dans les écoles suivantes : EP Lamordé; EP Bilingue Figuil ; EP Guéréme I ; EP Mariariakeu ; EP Bawaka ; EP Dawala-Bidzar; EP Djabili-Gaska ; EP Pelgué ; EP Moketé; EP Djabé-Biou ; EP Bafouni; EP Kaptalam; EP Walawol-Soh ; EP Diktingué; EP Golomo ; EP Dawala-Biou ; EP Ouro-Marey ; EP Houmbal ; EP Hindjéoudé ; EP Wayéba ; EP Kéréng Figuil ; EP Doundéhi; EP Ouro-Ngara ; EP Koïdawa ; EP Karba ; EP Moulvouda ; EP Bilingue de Bidzar ; EP Bilingue Biou ; EP Kolléré GII; EP Bilingue Batao ; EPA Djabé-Figuil ; EPA Guidi; EPA Mampar; EPA Nioua; EPA Ouro-Talaka ; EP Douva ; EP Dahal ; EM Lam ; EM Kong-Kong ; EM Bidzar ; EM Batao ; EM Djougui et EM Biou et EP Zabilik	171 500 000	Humains, matériels et financiers	
1.1.9. Construction 50 forages équipés de PMH dans les écoles suivantes : EP Lamordé ; EP Bilingue Figuil ; EP Moré-Singai ; EP Mariariakeu ; EP Bawaka ; EP Dawala-Bidzar; EP Djabili-Gaska; EP Pelgué ; EP Moketé ; EP Djabé-Biou ; EP Bafouni; EP Kaptalam ; EP Délélé ; EP Walawol-Soh; EP Diktingué ; EP Golomo; EP Dawala-Biou ; EP Ouro-Marey ; EP Houmbal; EP	400 000 000	Humains, matériels et financiers	

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
Hindjéoudé ; EP Kéreng Figuil ; EP Kolé; EP Bilingue de Lam ; EP Ouro-Ngara ; EP Koidawa; EP Karba; EP Bidzar GII; EP Ouro-Boubi ; EP Bilingue de Bidzar; EP Bilingue Biou ; EP Biou; EP Kolléré GII ; EP Hélé ; EP Bilingue Batao; EP Douva ; EM Lam ; EM Kong-Kong ; EM Bidzar ; EM Batao ; EM Djougui ; EM Biou ; EM Djougui ; EPA Djabé-Figuil ; EPA Guidi ; EPA Mampar; EPA Nioua ; EPA Ouro-Talaka ; EP Douva ; EP Dahal et EP Zabilik			
<p>1.1.10. Affectation Affecter 156 enseignants dans les établissements suivants: EP Figuil GIII (02) ; EP Bidzar (07) ; EP Djougui (04) ; EP Guéréomé (04) ; Moré-Singaï (04) ; Mariariakeu (02) ; Bawaka (02) ; EP Muzuké (03) ; EP Dawala-Bidzar (02) ; Djabili-Gaska (01) ; Pelgué (04) ; Moketé (02) ; EP Djabé-Biou (01) ; EP Bafouni (01) ; EP Kaptalam (02) ; EP Délélé (04) ; EP Waléwol-Soh (01) ; EP Diktingué (01) ; EP Golomo (04) ; EP Dawala-Biou (03) ; EP Badadji (05) ; EP Lam (07) ; EP Ouro-Marey (02) ; EP Kong-Kong (06) ; EP Balia (03) ; EP Boudva (03) ; EP Houmbal (04) ; EP Hindjéoudé (03) ; EP Wayéba (02) ; EP Kéreng Figuil (03) ; EP Kolé (02) ; EP Doundéhi (04) ; EP Bilingue de Lam (03) ; EP Ouro-Ngara (02) ; Karba (01) ; EP Bidzar GII (09) ; EP Moulvouda (03) ; EP Ouro-Boubi (04) ; EP Bilingue de Bidzar (02) ; EP Bilingue Biou (01) ; EP Biou (04) ; Groupe Scolaire Bilingue de la Cité (06) ; EP Kolléré GI (05) ; EP Kolléré GII (01) ; EP Figuil GI (01) ; EP Hélé (04) ; EP Batao (09) ; EP Douva (02), Dahal (03) ; EPA Djabé-Figuil (02); EPA Guidi (02) ; EPA Mampar (02); EPA Nioua (02) ; EPA Ouro-Talaka (02) et EP Zabilik (02)</p>	PM	Humains, matériels et financiers	
<p>1.1.11. Construction des clôtures de toutes les écoles de la commune</p>	PM	Humains, matériels et financiers	
<p>1.1.12. Reboisement des écoles suivantes : EP Moré-Singaï; EP Mariariakeu ; EP Bawaka ; EP Muzuké ; EP Dawala-Bidzar; EP Walawol-Soh ; EP Diktingué ; EP Doundéhi-Biou ; EP Dawala-Biou ; EP Ouro-Marey; EP Kolé ; EP Koïdawa ; EP Ouro-Boubi; EP Bilingue de Bidzar ; EP Bilingue Batao; EP Douva ; EP Dahal ; EM Bidzar ;EM Djougui ; EM Lam ; EM Batao, Rompo ; EPA Djabé-Figuil ; EPA Guidi ; EPA Mampar ; EPA Nioua ; EPA Ouro-Talaka et EP Zabilik</p>	PM	Humains, matériels et financiers	
<p>1.1.13. Construction de 62 bureaux des directeurs des écoles de la commune dont 01 dans chaque école</p>	310 000 000	Humains, matériels et financiers	
<p>1.1.14. Construction de 63 bibliothèques dont 01 dans chaque école de l'espace communal</p>	320 000 000	Humains, matériels et financiers	

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
1.1.15. Etude de faisabilité en vue de l'électrification des écoles de l'espace communal	PM	Humains, matériels et financiers	
2.1.1. Construire 62 logements d'astreintes dont 01 dans chacun des établissements suivants : : EP Figuil GIII ; EP Figuil GII ; EP Figuil GI ; EP Bidzar ; EP Djougui ; EP Karéwa ; EP Lamordé ; EP Bilingue Figuil ; EP Guéréomé I ; EP Moré-Singaï ; EP Mariariakeu ; EP Bawaka ; EP Muzuké ; EP Dawala-Bidzar ; EP Djabili-Gaska ; EP Pelgué ; EP Mocketé ; EP Djabé-Biou ; EP Bafouni ; EP Kaptalam ; EP Délélé ; EP Waléwol-Soh ; EP Diktingué ; EP Golomo ; EP Doundéhi-Biou ; EP Dawala-Biou ; EP Badadji ; EP Lam ; EP Ouro-Marey ; EP Kong-Kong ; EP Balia ; EP Boudva ; EP Hindjéoudé ; EP Wayéba ; EP Kéreng Figuil ; EP Kolé ; EP Doundéhi ; EP Bilingue de Lam ; EP Ouro-Ngara ; EP Koïdawa ; EP Karba ; EP Bidzar ; EP Moulvouda ; EP Ouro-Boubi ; EP Bilingue de Bidzar ; EP Bilingue Biou ; EP Biou ; Groupe Scolaire Bilingue de la Cité ; EP Kolléré GII ; EP Figuil GI ; EP Figuil GII ; EP Badia ; EP Hélé ; EP Batao ; EP Bilingue Batao ; EP Douva ; EP Rompo ; EP Dahal ; EM Lam ; EM Kong-Kong ; EM Bidzar ; EM Batao ; EM Bilingue de la Cité ; EM Djougui ; EM Figuil ; EM Biou	62 000 000	Humains, matériels et financiers	
2.1.2. Construction de l'IAEB de Figuil	50 000 000	Humains, matériels et financiers	
TOTAL	4 704 350 000		

9. Enseignements secondaires

Problème : Difficulté d'accès aux enseignements secondaires de qualité

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
Objectif global : Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations de la commune de Figuil	Niveau de vie des populations amélioré	Rapports d'enquêtes INS (Institut National de la Statistique)	
Objectif de développement du secteur : Accès aux enseignements secondaires de qualité			
Objectifs spécifiques			
1. Améliorer les offres d'enseignement secondaires	-Nombre d'établissements créés, construits et équipés -Nombre d'enseignants affectés et effectivement en poste	- Rapport d'enquêtes de terrain -Photos -Rapport de la commission de suivi de travaux -PV de réception des travaux - Rapports annuels des chefs d'établissement	-Sinistre -Instabilités politique et sécuritaire -crises économique et sociale
2. Améliorer le cadre de travail et de vie des enseignants	Nombre de logements d'astreintes construits		
Résultats			
1.1. Des enseignants en nombre suffisant sont affectés dans les établissements	Nombre d'enseignants affectés et effectivement en poste		
1.2. Les établissements sont construits et équipés	Nombre de salles de classe construites et équipées en tables bancs		
2.1. Les conditions de travail des enseignants sont améliorées	-Nombre de bibliothèques construites et équipées en matériels didactiques -Nombre de salles informatique construites et équipées -Nombre de bureaux d'enseignant construits et équipés		
2.2. Les conditions de vie des enseignants sont améliorées	Nombre de logement d'astreinte construits		
Activités/Actions	Coût (FCFA)	Moyens	Conditions préalables
1.1.1. Construire 63 salles de classe : CES Djabé-Biou (04) ; CES Djougou (06) ; CETIC de Kong-kong (08) ; Lycée de BIOU (06) ; Lycée Technique de Bidzar (06) ; Lycée de Bidzar (08) ; Lycée de Figuil (07) ; Lycée Technique (06) ; Lycée Bilingue Figuil (05), CES de Badadji (06) et CES de Boudva	1 386 000 000	Humains, matériels et financiers	
1.1.2. Équiper les salles de classe en 3 987 tables bancs : Lycée de Biou (330) ; CETIC de Kong-Kong (368) ; CES de Djougou (350) ; CES de Djabé-Biou (230) ; CES de Badadji (240) ; Lycée de Lam (380) ; Lycée Technique de Bidzar (425) ; Lycée de Bidzar (304) ; Lycée de Figuil (440) ; Lycée Technique de Figuil (430), CES de Boudva(240) et CES Bilingue de Figuil (250)	119 610 000	Humains, matériels et financiers	-Prise en compte d'impacts socio environnementaux -Respect de la norme sectorielle
1.1.3. Etude de faisabilité en vue de la réhabilitation de 22 salles de classe : Lycée de Lam (04) ; Lycée de Figuil (05) ; Lycée Technique Figuil (11) et lycée bilingue de Figuil (02)	1 100 000	Humains, matériels et financiers	-Prise en compte des couches vulnérables -Mobilisation de la contrepartie des bénéficiaires
1.1.4. Affectation de 147 enseignants : Lycée de Biou (06) ; CETIC de Kong-Kong (09) ; CES de Djougou (07) ; CES de Djabé-Biou (10) ; CES de Badadji (10) ; Lycée de Lam (10) ; Lycée Technique de Bidzar (18) ; Lycée de Bidzar (15) ; Lycée de Figuil (16) ; Lycée Technique de Figuil (26), CES de Boudva (10) et lycée Bilingue de Figuil (10)	PM	Humains, matériels et financiers	

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
1.1.5. Construction de 10 ateliers : CETIC de Kong-Kong (électricité et Génie civil) ; Lycée Technique de Bidzar (ESF, IH, Menuiserie Electricité), Lycée Technique de Figuil (Menuiserie, Mécanique automobile, Electrotechnique, Electronique et Froid et climatisation)	500 000 000	Humains, matériels et financiers	
1.1.6. Construction de 04 forages équipés de PMH : CES de Djougui, CES de Djabé Biou ; CES de Boudva et CES de Badadji	32 000 000	Humains, matériels et financiers	
1.1.7. Construire 06 blocs latrines à 06 cabines dont 01 dans chaque établissement: lycée Bilingue de Figuil ; CES de Djougui, CES de Djabé Biou ; CES de Badadji et CES de Boudva	21 000 000	Humains, matériels et financiers	
1.1.8. Aménagement de 11 aires de jeu : CES de Djougui, CES de Djabé Biou ; CES de Badadji ; Lycée de Biou, CETIC de Kong-Kong ; lycée Bilingue de Figuil ; Lycée de Bidzar ; Lycée Technique de Bidzar ; Lycée Technique de Figuil ; Lycée de Figuil et CES de Boudva	55 000 000	Humains, matériels et financiers	
1.1.9. Construction des clôtures des 12 établissements d'enseignement secondaires	1 200 000 000	Humains, matériels et financiers	
1.1.10. Construction de 13 bibliothèques équipées dont 01 dans chaque établissement	130 000 000	Humains, matériels et financiers	
1.1.11. Construction de 13 salles informatiques équipées dont 01 dans chaque établissement	910 000 000	Humains, matériels et financiers	
1.1.12. Construction de 13 laboratoires équipés dont 01 dans chaque établissement	130 000 000	Humains, matériels et financiers	
1.1.13. Création des CES à Délélé, Guéréomé, Batao et Hindjéoudé et du à Pelgue (CETIC);	100 000	Humains et financiers	
1.1.14. Reboisement des établissements d'enseignement secondaires suivants : CES de Djabé Biou ; CES de Badadji	PM	Humains, matériels et financiers	
2.1.1. Construction de 12 blocs administratifs : CES de Djougui, CES de Djabé Biou ; CES de Badadji ; Lycée de Biou, CETIC de Kong-Kong ; lycée Bilingue de Figuil ; Lycée de Lam. Lycée de Bidzar ; Lycée Technique de Bidzar ; Lycée Technique de Figuil, CES de Boudva et Lycée de Figuil	351 000 000	Humains, matériels et financiers	
2.1.2. Construire 22 logements d'astreintes au profit des enseignants : Lycée de Biou (02) ; CETIC de Kong-Kong (02) ; CES de Djougui (02) ; CES de Djabé-Biou (02) ; CES de Badadji (02) ; Lycée de Lam (02) ; Lycée Technique de Bidzar (02) ; Lycée de Bidzar (02) ; Lycée de Figuil (02) ; Lycée Technique de Figuil (02), CES Bilingue de Figuil (02)	220 000 000	Humains, matériels et financiers	
TOTAL	5 055 810 000		

10. Enseignement Supérieur**Problème :** Difficulté d'accès à l'enseignement Supérieur

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
Objectif global : Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations de la commune de Figuil	Niveau de vie des populations amélioré	Rapports d'enquêtes INS (Institut National de la Statistique)	
Objectif de développement : Faciliter l'accès à l'enseignement supérieur		Rapport du comité de suivi des œuvres scolaires et universitaires	<ul style="list-style-type: none"> - Instabilités politique - Insécurité - Crise économique
Objectif spécifique		-Liste d'étudiants ayant effectivement bénéficié des appuis financiers	
1-Favoriser l'inscription de tous les bacheliers aux universités et grandes écoles	Nombre de bacheliers ayant accès aux études supérieures		
Résultat			
1.1.1 Les bacheliers sont inscrits dans les universités et grandes écoles	Nombre de bacheliers ayant accès aux études supérieures		
Activités/Action	Coût (FCFA)	Moyens	Conditions préalables
1.1.1. Promouvoir l'excellence scolaire en attribuant des bourses aux bacheliers méritant	20 000 000	Humains et financiers	<ul style="list-style-type: none"> -Etude de faisabilité -Prise en compte des phénomènes socioculturels et des couches vulnérables -Mobilisation de la contrepartie des bénéficiaires
1.1.2. Organisation des stages de vacances rémunérés	20 000 000	Humains, matériels et financiers	
TOTAL	40 000 000		

11. Santé Publique

Problème : Difficulté d'accès aux soins de qualité

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
Objectif spécifique : Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations de la commune de Figuil	Niveau de vie des populations amélioré	Rapports d'enquêtes INS (Institut National de la Statistique)	
Objectif de développement du secteur : Faciliter l'accès aux soins de santé de qualité			
Objectifs spécifiques			
1-Renforcer l'offre de services et de soins de santé	-Nombre des formations sanitaires créées construites équipées et fonctionnelles -Quantité de matériel médical acquis		
2-Structurer la gestion des CSI	Nombre de COGE et COSA		
3-Améliorer les conditions de vie du personnel soignant	-Nombre de logements d'astreintes construites		
Résultats			
1.1. Les infrastructures hospitalières sont construites ou réhabilitées et le matériel médical et roulant acquis	Nombre de bâtiments construits ou réhabilités	-Rapport du chef du district de santé -Rapport des partenaires au développement intervenant en matière de santé	-Sinistre -Instabilités politique -Insécurité -Crise économique
1.2. Le plateau technique médical est amélioré dans toutes les formations sanitaires ;	Disponibilité de médicaments dans les CSI	-Rapport de la commission du suivi des travaux -Procès-verbaux de réception des travaux	
1.3. Les mesures de lutte contre les endémies, les épidémies et la mal nutrition sont intensifiées	Nombre de COGE et COSA		
2.1. Des COGE et COSA sont créés et fonctionnels dans les formations sanitaires de la commune	-Nombre de moustiquaires imprégnées distribuées -Taux de couverture vaccinale -Taux de prise en charge des enfants malnutris		
3.1. Des logements d'astreintes sont construits	Nombre de logements d'astreintes pour personnel soignants construits ou réhabilités		
Activités/Actions		Moyens	Conditions préalables
1.1.1. Construction et équipement d'un bloc de quatre bâtiments au CSI de Figuil (Consultation curative + soins + hospitalisation, Consultation prénatale + néonataux d'urgence, Laboratoire et salle d'observation)		Coût (FCFA) 100 000 000	Humains, matériels et financiers
1.1.2. Branchement du CSI de Figuil-Kolléré à la source d'électrification AES le proche (73 m);		PM	Humains, matériels et financiers -Étude de faisabilité -Prise en compte des phénomènes socioculturels et des couches vulnérables -Mobilisation de la

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
1.1.3. Etude de faisabilité en vue de l'adduction d'eau du CSI de Figuil-Kolléré au réseau de distribution d'eau de la CDE (27,9m);	PM	Humains, matériels et financiers	contrepartie des bénéficiaires
1.1.4. Construction et équipement d'un service de radiologie de l'hôpital de district de Figuil	150 000 000	Humains, matériels et financiers	
1.1.5. Construction et équipement du bloc opératoire de l'hôpital de district de Figuil	250 000 000	Humains, matériels et financiers	
1.1.6. Etude de faisabilité en vue de connecter les formations sanitaires des localités suivantes au réseau électrique : CSI Kong-Kong ; CSI Biou ; CSI Djougui ; CSI Badadji ; CSI Catholique de Lam ; CSI Public de Lam	PM	Humains, matériels et financiers	
1.1.7. Dotation du CSI de Batao en groupes électrogène	10 000 000	Humains, matériels et financiers	
1.1.8. Dotation du CSI de Batao en réfrigérateurs	500 000	Humains, matériels et financiers	
1.1.9. Construction d'un bâtiment devant abriter le service de santé de district de Figuil	25 000 000	Humains, matériels et financiers	
1.1.10. Construire des salles d'hospitalisation dans les formations sanitaires : CSI Kong-Kong (01) ; CSI Bidzar (01) ; CSI Biou (01)	15 000 000	Humains, matériels et financiers	
1.1.11. Construction d'un bloc d'urgence à l'hôpital de district de Figuil	5 000 000	Humains, matériels et financiers	
1.1.12. Construction de 01 salle d'accouchement au CSI de Bidzar	4 500 000	Humains, matériels et financiers	
1.1.13. Construction et équipement des laboratoires des formations sanitaires suivantes : CSI Bidzar (01) ; CSI de Badadji (01)	10 000 000	Humains, matériels et financiers	
1.1.14. Affectation des personnels soignants dans les formations sanitaires Médecin (01), Chirurgien-dentiste (01), (Aide soignants(16) ; Sages-femmes (09) ; Laborantins (07) ; Infirmiers (10) soient: Hôpital de district de Figuil (01 Médecin et 01 Chirurgien-dentiste), CSI Kong-Kong (03 aide-soignant et 01 infirmier) ; CSI Bidzar (01 Laborantin, 01 sage-femme et 03 infirmiers) ; CSI Biou (01 laborantin, 02 infirmiers, 01 sage-femme) ; CSI Batao (01 sage-femme, 01 IDE, 02 Aide Soignants) ; CSI Pelgué (01 IDE, 01 sage-femme, 01 laborantin, 01 Aide-Soignant) ; CSI Djougui (01 laborantin, 01 sage-femme) ; CSI Badadji (01 IDE, 01 sage-femme, 01 laborantin, 03 Aide Soignants) ; CSI Catholique de Lam (02 Aide Soignants, 01 sage-femme) ; CSI Public de Lam (02 Aide soignants, 01 laborantin, 01 IDE, 01 sage-femme) et CSI de Djabé-Biou (01 IDE, 03 AS, 01 laborantin, 01 sage-femme)	PM	Humains et financiers	
1.1.15. Dotation des formations sanitaires en matériels roulants : Pick-up 4x4 (01), Motos (13) et Bicyclettes (78) soient : District de santé de Figuil (01 Pick-Up, 02 motos), CSI Kong-Kong (02 motos, 03 bicyclettes) ; CSI Bidzar (01 moto, 10 bicyclettes) ; CSI Biou (01 moto, 10 bicyclettes) ; CSI Batao (01 moto, 10 bicyclettes) ; CSI Pelgué (01 moto, 10 bicyclettes) ; CSI Djougui (02 bicyclettes) ; CSI Badadji (01 moto, 10 bicyclettes) ; CSI Catholique de Lam (01 moto, 10 bicyclettes) ; CSI Public de Lam (02 motos, 08 bicyclettes) et CSI de Djabé-Biou (01 moto et 03 Bicyclettes)	82 000 000	matériels et financiers	

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
1.1.15. Etude de faisabilité en vue de la réhabilitation de 03 bâtiments délabrés des formations sanitaires suivantes : CSI Kong-Kong (01) ; CSI Bidzar (01) ; CSI Batao (01)	PM	Humains, matériels et financiers	
1.1.16. Construction de 03 forages équipés de PMH dans les formations suivantes : CSI Djougui (01) ; CSI Badadji (01) et Djabé-Biou (01)	24 000 000	Humains, matériels et financiers	
1.1.17. Achèvement de la construction du pavillon mère et enfant de l'hôpital de district de Figuil	50 000 000	Humains, matériels et financiers	
1.1.18. Etude de faisabilité en vue de la réhabilitation de 03 forages des formations sanitaires suivantes : CSI Biou(01) ; CSI Batao(01) ; CSI Public de Lam(01)	PM	Humains, matériels et financiers	
1.1.19. Construction de 06 blocs latrines : Hôpital de district de Figuil (04) ; CSI Badadji (02)	21 000 000	Humains, matériels et financiers	
1.2.1. Equipement des formations sanitaires des lits et matelas d'hospitalisation : CSI Bidzar (10 lits+10 matelas) ; CSI Batao (14 lits+14 matelas) ; CSI Pelgué (04 lits+04 matelas) ; CSI Badadji (08 lits+08 matelas)	5 000 000	Humains, matériels et financiers	
1.2.2. Equipement de l'hôpital de district de Figuil de 01 chaise de soins dentaires	5 000 000	matériels et financiers	
1.2.2. Equipement des formations sanitaires en matériels Kits de pansement (04) ; Tensiomètres (07) ; Stéthoscopes (07) ; Microscopes (02) ; Tables de consultation (01) ; Tables d'accouchement (02) ; Centrifugeuses (01) ; Pèse bébé (01) ; Pèse personne (03) ; Aspirateur (01) ; Kits de petite chirurgie soient: CSI Bidzar (02 kits pansement, 01 tensiomètre et 01 stéthoscope) ; CSI Biou (02 tensiomètres, 02 stéthoscope) ; CSI Batao (01 microscope) ; CSI Pelgué (01 table de consultation, 02 kits pansement, 02 stéthoscopes électroniques, 01 pèse bébé, 01 pèse personne personnes) ; CSI Badadji (02 kits de petite chirurgie, 02 tables d'examen, 02 stéthoscopes, 02 tensiomètres, 02 pèse personne, 01 aspirateur manuel) ; CSI Catholique de Lam(01 table d'accouchement, 01 centrifugeuse électrique) ; CSI Public de Lam (01 table d'accouchement, 02 tensiomètres électroniques, 02 stéthoscopes électroniques, 01 pèse personne électronique, 01 centrifugeuse, 01 microscope)	50 000 000	matériels et financiers	
1.3.1. Plaidoyer en vue de la création et de la construction d'un CSI à Hindjeoudé	PM	Humains et financiers	
1.3.1. Organisation des séances de sensibilisation des mères d'enfants sur la présence des programmes de prise en charge des enfants malnutris	2 000 000	Humains, matériels et financiers	
1.3.2. Sensibiliser les femmes enceintes pour les visites prénatales	2 000 000	Humains, matériels et financiers	
1.3.2. Distribution de 20 000 moustiquaires imprégnées dans la commune	10 000 000	Humains, matériels et financiers	
2.1.1. Mise en place des COGES dans toutes les formations sanitaires	PM	Humains, matériels et financiers	

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
3.1.1. Construction de 12 logements d'astreinte pour le personnel soignant : Hôpital de district de Figuil (03) ; CSI Kong-Kong (01) ; CSI Biou (01), CSI Batao (01), CSI Pelgué (01), CSI Djougui (01), CSI Lam (01), Biou (01), Bidzar (01) et Djabé-Biou (01)	120 000 000	Humains, matériels et financiers	
3.1.2. Construction des clôtures des formations sanitaires de la commune : Pelgué, Kong-kong, Djougui, Batao, Bidzar, Badadji, Biou et Djabé-Biou	200 000 000	Humains, matériels et financiers	
TOTAL	1 196 000 000		

12. Sous-secteur Eau**Problème :** Difficulté d'accès à l'eau potable

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
Objectif global : Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations de la commune de Figuil	Niveau de vie des populations amélioré	Rapports d'enquêtes INS (Institut National de la Statistique)	
Objectif de développement du sous-secteur : Faciliter l'accès des populations à une eau de qualité	Nombre d'infrastructures hydrauliques modernes réalisées	-Rapports d'activité du sectoriel -Rapport de la commission du suivi des travaux -Procès-verbaux de réception des travaux	-Sinistre -Instabilités politique et sécuritaire -Climat préjudiciable
Objectif spécifique			
1. Améliorer l'accès des populations aux infrastructures hydrauliques			
Résultats			
1.1. Des études de faisabilité en vue de la construction des adductions d'eau et de la construction des mini barrages de retenue d'eau sont réalisées	Etude de faisabilité réalisée et disponible		
1.2. Des nouveaux points d'eau sont construits	- Nombre de puits équipés de pompe à motricité humaine construits -Nombre de forages construits		
1.3. Des points d'eau endommagés sont réhabilités ou récurés	Nombre de forages et des puits réhabilité ou curés		
1.4. Un système de gestion et de pérennisation des infrastructures d'eau potable est opérationnel	03 artisans réparateurs des forages et nombre de COGE constitués et fonctionnels		
Activités/Actions	Coût (FCFA)	Moyens	Conditions préalables
1.1.1. Etude de faisabilité en vue de la construction des mini-adductions d'eau dans les localités de : Lam ; Batao ; Kong-Kong ; Bidzar et Kolé	PM	Humains, matériels et financiers	
1.1.2. Réhabilitation de 09 bornes fontaines communautaires de distribution d'eau: 03 à Kolléré Foulbé, 01 Kolléré Moundang, 03 à Lamordé, 02 à Bindiré;	13 000 000	Matériels, humains et financiers	-Prise en compte d'impacts socio environnementaux -Respect de la norme sectorielle
1.1.3. Extension du réseau de distribution d'eaux: 01 à Karéwa, 01 à Kéreng et 01 à Sarkissanou	PM	Matériels, humains et financiers	
1.1.4. Construction d'une bouche d'incendie CDE au marché de Figuil	3 000 000	Matériels, humains et financiers	
1.2.1. Construire 117 forages : Badadji (03) ; Badia (01) ; Bafouni (01) ; Baïna (02) ; Balia (01) ; Batao (04) ; Bawaka (01) ; Bergui (01) ; Bidzar (02) ; Biou (02) ; Boudva (05) ; Dahal (01) ; Dawala-Bidzar (02) ; Dawala-Biou (01) ; Débelzé (01) ; Diktingué (01) ; Djabé-Biou (04) ; Djabé-Figuil (02) ; Djabili-Gaska (01) ; Djougui-Boh (01) ; Djougui-Gabla (04) ; Douknoukou (01) ; Doundéhi (01) ; Doundéhi-Biou (06) ; Douva (01) ; Gada mayo (04) ; Golomo (01) ; Guégueldé (01) ; Guéremé I (01) ; Guéreméll (01) ; Guéremé-Lam (01) ; Guidi (02) ; Hélé (02) ; Hindjéoudé (01) ; Houmbal (02) ; Kaptalam (02) ; Karba (01) ;	936 000 000	Matériels, humains et financiers	-Prise en compte des couches vulnérables -Mobilisation de la contrepartie des bénéficiaires

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
Karéwa (01) ; Kollé (02) ; Kéreng (04) ; Koïdawa (01) ; Kong-Kong (01) ; Koussoum (02) ; Lam (01) ; Madakamna (03) ; Mokodong (01) ; Mampar (01) ; Mariariakeu (01) ; Mazanga (01) ; Mokoté (02) ; Moré-Singai (01) ; Moulvouda (01) ; Mourkoufo (01) ; Muzuké I (01) ; MuzekéII (01) ; Délélé (06) ; Ngorowa (02) ; Ngouldi (01) ; Nioua (02) ; Ouro-Fandou (01) ; Ouro-Gara (01) ; Ouro-Marey (03) ; Ouro-Tchaka (01) ; Péfé (01) ; Pelgué (03) ; Pimtili (02) ; Waléwol-Soh (01)			
1.3.1. Réhabilitation de 31 forages endommagés : Mokodong (01) ; Waléwol-Soh (01) ; Muzuké (01 à Didagla ; 01 à Lamordé) ; Moulvouda (02) ; Pelgué (02) ; Madakamna (04) ; Golomo (02) ; Bawaka (01) ; Délélé (02) ; Hélé (02) ; Guéréme II (01) ; Boudva (02 à Dabrai, 01 à Dohong ,01 à Dawai) ; Batao (01 à Batao, 01 venez-voir,01 à Ouro kessoum et 01 à moulya-sarai)	46 500 000	Humains, matériels et financiers	
1.3.2. Curage de 23 puits à ciel ouvert : Kaptalam (01) ; Nioua (02) ; Djougui Boh (02) ; Djougui Gabla (03) ; Kong-Kong (01) ; Dahal (01) ; Balia (01) ; Karba (01) ; Lam (02) ; Badadji (02). Golomo (01) ; Hélé (01) ; Batao (02) ; Djabé-Figuil (01) ; Ouro-Marey (02)	11 000 000	Matériels, humains et financiers	
1.4.1. Renforcement des capacités techniques de 05 agents réparateurs de forages	500 000	Humains, matériels et financiers	
1.4.2. Mise en place des COGES des points d'eau dans tous les villages bénéficiaires de construction des points d'eau	PM	Matériels et Humains	
TOTAL	1 010 000 000		

13. Sous-secteur Énergie

Problème : Difficulté d'accès à l'énergie électrique

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
Objectif global : Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations de la commune de Figuil	Niveau de vie des populations amélioré	Rapports d'enquêtes INS (Institut National de la Statistique)	
Objectif de développement du sous-secteur : Améliorer l'accès à l'énergie électrique			
Objectif spécifique			
1. Faciliter l'accès des populations à l'énergie	-Nombre d'infrastructures électriques installées -Nombre de ménages ayant accès à l'énergie	Rapport des services d'éneo	-Sinistre -Instabilités politique et sécuritaire -Crise économique

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
Résultats			
1.1. Toutes les grandes localités de la commune sont connectées au réseau éneo	Nombre de localités connectées au réseau électrique		
1.2. Les populations ont accès aux sources d'énergie autres que l'énergie électrique	Nombre de ménages ayant accès au gaz domestique Nombre de plaques installées		
Activités/Actions	Coût (FCFA)	Moyens	Conditions préalables
1.1.1. Etude de faisabilité en vue de l'extension du réseau électrique moyenne tension dans les localités suivantes : Kéreng, Karéwa, Rompo, Kolé, Lamordé, Mokodong, Muzuké, Biou, Doundébé, Bafouni, Délélé, Less Mayo, Débelzé, Koussoum, Hélé, Nioua, Badia, Délégué, Bidzar, Ouro-Gara, Moulvouda et Pelgué	2 500 000	Matériels, humains et financiers	Prise en compte d'impacts socio environnementaux -Respect de la norme sectorielle -Prise en compte des couches vulnérables -Mobilisation de la contrepartie des bénéficiaires
1.1.2. Dotation de 02 localités suivantes en groupe électrogène : Mampar ; Madakamna	30 000 000	Matériels, humains et financiers	
1.2.1. Etude de faisabilité en vue de la mise sur pieds d'autres sources d'énergie telle que le solaire et le biogaz pour pallier au délestage provenu de l'hydroélectricité et alimenter les zones non couvertes par l'énergie Eneo	1 500 000	Matériels, humains et financiers	
TOTAL	34 000 000		

14. Travaux publics

Problème : Difficulté d'accès à une infrastructure routière et ouvrages de franchissements de qualité

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
Objectif global : Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations de Figuil	Niveau de vie des populations amélioré	Rapports d'enquêtes INS (Institut National de la Statistique)	
Objectif de développement du secteur : Faciliter l'accès à une infrastructure routière et ouvrages de franchissements de qualité			
Objectif spécifique			
1. faciliter la circulation des biens et des services dans l'espace communal	-Nombre d'infrastructures routières construites -Nombre des localités desservies	-Rapport des services des travaux publics -Observation directe -Rapports des commissions de suivi des travaux -Procès-verbaux de réception des travaux	-Sinistre -Instabilités politique et sécuritaire -Crise économique
Résultats			
1.1. Les route de l'arrondissement et les ouvrages de franchissement sont construits ou réhabilités	-Nombre de km de routes réhabilitées -Nombre d'ouvrages de franchissement construits		
Activités/Actions	Coût(FCFA)	Moyens	Conditions préalables
1.1.1. Réhabilitation de deux côtés de Garde -Corps du pont du PK2 sur le Mayo-Figuil de la route départementale N° 15 et d'un dalot en béton armé sur le tronçon Lam-Djougui	PM	Matériels, humains et financiers	-Etude d'impact socio environnemental -Respect de la norme sectorielle -Prise en compte des phénomènes socioculturels et des couches vulnérables -Mobilisation de la contrepartie des bénéficiaires
1.1.2. Réhabilitation de 12 buses béton des diamètres 800 au PK3 + 450, du PK4 + 850, au PK5 + 900 sur la route départementale N° 15	PM	Matériels, humains et financiers	
1.1.3.Étude de faisabilité pour la construction de 1,09 km des canaux d'évacuation des eaux du PK CIMENCAM à Carrefour Bureau CAMPOST sur la RN1	PM	Matériels, humains et financiers	
1.1.4. Etude de faisabilité en vue du reprofilage 221,17 km de route : Badadji- Ouro Marey (5km) ; Batao –Muzuké (3km) ; More Singai -Kapta moré frontière Tchad (04km) ; Mampar-Lam (5km) ; Délégué –Hindjéoudé (04km) ; Délégué-Dawala Biou (05km) ; Madakamna -Nationale N°1 (4km) ; Figuil -Doundéhi (03 km) ; Lam-Badia (5km) ; Bidzar-Biou- Djabé Biou-Délélé (27km) ; Figuil-frontière Tchad (10km) ; Bidzar-Biou-Djabé-Délélé (27km) ;Carrefour Délélé (inter D15)-Badadji (5km) ; Bidzar-Golomo-Biou (10km) ; Hélé-Lam (13km) ; Ouro Tara-Kéreng (inter RN1) (15km) ; Kong Kong-Dahal-Balia (10,2 km) ; Figuil-Bafouni (10km); Batao-Muzuke-Frontière Tchad (6km) ; Inter P29-Guéréme-Djougui Boh (15km) ; Djougui-Boudva-Mboursou (14km) ; Djougui-Houmbal-Guidi (7,6km) ; Inter N1-Débelzé (5km); Lam-Karba-Boudva (8,5km)	PM	Matériels, humains et financiers	
1.1.5. Etude de faisabilité en vue de l'ouverture d'une route allant de l'entrée de Hélé à Hélé centre (4km)	PM	Matériels, humains et financiers	
1.1.6. Etude de faisabilité en vue de la construction des ouvrages de franchissement à : Gueguelde (02 radiers et 01 buse sur les axes Péfé –Bizdar, Bawaka,-Péfé- Bidzar ; Kaptalam (01 dalot sur le mayo Kaptalam-Doundehi Biou)	PM	Matériels, humains et financiers	
TOTAL	PM		

15. Affaires sociales

Problème : Difficulté d'accès aux services sociaux

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
Objectif global : Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations de la commune de Figuil	Niveau de vie des populations amélioré	Rapports d'enquêtes INS (Institut National de la Statistique)	
Objectif de développement du secteur : Faciliter et renforcer l'accès des populations vulnérables aux services des affaires sociales			
Objectifs spécifiques			
1-Renforcer les structures d'accueil et les capacités organisationnelles et techniques des personnes vulnérables et des personnes marginales	-Nombre d'organisations constituées et formalisées -Nombre des personnes vulnérables ayant reçu des formations techniques	-Rapport des services en charge des affaires sociales -Rapport de la commission de suivi des travaux -Procès-verbaux de réception des travaux	-Sinistre -Instabilités politique et sécuritaire -Crise économique
2. Renforcer l'assistance aux personnes vulnérables	Nombre de personnes vulnérables assistées		
Résultats			
1.1. une structure d'accueil est construite	Nombre d'organisations des personnes vulnérables créées		
1.2. Les couches vulnérables sont organisées et structurées	Un centre de formation construit et fonctionnel		
2.1. Les personnes vulnérables sont sensibilisées et prises en charge	Nombre de personnes prises en charge		
Activités/Actions	Coût(FCFA)	Moyens	Conditions préalables
1.1.1. Construction et équipement d'un centre social à Figuil	50 000 000	Matériels, humains et financiers	
1.1.2. Dotation de 01 moto au centre social de Figuil	3 500 000	Matériels et financiers	
1.1.3. Construction et équipement d'un centre d'accueil pour la petite enfance (orphelins et enfants abandonnés) à Figuil	30 000 000	Matériels, humains et financiers	
1.1.4. Equipement de l'orphelinat de Bidzar	5 000 000	Matériels, humains et financiers	
1.2.1. Organisation des couches vulnérables et des personnes marginales en groupes associatifs en vue de défendre leurs intérêts et développer leurs activités génératrices de revenus afin de faciliter leur autonomie	1 500 000	Matériels, humains et financiers	-Étude de faisabilité
1.2.2. Financement des différentes journées de nos cibles (personnes âgées, handicapés, petite enfance et personnes marginales)	2 000 000	Matériels, humains et financiers	-Respect de la norme sectorielle -Prise en compte des phénomènes socioculturels
2.1.1. Appui divers aux indigents et aux nécessiteux de la commune de Figuil (encadrement psychosocial, bourses d'étude, subvention des activités génératrices de revenus et aide médicale)	2 000 000	Matériels, humains et financiers	
2.1.2. Octroi des aides et secours en appareillage (béquilles (144), chaises roulantes (50) cannes anglaises (50), Lunettes optiques (100), cannettes (100), prothèses auditives (100) aux handicapés de la commune de Figuil	50 000 000	Matériels, humains et financiers	
2.1.3. Sensibilisation des personnes handicapées à se faire établir les cartes nationales d'invalidité	1 500 000	Matériels, humains et financiers	

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
2.1.4. Recensement des enfants nés des parents handicapés et acheminement de la liste au niveau départemental afin de les exonérer des frais d'écolage	1 500 000	Matériels, humains et financiers	
TOTAL	147 000 000		

16. Promotion de la femme et de la famille

Problème : Faible épanouissement de la femme et de la famille

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
Objectif global : Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations de la commune de Figuil	Niveau de vie des populations amélioré	Rapports d'enquêtes INS (Institut National de la Statistique)	-Sinistre -Instabilités politique et sécuritaire -Climat socioculturel préjudiciable -Fort attachement aux pratiques ancestrales néfastes
Objectif de développement du secteur : Améliorer le cadre de vie de la femme et de la famille			
Objectif spécifique			
1. Promouvoir le développement intellectuel et socioéconomique de la femme	-Nombre des filles ayant accès à une éducation de qualité -Nombre de femmes ayant eu des formations pour le renforcement de leur capacité organisationnelle et technique -Nombre des activités génératrices de revenus des femmes existantes	-Rapport des services de la promotion de la femme et de la famille -Rapport des services en charge de l'éducation -Liste des organisations féminines créées -Liste des femmes ayant accès aux renforcements des capacités techniques	
Résultats		-Rapport de la commission de suivi des travaux -Procès-verbaux de réception des travaux	
1.1. Des structures d'encadrement intellectuel des femmes sont construites et les femmes sont sensibilisées sur leur responsabilité dans la société	- 01 Centre de promotion de la femme construit, réceptionné et fonctionnel à Figuil - 05 centres d'alphabétisation construits et fonctionnels dans la commune -Nombre de femmes formées -Nombre de filles ayant accès à l'éducation -Taux d'implication des femmes dans la prise de décisions (Approche genre) en matière politique -Nombre de mariages officialisés devant l'officier d'État-civil		
1.2. Les activités génératrices de revenus des femmes sont développées	-Nombre d'associations des femmes formées -Nombre de femmes formées en technique de montage et gestion des projets -Nombre d'activités génératrices de revenu créées -Nombre de matériels acquis en faveur des femmes susceptibles de développer leurs activités et réduire leur pénibilité dans le travail	-Rapports d'activités	
Activités/Actions	Coût(FCFA)	Moyens	Conditions préalables
1.1.1. Construction et équipement d'un bâtiment de 04 bureaux devant abriter la délégation d'arrondissement du MINPROFF de Figuil;	30 000 000	Matériels, humains et financiers	-Respect de la norme sectorielle -Prise en compte des phénomènes socioculturels et des couches vulnérables et des couches vulnérables -Mobilisation de la
1.1.2. Equipement du centre de formation et de la promotion de la femme en 10 tables et 30 chaises	10 000 000	Matériels, humains et financiers	
1.1.3. Organisations des tournées de sensibilisation des parents (01 par an) sur les conséquences des mariages forcés et des mariages précoces	1 500 000	Matériels, humains et financiers	
1.1.4. Organisation de tournée de sensibilisation des parents (01 par an)	1 500 000	Matériels, humains et financiers	

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
sur la nécessité de l'éducation de la jeune fille			contrepartie des bénéficiaires
1.1.5. Organisation des sessions de célébration des mariages collectifs (01 par an)	2 000 000	Matériels, humains et financiers	
1.1.7. Organiser des semaines de formation de jeunes filles en fonction des opportunités et potentialités d'emplois à Figuil autorisées par le CPFF de Guider	1 500 000	Matériels, humains et financiers	
1.2.1. Organisation permanente des séances de renforcement des capacités techniques des organisations des femmes en matière de montage et gestion des projets et la recherche de financements en vue de développer les activités génératrices de revenus et leur insertion socio-économique	1 500 000	Matériels, humains et financiers	
1.2.2. Acquisition et installation de 106 moulins à céréales dans les sièges des associations des femmes des villages : Ouro Marey (01) ; Mokodong (03) ; Waléwol-Soh (03) ; Mourkoufo (01) ; Muzuké (05) ; Dahal (03) ; Moré-Singai (03) ; Moulvouda (02) ; Mampar (02) ; Houmbal (01) ; Nioua (03) ; Biou (02) ; Madakamna (06) ; Golomo (01) ; Doundéhé (02) ; Ouro-Fandou (02) ; Bawaka (02) ; Dawala-Bidzar (01) ; Wayéba (05) ; Diktingué (02) ; Mariariakeu (02) ; Ngouldi (02) ; Mazanga (04) ; Djabili Gaska (03) ; Ngorowa (03) ; Ouro-Tchaka (03) ; Guidi (02) ; Balia (02) ; Karba (02) ; Kaptalam (03) ; Djabé-Figuil (02) ; Kolé (02) ; Mokoté (04) ; Djabé-Biou (02) ; Ngara (02) ; Lam (02) ; Hélé (04) ; Guéréomé II (02) ; Boudva (02) ; Débelzé (02) ; Douva (02) ; Guéréomé Lam (01) ; Délégué (01) ; Bergui (01) ; Djougui (01) ; Ouro-Gara (01) ; Gada-Mayo (01)	424 000 000	Matériels, humains et financiers	
1.2.3. Acquisition de Acquérir 47 machines à écraser les arachides : Dahal (03) ; Moré-Singai (02) ; Mampar (01) ; Nioua (03) ; Djabili Gaska (02) ; Ouro-Tchaka (02) ; Djabé Figuil (01) ; Kolé (02) ; Mokoté (02) ; Djabé-Biou (02) ; Ouro Ngara (02) ; Lam (02) ; Hélé (04) ; Guéréomé II (02) ; Ngorowa (02) ; Houmbal (02) ; Bawaka (02) ; Boudva (02) ; Koidawa (02) ; Débelzé (01) ; Bergui (01) ; Djougui (01) ; Guéréomé Lam (01) ; Gada-Mayo (01), Boudva (01) et Mampar (01)	42 300 000	Matériels, humains et financiers	
1.2.4. Acquisition de 08 décortiqueuses d'arachide au profit des associations des femmes de l'espace communal à : Dahal (03) ; Boudva(02) ; Batao(02) ; Délégué(01)	20 000 000	Matériels, humains et financiers	
1.2.5. Dotation aux associations des femmes couturières de 48 : Mokodong (10) ; Muzuké (05) ; Golomo (05) ; Bafouni (04) ; Balia (05) ; Karba (05) ; Kolé (04) ; Mokoté (05) ; Guéréomé II (05)	9 600 000	Matériels, humains et financiers	
TOTAL	543 900 000		

17. Jeunesse et Éducation civique**Problème :** Faibles épanouissement socioéconomique des jeunes et montée des actes d'incivisme

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
Objectif global : Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations de la commune de Figuil	Niveau de vie des populations amélioré	Rapports d'enquêtes INS (Institut National de la Statistique)	-Sinistres -Instabilités politique et sécuritaire -Climat social préjudiciable -Crise économique
Objectif de développement du secteur : Promouvoir l'épanouissement socioéconomique des jeunes et l'esprit civique chez les populations			
Objectifs spécifiques			
1. Doter la commune des structures et des moyens d'encadrement des jeunes	Nombre d'infrastructures d'encadrement des jeunes construites et fonctionnelles		
2. Faciliter l'épanouissement socioéconomique des jeunes de la commune de Figuil	-Nombre des jeunes reçu des appuis financiers -Nombre d'AGR créées		
3. Promouvoir l'éducation civique, le volontariat et l'intégration nationale chez les populations de la commune de Figuil			
Résultats			
1.1. Des structures d'encadrement des jeunes sont construites, équipées et pourvues en personnel qualifié	Nombre d'infrastructures d'encadrement des jeunes construites et fonctionnelles	-Rapport des services en charge de l'éducation et de l'encadrement des jeunes -Rapport des commissions de suivi des travaux -Procès-verbaux de réception des travaux	
2.1. Des jeunes sont organisés et formés à l'entreprenariat jeunesse et épanoui	-Nombre d'organisations des jeunes structurées -Nombre des jeunes ayant reçu appuis Nombre d'AGR créées		
3.1. Des comités et clubs d'éducation civique et de volontariat sont créés et fonctionnels	Répertoire des actes d'incivisme		
3.2. Des actes d'incivisme sont éradiqués et des travaux communautaires réalisés	-Nombre de campagnes d'éducation civique organisé -Nombre d'activités communautaires réalisés		
Activités/Actions	Coût (FCFA)	Moyens	Conditions préalables
1.1.1. Construire et équipement d'un bâtiment devant abriter la délégation d'arrondissement de la jeunesse	25 000 000	Matériels, humains et financiers	-Respect de la norme sectorielle -Prise en compte des phénomènes socioculturels et des couches vulnérables
1.1.2. Construire et équipement d'un bâtiment devant abriter le centre multifonctionnel de la jeunesse	25 000 000	Matériels, humains et financiers	
1.1.3. Création et construction de 03 maisons des jeunes : Biou et Bidzar	40 000 000	Matériels, humains et financiers	-Mobilisation de la contrepartie des

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
1.1.4. Achèvement de la construction de la maison des jeunes de Badadji	10 000 000		bénéficiaires
2.1.1. Renforcement des capacités techniques de 06 jeunes bénéficiaires des projets PAJER-U en comptabilité et gestion simplifiées	1 500 000	Matériels, humains et financiers	
2.1.2. Accompagnement et autonomisation des jeunes à travers les formations en entrepreneuriat et le financement de leurs projets	1 500 000	Humains et financiers	
3.1.1. Création des clubs d'éducation civique en milieu scolaire et extrascolaire	2 000 000	Matériels, humains et financiers	
3.1.2. Suivi des clubs et comités d'éducation civique	2 000 000		
3.1.3. Organisation des camps d'éducation civique et d'intégration nationale	5 000 000	Matériels, humains et financiers	
TOTAL	114 000 000		

18. Sports et Éducation Physique**Problème :** Difficulté à pratiquer les activités physiques et sportives

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
Objectif global : Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations de la commune de Figuil	Niveau de vie des populations amélioré	Rapports d'enquêtes INS (Institut National de la Statistique)	-Sinistres -Instabilités politique et sécuritaire -Crise économique
Objectif de développement : Promouvoir et faciliter la pratique des activités physiques et sportives		-Rapport des services de Sport et Éducation Physique -Rapport des commissions de suivi des travaux -Procès-verbaux de réception des travaux	
Objectifs spécifiques			
1. Améliorer la qualité des infrastructures de sport et de la pratique des activités physiques et sportives	Nombre et état des infrastructures de sport construites ou réhabilitées		
2. Renforcer l'encadrement des associations sportives	Nombre d'associations sportives créées et accompagnées		
Résultats			
1.1. Les infrastructures sportives sont construites ou aménagées	Nombre d'infrastructures construites ou aménagées		
2.1. Les associations sportives sont appuyées et équipées en matériels sportifs	Nombre d'associations sportives ayant bénéficiées d'appui		
Activités/Actions	Coût(FCFA)	Moyens	Conditions préalables
1.1.1. Réhabilitation de la toiture et aménagement du stade municipal de Figuil	PM	Matériels, humains et financiers	-Étude d'impact socio environnemental -Respect de la norme sectorielle -Prise en compte des couches vulnérables -Mobilisation de la contrepartie des bénéficiaires
1.1.2. Réhabilitation du stade de l'EP Figuil	PM	Matériels, humains et financiers	
1.1.2. Construire une plate-forme sportive (Handball, Volleyball, Basketball, tennis) à Figuil	20 000 000	Matériels, humains et financiers	
1.1.3. Aménager des aires de jeu à : Rompo ; Lamordé ; Kong-kong et Biou	20 000 000	Matériels, humains et financiers	
1.1.4. Construction et équipement d'une salle de jeux à Figuil	40 000 000	Matériels, humains et financiers	
1.1.5. Construction et équipement d'un bâtiment devant abriter la délégation d'arrondissement du Sport et de l'Éducation Physique à Figuil	50 000 000	Matériels, humains et financiers	
2.1.1. Subvention aux associations sportives en matériels	10 000 000	Matériels, humains et financiers	
2.1.2. Appui aux championnats de vacances, camps sportifs et organisation du sport de maintien	6 000 000	Matériels, humains et financiers	
2.1.3. Appui à la détection et suivi des talents	3 000 000	Matériels, humains et financiers	
TOTAL	190 000 000		

19. Transport

Problème : Difficulté de mobilité et insécurité des personnes et des biens

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
Objectif global : Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations de la commune de Figuil	Niveau de vie des populations amélioré	Rapports d'enquêtes INS (Institut National de la Statistique)	
Objectif de développement du secteur : Faciliter la mobilité et la sécurité des personnes et des biens			
Objectifs spécifiques			
1. Construire et aménager les infrastructures de stationnement	Nombre de stationnement construit ou réhabilité	-Rapports des services des transports et de la commune -Rapport des commissions de suivi des travaux -Procès-verbaux de réception des travaux	-Sinistres -Instabilités politique et sécuritaire -Crise économique
2. Sensibiliser, organiser et former les transporteurs et les conducteurs	Nombre de campagnes de sensibilisation et d'organisation des transporteurs et des conducteurs		
Résultats			
1.1. Les infrastructures d'embarquement et de débarquement sont aménagées ou construites	Nombre des gares routières construites ou réhabilités		
2.1. Les transporteurs et les conducteurs sont sensibilisés, formés et organisés	Nombre des transporteurs et conducteurs sensibilisés		
Activités/Actions	Coût(FCFA)	Moyens	Conditions préalables
1.1.1. Construction d'une gare routière constituée de guichets, des toilettes, des salles d'attente, des restaurants, des quais d'embarquement et de débarquement, d'un point d'eau, des parkings...) à Figuil	10 000 000	Matériels, humains et financiers	-Etude d'impact socio environnemental -Respect de la norme sectorielle -Prise en compte des phénomènes socioculturels et des couches vulnérables dans la construction des ouvrages -Mobilisation de la contrepartie des bénéficiaires
1.1.2. Construction d'un bloc de 04 hangars pour les garages moto	2 000 000	Matériels, humains et financiers	
1.1.3. Construction de deux blocs deux latrines autour des garages moto	7 000 000	Matériels, humains et financiers	
1.1.4. Aménagement d'une aire d'embarquement moto pour des destinations autres que la ville de Figuil (Léré, Badadji, Bibémi)	2 000 000	Matériels, humains et financiers	
1.1.5. Aménagement de 02 parcs de stationnement des camions à Figuil et Kong-kong	20 000 000	Matériels, humains et financiers	
1.1.6. Réhabilitation de la gare existante en bureau du personnel en charge de gérer la gare routière	1 000 000	Matériels, humains et financiers	
2.1.1. Organisation des séances de sensibilisation des transporteurs et conducteurs sur les mesures d'obtention et d'établissement des différents titres de transport	2 000 000	Matériels, humains et financiers	
TOTAL	44 000 000		

20. Emploi et Formation Professionnelle**Problème :** Difficulté d'accès à l'emploi et à la formation professionnelle

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
Objectif global : Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations de la commune de Figuil	Niveau de vie des populations amélioré	Rapports d'enquêtes INS (Institut National de la Statistique)	-Sinistre -Instabilités politique et sécuritaire -Climat préjudiciable
Objectif de développement : Faciliter l'accès à l'emploi et à la formation professionnelle		-Rapports des services d'Emploi et Formation Professionnels -Rapport des commissions de suivi de travaux -Procès-verbaux de réception des travaux -Les rapports d'études -Les PV de livraison	
Objectifs spécifiques			
1. Développer la formation professionnelle	Nombre des centres de formation professionnelle construits et fonctionnels		
2. Promouvoir l'emploi décent	Nombre de population ayant eu accès aux emplois		
Résultats 1.1. Les centres de formation professionnelle sont construits et l'insertion socioprofessionnelle est développée			
Activités/Actions	Coût(FCFA)	Moyens	Conditions préalables
1.1.1. Construction et équipement d'un centre de formation professionnelle des jeunes aux emplois durables et décents à Figuil	305 000 000	Matériels, humains et financiers	-Étude de faisabilité -Respect de la norme sectorielle -Prise en compte des phénomènes socioculturels et des couches vulnérables -Mobilisation de la contrepartie des bénéficiaires
1.1.2. Construction et équipement d'un centre de formation aux petits métiers à Figuil	312 000 000	Matériels, humains et financiers	
1.1.3. Etude de faisabilité du curricula de formation dans les SAR/SM, CMPJ en conformité avec les opportunités et potentialités d'emplois existants à Figuil	10 000 000	Matériels, humains et financiers	
1.1.4. Etude de faisabilité pour la mise en place des plates-formes de convention d'offre d'emploi entre la Commune, MINEFOP et les industries installées à Figuil	10 000 000	Matériels, humains et financiers	
2.1.1. Création d'un centre d'écoute à Figuil pour la sensibilisation et l'orientation des populations sur les opportunités d'emploi et les structures d'appui (PIAASI, FNE)	2 050 000	Matériels, humains et financiers	
TOTAL	632 050 000		

21. PME, Économie Sociale et Artisanat**Problème** : Faible développement des PME, de l'économie sociale et de l'artisanat

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
Objectif global : Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations de la commune de Figuil	Niveau de vie des populations amélioré	Rapports d'enquêtes INS (Institut National de la Statistique)	
Objectif de développement : Promouvoir le développement des PME, de l'économie sociale et de l'artisanat			
Objectif spécifiques			
1. Améliorer la compétitivité des PME	- Nombre de PME formalisée -Nombre d'acteurs locaux appuyés		
2. Promouvoir l'initiative privée	-CGA fonctionnel		
3. Améliorer le climat des affaires en faveur des PME		-Rapports des services des PME, Économie Sociale et Artisanat	
4. Promouvoir l'entreprenariat collectif et améliorer la performance des TPE et de l'artisanat		-Rapports d'enquête de terrain -Liste des PME créées	-Sinistres -Instabilités politique et sécuritaire -Climat socioculturel préjudiciable
5. Faciliter la migration du secteur informel vers le secteur formel		-Procès-verbal de livraison du CGA	
Résultats			
1.1. Les PME sont identifiées et répertoriées	-Nombre d'organisations		
1.2. Les acteurs du secteur informel sont appuyés	Nombre de PME formalisée		
1.3. Un centre de gestion agréé (CGA) et des infrastructures des PME sont construites à Figuil	CGA fonctionnel		
1.4. Les populations de la commune de Figuil sont regroupées en organisations de l'économie sociale (associations, coopératives, GIE...)	Nombre d'acteurs locaux appuyés		
Activités/Actions	Coût (FCFA)	Moyens	Conditions préalables
1.1.1. Construction d'un centre artisanal à Figuil	50 000 000	Humains, matériels et financiers	-Étude de faisabilité
1.1.2. Construire des aires de séchage de farine de maïs et de mil au GIC des femmes vendeuses de farine de maïs de Figuil, Kong-kong, Batao, Badadji et Lam	5 000 000	Humains, matériels et financiers	-Respect de la norme sectorielle -Prise en compte des phénomènes socioculturels et des couches vulnérables
1.1.3. Etude de faisabilité pour la réhabilitation de l'unité de transformation de pâte d'arachide en faveur du GIC des femmes de Figuil	PM	Humains, matériels et financiers	-Mobilisation de la contrepartie des bénéficiaires
1.2.1. Identification, recensement et création d'une banque des données statistiques des activités des PME, de l'économie sociale et de l'artisanat au niveau de la commune de Figuil	2 000 000	Humains, matériels et financiers	
1.2.2. Appui divers aux acteurs du secteur informel	2 000 000	Matériels et financiers	
1.2.3. Organisation des salons annuels d'artisanat	5 000 000	Humains, matériels et financiers	
TOTAL	64 000 000		

22. Recherche scientifique et de l'innovation**Problème** : Faible accès aux résultats de la recherche et de l'innovation

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
Objectif global : Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations de la commune de Figuil	Niveau de vie des populations amélioré	Rapports d'enquêtes INS (Institut National de la Statistique)	<ul style="list-style-type: none"> -Sinistres -Instabilités politique et sécuritaire -Climat préjudiciable -Crise économique
Objectif de développement du secteur : Faciliter l'accès aux résultats de la recherche et innovation scientifique			
Objectif spécifique			
1. Valoriser et vulgariser les résultats de recherche	<ul style="list-style-type: none"> -Nombre des parcelles d'expérimentation créées -Nombre des journées portes ouvertes organisées -Taux d'adoption enregistré 	<ul style="list-style-type: none"> -Rapports des services en charge des recherches - Rapport des partenaires au développement 	
Résultats			
1.1. Les résultats de recherche sont disponibles au niveau des producteurs de base à travers les instituts de recherche	<ul style="list-style-type: none"> -Niveau de collaboration avec les instituts locaux de recherche - Nombre d'espèces améliorées adoptés 		
Activités/Actions	Coût (FCFA)	Moyens	Conditions préalables
1.1.1. Diffusion effective des produits de la recherche à travers la création et l'aménagement des champs d'essai pour une superficie totale de 50 ha dans l'ensemble de la commune afin de susciter l'adoption effective des résultats de la recherche		Humains matériels et financier	<ul style="list-style-type: none"> -Étude de faisabilité -Respect de la norme sectorielle -Prise en compte des phénomènes socioculturels et des couches vulnérables -Mobilisation de la contrepartie des bénéficiaires
1.1.2. Création d'un champ semencier de niébé sur 04 hectares à Bafouni-Figuil		Humains, matériels et financiers	
1.1.4. Organisation des semaines de vulgarisation des fiches techniques des itinéraires agricoles		Humains, matériels et financiers	
1.1.5. Organisation annuelle des séances de sensibilisation et de formation des chercheurs indépendants afin d'optimiser la qualité et le rendement de leurs activités		Humains matériels et financier	
1.1.6. Identification, valorisation et promotion des matériaux locaux		Humains matériels et financier	
TOTAL			

23. Tourisme et Loisirs

Problème : Faible développement de l'offre de tourisme et des loisirs

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
Objectif global : Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations de la commune de Figuil	Niveau de vie des populations amélioré	Rapports d'enquêtes INS (Institut National de la Statistique)	
Objectif de développement du secteur : Améliorer la destination touristique dans la Commune			
Objectif spécifique			
1. Mettre en place des infrastructures de tourisme et de loisir et promouvoir les activités touristiques	-Inventaire du potentiel Touristique -Base de données conçu -Nombre de sites touristiques aménagés	-Rapports des services en charge de tourisme et de loisir	-Sinistres -Coupeurs de routes -Climat socioculturel préjudiciable -Prises d'otages
Résultats			
1.1. Tous les sites touristiques de la commune sont inventoriés	Liste des sites touristiques disponibles		
1.2. Des hébergements touristiques sont construits et fonctionnels	Nombre de campements touristiques construits et fonctionnels		
1.3. Des sites touristiques sont aménagés	Nombre de sites touristiques aménagés		
1.4. Un office de tourisme est créé et la promotion touristique est assurée	Un Office de tourisme est créé		
1.5. Des activités de loisirs et des espaces récréatifs sont créés	Nombre d'espaces de loisirs créés		
1.6. Un festival touristique est organisé	Nombre de festivals		
Activités/Actions	Coût(FCFA)	Moyens	Conditions préalables
1.1.1. Inventaire du potentiel touristique de la commune	1 000 000	Humains, matériels et financiers	-Étude d'impact socio environnemental
1.2.1. Construction d'une auberge touristique d'une capacité d'au moins 30 chambres à Figuil	100 000 000	Humains, matériels et financiers	-Étude de faisabilité
1.3. 1. Aménagement du site archéologique de Bidzar	30 000 000	Humains, matériels et financiers	-Respect de la norme sectorielle
1.4.1. Création et fonctionnement d'un office de tourisme communal à Figuil	10 000 000	Humains, matériels et financiers	-Prise en compte des couches vulnérables
1.4.2. Appui à l'organisation des manifestations à caractère touristique	5 000 000	Humains, matériels et financiers	-Mobilisation de la contrepartie des bénéficiaires
1.5.1. Construction de 02 espaces récréatifs (bibliothèque et cinémathèque) et des parcs botaniques à Figuil	30 000 000	Humains, matériels et financiers	
1.6.1. Organisation d'un festival touristique tous les deux ans dans la Commune de Figuil	15 000 000	Humains, matériels et financiers	
TOTAL	236 000 000		

24. Arts et Culture

Problème : Faible promotion de la culture locale

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
Objectif global : Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations de la commune de Figuil	Niveau de vie des populations amélioré	Rapports d'enquêtes INS (Institut National de la Statistique)	
Objectif de développement du secteur : Promouvoir et valoriser la culture locale			
Objectifs spécifiques			
1. Développer le tourisme culturel par la promotion du patrimoine culturel matériel et immatériel		-Rapports des services de la culture -Sondage d'opinion -Observation directe	
2. Promouvoir la lecture publique dans la commune de Figuil		-Rapports d'enquête -Photos	
3. Promouvoir les arts de saine et les arts de spectacle dans la commune de Figuil		-Les rapports d'études	-Sinistres -Instabilité politique -Insécurité -Climat socioculturel préjudiciable
Résultats			
1.1. Un fichier des sites des monuments disponible à la commune	Nombre de festivités culturels organisés		
2.1. Festival des arts et de la culture effectivement organisé	Bibliothèque municipale construite et fonctionnelle		
3.1. Bibliothèque municipale et foyer culturel construits et équipés	Existence matérielle de patrimoine		
Activités/Actions	Coût(FCFA)	Moyens	Conditions préalables
1.1.1. Inventaire et aménagement des monuments et les sites culturels dans la commune de Figuil		Humains, matériels et financiers	
2.1.1. Organisation des festivals culturels annuels dans la Commune		Humains, matériels et financiers	
3.1.1. Construction d'une bibliothèque municipale		Humains, matériels et financiers	-Étude de faisabilité -Respect de la norme sectorielle -Prise en compte des phénomènes socioculturels et des couches vulnérables
3.1.2. Construction d'un foyer culturel d'une capacité d'au moins 300 places à Figuil		Humains, matériels et financiers	
TOTAL			

25. Commerce

Problème : Faible épanouissement des activités marchandes

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
Objectif global : Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations de la commune de Figuil	Niveau de vie des populations amélioré	Rapports d'enquêtes INS (Institut National de la Statistique)	
Objectif de développement du secteur : Améliorer l'épanouissement des activités marchandes			
Objectif spécifique			
1. Développer les infrastructures marchandes et faciliter l'accès des populations aux produits de première nécessité	-Nombre de hangars et boutiques construites -Niveau de développement des activités marchandes	-Rapports des services de commerce -Observation directe -Rapport d'Enquête de terrain -Photos	-Sinistres -Instabilité économique et politique -Climat socioculturel préjudiciable
2. Construire des infrastructures hydrauliques et d'assainissement dans les marchés	-Nombre d'infrastructures hydrauliques et d'assainissement construit dans les marchés	-Rapport des commissions de suivi des travaux -Les PV de livraison et de réception	
Résultats			
1.1. Les marchés et infrastructures marchandes et d'échange sont construits	Nombre de hangars et boutiques construites -Nombre de commerçants enregistrés par filière		
2.1. Les infrastructures hydrauliques et d'assainissement sont construits dans les marchés			
Activités/Actions	Coût (FCFA)	Moyens	Conditions préalables
1.1.1. Construction des infrastructures marchandes : Hangars (11) soient: Figuil (03 hangars dont : 01 pour les vendeuses des produits agricoles, 01 pour les vendeurs des habits, 01 pour les produits manufacturiers), Tchadda (02 hangars) ; Batao (02 hangars) ; Golomo (02 hangars); KongKong (02 hangars)	220 000 000	Humains, matériels et financiers	
1.1.2. Construction de 07 magasins d'une capacité de 800 m ² dans les marchés de : Figuil (05), Batao (03) ; Kong-Kong (03) ; Golomo (02) ; Badadji (02)	35 000 000	Humains, matériels et financiers	-Étude d'impact socio environnemental
1.1.3. Étude de faisabilité en vue de la réhabilitation de 02 hangars au marché de Badadji	PM		-Étude de faisabilité
1.1.4. Étude de faisabilité en vue de la création et la construction d'un marché frontalier à Badadji	PM		-Respect de la norme sectorielle
2.1.1. Construire 05 forages dont 01 dans chacun des marchés de : Lam, Batao ; Kong-Kong ; Golomo et Badadji	40 000 000	Humains, matériels et financiers	-Prise en compte des couches vulnérables
2.1.2. Construire 06 blocs latrines dont 01 dans chacun des marchés de : Figuil ; Lam ; Batao ; Kong-Kong ; Golomo et Badadji	21 000 000	Humains, matériels et financiers	-Mobilisation de la contrepartie des bénéficiaires
2.1.3. Dotation des marchés en 80 bacs à ordures : Figuil (30) ; Lam (10) ; Batao (10) ; Kong-Kong (10) ; Golomo (10) et Badadji (10)	2 400 000	Humains, matériels et financiers	
TOTAL			

26. Postes et télécommunications**Problème :** Difficulté d'accès aux services postaux et aux TIC

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
Objectif global : Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations de la commune de Figuil	Niveau de vie des populations amélioré	Rapports d'enquêtes INS (Institut National de la Statistique)	-Sinistres -Instabilités politique et économique -Insécurité -Climat socioculturel préjudiciable
Objectif de développement du secteur : Améliorer l'accès aux services des postes et télécommunication et aux TIC			
Objectif spécifique			
1. Renforcer l'installation et la construction des infrastructures des postes et de télécommunication	Nombre de villages couvert par le réseau téléphonique Nombre de centres multimédia et radios communautaires construits et fonctionnels	-Rapports des services des postes et télécommunications -Sondage d'opinions -Observation directe -Rapport des commissions de suivi des travaux -Les PV de livraison et de réception	
Résultats			
1.1. Un télé centre communautaire est construit	de téléphonie mobile		
Activités/Actions	Coût (FCFA)	Moyens	Conditions préalables
1.1.1. Construction d'un télé centre communautaire polyvalent à Figuil		Humains, matériels et financiers	-Étude de faisabilité -Respect de la norme sectorielle -Prise en compte des couches vulnérables et des impacts socio environnementaux dans la construction des infrastructures -Mobilisation de la contrepartie des bénéficiaires
TOTAL			

27. Communication**Problème :** Difficulté d'accès à l'information

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
Objectif global : Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations de la commune de Figuil	Niveau de vie des populations amélioré	Rapports d'enquêtes INS (Institut National de la Statistique)	-Sinistres -Instabilités politique et sécuritaire -Crise économique
Objectif de développement du secteur : Faciliter l'accès à l'information des toutes les populations partout où elles se trouvent			
Objectif spécifique			
1. Renforcer l'installation et la construction des infrastructures des postes et de télécommunication	-Site web disponible -Équipements de la communication renforcés -Existence d'un journal communal	-Sondage d'opinion -Observation directe -Rapports d'Enquête de terrain -Photos -Rapport des commissions de suivi des travaux - Les PV de livraison et réception	
Résultats			
1.1. Renforcement des équipements radio-TV nationale pour une bonne couverture de l'espace communal	Équipements radio-TV renforcés		
1.2. Une radio et 01 journal communal disponibles et fonctionnels	Radio journal communale disponible et opérationnelle		
Activités/Actions	Coût (FCFA)	Moyens	Conditions préalables
1.1.1. Etude de faisabilité en vue du renforcement des équipements radio-TV nationale pour une bonne couverture de l'espace communal		Humains, matériels et financiers	
1.2.1. Construction et équipement d'une radio communautaire à Figuil		Humains, matériels et financiers	
1.2.2. Mettre en place une cellule de communication au niveau de la commune			
TOTAL			

28. Travail et sécurité sociale**Problème reformulé** : Difficulté d'accès à la sécurité sociale

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
Objectif global : Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations de la commune de Figuil	Niveau de vie des populations amélioré	Rapports d'enquêtes INS (Institut National de la Statistique)	
Objectif de développement du secteur : Promotion de la sécurité sociale pour le plus grand nombre (assurance volontaire et assurance obligatoire)	-Nombre de travailleurs immatriculés -Nombre d'assurés volontaires	-Rapport MINADER, MINEPIA, PME -Préfecture (agrément) -Rapports des services en charge de travail et sécurité sociale -Rapports des mouvements syndicalistes -Sondage d'opinion -Observation directe -Rapports d'enquête de terrain -Photos -Rapports d'études	-Sinistres -Climat socioculturel préjudiciable
Objectif spécifique			
1. Structurer le secteur informel et sensibiliser les employeurs et travailleurs sur la législation et la réglementation en matière de travail	-Nombre de mutuelle de santé créées et opérationnelles		
Résultats			
1.1. Le secteur informel est organisé et structuré	-Nombre de groupes du secteur informel formalisés -Nombre de coopératives identifiées		
1.2. Les syndicats des travailleurs sont mis en place et protègent efficacement les travailleurs	Niveau de couverture de sécurité sociale amélioré		
1.3. Les acteurs du secteur informel sont sensibilisés	Présence d'un centre d'information et d'orientation des travailleurs		
Activités/Actions	Coût(FCFA)	Moyens	Conditions préalables
1.1.1. Identification des regroupements (coopératives) et association travaillant dans l'informel	1 500 000	Humains, matériels et financiers	-Respect de la norme sectorielle -Mobilisation de la contrepartie des bénéficiaires
1.2.1. Création d'un syndicat des travailleurs au niveau de Figuil et organisation des campagnes de sensibilisation sur l'application du SMIG et l'assurance volontaire	1 500 000	Humains, matériels et financiers	
1.2.2. Vulgarisation du code du travail ainsi que les textes législatifs relatifs au travail et à la sécurité sociale	1 500 000	Humains, matériels et financiers	
1.3.1. Sensibilisation des acteurs du secteur informel pour la création d'une coopérative des corps de métier	1 500 000	Humains, matériels et financiers	
1.3.2. Renforcement des capacités (maîtrise du travail, convention collective)	2 000 000	Humains, matériels et financiers	
1.3.3. Sensibilisation des travailleurs à la création de la mutuelle de santé dans certaines structures	1 500 000	Humains, matériels et financiers	
TOTAL	9 500 000		

29. Mines, Industrie, et Développement Technologique

Problème : Faible développement des activités minières et industrielles

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
Objectif global : Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations de la commune de Figuil	Niveau de vie des populations amélioré	Rapports d'enquêtes INS (Institut National de la Statistique)	-Sinistres -Instabilités politique et sécuritaire -Climat socioculturel préjudiciable
Objectif de développement du secteur : Promouvoir et développer durablement les activités minières, industrielles et orientées vers la recherche sur les produits agricoles	-Niveau de développement des activités minières et industrielles	-Sondage d'opinion	
Objectifs spécifiques		-Rapports des services en charge de développement technologique	
1. Mettre en place une cellule de gestion des ressources minières	Cellule de gestion des ressources minières mise en place et fonctionnelle	Enquêtes de terrain -Rapport des commissions de suivi des travaux PV de livraison ou de réception	
Résultats			
1.1. Les ressources naturelles sont valorisées dans la commune	Cellule de gestion des ressources minières mise en place et fonctionnelle		
Activités/Actions	Coût (FCFA)	Moyens	Conditions préalables
1.1.1. Construction de la maison des mines, des industries de Figuil		Humains, Matériels et Financiers	-Respect de la norme sectorielle -Prise en compte des phénomènes socioculturels et des couches vulnérables -Mobilisation de la contrepartie des bénéficiaires
1.1.2. Audits et études d'impacts sommaires, notices environnementales des établissements incommodes, insalubres et dangereux (CIMENCAM, ROCCAGLIA, Carrière de marbre de Biou, carrière de calcaire CIMENCAM de Bidzar, carrière de sable de Figuil)		Humains, Matériels et Financiers	
TOTAL			

30. Institution Communale

Problème : Faible capacité d'intervention de la commune

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
Objectif global : Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations de la commune de Figuil	Niveau de vie des populations amélioré	Rapports d'enquêtes INS (Institut National de la Statistique)	
Objectifs spécifiques			
1. Renforcer l'organisation et le fonctionnement de l'administration communale	Niveau d'organisation et de fonctionnement amélioré		
2. Renforcer l'effectif du personnel communal	Nombre d'agents recrutés		
3. Renforcer la participation citoyenne aux activités de la commune	-Nombre de répertoires et de plans élaborés -Nombre d'accord de jumelages signés -Nombre de campagne de sensibilisation -Nombre de commissions créées		
4. Renforcer les équipements et les infrastructures de la Mairie	Nombre d'équipements acquis et d'infrastructures construits		
Résultats			
1.1. L'organisation et le fonctionnement de l'administration communale se sont améliorés	23 formations organisées	-Rapports annuels des services de la commune -Liste des personnes formées -Rapports des commissions de suivi des travaux	
2.1. L'effectif du personnel communal est renforcé	02 personnels recrutés	-PV de réception des travaux -PV de livraison des matériels acquis -Liste des accords de partenariats signés	-Instabilité politique -Insécurité -Crise économique
3.1. La participation citoyenne aux activités de la commune est renforcée	-02 répertoires et 01 plan élaboré -Nombre d'accord de jumelages signés -Nombre de campagne de sensibilisation		
4.1. Le projet d'équipement et d'infrastructure de la Mairie est effectif	-Un parking est construit à l'hôtel de ville -Les véhicules de la commune sont réparés -02 écrans de projection sont acquis -Les matériels et mobiliers de bureau sont acquis -01 radio communale est créée et équipée -01 bibliothèque communale est construite -01 rétroprojecteur est acquis -01 photocopieuse est acquise -01 machine à relier est acquises -01 niveleuse est acquise		
Activités/Actions	Coût (FCFA)	Moyens	Conditions préalables
1.1.1. Formation des différentes commissions sur leurs missions	1 000 000	Humains matériels et financiers	-Étude de faisabilité -Respect

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
1.1.2. Formation sur la tenue des archives	1 000 000	Humains, matériels et financiers	de la norme sectorielle -Prise en compte des aspects socioculturels et des couches vulnérables -Mobilisation de la contrepartie nécessaire
1.1.3. Formation en gestion de l'état civil	1 000 000	Humains, matériels et financiers	
1.1.4. Formation du personnel communal en développement communautaire	1 000 000	Humains, matériels et financiers	
1.1.5. Formation de l'exécutif communal en comptabilité de l'ordonnateur	1 000 000	Humains, matériels et financiers	
1.1.6. Formation du personnel communal sur le transfert et la gestion des ressources transférées	1 000 000	Humains matériels et financiers	
1.1.7. Formation bilingue du personnel	1 000 000	Humains, matériels et financiers	
1.1.8. Formation de la commission affaires sociales et culturelles en gestion des affaires sociales et culturelles	1 000 000	Humains, matériels et financiers	
1.1.9. Formation du personnel en rédaction administrative	1 000 000	Humains, matériels et financiers	
1.1.10. Formation du personnel en informatique (Word, Excel et logiciel de gestion)	1 000 000	Humains, matériels et financiers	
1.1.11. Formation des conseillers municipaux sur leurs missions et sur les principes de la décentralisation	1 000 000	Humains matériels et financiers	
1.1.12. Formation du personnel de la recette sur la gestion du budget communal	1 000 000	Humains, matériels et financiers	
1.1.13. Formation en montage des dossiers d'appel d'offres spécifiques	1 000 000	Humains, matériels et financiers	
1.1.14. Formation sur les stratégies de recouvrement des taxes communales	1 000 000	Humains, matériels et financiers	
1.1.15. Formation sur l'élaboration du budget participatif	1 000 000	Humains, matériels et financiers	
1.1.16. Formation en élaboration du budget orienté sur l'estimation des prévisions	1 000 000	Humains matériels et financiers	
1.1.17. Formation du personnel en comptabilité communale (nouveau plan comptable sectoriel)	1 000 000	Humains, matériels et financiers	
1.1.18. Formation du personnel communal en matière de mobilisation des ressources financières	1 000 000	Humains, matériels et financiers	
1.1.19. Formation du personnel sur les stratégies de recouvrement des taxes communales et la sécurisation des fonds de la commune	1 000 000	Humains, matériels et financiers	
1.1.20. Formation en élaboration de budget communal et en procédures de passation de marché	1 000 000	Humains, matériels et financiers	
1.1.21. Formation du personnel de la recette en fiscalité locale	1 000 000	Humains matériels et financiers	
1.1.22. Formation du personnel sur la gestion du patrimoine communal	1 000 000	Humains, matériels et financiers	
1.1.23. Formation du personnel technique sur la maintenance des ouvrages	1 000 000	Humains, matériels et financiers	
2.1.1. Recrutement de 02 secrétaires communales	PM	Humains, matériels et financiers	

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Facteurs externes pouvant influencer ou perturber l'objectif (hypothèse)
3.1.1. Création et mise à jour de répertoire des contribuables	200 000	Humains, matériels et financiers	
3.1.2. Signer des accords de jumelages avec des communes étrangères	PM	Humains matériels et financiers	
3.1.3. Création d'une police municipale	PM	Humains, matériels et financiers	
3.1.4. Mise en place d'un système de gestion des infrastructures et équipements	PM	Humains, matériels et financiers	
3.1.5. Sensibilisation des populations sur l'importance des taxes dans le développement de la commune	1 500 000	Humains matériels et financiers	
4.1.1. Construction d'un parking à l'hôtel de ville	5 000 000	Humains, matériels et financiers	
4.1.2. Réparation des véhicules de la commune	PM	Humains matériels et financiers	
4.1.3. Acquisition d'un vidéo projecteur + 01 écran de projection	2 000 000	Humains, matériels et financiers	
4.1.4. Acquisition du matériel et mobilier de bureau	10 500 000	Humains, matériels et financiers	
4.1.8. Acquisition d'une niveleuse	PM	Humains, matériels et financiers	
TOTAL	41 200 000		

5.3. Coût estimatif du PCD

Tableau 30: Coût estimatif du PCD

N°	Secteurs	Coûts estimatifs (FCFA)	
1	Agriculture et développement rural	396 330 000	
2	Élevage, pêche et industries animales	623 500 000	
3	Domaines, Cadastre et Affaires foncières		
4	Développement urbain	2 295 000 000	
5	Environnement et protection de la nature	91 000 000	
6	Forêt et faune	156 000 000	
7	Administration territoriale	19 000 000	
8	Éducation de base	4 704 350 000	
9	Enseignements secondaires	5 055 810 000	
10	Enseignement Supérieur	40 000 000	
11	Santé publique	1 196 000 000	
12	Eau et énergie	Sous-secteur eau	1 010 000 000
		Sous-secteur énergie	34 000 000
13	Travaux publics	PM	
14	Affaires sociales	147 000 000	
15	Promotion de la femme et de la famille	543 900 000	
16	Jeunesse et éducation civique	114 000 000	
17	Sports et éducation physique	190 000 000	
18	Transport	44 000 000	
19	Emploi et formation professionnelle	632 000 000	
20	Recherche scientifique et innovation		
21	Tourisme et loisirs	236 000 000	
22	Arts et Culture		
23	Mines, industries et développement technologique		
24	Commerce	318 400 000	
25	Petites et moyennes entreprises, économie sociale et artisanat	64 000 000	
26	Communication		
27	Travail et sécurité sociale	9 500 000	
28	Postes et télécommunications		
29	Institution communale	318 400 000	
TOTAL		18 238 190 000	

Arrêté le présent PCD à la somme de **dix huit milliards deux cent trente huit millions cent quatre vingt et dix mille Francs CFA (18 238 190 000 FCFA)**.

5.4. Synthèse des actions spécifiques du PCD

5.4.1. Synthèse sur l'économie locale

Tableau 31: Synthèse des actions spécifiques liées à l'économie locale

Secteur	Activités
Agriculture et Développement rural	<ul style="list-style-type: none"> - Etude de faisabilité pour la délimitation des zones agricoles périurbaines/ urbaines et rurales des zones d'élevage afin de limiter les conflits agropastoraux - Aménagement de 193 ha de bas-fonds dans les localités de Ouro-Marey (10 ha) ; Walewol-Soh (05 ha); Badadji (20 ha); Guéréme I (15 ha) ; Guéréme-Lam (23 ha) Djougui (10 ha) ; Hindjeoudé (14 ha) ; Kong-Kong(05 ha) ; Moulvouda (12 ha) ; Golomo (07 ha) ; Koïdawa (05 ha); Délélé (12 ha), Figuil (05 ha); Kéréng (07 ha); Kolé (05 ha); Wayéba (08 ha), Kaptalam (15 ha) et Wafango (15 ha) - Aménagement et sécurisation de 70 ha pour l'installation des jeunes agriculteurs : 22 ha à Bafouni, 07 ha à Less-Mayo, 06 ha à Kéréng, 30 ha à Kaptalam et 05 ha à Rompo - Appui aux organisations paysannes en matériels : Motopompes (28) ; Charrettes (57) ; Portes tout (68) ; Brouettes (17) ; Tricycles (07) ; Charrues (57) ; Appareils de traitement phytosanitaire (05) soient : Ouro Marey (01 motopompe, Charrette (05), Porte tout (05) ; Mourkoufo (05 portes tout et 05 brouettes) ; Muzuke (03 charrettes et 02 moto pompes) ; Dahal (03 charrettes) ; Moré-Singai (03 tricycles et 06 portes tout) ; Mampar (02 tricycles et 02 charrettes) ; Pelgué (05 charrettes, 05 brouettes) ; Madakamna (06 charrettes, 06 portes tout et 04 motopompes) ; Diktingué (04 charrettes et 10 portes tout) ; Ngorowa (04 charrettes, 05 charrues et 05 portes tout) ; Ouro-Tchaka (02 charrettes, 06 portes tout et 02 brouettes) ; Less Mayo (04 motopompes) ; Kaptalam (02 motopompes, 05 portes tout) ; Badia (01 charrette, 01 motopompe) ; Kolé charrette (04) ; Mokoté (Moto pompe (02), Porte tout (03) et charrette (03)) ; Gada Mayo (03 portes tout, 02 tricycles) ; Djabé-Biou (02 tricycles) ; Lam (04 motopompes) ; Hélé (04 motopompes) ; Guéréme II (04 charrettes, 04 portes tout et 05 appareils de traitement phytosanitaire) ; Batao(04 motopompes, 15 charrettes, 10 portes tout, 10 brouettes et 20 charrues) - Réhabilitation de 05 biefs : Biou (01), Batao (01), Bidzar (01), Moulvouda (01) et Djabé-Biou (01) - Construction de 08 biefs : Kolé-Figuil (01), Bidzar (01), Mayo-Kéwé (Wayéba) (01) et Lam (05) - Aménagement de 100 ha de cordons pierreux dans les localités de Waléwol-Soh, Biou, Lam, Badadji, Boudva - Facilitation de l'installation des opérateurs économiques intervenant dans la vente d'intrants et matériels agricoles en construisant 02 magasins de vente de ces produits à Figuil - Construction et équipement de la Délégation d'Arrondissement de l'Agriculture et du Développement Rural de Figuil - Construction et équipement de 05 postes agricoles à : Figuil, Badadji, Kong-Kong, Lam et Djougui - Structuration des producteurs pour un meilleur encadrement et accès aux appuis divers - Organiser des séances (par village) de renforcement des capacités des producteurs sur les itinéraires techniques des cultures par campagne - Organiser des séances (par village) de formation des populations aux techniques de compostage par campagne - Organiser des séances de renforcement de capacités du personnel des postes agricoles - Construire 46 magasins de stockage des céréales d'un volume de 800 m³ à : Figuil (02), Ouro Marey (01) ; Mokodong (01) ; Bidzar (01) ; Waléwol-Soh (01) ; Mourkoufo (01) ; Houmbal (01) ; Nioua (01) ; Douknoukou (01) ; Pimtilii (02) ; Dawala-Biou (01) ; Madakamna (01) ; Golomo-Biou (01) ; Bafouni (01), Bawaka (01) ; Délélé (01) ; Ngouldi (01) ; Mazanga (01) ; Djabili-Gaska (01) ; Ngorowa (01) ; Ouro-Tchaka (01) ; Balia (01) ; Less Mayo (01) ; Djabé-Biou (01) ; Badia (01) ; Guéréme II (01) ; Batao(01) ; Hindjeoudé (01) ; Madakamna (01) ; Guéguedé (01) ; Guidi (01) ; Hélé (01) ; Débelzé (01) ; Douva (01) ; Guéréme Lam (01) ; Bergui (01) ; Gada-Mayo (02) ; Mokoté (01) ; Kolé (02) ; Djabé-Figuil (02) ; Kaptalam (01) - Acquérir 08 décortiqueuses d'arachide au profit de associations des femmes de l'espace communal à : Dahal (03) ; Boudva(02) ; Batao(02) ; Délégué(01)

Secteur	Activités
Élevage, Pêche et Industries Animales	<ul style="list-style-type: none"> - Construction d'un bâtiment de 04 bureaux, 01 laboratoire et 01 magasin à la délégation d'arrondissement du MINEPIA de Figuil - Construction de 04 CZV à Batao, Biou, Lam et Badadji. - Equipement de 05 CZV (Figuil, Batao, Biou, Lam et Badadji) de petits matériels et équipements de chirurgie - Equipement des 04 CZV d'une moto AG 100 chacune (Batao, Biou, Lam et Badadji) - Equipement de la délégation d'arrondissement de Figuil d'un frigo pour la conservation des vaccins; - Construction et équipement de 02 postes vétérinaires dans les marchés à bétails de ; Figuil et Batao - Construction de 01 forage pastoral à énergie solaire : Kapta-Doumour (Lam) et 30 forages pastoraux équipés de PMH avec 02 abreuvoirs : Figuil (01 à côté du parc vaccinogène) Waléwol-Soh (01) ; Dahal (04) ; Biou (03) ; Dawala-Biou (01) ; Madakamna (02) ; Mariariakeu (01) ; Balia(01) ; Mokoté (02) ; Boudva (02) ; Batao (03) ; Moulvouda (01) ; Hindjeoudé (01) ; Doundéhé (01) ; Gouldi (01) ; Balia (01) ; Débelzé (01) ; Délégué (01) ; Bergui (01) ; Djabé-Figuil (01) - Etude de faisabilité en vue de la réhabilitation de 10 forages pastoraux à : Ouro-Marey (01) ; Djougui (01) ; Figuil (02) ; Batao (05) ; Badadji (01) - Construction de 03 marres à bétail à : Douknoukou et Muzuké - Etude de faisabilité en vue de la construction de 03 mini barrages pastoraux à : Golomo; Bafouni ; Guidi - Etude de faisabilité en vue de la réhabilitation de 16 marres dont : Figuil (02) ; Lam (03) ; Batao (05) ; Biou (05) ; Badadji (01) et Ouro-Marey (01) - Construire 03 centres d'approvisionnement en produits vétérinaires à : Figuil, Batao et Badadji - Aménagement de 02 étangs piscicoles de 500 m² chacun dans la localité de Kaptalam - Construction de 02 marchés à bétail : Batao et Figuil - Etude de faisabilité en vue de la réhabilitation de 06 aires d'abattages : Figuil, Batao, Bidzar, Lam, Badadji et Golomo - Renforcement des organisations des éleveurs de la commune en technique d'embouche - Renforcement des capacités organisationnelles des éleveurs et des pisciculteurs (regroupement en coopératives) - Former les éleveurs de la Commune aux techniques de production des fourrages - Délimitation et matérialisation des zones de pâturage dans tout l'espace communal - Délimitation et matérialisation des pistes à bétail dans tout l'espace communal - Construction de 11 parcs vaccinogènes (Batao : 02, Bafouni : 01, Kéring-Figuil : 01, Badadji : 01, Lam : 01, Djougui : 01, Biou : 01, Hindjeoudé : 01, Djabé-Biou : 01 et Bidzar : 01) - Construction d'une fabrique de glace à Figuil - Construction d'un halle de vente de poissons de FIGUIL
Commerce	<ul style="list-style-type: none"> - Construction des infrastructures marchandes : Hangars (11) soient: Figuil (03 hangars dont : 01 pour les vendeuses des produits agricoles, 01 pour les vendeurs des habits, 01 pour les produits manufacturiers), Tchadda (02 hangars) ; Batao (02 hangars) ; Golomo (02 hangars); KongKong (02 hangars) - Construction de 07 magasins d'une capacité de 800 m² dans les marchés de : Figuil (05), Batao (03) ; Kong-Kong (03) ; Golomo (02) ; Badadji (02) - Réhabilitation de 02 hangars au marché de Badadji - Construction d'un marché frontalier à Badadji - Construction de 05 forages dont 01 dans chacun des marchés de : Lam, Batao ; Kong-Kong ; Golomo et Badadji - Construction de 06 blocs latrines dont 01 dans chacun des marchés de : Figuil ; Lam ; Batao ; Kong-Kong ; Golomo et Badadji

Secteur	Activités
	- Dotation des marchés en 80 bacs à ordures : Figuil (30) ; Lam (10) ; Batao (10) ; Kong-Kong (10) ; Golomo (10) et Badadji (10)
PME, Economie Sociale et Artisanat	- Construction d'un centre artisanal à Figuil - Construire des aires de séchage de farine de maïs et de mil au GIC des femmes vendeuses de farine de maïs de Figuil, Kong-kong, Batao, Badadji et Lam - Etude de faisabilité pour la réhabilitation de l'unité de transformation de pâte d'arachide en faveur du GIC des femmes de Figuil - Identification, recensement et création d'une banque des données statistiques des activités des PME, de l'économie sociale et de l'artisanat au niveau de la commune de Figuil - Appui divers aux acteurs du secteur informel - Organisation des salons annuels d'artisanat
Tourisme	- Inventaire du potentiel touristique de la commune - Construction d'une auberge touristique d'une capacité d'au moins 30 chambres à Figuil - Aménagement du site archéologique de Bidzar - Création et fonctionnement d'un office de tourisme communal à Figuil - Appui à l'organisation des manifestations à caractère touristique - Construction de 02 espaces récréatifs (bibliothèque et cinémathèque) et des parcs botaniques à Figuil - Organisation d'un festival touristique tous les deux ans dans la Commune de Figuil

5.4.2. Synthèse sur la petite enfance

Tableau 32: Synthèse des actions spécifiques liées à la petite enfance

Secteur	Besoins / activités
Administration Territoriale et Décentralisation	- Plaidoyer en vue de l'affectation d'un secrétaire d'Etat civil à Batao - Organisation des audiences foraines pour l'établissement des actes de naissance aux enfants dans tout l'espace communal
Education de base	- Construction de 06 blocs maternels dans les EM : Lam, Djougui, Biou, Batao, Bidzar et Dama-kolé - Construction de 05 centres d'alphabétisation : Balia, Djougui, Figuil III, Hindjeoudé et Kolléré - Equipement de 06 blocs maternelles de la commune en mobilier (EM Batao : 120 petites chaises, 40 petites tables et 04 tableaux sur chevalet, EM Biou : 120 petites chaises, 40 petites tables et 04 tableaux sur chevalet, EM Lam : 120 petites chaises 40 petites tables et 04 tableaux sur chevalet, EM Djougui : 120 petites chaises, 40 petites tables et 04 tableaux sur chevalet, - Bidzar : 120 petites chaises, 40 petites tables et 04 tableaux sur chevale, - Dama-Kolé : 120 petites chaises, 40 petites tables et 04 tableaux sur chevalet - Equipement des salles de classe en 8 000 tables bancs : EP Badadji (60) ; EP Bafouni (60) ; EP Balia (60) ; Bawaka (60) ; EP Bidzar II (180) ; EP Bilingue Djougui (60) ; EP Bilingue Figuil (120) ; EP Bilingue de Lam (60) ; EP Bilingue Batao (60) ; EP Bilingue Biou (60) ; EP Boudva (60) ; Groupe Scolaire Bilingue de la Cité (240) ; Dahal (120) ; EP Dawala- Bidzar (240) ; EP Dawala-Biou (240) ; Délélé (240) ; EP Djabé-Biou (60) ; EP Doundéhi-Biou (120) ; EP Doundéhi-Figuil (60) ; EP

Secteur	Besoins / activités
	<p>Figuil GI (120) ; EP Figuil GII (240) ; EP Figuil GIII (360) ; EP Golomo (60) ; EP Guerémé (60) ; Hélé (120) ; Houmbal (60) ; EP Hindjeoudé (60) ; Kaptalam (240) ; Karba (120) ; EP Karéwa (120) ; EP Kéréng Figuil (60) ; EP Kolé (60) ; EP Kolléré GI (360) ; EP Kolléré GII (480) ; EP Lam (240) ; EP Lamordé (240) ; EP Muzuké (52) ; Moré-Singaï (240) ; EP Moulvouda (120) ; EP Ouro-Marey (240) ; EP Ouro-Ngara (240) ; Pelgué (240) ; EP Walawol-Soh (120) ; EP Wayéba (60) ; EP zabilik (60) ; EP Moketé (120) EP Douva (34) ; EP Mariariakeu (120) ; EP Koïdawa (120) ; EP Diktingué (120) ; EP Bilingue de Bidzar (70) ; EP Djabili-Gaska (120) ; EPA Djabé-Figuil (120) ; EPA Guidi (120) ; EPA Mampar (120) ; EPA Nioua (120) et EPA Ouro-Talaka (120)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etude de faisabilité en vue de la réhabilitation de 42 salles de classe endommagées à : EP Bidzar (07) ; EP Djougui (03) ; EP Karewa (02) ; EP Lamordé (03) ; EP Kong-Kong (03) ; EP Boudva (02) ; EP Hindjeoudé (02) ; EP Wayéba (01) ; EP Bidzar GII (07) ; EP Figuil GI (04) ; EP Batao (07) ; EP Biou (01) - Construction de 135 blocs de 02 salles de classe : EP Badadji (01) ; EP Bafouni (01) ; EP Balia (01) ; Bawaka (01) ; EP Bidzar II (03) ; EP Bilingue Djougui (01) ; EP Bilingue Figuil (02) ; EP Bilingue de Lam (01) ; EP Bilingue Batao (02) ; EP Bilingue Biou (01) ; EP Boudva (01) ; Groupe Scolaire Bilingue de la Cité (04) ; Dahal (02) ; EP Dawala-Bidzar (04) ; EP Dawala-Biou (04) ; Délélé (04) ; EP Djabé-Biou (01) ; EP Doundéhi-Biou (02) ; EP Doundéhi-Figuil (01) ; EP Figuil GI (02) ; EP Figuil GII (04) ; EP Figuil GIII (06) ; EP Golomo (01) ; EP Guerémé (01) ; Hélé (02) ; Houmbal (01) ; EP Hindjeoudé (01) ; Kaptalam (04) ; Karba (02) ; EP Karéwa (02) ; EP Kéréng Figuil (01) ; EP Kolé (01) ; EP Kolléré GI (06) ; EP Kolléré GII (08) ; EP Lam (04) ; EP Lamordé (04) ; EP Muzuké (01) ; Moré-Singaï (04) ; EP Moulvouda (02) ; EP Ouro-Marey (04) ; EP Ouro-Ngara (04) ; Pelgué (04) ; EP Walawol-Soh (02) ; EP Wayéba (01) ; EP zabilik (01) ; EP Moketé (02) EP Douva (01) ; EP Mariariakeu (02) ; EP Koïdawa (02) ; EP Diktingué (02) ; EP Bilingue de Bidzar (04) ; EP Djabili-Gaska (02) ; EPA Djabé-Figuil (02) ; EPA Guidi (02) ; EPA Mampar (02) ; EPA Nioua (02) et EPA Ouro-Talaka (02) - Equipement des salles de classe en 135 bureaux pour enseignants : EP Badadji (01) ; EP Bafouni (01) ; EP Balia (01) ; Bawaka (01) ; EP Bidzar II (03) ; EP Bilingue Djougui (01) ; EP Bilingue Figuil (02) ; EP Bilingue de Lam (01) ; EP Bilingue Batao (02) ; EP Bilingue Biou (01) ; EP Boudva (01) ; Groupe Scolaire Bilingue de la Cité (04) ; Dahal (02) ; EP Dawala-Bidzar (04) ; EP Dawala-Biou (04) ; Délélé (04) ; EP Djabé-Biou (01) ; EP Doundéhi-Biou (02) ; EP Doundéhi-Figuil (01) ; EP Figuil GI (02) ; EP Figuil GII (04) ; EP Figuil GIII (06) ; EP Golomo (01) ; EP Guerémé (01) ; Hélé (02) ; Houmbal (01) ; EP Hindjeoudé (01) ; Kaptalam (04) ; Karba (02) ; EP Karéwa (02) ; EP Kéréng Figuil (01) ; EP Kolé (01) ; EP Kolléré GI (06) ; EP Kolléré GII (08) ; EP Lam (04) ; EP Lamordé (04) ; EP Muzuké (01) ; Moré-Singaï (04) ; EP Moulvouda (02) ; EP Ouro-Marey (04) ; EP Ouro-Ngara (04) ; Pelgué (04) ; EP Walawol-Soh (02) ; EP Wayéba (01) ; EP zabilik (01) ; EP Moketé (02) EP Douva (01) ; EP Mariariakeu (02) ; EP Koïdawa (02) ; EP Diktingué (02) ; EP Bilingue de Bidzar (04) ; EP Djabili-Gaska (02) ; EPA Djabé-Figuil (02) ; EPA Guidi (02) ; EPA Mampar (02) ; EPA Nioua (02) et EPA Ouro-Talaka (02) - Construction de 49 blocs latrines à 06 cabines dans les écoles suivantes : EP Lamordé ; EP Bilingue Figuil ; EP Guéréme I ; EP Mariariakeu ; EP Bawaka ; EP Dawala-Bidzar ; EP Djabili-Gaska ; EP Pelgué ; EP Moketé ; EP Djabé-Biou ; EP Bafouni ; EP Kaptalam ; EP Walawol-Soh ; EP Diktingué ; EP Golomo ; EP Dawala-Biou ; EP Ouro-Marey ; EP Houmbal ; EP Hindjeoudé ; EP Wayéba ; EP Kéréng Figuil ; EP Doundéhi ; EP Ouro-Ngara ; EP Koïdawa ; EP Karba ; EP Moulvouda ; EP Bilingue de Bidzar ; EP Bilingue Biou ; EP Kolléré GII ; EP Bilingue Batao ; EPA Djabé-Figuil ; EPA Guidi ; EPA Mampar ; EPA Nioua ; EPA Ouro-Talaka ; EP Douva ; EP Dahal ; EM Lam ; EM Kong-Kong ; EM Bidzar ; EM Batao ; EM Djougui et EM Biou et EP Zabilik - Construction 50 forages équipés de PMH dans les écoles suivantes : EP Lamordé ; EP Bilingue Figuil ; EP Moré-Singaï ; EP Mariariakeu ; EP Bawaka ; EP Dawala-Bidzar ; EP Djabili-Gaska ; EP Pelgué ; EP Moketé ; EP Djabé-Biou ; EP Bafouni ; EP Kaptalam ; EP Délélé ; EP Walawol-Soh ; EP Diktingué ; EP Golomo ; EP Dawala-Biou ; EP Ouro-Marey ; EP Houmbal ; EP Hindjeoudé ; EP Kéréng Figuil ; EP Kolé ; EP Bilingue de Lam ; EP Ouro-Ngara ; EP Koïdawa ; EP Karba ; EP Bidzar GII ; EP Ouro-Boubi ; EP Bilingue de Bidzar ; EP Bilingue Biou ; EP Biou ; EP Kolléré GII ; EP Hélé ; EP Bilingue Batao ; EP Douva ; EM Lam ; EM Kong-Kong ; EM Bidzar ; EM Batao ; EM Djougui ; EM Biou ; EM Djougui ; EPA Djabé-Figuil ; EPA Guidi ; EPA Mampar ; EPA Nioua ; EPA Ouro-Talaka ; EP Douva ; EP Dahal et EP Zabilik - Affectation Affecter 156 enseignants dans les établissements suivants: EP Figuil GIII (02) ; EP Bidzar (07) ; EP Djougui (04) ; EP Guéréme (04) ; Moré-Singaï (04) ; Mariariakeu (02) ; Bawaka (02) ; EP Muzuké (03) ; EP Dawala-Bidzar (02) ; Djabili-Gaska (01) ; Pelgué (04) ; Moketé (02) ; EP Djabé-Biou (01) ; EP Bafouni (01) ;

Secteur	Besoins / activités
	<p>EP Kaptalam (02) ; EP Délélé (04) ; EP Waléwol-Soh (01) ; EP Diktingué (01) ; EP Golomo (04) ; EP Dawala-Biou (03) ; EP Badadji (05) ; EP Lam (07) ; EP Ouro-Marey (02) ; EP Kong-Kong (06) ; EP Balia (03) ; EP Boudva (03) ; EP Houmbal (04) ; EP Hindjeoudé (03) ; EP Wayéba (02) ; EP Kéreng Figuil (03) ; EP Kolé (02) ; EP Doundéhi (04) ; EP Bilingue de Lam (03) ; EP Ouro-Ngara (02) ; Karba (01) ; EP Bidzar GII (09) ; EP Moulvouda (03) ; EP Ouro-Boubi (04) ; EP Bilingue de Bidzar (02) ; EP Bilingue Biou (01) ; EP Biou (04) ; Groupe Scolaire Bilingue de la Cité (06) ; EP Kolléré GI (05) ; EP Kolléré GII (01) ; EP Figuil GI (01) ; EP Hélé (04) ; EP Batao (09) ; EP Douva (02), Dahal (03) ; EPA Djabé-Figuil (02) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - EPA Guidi (02) ; EPA Mampar (02) ; EPA Nioua (02) ; EPA Ouro-Talaka (02) - et EP Zabilik (02) - Construction des clôtures de toutes les écoles de la commune - Reboisement des écoles suivantes : EP Moré-Singaï ; EP Mariariakeu ; EP Bawaka ; EP Muzuké ; EP Dawala-Bidzar ; EP Walawol-Soh ; EP Diktingué ; EP Doundéhi-Biou ; EP Dawala-Biou ; EP Ouro-Marey ; EP Kolé ; EP Koïdawa ; EP Ouro-Boubi ; EP Bilingue de Bidzar ; EP Bilingue Batao ; EP Douva ; EP Dahal ; EM Bidzar ; EM Djougui ; EM Lam ; EM Batao, Rompo ; EPA Djabé-Figuil ; EPA Guidi ; EPA Mampar ; EPA Nioua ; EPA Ouro-Talaka et EP Zabilik - Construction de 62 bureaux des directeurs des écoles de la commune dont 01 dans chaque école - Construction de 63 bibliothèques dont 01 dans chaque école de l'espace communal - Etude de faisabilité en vue de l'électrification des écoles de l'espace communal - Construire 62 logements d'astreintes dont 01 dans chacun des établissements suivants : EP Figuil GIII ; EP Figuil GII ; EP Figuil GI ; EP Bidzar ; EP Djougui ; EP Karéwa ; EP Lamordé ; EP Bilingue Figuil ; EP Guéréomé I ; EP Moré-Singaï ; EP Mariariakeu ; EP Bawaka ; EP Muzuké ; EP Dawala-Bidzar ; EP Djabili-Gaska ; EP Pelgué ; EP Mocketé ; EP Djabé-Biou ; EP Bafouni ; EP Kaptalam ; EP Délélé ; EP Waléwol-Soh ; EP Diktingué ; EP Golomo ; EP Doundéhi-Biou ; EP Dawala-Biou ; EP Badadji ; EP Lam ; EP Ouro-Marey ; EP Kong-Kong ; EP Balia ; EP Boudva ; EP Hindjeoudé ; EP Wayéba ; EP Kéreng Figuil ; EP Kolé ; EP Doundéhi ; EP Bilingue de Lam ; EP Ouro-Ngara ; EP Koïdawa ; EP Karba ; EP Bidzar ; EP Moulvouda ; EP Ouro-Boubi ; EP Bilingue de Bidzar ; EP Bilingue Biou ; EP Biou ; Groupe Scolaire Bilingue de la Cité ; EP Kolléré GII ; EP Figuil GI ; EP Figuil GII ; EP Badia ; EP Hélé ; EP Batao ; EP Bilingue Batao ; EP Douva ; EP Rompo, EP Dahal ; EM Lam ; EM Kong-Kong ; EM Bidzar ; EM Batao ; EM Bilingue de la Cité ; EM Djougui ; EM Figuil ; EM Biou - Construction de l'IAEB de Figuil
Santé	<ul style="list-style-type: none"> - Construction et équipement d'un service de radiologie de l'hôpital de district de Figuil - Construction et équipement du bloc opératoire de l'hôpital de district de Figuil - Construction de 03 salles d'hospitalisation dans les formations sanitaires : CSI Kong-Kong (01) ; CSI Bidzar (01) ; CSI Biou (01) - Construction d'un bloc d'urgence à l'hôpital de district de Figuil - Construction de 01 salle d'accouchement au CSI de Bidzar - Affectation des personnels soignants dans les formations sanitaires Médecin (01), Chirurgien-dentiste (01), (Aide soignants(16) ; Sages-femmes (09) ; Laborantins (07) ; Infirmiers (10) soient: Hôpital de district de Figuil (01 Médecin et 01 Chirurgien-dentiste), CSI Kong-Kong (03 aide-soignant et 01 infirmier) ; CSI Bidzar (01 Laborantin, 01 sage-femme et 03 infirmiers) ; CSI Biou (01 laborantin, 02 infirmiers, 01 sage-femme) ; CSI Batao (01 sage-femme, 01 IDE, 02 Aide Soignants) ; CSI Pelgué (01 IDE, 01 sage-femme, 01 laborantin, 01 Aide-Soignant) ; CSI Djougui (01 laborantin, 01 sage-femme) ; CSI Badadji (01 IDE, 01 sage-femme, 01 laborantin, 03 Aide Soignants) ; CSI Catholique de Lam (02 Aide Soignants, 01 sage-femme) ; CSI Public de Lam (02 Aide soignants, 01 laborantin, 01 IDE, 01 sage-femme) et CSI de Djabé-Biou (01 IDE, 03 AS, 01 laborantin, 01 sage-femme) - Achèvement de la construction du pavillon mère et enfant de l'hôpital de district de Figuil - Organisation des séances de sensibilisation des mères d'enfants sur la présence des programmes de prise en charge des enfants malnutris

Secteur	Besoins / activités
	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les femmes enceintes pour les visites prénatales - Distribution de 20 000 moustiquaires imprégnées dans la commune
Eau/hygiène/assainissement	<ul style="list-style-type: none"> - Construction des forages - Construction des latrines

5.4.3. Synthèse sur le changement climatique

Tableau 33: Récapitulatif des actions spécifiques liées aux effets du changement climatique

Secteur	Activités
Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> - Aménagement de 193 ha de bas-fonds dans les localités de Ouro-Marey (10 ha) ; Walewol-Soh (05 ha); Badadji (20 ha); Guéréme I (15 ha) ; Guéréme-Lam (23 ha) Djougui (10 ha) ; Hindjeoudé (14 ha) ; Kong-Kong(05 ha) ; Moulvouda (12 ha) ; Golomo (07 ha) ; Koïdawa (05 ha); Délélé (12 ha), Figuil (05 ha); Kéreng (07 ha); Kolé (05 ha); Wayéba (08 ha), Kaptalam (15 ha) et Wafango (15 ha) - Aménagement de 100 ha de cordons pierreux dans les localités de Waléwol-Soh, Biou, Lam, Badadji, Boudva
Environnement, Protection de la Nature et Développement Durable	<ul style="list-style-type: none"> - Intensification de la lutte contre l'utilisation des emballages non biodégradables (inférieur à 61 microns) et le phénomène de feux de brousse - Mettre en place des pépinières de production de plants : Guéréme Lam (2000 plants) ; Délégué (500 plants fruitiers) ; Kaptalam (500 plants fruitiers) ; Moré-Singai (2000 plants) ; Douknoukou (2000 plants) ; Golomo (2000 plants) et Kaptalam (2000 plants) - Reboisement de l'espace communal de Figuil (30 000 plants) - Organisation des campagnes de lutte contre les effets néfastes du changement climatique et préconisation des mesures d'adaptation - Formation des populations à la gestion durable des terres et à l'utilisation rationnelle des pesticides et produits dangereux - Encouragement de l'initiative de la mise en place des clubs des amis de la nature dans les différents établissements scolaires de l'espace communal
Forêt et Faune	<ul style="list-style-type: none"> - Etude de faisabilité en vue de l'élaboration d'un schéma d'aménagement de l'espace agro-sylvo-pastoral dans la commune de Figuil - Equipement du poste forestier de Figuil en moto AG 100 - Réfection des bâtiments abritant le poste forestier de Figuil - Equipement du poste forestier des matériels de bureau (table, chaises, ordinateurs, imprimantes) - Plantation de 15 000 arbres dans les artères de toutes les localités et les milieux de l'espace communal - Redensification et conservation de la réserve de Lam (941 ha) - Intensification de la lutte contre le phénomène de braconnage - Sensibilisation des populations sur la préservation du patrimoine forestier et faunique et application stricte des mesures relatives à la gestion de la biodiversité

5.4.4. Synthèse des projets des corps de métier

Tableau 34: Récapitulatif des microprojets des corps de métiers

Secteur	Activités
Élevage, Pêche et Industries Animales	<ul style="list-style-type: none"> - Construction de 01 forage pastoral à énergie solaire : Kapta-Doumour (Lam) et 30 forages pastoraux équipés de PMH avec 02 abreuvoirs : Figuil (01 à côté du parc vaccino-gène) Waléwol-Soh (01) ; Dahal (04) ; Biou (03) ; Dawala-Biou (01) ; Madakamna (02) ; Mariariakeu (01) ; Balia(01) ; Mokoté (02) ; Boudva (02) ; Batao (03) ; Moulvouda (01) ; Hindjeoudé (01) ; Doundé (01) ; Goulidi (01) ; Balia (01) ; Débelzé (01) ; Délégué (01) ; Bergui (01) ; Djabé-Figuil (01) - Etude de faisabilité en vue de la réhabilitation de 10 forages pastoraux à : Ouro-Marey (01) ; Djougui (01) ; Figuil (02) ; Batao (05) ; Badadji (01) - Construction de 03 marres à bétail à : Douknoukou et Muzuké - Etude de faisabilité en vue de la construction de 03 mini barrages pastoraux à : Golomo; Bafouni ; Guidi - Etude de faisabilité en vue de la réhabilitation de 16 marres dont : Figuil (02) ; Lam (03) ; Batao (05) ; Biou (05) ; Badadji (01) et Ouro-Marey (01) - Construire 03 centres d'approvisionnement en produits vétérinaires à : Figuil, Batao et Badadji - Aménagement de 02 étangs piscicoles de 500 m² chacun dans la localité de Kaptalam - Construction de 02 marchés à bétail : Batao et Figuil - Etude de faisabilité en vue de la réhabilitation de 06 aires d'abattages : Figuil, Batao, Bidzar, Lam, Badadji et Golomo - Renforcement des organisations des éleveurs de la commune en technique d'embouche - Renforcement des capacités organisationnelles des éleveurs et des pisciculteurs (regroupement en coopératives) - Former les éleveurs de la Commune aux techniques de production des fourrages - Délimitation et matérialisation des zones de pâturage dans tout l'espace communal - Délimitation et matérialisation des pistes à bétail dans tout l'espace communal - Construction de 11 parcs vaccino-gènes (Batao : 02, Bafouni : 01, Kéreng-Figuil : 01, Badadji : 01, Lam : 01, Djougui : 01, Biou : 01, Hindjeoudé : 01, Djabé-Biou : 01 et Bidzar : 01) - Construction d'une fabrique de glace à Figuil - Construction d'un halle de vente de poissons de FIGUIL
Agriculture et Développement Durable	<ul style="list-style-type: none"> - Etude de faisabilité pour la délimitation des zones agricoles périurbaines/ urbaines et rurales des zones d'élevage afin de limiter les conflits agropastoraux - Aménagement de 193 ha de bas-fonds dans les localités de Ouro-Marey (10 ha) ; Walewol-Soh (05 ha); Badadji (20 ha); Guéremé I (15 ha) ; Guéremé-Lam (23 ha) Djougui (10 ha) ; Hindjeoudé (14 ha) ; Kong-Kong(05 ha) ; Moulvouda (12 ha) ; Golomo (07 ha) ; Koïdawa (05 ha); Délélé (12 ha), Figuil (05 ha); Kéreng (07 ha); Kolé (05 ha); Wayéba (08 ha), Kaptalam (15 ha) et Wafango (15 ha) - Aménagement et sécurisation de 70 ha pour l'installation des jeunes agriculteurs : 22 ha à Bafouni, 07 ha à Less-Mayo, 06 ha à Kéreng, 30 ha à Kaptalam et 05 ha à Rompo - Appui aux organisations paysannes en matériels : Motopompes (28) ; Charrettes (57) ; Portes tout (68) ; Brouettes (17) ; Tricycles (07) ; Charrues (57) ; Appareils de traitement phytosanitaire (05) soient : Ouro Marey (01 motopompe, Charrette (05), Porte tout (05); Mourkoufo (05 portes tout et 05 brouettes) ; Muzuke (03 charrettes et 02 moto pompes) ; Dahal (03 charrettes) ; Moré-Singaï (03 tricycles et 06 portes tout) ; Mampar (02 tricycles et 02 charrettes) ; Pelgué (05 charrettes, 05

Secteur	Activités
	<p>brouettes) ; Madakamna (06 charrettes, 06 portes tout et 04 motopompes) ; Diktingué (04 charrettes et 10 portes tout) ; Ngorowa (04 charrettes, 05 charrues et 05 portes tout) ; Ouro-Tchaka (02 charrettes, 06 portes tout et 02 brouettes) ; Less Mayo (04 motopompes) ; Kaptalam (02 motopompes, 05 portes tout) ; Badia (01 charrette , 01 motopompe) ; Kolé charrette (04) ; Mokoté (Moto pompe (02), Porte tout (03) et charrette (03)) ; Gada Mayo (03 portes tout ,02 tricycles) ; Djabé-Biou (02 tricycles) ; Lam (04 motopompes) ; Hélé (04 motopompes) ; Guéréomé II (04 charrettes ,04 portes tout et 05 appareils de traitement phytosanitaire) ; Batao(04 motopompes,15 charrettes,10 portes tout,10 brouettes et 20 charrues)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation de 05 biefs : Biou (01), Batao (01), Bidzar (01), Moulvouda (01) et Djabé-Biou (01) - Construction de 08 biefs : Kolé-Figuil (01), Bidzar (01), Mayo-Kéwé (Wayéba) (01) et Lam (05) - Aménagement de 100 ha de cordons pierreux dans les localités de Waléwol-Soh, Biou, Lam, Badadji, Boudva - Facilitation de l'installation des opérateurs économiques intervenant dans la vente d'intrants et matériels agricoles en construisant 02 magasins de vente de ces produits à Figuil - Construction et équipement de la Délégation d'Arrondissement de l'Agriculture et du Développement Rural de Figuil - Construction et équipement de 05 postes agricoles à : Figuil, Badadji, Kong-Kong, Lam et Djougui - Structuration des producteurs pour un meilleur encadrement et accès aux appuis divers - Organiser des séances (par village) de renforcement des capacités des producteurs sur les itinéraires techniques des cultures par campagne - Organiser des séances (par village) de formation des populations aux techniques de compostage par campagne - Organiser des séances de renforcement de capacités du personnel des postes agricoles - Construire 46 magasins de stockage des céréales d'un volume de 800 m³ à : Figuil (02), Ouro Marey (01) ; Mokodong (01) ; Bidzar (01) ; Waléwol-Soh (01) ; Mourkoufo (01) ; Houmbal (01) ; Nioua (01) ; Douknoukou (01) ; Pimtili (02) ; Dawala-Biou (01) ; Madakamna (01) ; Golomo-Biou (01) ; Bafouni (01), Bawaka (01) ; Délélé (01) ; Ngouldi (01) ; Mazanga (01) ; Djabili-Gaska (01) ; Ngorowa (01) ; Ouro-Tchaka (01) ; Balia (01) ; Less Mayo (01) ; Djabé-Biou (01) ; Badia (01) ; Guéréomé II (01) ; Batao(01) ; Hindjeoudé (01) ; Madakamna (01) ; Guégueldé (01) ; Guidi (01) ; Hélé (01) ; Débelzé (01) ; Douva (01) ; Guéremé Lam (01) ; Bergui (01) ; Gada-Mayo (02) ; Mokoté (01) ; Kolé (02) ; Djabé-Figuil (02) ; Kaptalam (01) - Acquérir 08 décortiqueuses d'arachide au profit de associations des femmes de l'espace communal à : Dahal (03) ; Boudva(02) ; Batao(02) ; Délégué(01)
Emploi et Formation Professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> - Construction et équipement d'un centre de formation professionnelle des jeunes aux emplois durables et décents à Figuil - Construction et équipement d'un centre de formation aux petits métiers à Figuil - Etude de faisabilité du curricula de formation dans les SAR/SM, CMPJ en conformité avec les opportunités et potentialités d'emplois existants à Figuil - Etude de faisabilité pour la mise en place des plates-formes de convention d'offre d'emploi entre la Commune, MINEFOP et les industries installées à Figuil - Création d'un centre d'écoute à Figuil pour la sensibilisation et l'orientation des populations sur les opportunités d'emploi et les structures d'appui (PIAASI, FNE)
PME, Economie Sociale et Artisanat	<ul style="list-style-type: none"> - Construction d'un centre artisanal à Figuil - Construire des aires de séchage de farine de maïs et de mil au GIC des femmes vendeuses de farine de maïs de Figuil, Kong-kong, Batao, Badadji et Lam - Etude de faisabilité pour la réhabilitation de l'unité de transformation de pâte d'arachide en faveur du GIC des femmes de Figuil - Identification, recensement et création d'une banque des données statistiques des activités des PME, de l'économie sociale et de l'artisanat au niveau de la commune de Figuil - Appui divers aux acteurs du secteur informel - Organisation des salons annuels d'artisanat

Secteur	Activités
Commerce	<ul style="list-style-type: none"> - Construction des infrastructures marchandes : Hangars (11) soient: Figuil (03 hangars dont : 01 pour les vendeuses des produits agricoles, 01 pour les vendeurs des habits, 01 pour les produits manufacturiers), Tchadda (02 hangars) ; Batao (02 hangars) ; Golomo (02 hangars); KongKong (02 hangars) - Construction de 07 magasins d'une capacité de 800 m² dans les marchés de : Figuil (05), Batao (03) ; Kong-Kong (03) ; Golomo (02) ; Badadji (02) - Réhabilitation de 02 hangars au marché de Badadji - Construction d'un marché frontalier à Badadji - Construire 05 forages dont 01 dans chacun des marchés de : Lam, Batao ; Kong-Kong ; Golomo et Badadji - Construire 06 blocs latrines dont 01 dans chacun des marchés de : Figuil ; Lam ; Batao ; Kong-Kong ; Golomo et Badadji - Dotation des marchés en 80 bacs à ordures : Figuil (30) ; Lam (10) ; Batao (10) ; Kong-Kong (10) ; Golomo (10) et Badadji (10)
Travail et Sécurité Sociale	<ul style="list-style-type: none"> - Identification des regroupements (coopératives) et association travaillant dans l'informel - Création d'un syndicat des travailleurs au niveau de Figuil et organisation des campagnes de sensibilisation sur l'application du SMIG et l'assurance volontaire - Vulgarisation du code du travail ainsi que les textes législatifs relatifs au travail et à la sécurité sociale - Sensibilisation des acteurs du secteur informel pour la création d'une coopérative des corps de métier - Renforcement des capacités (maîtrise du travail, convention collective) - Sensibilisation des travailleurs à la création de la mutuelle de santé dans certaines structures

5.4.5. Synthèse des projets des couches vulnérables

Tableau 35: Récapitulatif des microprojets relatifs aux couches vulnérables

Secteur	Activités
Affaires sociales	<ul style="list-style-type: none"> - Construction et équipement d'un centre social à Figuil - Dotation de 01 moto au centre social de Figuil - Construction et équipement d'un centre d'accueil pour la petite enfance (orphelins et enfants abandonnés) à Figuil - Equipement de l'orphelinat de Bidzar - Organisation des couches vulnérables et des personnes marginales en groupes associatifs en vue de défendre leurs intérêts et développer leurs activités génératrices de revenus afin de faciliter leur autonomie - Financement des différentes journées de nos cibles (personnes âgées, handicapés, petite enfance et personnes marginales) - Appui divers aux indigents et aux nécessiteux de la commune de Figuil (encadrement psychosocial, bourses d'étude, subvention des activités génératrices de revenus et aide médicale) - Octroi des aides et secours en appareillage (béquilles (144), chaises roulantes (50) cannes anglaises (50), Lunettes optiques (100), cannettes (100), prothèses auditives (100) aux handicapés de la commune de Figuil - Sensibilisation des personnes handicapées à se faire établir les cartes nationales d'invalidité - Recensement des enfants nés des parents handicapés et acheminement de la liste au niveau départemental afin de les exonérer des frais d'écolage

5.5. Aménagement des espaces urbains (POS, Zonage)

L'aménagement des espaces urbains reste le parent pauvre de la gestion communale. Pris comme une activité sociale et visiblement non génératrice de revenus, l'aménagement urbain ne fait réellement pas partie des priorités des acteurs communaux.

Pour illustrer ce constat, nous noterons que dans toute la commune, même au chef-lieu Figuil, il n'existe pas de plans d'urbanisme sommaire, de plan d'occupation des sols ou même des plans de lotissement. Généralement c'est la route de transit qui relie la localité à un autre village qui fait office de route principale entretenu occasionnellement par la Sodécoton à l'occasion de la saison de collecte du coton. L'entretien routier intra-urbain dans son sens le plus large, reste très embryonnaire. Le « Fonds Routier » qui est une institution de l'Etat, dans le cadre de l'entretien de la voirie des villes secondaires, intervient de temps à autre dans le chef-lieu de la commune à travers le MINDUH. L'occupation des sols est anarchique dans la zone urbaine.

Si la majorité de ces localités ne sont en réalité que de « gros villages » ou « villages-centres », il serait plus judicieux pour les communes de garantir des réserves foncières aux fins des aménagements futurs. Les services sectoriels de l'urbanisme, du cadastre et affaires foncières sont indiqués pour donner des conseils et procédures de constitution des domaines fonciers communaux.

Concernant l'habitat, il a été constaté une forte proportion des cases de terre rondes et en toit de chaume (boucaros) dans toutes les localités de la commune. Les cases sont généralement entourées d'une clôture pour former un « saré ». Ce type d'habitation reste somme toute très précaire et les scènes d'éboulement sont légion en saison des pluies. De plus en plus un reliait de fierté et d'orgueil gagne les populations, et c'est chaque ménage cherche à s'offrir une petite case rectangulaire en tôle même si le reste de constructions est toujours couvert de paille. C'est là un signe évident de bien-être et de respectabilité dans le village.

5.5.1. Le système foncier

Le domaine foncier se subdivise en espaces collectifs et en espaces individuels. Le patrimoine collectif reste sous la gestion des chefs traditionnels. Ces deniers définissent le mode d'utilisation. Ce domaine se compose des espaces en friches et des pâturages. Ils permettent de procéder aux morcellements dans l'objectif d'étendre les espaces agricoles, de délimiter les aires de pâturages et de conserver une réserve foncière. Cette action concerne particulièrement les hommes. Les propriétés individuelles sont gérées par les chefs d'exploitations. L'accès à cette ressource se fait par métayage et par legs.

5.5.2. Esquisse du plan d'utilisation et de gestion des terres de l'espace communal

Pour gérer de manière durable les terres de l'espace communal de Figuil, il serait judicieux de mettre en place un cadre de concertation qui définira les activités, les objectifs et les résultats attendus. Au regard des différentes unités de paysage : Zone agricole, Zone de bas-fonds, Zone de cours d'eau, Zone de forêt, Zone de colline et montagne, Zone de pâturage, etc., Identifiées lors du processus de planification du processus au niveau des villages, le Plan d'utilisation et de gestion durable des terres se présente comme l'indique le tableau ci-dessous.

Tableau 36: Plan d'utilisation et gestion durable des terres

Solutions /actions	Objectifs	activités	Résultats attendus	Responsables	partenaires	Période			Ressources			Indicateurs	observations
						A ₁	A ₂	A ₃	H	F	M		
Redynamisation des commissions de gestion des zones de pâturage délimitées	Renforcer le rôle des comités de gestion des zones de pâturage	Redynamiser les comités de gestion des zones de pâturage	Les comités de gestion des zones de pâturages sont actualisés	Les présidents des comités de zones de pâturage dans les villages	DAEPIA de Figuil	x			x	x	X	-Nombre de comités de gestion redynamisés -Nombre de réunions de concertation avec les membres	Les Djaoros doivent participer aux rencontres de sensibilisation
Officialisation des zones de pâturage	Rendre formel les zones de pâturage	Officialiser les zones de pâturages existantes	Les zones de pâturage sont régies par un acte d'affectation dans le domaine communal et pour cause d'utilité publique	Le responsable communal chargé du développement local	DAEPIA, COMMUNE	x			x	x	x	-Nombre de zones officialisées	Les zones de pâturage ou périmètres pastoraux sont la propriété de la Commune
Elaboration d'un plan de sécurisation des aires de pâturages : plantation des arbres le long des couloirs	Réduire le risque des conflits dus à la non matérialisation des zones de pâturage	-Renouveler les bornes de matérialisation -Planter les arbustes de délimitation des aires le long des périmètres pastoraux	Les périmètres pastoraux : zone d'élevage, couloir de transhumance sont sécurisés	Le responsable communication des différentes zones de pâturage	DAEPIA COMMUNE	x	x	x	x	x	x	Nombre de km de zones sécurisés Nombre de bornes installés	Les actes d'officialisation doivent être préalablement disponibles
Développement des infrastructures et équipement d'élevage le long de périmètres pastoraux (couloir de transhumance, zone de pâturage)	Améliorer l'état des infrastructures	-Création de 03 pistes à bétail	Les infrastructures d'élevage sont développées dans la Commune	Les responsables des questions infrastructurelles	APESS, CRPA, DAEPIA, COMMUNE		x	x	x	x	x	Liste des infrastructures présentes -nombre d'infrastructures existants, Etat des	Les infrastructures créées doivent être gérées par les bénéficiaires

Solutions /actions	Objectifs	activités	Résultats attendus	Responsables	partenaires	Période			Ressources			Indicateurs	observations
						A ₁	A ₂	A ₃	H	F	M		
												infrastructures	
Renforcement des capacités des éleveurs dans les techniques d'élevage	Améliorer les techniques de production des éleveurs et des acteurs des filières bovines, ovines, caprins,	-Formation des éleveurs sur les techniques d'amélioration des parcours -Formation des éleveurs sur les techniques d'ensilage	Les techniques de production des éleveurs et des acteurs des filières sont améliorées	Le représentant du lamido pour les questions d'élevage (Sarkissanou) et un membre de chaque comité de gestion des zones	DAEPIA COMMUNE			x	x	x	x	-Nombre de formations dispensées -Taux de réplication des formations -Nombre de bénéficiaires indirect	La participation doit être concentrée dans les zones occupée par les éleveurs
Renforcement des capacités des GIC sur les techniques d'amélioration de la fertilité des sols	Améliorer les compétences des agriculteurs dans les techniques de fertilisation des sols	-Formation de populations sur les techniques de production de la fumure organique et application dans les sols	Les capacités des paysans sont améliorées dans les techniques d'amélioration de la fertilité des sols	Les responsables des questions environnementales et de développement des Comités de Concertation	PNDP COMMUNE DAADR	x	x		x	x	x	- Nombre de populations ayant bénéficiés des populations - Nombre de groupes de producteurs formés	- Les communautés doivent légalisées leur association
Appui à la valorisation des bas- fonds	améliorer le niveau de stockage des eaux souterraines	-Formation sur les techniques de valorisation des bas-fonds -Etablir une charte de gestion et de développement des activités dans les bas- fonds.	Une charte de gestion durable des terres est élaborée au niveau municipal	Les délégués de GIC subventionnées	COMMUNE DAADR	x			x	x	x	-Liste des communautés choisies - Rapport de charte élaboré	La charte est le document fondamental qui mettra en mouvement toutes les actions du PUGDT de la Commune de Figuil
Protection des berges de certains Mayos contre l'érosion	Sécuriser les berges de certains Mayos et réduire leur niveau d'ensablement	-Reboiser les berges des	Les berges des mayo sont reboisées et entretenues sur les talus	Les Djaoros des communautés au passage des Mayos	DAEPIA COMMUNE DAADR DDEP Mayo-Louti DDFOF Mayo-Louti	x	x	x	x	x	x	- Nombre de km de berges reboisé - Liste des Mayos concernés	Seules les zones dégradées devront être reboisées sur certains Mayos.
Régularisation de la disponibilité en poissons dans les réserves en eau	Réguler les flux de poissons	-Construction des étangs piscicoles dans les zones de pêche de la	Les étangs sont construits et les populations maîtrisent les	Les présidents des CC bénéficiaires et formés	DAEPIA COMMUNE DDMINEPAT		x	x	x	x	x	- Nombre d'étangs mis en place - Liste des pêcheurs formés	Les étangs doivent être placés en fonction de sens

Solutions /actions	Objectifs	activités	Résultats attendus	Responsables	partenaires	Période			Ressources			Indicateurs	observations
						A ₁	A ₂	A ₃	H	F	M		
		commune -Formation sur les techniques de séchage de poissons avec les fours améliorés et appui aux organisations des pisciculteurs	techniques de séchage de poisson pour réguler les flux										de circulation des eaux
Reboisement des parcelles dégradées	Améliorer le couvert végétal	-Construction d'une pépinière communale à Figuil -reboisement des espaces publics et distribution des plants aux ménages,	Une pépinière communale est disponible	Le chef service d'hygiène de la Commune de Figuil	DDEP de la Bénoué DDFOF Mayo-Louti PNDP		x	x	x	x	x	- Site de la pépinière - Nombre d'espèces produites	Les dispositions doivent être prises pour la sécurisation des plants
Protection des zones sensibles	Conserver les zones sensibles	-Interdiction de la fabrication du charbon de bois -Mise en place d'un comité de surveillance des plans des eaux le long des Mayos et fleuve	Les zones sensibles sont préservées	Les lawans des communautés concernées	Sous-préfecture de Figuil DDEP Mayo-Louti DAEPIA COMMUNE	x	x	x	x	x	x	- Décision d'interdiction - Liste des membres des comités de plans d'eaux	La phase répressive doit aller de pair avec la phase de sensibilisation



**CHAPITRE VI:
PROGRAMMATION**

6. PROGRAMMATION

Le plan de développement se décline en programmes par rapport aux ressources mobilisables identifiées. La programmation consiste à mettre en adéquation les projets identifiés et les ressources mobilisables dans le temps sur la période de planification. Compte tenu de la vision de développement, des possibilités financières, de la commune ou de la région et des différentes normes sectorielles, un arbitrage se fera sur l'ensemble des projets sélectionnés. Les projets retenus (projets prioritaires des différentes localités de la commune) feront alors l'objet d'une programmation dans le temps et l'espace.

Tableau 37 : Liste des huit projets prioritaires par village

N°	Village/Espace urbain	Projets sociaux prioritaires					Projets économiques prioritaires			TOTAL	Le Projet prioritaire sélectionné par village		
		1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}		Intitulé du projet	Coût estimatif	Justification de la sélection
1	OURO -MAREY	Construire 01 forage équipé de PMH	Construire 01 bloc de 02 salles de classe à l'EP	Etude de faisabilité en vue de la Réhabilitation de la route axe Ouro Marey-Badadji	Equipement des salles de classe en 60 tables-bancs	Affectation de 02 enseignants qualifiés	Acquérir un moulin à moudre les céréales	Construire 01 magasin de stockage des céréales d'un volume de 800m ³	Réhabilitation du forage pastoral	36 800 000	Construction de 01 forage équipé de PMH	8 000 000	Améliorer l'offre en eau potable
		8 000 000	20 000 000	PM	1 800 000	PM	4 000 000	5 000 000	PM				
2	MOKONDONG	Réhabilitation d'un forage	Construire 01 forage équipé de PMH	Equipement des salles de classe en 60 tables bancs	Aménagement d'une aire de jeux à l'EP	Etude de faisabilité en vue de l'électrification du village Mokodong	Construire 01 magasin de stockage des céréales d'un volume de 800m ³	Acquérir 01 moulin à écraser les céréales	Doter l'organisation de femmes couturières en 01 machine à coudre	20 300 000	Réhabilitation d'un forage	1 300 000	Améliorer l'offre en eau potable
		1 300 000	8 000 000	1 800 000	PM	PM	5 000 000	4 000 000	200 000				
3	WALEWOL-SOH	Réhabilitation d'un forage	Construire 01 forage équipé de PMH	Construire 01 forage pastoral équipé de PMH avec 02 abreuvoirs	Equiper l'EP en 60 tables bancs	Affectation des enseignants à l'EP	Doter le groupement des femmes du village d'e moulin à écraser les céréales	Construire 01 magasin de stockage des céréales d'un volume de 800m ³	Doter le groupement des femmes du village d'e moulin à écraser les arachides	34 900 000	Réhabilitation d'un forage	1 300 000	Améliorer l'offre en eau potable
		1 300 000	8 000 000	10 000 000	1 800 000	PM	4 000 000	5 000 000	800 000				

N°	Village/Espace urbain	Projets sociaux prioritaires					Projets économiques prioritaires			TOTAL	Le Projet prioritaire sélectionné par village		
		1 ^{ier}	2 ^{ième}	3 ^{ième}	4 ^{ième}	5 ^{ième}	1 ^{ier}	2 ^{ième}	3 ^{ième}		Intitulé du projet	Coût estimatif	Justification de la sélection
4	MOURKOUFO	Etude de faisabilité en vue d'ouvrir la route Mourkoufo- (voir Golomo)	Construire 01 forage équipé de PMH	Etude de faisabilité en vue de connecter le village au réseau électrique	Délimiter les espaces agricoles	Construire 01 forage équipé de PMH pastoral équipé de PMH avec 02 abreuvoirs	Doter le groupement des femmes du village d'un moulin à écraser les céréales	Construire 01 magasin de stockage des céréales d'un volume de 800m ³	Doter les groupements des producteurs en matériels agricoles (05 porte tout)	27 000 000	Etude de faisabilité en vue d'ouvrir la route Mourkoufo	PM	Faciliter l'accès au village
		PM	8 000 000	PM	PM	10 000 000	4 000 000	5 000 000	PM				
5	MUZUKE	Etude de faisabilité en vue du reprofilage de la route Muzuke-Batao(03) km)	Construire 01 bâtiment de 02 salles de classe à l'EP	Doter les associations des femmes en 200 foyers améliorés	Aménager une aire de jeux à l'EP	Affecter des enseignants qualifiés à l'EP	Doter le village d'un moulin à écraser les céréales	Doter le groupement des producteurs en 01 charrette	Doter l'association des femmes couturières en 01 machines à coudre	33 000 000	Etude de faisabilité en vue du reprofilage de la route Muzuke-Batao(03) km)	PM	Faciliter l'accès au village
		PM	20 000 000	PM	5 000 000	PM	4 000 000	200 000	200 000				
6	DAHAL	Construire 01 bloc de 02 salles de classe	Construire 01 forage équipé de PMH	Construire 01 forage pastoral équipé de PMH avec 02 abreuvoirs	Délimiter et sécuriser les espaces agricoles	Equiper l'EP en 60 tables-bancs	Doter le village d'un moulin à écraser les céréales	Doter le village d'un moulin à écraser les arachides	Construire 01 magasin de stockage des céréales d'un volume de 800m ³	45 100 000	Construire 01 bloc de 02 salles de classe	20 000 000	Améliorer l'offre scolaire primaire
		20 000 000	8 000 000	10 000 000	PM	1 800 000	4 000 000	800 000	5 000 000				
7	MORE-SINGAI	Construire 01 bloc de 02 salles de classe	Construire 01 forage équipé de PMH	Construire 01 centre d'alphabétisation des femmes	Aménager le tronçon Kaptamoré frontière Tchad (04km)	Etude de faisabilité en vue de la connexion du village au réseau électrique	Doter le village d'un moulin à écraser les céréales	Doter le village d'un moulin à écraser les arachides	Construire 01 magasin de stockage des céréales d'un volume de 800m ³	50 000 000	Construire 01 bâtiment de 02 salles de classe à l'EP	20 000 000	Améliorer l'offre scolaire primaire

N°	Village/Espace urbain	Projets sociaux prioritaires					Projets économiques prioritaires			TOTAL	Le Projet prioritaire sélectionné par village		
		1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}		Intitulé du projet	Coût estimatif	Justification de la sélection
		20 000 000	8 000 000	5 000 000	PM	PM	4 000 000	800 000	5 000 000				
8	MOULVOUDA	Construction d'un forage équipé de PMH	Construire 01 bloc de 02 salles de classe à l'EP	Construire 01 bloc latrine à 06 cabines à l'EP	Délimiter les espaces agricoles	Construire 01 forage pastoral équipé de PMH avec 02 abreuvoirs	Doter le village de 01 moulin à écraser les céréales	Doter le village de 01 moulin à moudre les arachides	Construire 01 magasin de stockage des céréales d'un volume de 800m ³	60 300 000	Construction de 01 forage équipé de PMH	8 000 000	Améliorer l'offre en eau potable
		8 000 000	20 000 000	3 500 000	PM	10 000 000	4 000 000	800 000	5 000 000				
9	MAMPAR	Construire 01 forage équipé de PMH au quartier kapta-bilim	Etude de faisabilité pour le reprofilage de la route Lam-Mampar	Délimiter les espaces agricoles	Doter le village de plaques solaires	Eriger l'EPA en EP	Implanter 01 machine à écraser les céréales	Construire 01 magasin de stockage des céréales d'un volume de 800m ³	/	17 000 000	Construction de 01 forage équipé de PMH	8 000 000	Améliorer l'offre en eau potable
		8 000 000	PM	PM	PM	PM	4 000 000	5 000 000	/				
10	HOUMBAL	Construire 01 forage équipé de PMH dans le quartier Kapta	Aménager la route Guidi-Houmbal-Djougui (12km)	Construire 01 bloc latrine à l'EP de Houmbal	Equiper les salles de classe de l'EP en 60 tables bancs	Délimiter les espaces agricoles	Implanter 01 moulin à écraser les céréales	Construire 01 magasin de stockage des céréales d'un volume de 800m ³	Doter le village de 01 moulin à écraser les arachides	24 100 000	Construire 01 forage équipé de PMH dans le quartier Kapta	8 000 000	Améliorer l'offre en eau potable
		8 000 000	PM	3 500 000	1 800 000	PM	4 000 000	5 000 000	800 000				
11	NIQUA	Electrification du Village	Construire une salle d'hospitalisation au CSI de LAM	Construire 01 bloc de 02 salles de classe à l'EP	Equiper l'EP en 60 tables bancs	Construire 01 forage équipé de PMH	Construire 01 magasin de stockage des céréales d'un volume de 1 500m ³ au marché de Lam	Construire 01 magasin de stockage des céréales d'un volume de 800m ³	Doter les populations en 01 moulin à écraser les arachides		Electrification du village	PM	Faciliter l'accès à l'énergie électrique

N°	Village/Espace urbain	Projets sociaux prioritaires					Projets économiques prioritaires			TOTAL	Le Projet prioritaire sélectionné par village		
		1 ^{ier}	2 ^{ième}	3 ^{ième}	4 ^{ième}	5 ^{ième}	1 ^{ier}	2 ^{ième}	3 ^{ième}		Intitulé du projet	Coût estimatif	Justification de la sélection
		PM	PM	20 000 000	1 800 000	8 000 000	10 000 000	5 000 000	800 000	45 200 000			
12	PELGUE	Réhabilitation d'un forage équipé de PMH	Aménager la piste de Pelgué-Figuil (07 km)	Etude de faisabilité en vue de l'électrification du village	Construire 01 salle d'hospitalisation au CSI	Délimiter les espaces agricoles	Construire 01 magasin de stockage des céréales d'un volume de 800m ³	Implanter 01 moulin à céréales à Pelgué	Doter le village en 01 décortiqueuse de céréales				
		1 300 000	PM	PM	10 000 000	PM	3 000 000	4 000 000	5 000 000	23 300 000		Réhabilitation d'un forage équipé de PMH	1 300 000
13	HINDJEODE	Construire 01 forage équipé de PMH	Création et construction d'un CSI	Etude de faisabilité en vue du reprofilage et compactage de la route Délégué Hindjeoudé sur 04km	Doter le village de plaques solaires	Construire 01 forage pastoral équipé de PMH avec 02 abreuvoirs	Doter le village de 01 moulin à écraser	Construire 01 magasin de stockage des céréales d'un volume de 800m ³	Doter le village d'un tricycle pour transport				
		8 000 000	PM	PM	PM	10 000 000	4 000 000	5 000 000	2 500 000	29 500 000		Construire 01 forage équipé de PMH	8 000 000
14	DOUKNOUKOU	Construire 01 forage équipé de PMH	Construire 01 bloc de 02 salles de classe	Etude de faisabilité en vue du reprofilage et compactage de la route	Créer une pépinière communautaire	Délimiter les espaces agricoles	Aménager 01 marre d'eau	Doter le village de 01 moulin à mouler les céréales	Construire 01 magasin de stockage des céréales d'un volume de 800m ³				
		8 000 000	20 000 000	PM	5 000 000	PM	10 000 000	4 000 000	5 000 000	52 000 000		Construire 01 forage équipé de PMH	8 000 000

N°	Village/Espace urbain	Projets sociaux prioritaires					Projets économiques prioritaires			TOTAL	Le Projet prioritaire sélectionné par village		
		1 ^{ier}	2 ^{ième}	3 ^{ième}	4 ^{ième}	5 ^{ième}	1 ^{ier}	2 ^{ième}	3 ^{ième}		Intitulé du projet	Coût estimatif	Justification de la sélection
15	PIMTILI	Construire 01 forage équipé de PMH	Electrification du village	Construire 01 bloc de 02 salles de classe	Equiper la case communautaire	Approvisionner le CSI de Bidzar en médicaments	Délimiter les espaces agricoles	Construire 01 magasin de stockage des céréales d'un volume de 800m ³	Doter le village de 01 moulin à moudre les céréales	37 000 000	Construire 01 forage équipé de PMH	8 000 000	Améliorer l'offre en eau potable
		8 000 000	PM	20 000 000	PM	PM	PM	5 000 000	4 000 000				
16	BIOU-CENTRE	Construire 01 forage pastoral équipé de PMH avec 02 abreuvoirs	Construire 01 centre d'alphabétisation des femmes	Construire 01 bloc de 02 salles de classe à l'EP	Construire 01 bloc de 02 salles de classe au lycée	Délimiter les espaces agricoles	Construire 01 magasin de stockage des céréales d'un volume de 800m ³	Construction d'une marre à bétail	/	62 000 000	Construire 01 forage pastoral équipé de PMH avec 02 abreuvoirs	10 000 000	Améliorer l'offre en eau potable
		10 00 000	25 000 000	20 000 000	22 000 000	PM	5 000 000	PM	/				
17	DAWALA-BIOU	Réhabilitation de 01 forage	Construire 01 bloc de 02 salles de classe	Doter l'EP de 60 tables-bancs	Etude de faisabilité en vue du reprofilage de la route de Délégué à Dawala-Biou (05km)	Délimiter les espaces agricoles	Construire 01 magasin de stockage des céréales d'un volume de 800m ³	/	/	30 100 000	Réhabilitation de 02 forages	1 300 000	Améliorer l'offre en eau potable
		1 300 000	20 000 000	1 800 00	PM	PM	5 000 000	/	/				
18	MADAKAMINA	Réhabilitation de 01 forage en pane	Construire 01 bloc de 02 salles de classe	Equiper l'EP en 60 table-bancs	Construire 01 forage équipé de PMH	Doter le village de 01 groupe électrogène	Doter le village 01 moulin à écraser	Doter le groupement des producteurs en matériel agricole (01 charrette)	Construire 01 magasin de stockage des céréales d'un volume de 800m ³		Réhabilitation de 01 forage en pane	1 300 000	Améliorer l'offre en eau potable

N°	Village/Espace urbain	Projets sociaux prioritaires					Projets économiques prioritaires			TOTAL	Le Projet prioritaire sélectionné par village		
		1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}		Intitulé du projet	Coût estimatif	Justification de la sélection
		1 300 000	20 000 000	1 800 000	8 000 000	20 000 000	4 000 000	200 000	5 000 000	60 100 000			
19	GOLOMO-BIOU	Etude de faisabilité en vue du reprofilage du tronçon routier (Golomo-Dawala Biou (2km)	Electrification du village	Construction d'un mini barrage pour bétail	Délimiter les espaces agricoles	Equiper les salles de classe de l'EP m 60 tables bancs	Réhabilitation de l'aire d'abattage	Construire 01 magasin de stockage des céréales d'un volume de 800m ³	Construction d'un hangar au Marché	26 800 000	Etude de faisabilité en vue du reprofilage du tronçon routier (Golomo-Dawala Biou	PM	Améliorer le déplacement et l'évacuation des produits de récolte
		PM	PM	PM	PM	1 800 000	PM	5 000 000	20 000 000				
20	DOUNDEHI	Etude de faisabilité en vue du reprofilage et compactage de la route Figuil Doundehi avec un ouvrage de franchement sur 3km	Construire 01 forage équipé de PMH	Construire 01 bloc de 02 salles de classe	Délimiter les espaces agricoles	Construire 01 forage pastoral équipé de PMH avec 02 abreuvoirs	Doter le village de 02 moulins à céréales	Construire 01 magasin de stockage des céréales d'un volume de 800m ³	/	47 000 000	Etude de faisabilité en vue du reprofilage et compactage de la route Figuil Doundehi avec un ouvrage de franchement sur 3km	PM	Faciliter l'accès au village
		PM	8 000 000	20 000 000	PM	10 000 000	4 000 000	5 000 000	/				
21	BAFOUNI	Réhabilitation de 01 forage équipé de PMH	Etude de faisabilité en vue de la construction d'un barrage d'eau pour l'abreuvement du bétail	Construire 01 bloc de 02 salles de classe	Equiper les salles de l'EP en 60 tables bancs	Délimiter les espaces agricoles	Doter le village de 01 moulin à céréales	Construire 01 magasin de stockage des céréales d'un volume de 800m ³	/	33 100 000	Réhabilitation de 01 forage équipé de PMH	1 300 000	Améliorer l'offre en eau potable
		1 300 000	PM	20 000 000	1 800 000	PM	4 000 000	5 000 000	/				

N°	Village/Espace urbain	Projets sociaux prioritaires					Projets économiques prioritaires			TOTAL	Le Projet prioritaire sélectionné par village		
		1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}		Intitulé du projet	Coût estimatif	Justification de la sélection
22	OURO-FANDOU	Electrification du village	Construire 01 forage équipé de PMH	Délimiter les espaces agricoles	Construire 01 forage pastoral équipé de PMH avec 02 abreuvoirs	Reboiser le village	Doter le village en 01 moulin à céréale	Construire 01 magasin de stockage des céréales d'un volume de 800m ³	/	27 000 000	Electrification du village	PM	Faciliter l'accès du village à l'énergie électrique
		PM	8 000 000	PM	10 000 000	PM	4 000 000	5 000 000	/				
23	BAWAKA	Réhabilitation 01 forage équipé de PMH	Construire 01 bloc de 02 salles de classe	Doter l'EP de 60 tables-bancs	Construction d'un forage équipé de PMH	Délimiter les espaces agricoles	Doter le village de 01 moulin à moudre les céréales	Construire 01 magasin de stockage des céréales d'un volume de 800m ³	Doter le village de 01 moulin à écraser les arachides	42 900 000	Réhabilitation 01 forage équipé de PMH	1 300 000	Améliorer l'offre en eau potable
		1 300 000	20 000 000	1 800 000	8 000 000	PM	4 000 000	5 000 000	800 000				
24	DAWALA-BIDZAR	Construire 01 bloc de 02 salles de classe	Doter l'EP en 60 tables-bancs	Construire 01 forage équipé de PMH	Délimiter les espaces agricoles	Aménager une aire de jeux à l'EP	Doter le village de 01 moulin à écraser les céréales	Construire 01 magasin de stockage des céréales d'un volume de 800m ³	/	33 800 000	Construire 01 bloc de 02 salles de classe	20 000 000	Améliorer l'offre scolaire primaire
		20 000 000	1 800 000	8 000 000	PM	5 000 000	4 000 000	5 000 000	/				
25	WAYEBA	Doter l'EP en 60 tables-bancs	Electrification du Village	Affecter les enseignants à l'EP	Délimiter les espaces agricoles	Construction d'un bloc de Salles 02 de classe	Construire 01 magasin de stockage des céréales d'un volume de 800m ³	Implanter 01 moulin à écraser les céréales	/	34 800 000	Doter l'EP en 60 tables-bancs	1 800 000	Améliorer l'offre scolaire primaire
		1 800 000	PM	PM	PM	20 000 00	5 000 000	4 000 000	/				

N°	Village/Espace urbain	Projets sociaux prioritaires					Projets économiques prioritaires			TOTAL	Le Projet prioritaire sélectionné par village		
		1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}		Intitulé du projet	Coût estimatif	Justification de la sélection
26	DICKTINGUE	Construire 01 bloc de 02 salles de classe	Construire 01 forages équipé de PMH	Etude de faisabilité en vue de l'ouverture d'une route	Electrification du village	Délimiter les espaces agricoles	Implanter 01 moulin à céréales	Doter les groupements des producteurs en matériels agricoles (01 charrette)	Construire 01 magasin de stockage des céréales d'un volume de 800m ³	37 200 000	Construire 01 bloc de 02 salles de classe	20 000 000	Améliorer l'offre scolaire primaire
		20 000 000	8 000 000	PM	PM	PM	4 000 000	200 000	5 000 000				
27	MARIARIAKEU	Construire 01 bloc de 02 salles de classe	Construire 01 forage équipé de PMH	Equiper les salles de l'EP en 120 table-bancs	Délimiter les espaces agricoles	Doter le village de plaques solaires	Construire 01 magasin de stockage des céréales d'un volume de 800m ³	Doter le groupement des femmes de 01 moulin à céréale	/	48 400 000	Construire 01 bloc de 02 salles de classe	20 000 000	Améliorer l'offre scolaire primaire
		20 000 000	8 000 000	1 800 000	PM	PM	5 000 000	4 000 000	/				
28	DÉLÉLÉ	Construire 01 bloc de 02 salles de classe	Construire 01 forage équipé de PMH	Electrification du village	Réhabilitation d'un forage équipé de PMH	Délimiter les espaces agricoles	Doter le groupement des femmes en village de 01 moulin	Construire 01 magasin de stockage des céréales d'un volume de 800m ³	/	38 300 000	Construire 01 bloc de 02 salles de classe	20 000 000	Améliorer l'offre scolaire primaire
		20 000 000	8 000 000	PM	1 300 000	PM	4 000 000	5 000 000	/				
29	NGOULDI	Construire 01 forage équipé de PMH	Etude de faisabilité en vue de l'ouverture de la route Ngouldi-	Délimiter les espaces agricoles	Doter le village de plaques solaires	/	Construire 01 forage pastoral équipé de PMH avec 02 abreuvoirs	Construire 01 magasin de stockage des céréales d'un volume de 800m ³	Doter les groupements des femmes en 01 moulin à céréale	27 000 000	Construire 01 forage équipé de PMH	8 000 000	Améliorer l'offre en eau potable
		8 000 000	PM	PM	PM	/	10 000 000	5 000 000	4 000 000				
30	GUEGU ELDE	Construire 01 forage équipé de PMH	Construire 01 radiers et 01 buse sur les	Electrification du village	/	Délimiter les espaces agricoles	Construire 01 magasin de stockage des	Construire 01 forage pastoral équipé de PMH	/		Construire 01 forage équipé de PMH	8 000 000	Améliorer l'offre en eau potable

N°	Village/Espace urbain	Projets sociaux prioritaires					Projets économiques prioritaires			TOTAL	Le Projet prioritaire sélectionné par village		
		1 ^{ier}	2 ^{ième}	3 ^{ième}	4 ^{ième}	5 ^{ième}	1 ^{ier}	2 ^{ième}	3 ^{ième}		Intitulé du projet	Coût estimatif	Justification de la sélection
			axes Péfé - Bidzar passant par l'EP Bawaka, Péfé Bidzar				céréales d'un volume de 800m ³	avec 02 abreuvoirs dans le village		23 000 000			
		8 000 000	PM	PM	/	PM	5 000 000	10 000 000	/				
31	MAZANGA	Construire 01 forage équipé de PMH	Doter le village des plaques solaire	Aménager une piste à bétail (Mazanga-Bidzar)	Délimiter les espaces agricoles	Reboiser le village	Construire 01 magasin de stockage des céréales d'un volume de 800m ³	Doter le groupement des femmes en 01 moulin à céréale	/	17 000 000	Construire 01 forage équipé de PMH	8 000 000	Améliorer l'offre en eau potable
		8 000 000	PM	PM	PM	PM	5 000 000	4 000 000	/				
32	PEFE	Construire 01 forage équipé de PMH	Construire 01 radier et 01 buse sur l'axe Péfé Bidzar passant par l'EP Bawaka Péfé Bidzar	Délimiter les espaces agricoles	Doter le village de plaques solaire	/	Implanter 01 moulin à céréale dans le village	Construire 01 forage pastoral équipé de PMH avec 02 abreuvoirs	/	22 000 000	Construire 01 forage équipé de PMH	8 000 000	Améliorer l'offre en eau potable
		8 000 000	PM	PM	PM	/	4 000 000	10 000 000	/				
33	DJABILI GASKA	Réhabilitation d'un forage équipé de PMH	Construire 01 bloc de 02 salles de classe	Affecter des enseignants à l'EP	Equiper les salles de classe de l'EP en 60 tables bancs	Délimiter les espaces agricoles	Implanter 01 moulin à céréale	Implanter 01 moulin à arachides	Construire 01 magasin de stockage des céréales d'un volume de 800m ³	30 900 000	Réhabilitation d'un forage équipé de PMH	1 300 000	Améliorer l'offre en eau potable
		1 300 000	20 000 000	PM	1 800 000	PM	4 000 000	800 000	5 000 000				
34	NGORO WA	Construire 01 forage pastoral équipé de PMH avec 02	Electrification du village	Aménager un terrain de football	Construire 01 forage équipé de PMH	Délimiter les espaces agricoles	Doter le village de 01 moulin à céréale	Implanter 01 moulin à arachides	Construire 01 magasin de stockage des céréales d'un		Construire 01 forage pastoral équipé de PMH avec 02	10 000 000	Améliorer l'offre en eau potable

N°	Village/Espace urbain	Projets sociaux prioritaires					Projets économiques prioritaires			TOTAL	Le Projet prioritaire sélectionné par village			
		1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}		Intitulé du projet	Coût estimatif	Justification de la sélection	
		abreuvoirs							volume de 800m ³					
		10 000 000	PM	PM	8 000 000	PM	4 000 000	800 000	5 000 000	27 800 000				
35	OURO-TCHAKA	Etude de faisabilité en vue de l'ouverture d'une route Ouro Tchaka-Doundéhi	Construire 01 forage équipé de PMH	Electrification du village	Construire 01 centre d'alphabétisation au profit des femmes du village	Délimiter les espaces agricoles	Doter les femmes du village de 01Moulin à céréales	Doter les groupements de producteurs de matériels agricoles (01 charrue)	Construire 01 magasin de stockage des céréales d'un volume de 800m ³	41 200 000	Etude de faisabilité en vue de l'ouverture d'une route Ouro Tchaka-Doundéhi	PM	Faciliter l'accès au village	
		PM	8 000 000	PM	25 000 000	PM	4 000 000	200 000	5 000 000					
36	GUIDI	Construire 01 forage équipé de PMH	Etude de faisabilité en vue de la construction d'un mini barrage d'eau	Aménager 01 aire de jeux	Délimiter les espaces agricoles	Construire 01 forage pastoral équipé de PMH avec 02 abreuvoirs	Construire 01 caisse de développement au profit des populations du village	Doter le village de 01moulin à écraser les céréales	Construire 01 magasin de stockage des céréales d'un volume de 800m ³	32 000 000	Construire 01 forage équipé de PMH	8000000	Améliorer l'offre en eau potable	
		8 000 000	PM	5 000 000	PM	10 000 000	PM	4 000 000	5 000 000					
37	BALIA	Construire 01 forage équipé de PMH	Etude de faisabilité en vue du reprofilage de l'axe menant au village	Electrification du village	Construire 01 forage pastoral équipé de PMH avec 02 abreuvoirs	Délimiter les espaces agricoles	Construire 01 atelier de couture au profit du groupement des femmes couturières	Implanter 01 moulin dans le village	Construire 01 magasin de stockage des céréales d'un volume de 800m ³	27 000 000	Construire 01 forage équipé de PMH	8 000 000	Améliorer l'offre en eau potable	
		8 000 000	PM	PM	10 000 000	PM	PM	4 000 000	5 000 000					
38	KARBA	Construire 01 bloc de 02 salles de classe	Construire 01 forage équipé de PMH	Aménager 01 verger communal	Aménager 01 aire de jeux à l'EP	Construire 01 centre de jeunes	Doter l'association des femmes couturières en 01 machine à coudre	Implanter 01 moulin à moudre les céréales	Construire 01 magasin de stockage des céréales d'un volume de 800m ³	42 200 000	Construire 01 bloc de 02 salles de classe	20 000 000	Améliorer l'offre scolaire primaire	

N°	Village/Espace urbain	Projets sociaux prioritaires					Projets économiques prioritaires			TOTAL	Le Projet prioritaire sélectionné par village		
		1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}		Intitulé du projet	Coût estimatif	Justification de la sélection
		20 000 000	8 000 000	PM	5 000 000	PM	200 000	4 000 000	5 000 000				
39	BATAO	Réhabilitation de 01 forage équipé de PMH	Construction d'un bloc maternelle	Affecter un secrétaire d'Etat civil au centre d'état civil secondaire dans le village	Construire 01 bloc de 02 salles de classe à l'EP	Délimiter les espaces agricoles	Construire d'un hangar au marché	Réhabilitation de l'aire d'abattage	Implanter 01 décortiqueuse des arachides				
		1 300 000	25 000 000	PM	20 000 000	PM	20 000 000	PM	4 000 000	50 300 000	Réhabilitation de 01 forage équipé de PMH	1 300 000	Améliorer l'offre en eau potable
40	BOUDVA	réhabilitation de 01 forage équipé de PMH endommagé	Construire 01 bloc de 02 salles de classe à l'EP	Construire 01 forage pastoral équipé de PMH avec 02 abreuvoirs	Equipement de l'EP en 60 tables-bancs	Affecter des enseignants à l'EP	Construire 01 magasin de stockage des céréales d'un volume de 800m ³	Implanter 01 moulin à moudre les céréales	/				
		1 300 000	20 000 000	10 000 000	1 800 000	PM	5 000 000	4 000 000	/	41 300 000	réhabilitation de 01 forage équipé de PMH endommagé	1 300 000	Améliorer l'offre en eau potable
41	GUÉRÉMÉ I	Aménager des pistes de collecte (5km)	Construire 01 forage équipé de PMH	Equipement de l'EP en tables-bancs l'EP	Affecter des enseignants à l'EP	/	Implanter 01 moulin dans le village	Construire 01 magasin de stockage des céréales d'un volume de 800m ³	Construire 01 forage pastoral équipé de PMH avec 02 abreuvoirs				
		PM	8 000 000	1 800 000	PM	/	4 000 000	5 000 000	10 000 000		Aménager des pistes de collecte (5km)	PM	Faciliter l'écoulement des produits agricoles
42	GUÉRÉMÉ II	Réhabilitation d'01 forage équipé de PMH	Etude de faisabilité en vue du reprofilage de la route Bidzar-Guéréme Bidzar (5km)	Construction d'un forage équipé de PMH	Délimiter les espaces agricoles	/	Construire 01 magasin de stockage des céréales d'un volume de 800m ³	Implanter 01 moulin à écraser les céréales	Construire 01 atelier de couture au profit de l'association des femmes couturières				
		1 300 000	PM	8 000 000	PM	/	5 000 000	4 000 000	PM	18 300 000	Réhabilitation d'01 forage équipé de PMH	8 000 000	Améliorer l'offre en eau potable
43	HELE	Electrification du village	Réhabilitation de 01 forage en panne	Etude de faisabilité en vue de l'ouverture de la route entrée Hele-Hele centre	Equiper les salles de classe en 60 tables bancs	Construction d'un bloc de 02 salles de classe à l'EP	Implanter 01 moulin à écraser les céréales	Doter les maraichers d' 01 motopompe	Construire 01 magasin de stockage des céréales d'un volume de	32 300 000	Etude de faisabilité en vue de la connexion du village au réseau	PM	Améliorer l'offre en énergie électrique

N°	Village/Espace urbain	Projets sociaux prioritaires					Projets économiques prioritaires			TOTAL	Le Projet prioritaire sélectionné par village			
		1 ^{ier}	2 ^{ième}	3 ^{ième}	4 ^{ième}	5 ^{ième}	1 ^{ier}	2 ^{ième}	3 ^{ième}		Intitulé du projet	Coût estimatif	Justification de la sélection	
				(4km)				800m ³			électrique			
		PM	1 300 000	PM	1 800 000	20 000 000	4 000 000	200 000	5 000 000					
44	KOUSSOUM	Construction d'un forage équipé de PMH	Electrification du village	Appui en appareillage aux personnes vulnérables	Aménager 01 marre pour l'abreuvement des animaux	Délimiter les espaces agricoles	Implanter 01 moulin à écraser les céréales	Construire 01 magasin de stockage des céréales d'un volume de 800m ³	/		17 000 000	Construction d'un forage équipé de PMH	8 000 000	Améliorer l'offre en eau potable
		8 000 000	PM	PM	PM	PM	4 000 000	5 000 000	/					
45	LAM	Construction d'un forage pastoral à énergie solaire à Kapta-Doumour	Construire 01 bloc de 02 salles de classe à l'EP bilingue de Lam	Equiper les salles de classe du lycée de Lam en 60 tables-bancs	Construire 01 bloc administratif au Lycée	Construire et équiper 01 salle informatique au Lycée	Réhabilitation de l'aire d'abattage	Réhabilitation d'une mare à bétail	Doter les maraichers en 04 motopompes		100 700 000	Construction d'un forage à énergie électrique à Kapta-Doumour	PM	Améliorer l'offre en eau potable et améliorer l'activité pastorale
		PM	20 000 000	1 800 000	27 000 000	50 000 000	PM	PM	1 000 000					
46	BADIA	Construction d'un bloc de 02 salles de classe	Construire 01 forage équipé de PMH	Etude de faisabilité en vue du reprofilage de la route Badia-Lam	Délimiter les espaces agricoles	Equiper les salles de classe de l'EP en 60 tables bancs	Construire 01 magasin de stockage des céréales d'un volume de 800m ³	Implanter 01 moulin à écraser les céréales	Doter les maraichers en 01 motopompe		39 000 000	Construire 01 bloc de 02 salles de classe	20 000 000	Améliorer l'offre scolaire primaire
		20 000 000	8 000 000	PM	PM	1 800 000	5 000 000	4 000 000	200 000					
47	KOIDAWA	Construire 01 bloc de 02 salles de classe	Etude de faisabilité en vue du reprofilage et du compactage de la route Koïdawa-Délélé (2km)	Construire 01 forage équipé de PMH équipé	Reboiser le village	Doter l'EP de 60 tables bancs	Doter le village d'un moulin à écraser les céréales	Construire 01 magasin de stockage des céréales d'un volume de 800m ³	Doter le village de 01 moulin à écraser les arachides		39 600 000	Construire 01 bloc de 02 salles de classe	20000000	Améliorer l'offre scolaire primaire
		20 000 000	PM	8 000 000	PM	1 800 000	4 000 000	5 000 000	800 000					
48	KONG-KONG	Etude de faisabilité en vue	Construire 01 atelier de	Achèvement de la construction du	Construire 01 clôture à l'EP	Construire 01 centre	Construire 01 bloc de 20 boutiques	Construire 01 hangar au	Construire 01 marché à bétail			Etude de faisabilité en vue	PM	Améliorer l'offre en eau

N°	Village/Espace urbain	Projets sociaux prioritaires					Projets économiques prioritaires			TOTAL	Le Projet prioritaire sélectionné par village			
		1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}		Intitulé du projet	Coût estimatif	Justification de la sélection	
		de la construction d'une mini adduction d'eau PM	maçonnerie au CETIC de Kong-Kong 50 000 000	bloc maternelle de Kong-kong PM		d'alphabetisation pour jeunes 25 000 000	au marché 40 000 000	marché 20 000 000		25 000 000	210 000 000	de la construction d'une mini adduction d'eau		potable
49	BADADJI	connecter le village au réseau électrique PM	Construire 01 bloc de 02 salles au CES 22 000 000	Etude de faisabilité en vue du reprofilage Badadji-Délélé PM	Construire et équiper un laboratoire au CSI 5 000 000	Construire 01 forage équipé de PMH au CES 8 000 000	Construire un marché frontalier PM	Réhabiliter l'aire d'abattage PM	Réhabilitation de 02 hangars au marché PM		35 000 000	connecter le village au réseau électrique	PM	Améliorer l'offre en énergie électrique
50	DEBELZE	Ouvrir 01 km de piste agricole PM	Construire 01 forage équipé de PMH 8 000 000	Délimiter les espaces agricoles PM	Construire 01 forage pastoral équipé de PMH avec 02 abreuvoirs 10 000 000	Reboiser le village PM	Planter 01 moulin à écraser les céréales 4 000 000	Construire 01 magasin de stockage des céréales d'un volume de 800m ³ 5 000 000	Planter 01 moulin à écraser les arachides 8 000 000		35 000 000	Ouvrir 01 km de piste agricole	PM	Faciliter l'écoulement des produits de récoltes
51	DOUVA	Réhabilitation de 01 forage équipé de PMH 1 300 000	Construire 01 bloc de 02 salles de classe 20 000 000	Equiper l'EP de 60 tables bancs 1 800 000	Construire 01 bloc latrines à l'EP 3 500 000	Aménager 01 aire de jeux à l'EP 5 000 000	Doter le village de 01 égraineuse de maïs 5 000 000	Construire 01 magasin de stockage des céréales d'un volume de 800m ³ 5 000 000	Doter le village de 01 moulin à écraser les céréales 4 000 000		45 600 000	Réhabilitation de 01 forage équipé de PMH	1 300 000	Améliorer l'offre en eau potable
52	GUÉRÉMÉ LAM	Réhabilitation de 01 forage équipé de PMH 1 300 000	Délimiter les espaces agricoles Pm	Construire 01 forage équipé de PMH 8 000 000	Mettre en place une pépinière d'une capacité de production de 200 plants PM	Ouvrir 01 piste agricole de 500m PM	Doter le village de 01 moulin à écraser les céréales 4 000 000	Planter 01 moulin à écraser les arachides 800 000	Construire 01 magasin de stockage des céréales d'un volume de 800m ³ 5 000 000		19 100 000	Réhabilitation de 01 forage	1 300 000	Améliorer l'offre en eau potable
53	DELEGUE	Electrification du village	Construire 01 forage équipé de PMH	Equiper l'EP en 60 tables-bancs	Construire 01 bloc latrines à l'EP	Réhabilitation de 01 forage à l'EP	Mettre en place une pépinière d'arbres fruitiers	Construire 01 forage pastoral équipé de PMH	Doter le village de 01 moulin à écraser les			Electrification du village	PM	Améliorer l'offre en énergie

N°	Village/Espace urbain	Projets sociaux prioritaires					Projets économiques prioritaires			TOTAL	Le Projet prioritaire sélectionné par village		
		1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}		Intitulé du projet	Coût estimatif	Justification de la sélection
							d'une capacité de production de 200 plants	avec 02 abreuvoirs	céréales				électrique
		PM	8 000 000	1 800 000	3 500 000	1 300 000	PM	10 000 000	4 000 000	38 600 000			
54	BERGUI	Réhabilitation de 01 forage à l'EP	Construire 01 forage équipé de PMH	Ouvrir 01 piste agricole de 01km	Délimiter les espaces agricoles	Curer 01 puits	Doter le village de 01 moulin à écraser les céréales	Doter le village de 01 moulin à écraser les arachides	Construire 01 magasin de stockage des céréales d'un volume de 800m3		Réhabilitation de 01 forage à l'EP	1 300 000	Améliorer l'Offre en eau potable
		1 300 000	8 000 000	PM	PM	500 000	4 000 000	800 000	5 000 000	19 600 000			
55	BIDZAR	Etude de faisabilité en vue de la construction d'une mini adduction d'eau	Electrifier le village	Construire de 01 bloc maternel	Construire 01 bloc de 02 salles de classe au Lycée	Equiper le CSI en 10 lit+10 matelas	Réhabilitation de l'aire d'abattage	Construire 01 magasin de stockage des céréales d'un volume de 800m3	Aménager le site archéologique		Etude de faisabilité en vue de la construction d'une mini adduction d'eau	PM	Améliorer l'offre en eau potable
		PM	PM	25 000 000	22 000 000	1 000 000	PM	5 000 000	PM	53 000 000			
56	DJOUGUI	Construire 01 bloc maternel	Construire 01 bloc de 02 salles de classe à l'école bilingue	Construire de 01 équipé de PMH à l'EM	Equiper le CES en 60 tables bancs	Equiper les salles de classe de l'EP en 60 tables bancs	Réhabilitation d'un forage pastoral	Construire 01 magasin de stockage des céréales d'un volume de 800m3	Doter le village de 01 moulin à céréales		Construire 01 bloc maternel	25 000 000	Améliorer l'offre scolaire maternelle
		25 000 000	20 000 000	8 000 000	1 800 000	1 800 000	1 300 000	5 000 000	4 000 000	60 500 000			
57	OURO-NGARA	Construire 01 bloc de 02 salles de classe à l'EP	Equiper les salles en 60 tables bancs	Construire 01 bloc latrines à l'EP	Electrification du village	Construire de 01 équipé de PMH à l'EP	Doter le village de 01 moulin à céréales	Construire 01 magasin de stockage des céréales d'un volume de 800m3	Doter le village d'un moulin à écraser les arachides		Construire 01 bloc de 02 salles de classe à l'EP	20 000 000	Améliorer l'offre scolaire primaire

N°	Village/Espace urbain	Projets sociaux prioritaires					Projets économiques prioritaires			TOTAL	Le Projet prioritaire sélectionné par village		
		1 ^{ier}	2 ^{ième}	3 ^{ième}	4 ^{ième}	5 ^{ième}	1 ^{ier}	2 ^{ième}	3 ^{ième}		Intitulé du projet	Coût estimatif	Justification de la sélection
		20 000 000	1 800 000	3 500 000	PM	8 000 000	4 000 000	5 000 000	800 000	43 300 000			
58	DJABE-BIOU	Construire 01 forage équipé de PMH à l'EP	Construire 01 bloc de 02 salles de classe à l'EP	Equiper le CSI construit	Construire 01 bloc de 02 salles de classe au CES	Aménager la route Djabé-Biou-Mayo kewé (7km)	Doter le village de 01 moulin à céréales	Doter le village de 01 moulin à arachides	Construire 01 magasin de stockage des céréales d'un volume de 800m3		Construire de 01 équipé de PMH à l'EP	8 000 000	Améliorer l'offre en eau potable
		8 000 000	20 000 000	5 000 000	22 000 000	PM	4 000 000	800 000	5 000 000	64 800 000			
59	GADA MAYO	Construire 01 forage équipé de PMH	Construire 01 marre à bétail	Construire 01 bloc de 02 salles de classe à l'EP Ouro-Boubi	Equipement de l'EP Ouro-Boubi en 60 tables-bancs	Aménager la route Gada Mayo-Bergui (7km)	Construire 01 magasin de stockage des céréales d'un volume de 800m3	Doter le village de 01 moulin à céréales	Doter le village de 01 moulin à arachides		Construire 01 forage équipé de PMH	8 000 000	Améliorer l'offre en eau potable
		8 000 000	PM	20 000 000	1 800 000	PM	5 000 000	4 000 000	800 000	40 600 000			
60	MOKOTE	Construire 01 bloc de 02 salles de classe à l'EP	Construire 01 forage équipé de PMH au quartier Mossorgo	Aménager la route Mokoté-Délélé (7km)	Equipement de l'EP en 60 tables-bancs	Délimiter les espaces agricoles	Doter le village de 01 moulin à céréales	Construire 01 magasin de stockage des céréales d'un volume de 800m3	Construire 01 forage pastoral équipé de PMH avec 02 abreuvoirs		Construire 01 bloc de 02 salles de classe à l'EP	20 000 000	Améliorer l'offre scolaire primaire
		20 000 000	8 000 000	PM	1 800 000	PM	4 000 000	5 000 000	10 000 000	48 800 000			
61	KOLE	Extension de l'adduction d'eau de Figuil au village	Electrification du village	Construire 01 bureau du Directeur à l'EP	Construire 01 bloc de 02 salles de classe à l'EP	Equiper les salles de classe en 60 tables bancs	Doter le village de 01 moulin à céréales	Doter le village de 01 moulin à arachides	Construire 01 magasin de stockage des céréales d'un volume de 800m3		Extension de l'adduction d'eau de Figuil au village	PM	Améliorer l'offre en eau potable
		PM	PM	5 000 000	20 000 000	1 800 000	4 000 000	800 000	5 000 000	45 600 000			
62	DJABE-FIGUIL	Construire 01 forage équipé de PMH	Délimiter les espaces agricoles	Aménager 500m de piste agricole	Doter le village en plaques solaires	/	Construire 01 magasin de stockage des céréales d'un volume de 800m3	Doter le village de 01 moulin à céréales	Construire 01 forage pastoral équipé de PMH avec 02 abreuvoirs		Construire 01 forage équipé de PMH	8 000 000	Améliorer l'offre en eau potable

N°	Village/Espace urbain	Projets sociaux prioritaires					Projets économiques prioritaires			TOTAL	Le Projet prioritaire sélectionné par village		
		1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}		Intitulé du projet	Coût estimatif	Justification de la sélection
		8 000 000	PM	PM	PM	/	5 000 000	800 000	10 000 000	23 800 000			
63	KAPTAL AM	Construire 01 bloc de 02 salles de classe à l'EP	Construire 01 forage équipé de PMH	Equipement de l'EP kaptalam en 60 tables-bancs	Construire 01 radier sur le mayo Kaptalam-Doundehi Biou	Doter le village en plaques solaires	Construire 01 marre à bétail	Mettre en place une pépinière d'arbres fruitiers	Construire un étang piscicole	29 800 000	Construire 01 bloc de 02 salles de classe à l'EP	20 000 000	Améliorer l'offre scolaire primaire
		20 000 000	8 000 000	1 800 000	PM	PM	PM	PM	PM				
64	Figuil	Installation des plaques solaires dans la ville de Figuil	Etendre le réseau électrique dans la ville	Equiper des salles de classe en 200 tables bancs	Créer des jardins publics et espaces verts	Construction d'un château d'eau et d'un forage à l'hôtel de Ville	Construire une salle polyvalente des fêtes et de la culture	Construire une auberge municipale d'une capacité de 30 chambres	Construire des hangars et boutiques dans le marché de Figuil	224 300 000	Installation des plaques solaires dans la ville de Figuil	PM	Faciliter l'accès à l'énergie électrique
		PM	4 500 000	6 000 000	4 000 000	9 800 000	25 000 000	100 000 000	75 000 000				

6.1. Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) des projets prioritaires

Tableau 38: Cadre de Dépenses à Moyen terme (CDMT) des projets prioritaires

N°	Activités	Produits /indicateurs résultats	Responsables (non dilués)	Période 2016-2018			Ressources			Sources de financement	Observations
				A1	A2	A3	Hum	Mat	Fin (coût en FCFA)		
EAU											
1	Construction de 01 forage équipé de PMH à Ouro-Marey	01 forage équipé de PMH construit à Ouro-Marey	Commune MINEE		X		X	X	8 000 000	-Budget communal -BIP	Montage de la requête par la commune
2	Réhabilitation d'un forage à Mokodong	01 forage réhabilité à Mokodong	Commune MINEE	X			X	X	1 300 000	-Budget communal -BIP	Montage de la requête par la commune

N°	Activités	Produits /indicateurs résultats	Responsables (non dilués)	Période 2016-2018			Ressources			Sources de financement	Observations
				A1	A2	A3	Hum	Mat	Fin (coût en FCFA)		
3	Réhabilitation d'un forage à Waléwol-soh	01 forage réhabilité à Waléwol-soh	Commune MINEE	X			X	X	1 300 000	-Budget communal -BIP	Montage de la requête par la commune
4	Construction de 01 forage équipé de PMH à Moulvouda	01 forage construit à Moulvouda	Commune MINEE			X	X	X	8 000 000	-Budget communal -BIP	Montage de la requête par la commune
5	Construction de 01 forage équipé de PMH au quartier kapta- bilim (Mampar)	01 forage construit au quartier kapta- bilim (Mampar)	Commune MINEE		X		X	X	8 000 000	-Budget communal -BIP	Montage de la requête par la commune
6	Construction de 01 forage équipé de PMH dans le quartier Kapta (Houmbal)	01 forage construit au quartier Kapta (Houmbal)	Commune MINEE	X			X	X	8 000 000	-Budget communal -BIP	Montage de la requête par la commune
7	Construction de 01 forage équipé de PMH à Hindjéoudé	01 forage construit à Hindjéoudé	Commune MINEE		X		X	X	8 000 000	-Budget communal -BIP	Montage de la requête par la commune
8	Réhabilitation d'un forage équipé de PMH à Pelgué	01 forage réhabilité à Pelgué	Commune MINEE	X			X	X	1 300 000	-Budget communal -BIP	Montage de la requête par la commune
9	Construction de 01 forage équipé de PMH à Douknoukou	01 forage construit à Douknoukou	Commune MINEE	X			X	X	8 000 000	-Budget communal -BIP	Montage de la requête par la commune
10	Construction de 01 forage équipé de PMH à Pimtili	01 forage construit à Pimtili	Commune MINEE		X		X	X	8 000 000	-Budget communal -BIP	Montage de la requête par la commune
11	Construction de 01 forage Construire 01 forage pastoral équipé de PMH avec 02 abreuvoirs à Biou	01 forage pastoral équipé de PMH avec 02 abreuvoirs construit à Biou	Commune MINEE			X	X	X	10 000 000	-Budget communal -BIP	Montage de la requête par la commune
12	Réhabilitation d'un forage équipé de PMH à Dawala-Biou	01 forage réhabilité à Dawala-Biou	Commune MINEE	X			X	X	1 300 000	-Budget communal -BIP	Montage de la requête par la commune
13	Réhabilitation d'un forage équipé de PMH à Bafouni	01 forage réhabilité à Bafouni	Commune MINEE	X			X	X	1 300 000	-Budget communal -BIP	Montage de la requête par la commune

N°	Activités	Produits /indicateurs résultats	Responsables (non dilués)	Période 2016-2018			Ressources			Sources de financement	Observations
				A1	A2	A3	Hum	Mat	Fin (coût en FCFA)		
14	Réhabilitation d'un forage équipé de PMH à Madakamna	01 forage réhabilité à Madakamna	Commune MINEE	X			X	X	1 300 000	-Budget communal -BIP	Montage de la requête par la commune
15	Réhabilitation d'un forage équipé de PMH à Bawaka	01 forage réhabilité à Bawaka	Commune MINEE	X			X	X	1 300 000	-Budget communal -BIP	Montage de la requête par la commune
16	Construction de 01 forage équipé de PMH à Gouldi	01 forage construit à Gouldi	Commune MINEE	X			X	X	8 000 000	-Budget communal -BIP	Montage de la requête par la commune
17	Construction de 01 forage équipé de PMH à Guéguéldé	01 forage construit à Guéguéldé	Commune MINEE	X			X	X	8 000 000	-Budget communal -BIP	Montage de la requête par la commune
18	Construction de 01 forage équipé de PMH à Mazanga	01 forage construit à Mazanga	Commune MINEE		X		X	X	8 000 000	-Budget communal -BIP	Montage de la requête par la commune
19	Construction de 01 forage équipé de PMH à Péfé	01 forage construit à Péfé	Commune MINEE			X	X	X	8 000 000	-Budget communal -BIP	Montage de la requête par la commune
20	Réhabilitation d'un forage équipé de PMH à Djabili-Gaska	01 forage réhabilité à Djabili-Gaska	Commune MINEE	X			X	X	1 300 000	-Budget communal -BIP	Montage de la requête par la commune
21	Construction de 01 forage Construire 01 forage pastoral équipé de PMH avec 02 abreuvoirs à Ngorowa	01 forage pastoral équipé de PMH avec 02 abreuvoirs construit à Ngorowa	Commune MINEE			X	X	X	10 000 000	-Budget communal -BIP	Montage de la requête par la commune
22	Construction de 01 forage équipé de PMH à Guidi	01 forage construit à Guidi	Commune MINEE			X	X	X	8 000 000	-Budget communal -BIP	Montage de la requête par la commune
23	Construction de 01 forage équipé de PMH à Balia	01 forage construit à Balia	Commune MINEE		X		X	X	8 000 000	-Budget communal -BIP	Montage de la requête par la commune
24	Réhabilitation d'un forage équipé de PMH à Batao	01 forage réhabilité à Batao	Commune MINEE	X			X	X	1 300 000	-Budget communal -BIP	Montage de la requête par la commune

N°	Activités	Produits /indicateurs résultats	Responsables (non dilués)	Période 2016-2018			Ressources			Sources de financement	Observations
				A1	A2	A3	Hum	Mat	Fin (coût en FCFA)		
25	Réhabilitation d'un forage équipé de PMH à Boudva	01 forage réhabilité à Boudva	Commune MINEE	X			X	X	1 300 000	-Budget communal -BIP	Montage de la requête par la commune
26	Réhabilitation d'un forage équipé de PMH à Guéréme II	01 forage réhabilité à Guéréme II	Commune MINEE	X			X	X	1 300 000	-Budget communal -BIP	Montage de la requête par la commune
27	Construction de 01 forage équipé de PMH à Koussoum	01 forage construit à Koussoum	Commune MINEE			X	X	X	8 000 000	-Budget communal -BIP	Montage de la requête par la commune
28	Construction de 01 forage Construire 01 forage pastoral équipé de PMH avec 02 abreuvoirs à Kapta-Doumour (Lam)	01 forage pastoral équipé de PMH avec 02 abreuvoirs construit à Kapta-Doumour (Lam)	Commune MINEE	X			X	X	PM	-Budget communal -BIP	Montage de la requête par la commune
29	Etude de faisabilité en vue de la construction d'une mini adduction d'eau à Bidzar	Une mini adduction d'eau est construite à Bidzar	Commune MINEE CDE	X			X	X	PM	-Budget communal -BIP	Montage de la requête par la commune
30	Réhabilitation d'un forage équipé de PMH à Douva	01 forage réhabilité à Douva	Commune MINEE	X			X	X	1 300 000	-Budget communal -BIP	Montage de la requête par la commune
31	Réhabilitation d'un forage équipé de PMH à Guéréme-Lam	01 forage réhabilité à Guéréme-Lam	Commune MINEE	X			X	X	1 300 000	-Budget communal -BIP	Montage de la requête par la commune
32	Réhabilitation d'un forage équipé de PMH à l'EP Bergui	01 forage réhabilité à l'EP Bergui	Commune MINEE	X			X	X	1 300 000	-Budget communal -BIP	Montage de la requête par la commune
33	Construction de 01 forage équipé de PMH à Djabé-Biou	01 forage construit à Djabé-Biou	Commune MINEE		X		X	X	8 000 000	-Budget communal -BIP	Montage de la requête par la commune
34	Construction de 01 forage équipé de PMH à Gada-Mayo	01 forage construit à Gada-Mayo	Commune MINEE		X		X	X	8 000 000	-Budget communal -BIP	Montage de la requête par la commune
35	Extension de l'adduction d'eau de Figuil à Kolé	Une adduction d'eau est construite à Kolé	Commune MINEE CDE		X		X	X	8 000 000	-Budget communal -BIP	Montage de la requête par la commune

N°	Activités	Produits /indicateurs résultats	Responsables (non dilués)	Période 2016-2018			Ressources			Sources de financement	Observations
				A1	A2	A3	Hum	Mat	Fin (coût en FCFA)		
36	Construction de 01 forage équipé de PMH à Djabé-Figuil	01 forage construit à Djabé-Figuil	Commune MINEE	X			X	X	PM	-Budget communal -BIP	Montage de la requête par la commune
ENERGIE											
37	Electrification du village Nioua	Le village Nioua est électrifié	Commune MINEE ENEO-Cameroon	X			X	X	PM	Budget communal -BIP	Montage de la requête par la commune
38	Electrification du village Ouro-Fandou	Le village Ouro-Fandou est électrifié	Commune MINEE ENEO-Cameroon		X		X	X	PM	Budget communal -BIP	Montage de la requête par la commune
39	Electrification du village Hélé	Le village Hélé est électrifié	Commune MINEE ENEO-Cameroon	X			X	X	PM	Budget communal -BIP	Montage de la requête par la commune
40	Electrification du village Délégué	Le village Délégué est électrifié	Commune MINEE ENEO-Cameroon		X		X	X	PM	Budget communal -BIP	Montage de la requête par la commune
41	Electrification du village Badadji	Le village Badadji est électrifié	Commune MINEE ENEO-Cameroon	X			X	X	PM	Budget communal -BIP	Montage de la requête par la commune
42	Installation des plaques solaires dans la ville de Figuil	Des plaques solaires sont installées dans la ville de Figuil	Commune MINEE ENEO-Cameroon	X			X	X	PM	Budget communal -BIP	Montage de la requête par la commune
43	Electrification du village Kong-kong	Le village Kong-kong est électrifié	Commune MINEE ENEO-Cameroon	X			X	X	PM	Budget communal -BIP	Montage de la requête par la commune
EDUCATION DE BASE											
44	Construction de 01 bloc de 02 salles de classe à	01 bloc de 02 salles de	Commune	X			X	X	20 000 000	Budget	Montage de la

N°	Activités	Produits /indicateurs résultats	Responsables (non dilués)	Période 2016-2018			Ressources			Sources de financement	Observations
				A1	A2	A3	Hum	Mat	Fin (coût en FCFA)		
	l'EP Dahal	classe est construit à l'EP Dahal	MINEB							communal -BIP	requête par la commune
45	Construction de 01 bloc de 02 salles de classe à l'EP Moré-Singaï	01 bloc de 02 salles de classe est construit à l'EP Moré-Singaï	Commune MINEB			X	X	X	20 000 000	Budget communal -BIP	Montage de la requête par la commune
46	Construction de 01 bloc de 02 salles de classe à l'EP Dawala-Bidzar	01 bloc de 02 salles de classe est construit à l'EP Dawala-Bidzar	Commune MINEB	X			X	X	20 000 000	Budget communal -BIP	Montage de la requête par la commune
47	Equipement des salles de classe de l'EP Wayéba de 60 tables-bancs	L'EP Wayéba est équipé de 60 tables-bancs	Commune MINEB	X			X	X	1 800 000	Budget communal -BIP -PNDP	Montage de la requête par la commune
48	Construction de 01 bloc de 02 salles de classe à l'EP Diktingué	01 bloc de 02 salles de classe est construit à l'EP Diktingué	Commune MINEB		X		X	X	20 000 000	Budget communal -BIP	Montage de la requête par la commune
49	Construction de 01 bloc de 02 salles de classe à l'EP Mariariakeu	01 bloc de 02 salles de classe est construit à l'EP Mariariakeu	Commune MINEB	X			X	X	20 000 000	Budget communal -BIP	Montage de la requête par la commune
50	Construction de 01 bloc de 02 salles de classe à l'EP Délélé	01 bloc de 02 salles de classe est construit à l'EP Délélé	Commune MINEB		X		X	X	20 000 000	Budget communal -BIP	Montage de la requête par la commune
51	Construction de 01 bloc de 02 salles de classe à l'EP Karba	01 bloc de 02 salles de classe est construit à l'EP Karba	Commune MINEB		X		X	X	20 000 000	Budget communal -BIP	Montage de la requête par la commune
52	Construction de 01 bloc de 02 salles de classe à l'EP Badia	01 bloc de 02 salles de classe est construit à l'EP Badia	Commune MINEB	X			X	X	20 000 000	Budget communal -BIP	Montage de la requête par la commune
53	Construction de 01 bloc de 02 salles de classe à l'EP Koïdawa	01 bloc de 02 salles de classe est construit à l'EP Koïdawa	Commune MINEB		X		X	X	20 000 000	Budget communal -BIP	Montage de la requête par la commune
54	Construction de 01 bloc maternelle à l'EM Djougui	01 bloc maternelle est construit à l'EM Djougui	Commune MINEB			X	X	X	25 000 000	Budget communal -BIP	Montage de la requête par la commune
55	Construction de 01 bloc de 02 salles de classe à	01 bloc de 02 salles de	Commune	X			X	X	20 000 000	Budget	Montage de la

N°	Activités	Produits /indicateurs résultats	Responsables (non dilués)	Période 2016-2018			Ressources			Sources de financement	Observations
				A1	A2	A3	Hum	Mat	Fin (coût en FCFA)		
	l'EP Ouro-Ngara	classe est construit à l'EP Ouro-Ngara	MINEB							communal -BIP	requête par la commune
56	Construction de 01 bloc de 02 salles de classe à l'EP Mokoté	01 bloc de 02 salles de classe est construit à l'EP Mokoté	Commune MINEB			X	X	X	20 000 000	Budget communal -BIP	Montage de la requête par la commune
57	Construction de 01 bloc de 02 salles de classe à l'EP Kaptalam	01 bloc de 02 salles de classe est construit à l'EP Kaptalam	Commune MINEB			X	X	X	20 000 000	Budget communal -BIP	Montage de la requête par la commune
TRAVAUX PUBLICS											
58	Etude de faisabilité en vue d'ouvrir la route Mourkoufo	Nombre de km Reprofilé	Commune MINTP		X		X	X	PM	Budget communal BIP	Montage de la requête par la commune
59	Etude de faisabilité en vue du reprofilage de la route Muzuke-Batao (03) km)	Nombre de km Reprofilé	Commune MINTP		X		X	X	PM	Budget communal BIP	Montage de la requête par la commune
60	Etude de faisabilité en vue du reprofilage du tronçon routier (Golomo-Dawala Biou (2km)	Nombre de km Reprofilé	Commune MINTP		X		X	X	PM	Budget communal BIP	Montage de la requête par la commune
61	Etude de faisabilité en vue du reprofilage et compactage de la route Doundéhi-Figuil avec un ouvrage de franchement sur 3km	Nombre de km Reprofilé	Commune MINTP			X	X	X	PM	Budget communal BIP	Montage de la requête par la commune
62	Etude de faisabilité en vue de l'ouverture d'une route Ouro Tchaka-Doundéhi	Nombre de km Reprofilé	Commune MINTP			X	X	X	PM	Budget communal BIP	Montage de la requête par la commune
63	Aménager des pistes de collecte (5km) à Guéréomé I	Nombre de km de piste ouverte	Commune MINTP MINADER	X			X	X	PM	Budget communal BIP	Montage de la requête par la commune
64	Ouvrir 01 km de piste agricole à Débelzé	Nombre de km de piste ouverte	Commune MINTP MINADER			X	X	X	PM	Budget communal BIP	Montage de la requête par la commune
TOTAL									440 000 000		

6.2. Cadre sommaire de gestion de l'environnement du CDMT

6.2.1. Principaux impacts environnementaux potentiels

Le tableau ci-dessous résume les différents impacts environnementaux des Microprojets envisagés dans le CDMT et les mesures prises pour les endiguer.

Tableau 39: Principaux impacts environnementaux potentiels

Type de microprojets contenus dans le programme triennal et du PIA	Impacts environnementaux positifs possibles	Mesures environnementales d'optimisation	Impacts environnementaux négatifs possibles (risques environnementaux)	Mesures environnementales d'atténuation
Microprojets de construction des infrastructures communautaires de base				
<ul style="list-style-type: none"> - Construction de 01 bloc de 02 salles de classe à l'EP Dahal - Construction de 01 bloc de 02 salles de classe à l'EP Moré-Singai - Construction de 01 bloc de 02 salles de classe à l'EP Dawala-Bidzar - Construction de 01 bloc de 02 salles de classe à l'EP Dikingué - Construction de 01 bloc de 02 salles de classe à l'EP Mariariakeu - Construction de 01 bloc de 02 salles de classe à l'EP Délélé - Construction de 01 bloc de 02 salles de classe à l'EP Karba - Construction de 01 bloc de 02 salles de classe à l'EP Badia - Construction de 01 bloc de 02 salles de classe à l'EP Koïdawa - Construction de 01 bloc maternelle à l'EM Djougui - Construction de 01 bloc de 02 salles de classe à l'EP Ouro-Ngara - Construction de 01 bloc de 02 salles de classe à l'EP Mokoté 	<ul style="list-style-type: none"> -Équipement de la localité, -Viabilisation, valorisation équipement et structuration des infrastructures et des espaces scolaires local, -Équipement et viabilisation de l'espace scolaire local, 	<ul style="list-style-type: none"> -Éviter d'implanter les ouvrages dans les zones de parcs et aires protégées ; -Mettre en dépôt des déchets dans les anciennes zones d'emprunt ; 	<ul style="list-style-type: none"> -Risques liés au choix d'un site inapproprié ou non constructible pour l'implantation du projet ; -Érosions dues à l'exploitation des zones d'emprunts/carrières de graviers ou de sable et/ou à l'excavation du site du projet ; -Inondations et stagnation des eaux aux alentours de l'ouvrage ; -Perte des espèces ligneuses liée au dégagement du site -Pollution et déversement des huiles de vidanges ; -Pollution de l'air par la poussière due au transport des matériaux et circulation des engins ; -Pollution due aux déchets générés du fait des travaux -Impacts liés aux déchets solides générés du fait de l'exploitation de l'ouvrage 	<ul style="list-style-type: none"> -Éviter systématiquement d'implanter les ouvrages dans les zones sensibles telles que marécages, zones sacrées, lits des cours d'eau, flancs de montagnes ; -Remettre en l'état les zones d'emprunt, en respectant les pentes du terrain naturel -Reboiser et enherber les zones affectées -Utiliser les engins adaptés et peu polluants et entretenir régulièrement les modules usagés (filtres à huile. ex.) -Mettre en place des bacs de récupération des huiles usagées et les retourner aux entreprises spécialisées pour destruction ; -Éviter de déposer les déchets dans les cours d'eau (à au moins 100m des cours d'eau) -Prévoir des bacs de récupération des déchets solides qui seront acheminés à la décharge

Type de microprojets contenus dans le programme triennal et du PIA	Impacts environnementaux positifs possibles	Mesures environnementales d'optimisation	Impacts environnementaux négatifs possibles (risques environnementaux)	Mesures environnementales d'atténuation
- Construction de 01 bloc de 02 salles de classe à l'EP Kaptalam				
<ul style="list-style-type: none"> - Electrification du village Nioua - Electrification du village Ouro-Fandou - Electrification du village Hélé - Electrification du village Délégué - Electrification du village Badadji - Installation des plaques solaires dans la ville de Figuil - Electrification du village Kong-kong 	<ul style="list-style-type: none"> -Prise de conscience et protection des zones éco-touristiques -Développement, équipement et structuration des localités -Développement, équipement et structuration des centres marchands de l'espace local -Structuration et équipement de l'espace urbain 	<ul style="list-style-type: none"> -Éviter d'implanter les ouvrages dans les zones de parcs et aires protégées ; -Mettre en dépôt des déchets dans les anciennes zones d'emprunt ; 	<ul style="list-style-type: none"> -Risques liés au choix d'un site inapproprié ou non constructible pour l'implantation du projet ; -Érosions dues à l'exploitation des zones d'emprunts/carrières de graviers ou de sable et/ou à l'excavation du site du projet ; -Inondations et stagnation des eaux aux alentours de l'ouvrage ; -Perte des espèces ligneuses liée au dégagement du site -Pollution et déversement des huiles de vidanges ; -Pollution de l'air par la poussière due au transport des matériaux et circulation des engins ; -Pollution due aux déchets générés du fait des travaux -Impacts liés aux déchets solides générés du fait de l'exploitation de l'ouvrage 	<ul style="list-style-type: none"> -Éviter systématiquement d'implanter les ouvrages dans les zones sensibles telles que marécages, zones sacrées, lits des cours d'eau, flancs de montagnes ; -Remettre en l'état les zones d'emprunt, en respectant les pentes du terrain naturel -Reboiser et enherber les zones affectées ; -Utiliser les engins adaptés et peu polluants et entretenir régulièrement les modules usagés (filtres à huile. ex.) ; -Mettre en place des bacs de récupération des huiles usagées et les retourner aux entreprises spécialisées pour destruction ; -Éviter de déposer les déchets dans les cours d'eau (à au moins 100m des cours d'eau) -Prévoir des bacs de récupération des déchets solides qui seront acheminés à la décharge
Microprojets hydrauliques				
<ul style="list-style-type: none"> - Construction de 01 forage équipé de PMH à Ouro-Marey - Construction de 01 forage équipé de PMH à Moulvouda - Construction de 01 forage équipé de PMH au quartier kaptabilim (Mampar) - Construction de 01 forage équipé de PMH dans le quartier Kapta (Houmbal) - Construction de 01 forage équipé de PMH à Hindjéoudé - Construction de 01 forage équipé de PMH à Douknoukou - Construction de 01 forage 	<ul style="list-style-type: none"> Gestion durable des ressources en eau ; 	<ul style="list-style-type: none"> -Reboiser au-delà de l'emprise de l'ouvrage ou convenir sur un site à reboiser -Éviter de déposer les déchets auprès de l'ouvrage (à au moins 100 m, et les étaler) -Mettre en dépôt les déchets dans les anciennes zones d'emprunt 	<ul style="list-style-type: none"> -Risques liés à l'acquisition des terres pour l'implantation du projet -Pollution du point d'eau soit par les produits phytosanitaires ; soit par la latrine -Impacts liés à la pollution et déversement des huiles de vidanges de l'engin d'exhaure -Pollution de l'air par la poussière due au transport des matériaux et circulation des engins -Perte des espèces ligneuses liée au dégagement du site -Perturbation de la qualité de l'eau -Risque d'inondation et de stagnation 	<ul style="list-style-type: none"> -Éviter systématiquement d'implanter les ouvrages dans les zones sensibles telles que marécages, zones sacrées, lits des cours d'eau, parcs et aires protégées, zones de frayère, flancs de montagnes ; -Interdire les champs utilisant les produits phytosanitaires aux abords immédiats de l'ouvrage (maintenir une distance d'au moins 300m) ; -Maintenir les latrines au moins 50 m du point d'eau ; -Utiliser les engins adaptés et peu polluants et entretenir régulièrement les modules usagés (filtres à huile. p.ex.) -Mettre en place des bacs de récupération des huiles usagées et les retourner aux entreprises spécialisées pour destruction ;

Type de microprojets contenus dans le programme triennal et du PIA	Impacts environnementaux positifs possibles	Mesures environnementales d'optimisation	Impacts environnementaux négatifs possibles (risques environnementaux)	Mesures environnementales d'atténuation
<ul style="list-style-type: none"> - équipé de PMH à Pimtili - Construction de 01 forage Construire 01 forage pastoral équipé de PMH avec 02 abreuvoirs à Biou - Construction de 01 forage équipé de PMH à Gouldi - Construction de 01 forage équipé de PMH à Guéguédé - Construction de 01 forage équipé de PMH à Mazanga - Construction de 01 forage équipé de PMH à Péfé - Construction de 01 forage Construire 01 forage pastoral équipé de PMH avec 02 abreuvoirs à Ngorowa - Construction de 01 forage équipé de PMH à Guidi - Construction de 01 forage équipé de PMH à Balia - Construction de 01 forage équipé de PMH à Koussoum - Construction de 01 forage Construire 01 forage pastoral équipé de PMH avec 02 abreuvoirs à Kapta-Doumour (Lam) - Etude de faisabilité en vue de la construction d'une mini adduction d'eau à Bidzar - Construction de 01 forage équipé de PMH à Djabé-Biou - Construction de 01 forage équipé de PMH à Gada-Mayo - Extension de l'adduction d'eau de Figuil à Kolé - Construction de 01 forage équipé de PMH à Djabé-Figuil 			<p>des eaux autour de l'ouvrage</p> <ul style="list-style-type: none"> -Risques de contamination et d'infiltration des eaux sales ou boueuses -Pollution due aux déchets générés du fait des travaux 	<ul style="list-style-type: none"> -Prévoir un réseau simplifié d'assainissement des eaux de pluie, y compris leur évacuation éventuelle dans un puits perdu et sécurité ; -Sécuriser le point d'eau en le clôturant ; -Imperméabiliser les alentours par un dallage approprié ; - Procéder régulièrement au traitement physico-chimique de l'eau
Microprojets structurants				

Type de microprojets contenus dans le programme triennal et du PIA	Impacts environnementaux positifs possibles	Mesures environnementales d'optimisation	Impacts environnementaux négatifs possibles (risques environnementaux)	Mesures environnementales d'atténuation
<ul style="list-style-type: none"> - Electrification du village Nioua - Electrification du village Ouro-Fandou - Electrification du village Hélé - Electrification du village Délégué - Electrification du village Badadji - Installation des plaques solaires dans la ville de Figuil - Electrification du village Kong-kong 	<p>-Viabilité, bonne structuration et fonctionnalité de la voirie locale</p> <p>-Eclairage des localités de la Commune</p>	<p>-Arroser l'endroit avec de l'eau provenant des cours d'eau permanent ;</p> <p>-Mettre les panneaux de signalisation du chantier</p> <p>-Mettre en dépôt les déchets biodégradables dans les anciennes zones d'emprunt,</p> <p>-Arroser l'endroit avec de l'eau provenant des cours d'eau permanent ;</p> <p>-Mettre les panneaux de signalisation du chantier</p> <p>-Mettre en dépôt les déchets biodégradables dans les anciennes zones d'emprunt.</p>	<p>-Risques liés à l'acquisition des terres pour l'implantation du projet</p> <p>-Conflits liés au choix du site/déplacement involontaire pour l'utilisation du site</p> <p>-Conflits liés à l'utilisation et à la non pérennisation des ouvrages ;</p> <p>-Impacts divers liés aux choix du site ;</p> <p>-Impacts liés à la pollution des huiles de vidanges des engins ;</p> <p>-Pollution de l'air par les poussières dues au transport des matériaux et circulation d'engins ;</p> <p>-Perte des espèces ligneuses liée au dégagement du site et autres actions de dégradation de la biodiversité (bois précieux ex.) ;</p> <p>-Impacts liés aux déchets générés pendant les travaux</p> <p>-Risque d'inondation et de stagnation des eaux autour de l'ouvrage ;</p> <p>-Pollution auditive par le bruit lié au fonctionnement des engins de travaux publics</p>	<p>-Éviter systématiquement d'implanter les zones sensibles telles que les marécages, zones sacrées cours d'eau, parcs et aires protégées, zone de fraysère, flancs des montagnes ;</p> <p>-Utiliser les engins adaptés</p> <p>-Mettre en place des bacs de récupération des huiles usagées et les retourner aux services spécialisés pour destruction ;</p> <p>-Reboiser les alentours de l'ouvrage ;</p> <p>-Éviter de déposer les déchets aux alentours de l'ouvrage ou point d'eau (à 100m au moins et les étaler)</p> <p>-Prévoir un réseau simplifié d'assainissement des eaux de pluie, y compris leur évacuation éventuelle dans un puits perdu sécurisé ;</p>

6.2.2. Principaux impacts sociaux potentiels

Le tableau ci-dessous résume les différents impacts sociaux des Microprojets envisagés dans le CDMT et les mesures prises pour les endiguer.

Tableau 40: Principaux impacts sociaux potentiels

Type de microprojets contenus dans le programme triennal et du PIA	Impacts sociaux positifs possibles	Mesures sociales d'optimisation	Impacts sociaux négatifs possibles (risques environnementaux)	Mesures sociales d'atténuation
Microprojets de construction des infrastructures communautaires de base				
<ul style="list-style-type: none"> -Construction de 01 bloc de 02 salles de classe à l'EP Dahal -Construction de 01 bloc de 02 salles de classe à l'EP Moré-Singai -Construction de 01 bloc de 02 salles de 	<p>Amélioration du cadre de travail des élèves</p>	<p>-Conflits liés au choix du site/Déplacement involontaire pour l'utilisation du site ;</p> <p>-Risques liés à l'acquisition des terres pour l'implantation du</p>	<p>-Obtenir un acte de donation foncière, signé du chef du village et du propriétaire du site</p> <p>-Respecter les emprises des routes</p>	<p>-Sensibiliser et informer les personnes touchées sur la nécessité d'avoir un site approprié ;</p> <p>-Recruter le personnel sur des bases concurrentes et transparentes</p> <p>-Privilégier le recrutement des locaux dans la main d'œuvre à</p>

Type de microprojets contenus dans le programme triennal et du PIA	Impacts sociaux positifs possibles	Mesures sociales d'optimisation	Impacts sociaux négatifs possibles (risques environnementaux)	Mesures sociales d'atténuation
classe à l'EP Dawala-Bidzar -Construction de 01 bloc de 02 salles de classe à l'EP Diktingué -Construction de 01 bloc de 02 salles de classe à l'EP Mariariakeu -Construction de 01 bloc de 02 salles de classe à l'EP Délélé -Construction de 01 bloc de 02 salles de classe à l'EP Karba -Construction de 01 bloc de 02 salles de classe à l'EP Badia -Construction de 01 bloc de 02 salles de classe à l'EP Koidawa -Construction de 01 bloc maternelle à l'EM Djougui -Construction de 01 bloc de 02 salles de classe à l'EP Ouro-Ngara -Construction de 01 bloc de 02 salles de classe à l'EP Mokoté -Construction de 01 bloc de 02 salles de classe à l'EP Kaptalam		projet ; -Augmentation de la prévalence des IST/VIH liée à la présence des ouvriers sur le site ; -Risques d'accidents liés aux divers déplacements et aux travaux dans la zone de la mise en œuvre du projet ; -Amélioration de l'accès aux services de base	-Mettre en place les panneaux de signalisation du chantier ; -Observer les règles élémentaires de sécurité (port de tenues appropriées, limitation de vitesse, doubles clignotants ...) ; -Sécuriser le site du projet ; -Informers les personnes touchées ; -Dénombrer les personnes/ménages affectés et évaluer leurs biens ; -Compenser les personnes affectées ou touchées conformément aux dispositions légales ; -Respecter les règles de sécurité sur le chantier (port de masques, casques, bottes...)	mobiliser, ainsi que la technique HIMO ; -Sensibiliser les populations riveraines et le personnel sur les IST/VIH et sur la biodiversité comme le braconnage et exploitations diverses par des affiches et réunions ; -Mettre en place un comité de gestion du Projet incluant les femmes et établir les règles d'usage, ainsi que le mécanisme de fonctionnement, et d'entretien
Microprojets hydrauliques				
-Construction de 01 forage équipé de PMH à Ouro-Marey -Construction de 01 forage équipé de PMH à Moulvouda -Construction de 01 forage équipé de PMH au quartier kapta- bilim (Mampar) -Construction de 01 forage équipé de PMH dans le quartier Kapta (Houmbal) -Construction de 01 forage équipé de PMH à Hindjéoudé -Construction de 01 forage équipé de PMH à Douknoukou -Construction de 01 forage équipé de PMH à Pimtili -Construction de 01 forage Construire 01 forage pastoral équipé de PMH avec 02 abreuvoirs à Biou -Construction de 01 forage équipé de	Réduction de la pénibilité de déplacement et le travail des éleveurs	-Risques liés à l'acquisition des terres pour l'implantation du projet -Conflits liés au choix du site/Déplacement involontaire pour l'utilisation du site -Conflits liés à l'utilisation et à la non pérennisation de l'ouvrage ; -Augmentation de la prévalence des IST/VIH liée à la présence des ouvriers sur le site -Risques d'accidents liés aux divers déplacements et aux travaux dans la zone de la mise en œuvre du projet -Augmentation des revenus	-Sensibiliser et informer les personnes touchées sur la nécessité d'un site et les critères de choix -Sensibiliser et informer les personnes touchées sur la nécessité d'un site et les critères de choix ; -Informers les personnes touchées -Dénombrer les personnes/ménages affectés et évaluer leurs biens ; -Compenser les personnes affectées ou touchées conformément aux dispositions légales ;	-Obtenir un acte de donation foncière, signé du chef du village et du propriétaire du site ; -Mettre en place un comité de gestion du Projet incluant les femmes et établir les règles d'usage, ainsi que le mécanisme de fonctionnement, et d'entretien

Type de microprojets contenus dans le programme triennal et du PIA	Impacts sociaux positifs possibles	Mesures sociales d'optimisation	Impacts sociaux négatifs possibles (risques environnementaux)	Mesures sociales d'atténuation
PMH à Gouldi -Construction de 01 forage équipé de PMH à Guéguéldé -Construction de 01 forage équipé de PMH à Mazanga -Construction de 01 forage équipé de PMH à Péfé -Construction de 01 forage Construire 01 forage pastoral équipé de PMH avec 02 abreuvoirs à Ngorowa -Construction de 01 forage équipé de PMH à Guidi -Construction de 01 forage équipé de PMH à Balia -Construction de 01 forage équipé de PMH à Koussoum -Construction de 01 forage Construire 01 forage pastoral équipé de PMH avec 02 abreuvoirs à Kapta-Doumour (Lam) -Etude de faisabilité en vue de la construction d'une mini adduction d'eau à Bidzar -Construction de 01 forage équipé de PMH à Djabé-Biou -Construction de 01 forage équipé de PMH à Gada-Mayo -Extension de l'adduction d'eau de Figuil à Kolé -Construction de 01 forage équipé de PMH à Djabé-Figuil		individuels dans la zone du projet ; -Augmentation de la prévalence des IST/VIH liée à la présence des ouvriers sur le site		
Microprojets structurants				
-Electrification du village Nioua -Electrification du village Ouro-Fandou -Electrification du village Hélé -Electrification du village Délégué -Electrification du village Badadji -Installation des plaques solaires dans la ville de Figuil -Electrification du village Kong-kong	-Amélioration de la circulation des personnes et des biens -Eclairage des villages -Développement des AGR	-Sensibiliser et informer les personnes touchées sur la nécessité d'un site et les critères de choix -Obtenir un acte de donation foncière, signé du chef du village et du propriétaire du site -Poser les affiches pour la prévention ;	-Augmentation de la prévalence des IST/VIH/SIDA, -Risques d'accidents du fait des travaux ; -Augmentation des revenus dans la zone du projet ;	-Informer les personnes touchées -Compenser les personnes affectées touchées conformément à la réglementation en vigueur ; -Mettre en place un comité de gestion du projet et établir les règles d'usage, ainsi que le mécanisme de fonctionnement et d'entretien -Respecter les règles de sécurité au chantier (port de casques, masques bottes...) -Sensibiliser les populations riveraines et le personnel sur le VIH et les IST et sur la biodiversité comme le braconnage et exploitations

Type de microprojets contenus dans le programme triennal et du PIA	Impacts sociaux positifs possibles	Mesures sociales d'optimisation	Impacts sociaux négatifs possibles (risques environnementaux)	Mesures sociales d'atténuation
				diverses par des affiches et réunions ; -Observer les règles élémentaires de sécurité (port de tenues de chantier appropriées, limitation de vitesse...); -Recruter le personnel sur une base d'équité et de transparence -Privilégier le personnel local et la méthode HIMO ; -Organiser les séances de sensibilisation des populations riveraines -Mettre en place des panneaux de signalisation ;

6.2.3. Plan sommaire de gestion de l'environnement

Tableau 41: Plan sommaire de gestion de l'environnement

Activités	Mesures environnementales	Acteurs de mise en œuvre	Périodes	Acteurs de suivi	Coût	Observations
-Electrification du village Nioua -Electrification du village Ouro-Fandou -Electrification du village Hélé -Electrification du village Délégué -Electrification du village Badadji -Installation des plaques solaires dans la ville de Figuil -Electrification du village Kong-Kong	Dédommagement des populations riveraines Cession des terrains par les actes de donation	MINDAF MINATD Sectoriels concernés par les travaux Commune	Avant le lancement des travaux	Commission paritaire mis en place pour chaque projet Comité de suivi communal	10 000 000	
-Construction de 01 forage équipé de PMH à Ouro-Marey -Construction de 01 forage équipé de PMH à Moulvouda -Construction de 01 forage équipé de PMH au quartier kapta- bilim (Mampar) -Construction de 01 forage équipé de PMH dans le quartier Kapta (Houmbal) -Construction de 01 forage équipé de PMH à Hindjéoudé -Construction de 01 forage équipé de PMH à Douknoukou -Construction de 01 forage équipé de PMH	Reboisement des sites après travaux de construction	Commune/Prestataire	A la fin des travaux	Comité de suivi communal Commission paritaires MINEP/MINFOF	5 000 000	Les populations doivent être dédommagées avant le début des travaux pour éviter tout mouvement d'humeur

Activités	Mesures environnementales	Acteurs de mise en œuvre	Périodes	Acteurs de suivi	Coût	Observations
<p>à Pimtili</p> <p>-Construction de 01 forage Construire 01 forage pastoral équipé de PMH avec 02 abreuvoirs à Biou</p> <p>-Construction de 01 forage équipé de PMH à Gouldi</p> <p>-Construction de 01 forage équipé de PMH à Guéguéldé</p> <p>-Construction de 01 forage équipé de PMH à Mazanga</p> <p>-Construction de 01 forage équipé de PMH à Péfé</p> <p>-Construction de 01 forage Construire 01 forage pastoral équipé de PMH avec 02 abreuvoirs à Ngorowa</p> <p>-Construction de 01 forage équipé de PMH à Guidi</p> <p>-Construction de 01 forage équipé de PMH à Balia</p> <p>-Construction de 01 forage équipé de PMH à Koussoum</p> <p>-Construction de 01 forage Construire 01 forage pastoral équipé de PMH avec 02 abreuvoirs à Kapta-Doumour (Lam)</p> <p>-Etude de faisabilité en vue de la construction d'une mini adduction d'eau à Bidzar</p> <p>-Construction de 01 forage équipé de PMH à Djabé-Biou</p> <p>-Construction de 01 forage équipé de PMH à Gada-Mayo</p> <p>-Extension de l'adduction d'eau de Figuil à Kolé</p> <p>-Construction de 01 forage équipé de PMH à Djabé-Figuil</p>						

Activités	Mesures environnementales	Acteurs de mise en œuvre	Périodes	Acteurs de suivi	Coût	Observations
-Etude de faisabilité en vue d'ouvrir la route Mourkoufo -Etude de faisabilité en vue du reprofilage de la route Muzuke-Batao (03) km -Etude de faisabilité en vue du reprofilage du tronçon routier (Golomo-Dawala Biou (2km) -Etude de faisabilité en vue du reprofilage et compactage de la route Doundéhi-Figuil avec un ouvrage de franchement sur 3km -Etude de faisabilité en vue de l'ouverture d'une route Ouro Tchaka-Doundéhi -Aménager des pistes de collecte (5km) à Guéréomé I -Ouvrir 01 km de piste agricole à Débelzé	-Installation de barrière de pluie -Facilitation de la circulation des eaux des pluies (drainage des eaux)	Commune/Prestataire	A la fin des travaux	Comité de suivi communal Commission paritaires MINEP/MINFOF	50 000 000	
-Construction de 01 bloc de 02 salles de classe à l'EP Dahal -Construction de 01 bloc de 02 salles de classe à l'EP Moré-Singai -Construction de 01 bloc de 02 salles de classe à l'EP Dawala-Bidzar -Construction de 01 bloc de 02 salles de classe à l'EP Diktingué -Construction de 01 bloc de 02 salles de classe à l'EP Mariariakeu -Construction de 01 bloc de 02 salles de classe à l'EP Délélé -Construction de 01 bloc de 02 salles de classe à l'EP Karba -Construction de 01 bloc de 02 salles de classe à l'EP Badia -Construction de 01 bloc de 02 salles de classe à l'EP Koïdawa -Construction de 01 bloc maternelle à l'EM Djougui -Construction de 01 bloc de 02 salles de classe à l'EP Ouro-Ngara -Construction de 01 bloc de 02 salles de classe à l'EP Mokoté -Construction de 01 bloc de 02 salles de classe à l'EP Kaptalam	Reboisement des sites après travaux de construction	Commune/Prestataire	A la fin des travaux	Comité de suivi communal Commission paritaires MINEP/MINFOF	1 000 000	

Activités	Mesures environnementales	Acteurs de mise en œuvre	Périodes	Acteurs de suivi	Coût	Observations
TOTAL					66 000 000	

6.3. Plan d'investissement annuel

6.3.1. Ressources mobilisables et échéances

Toutes activités programmées nécessitent des ressources pour son élaboration. C'est dans cette optique que des ressources mobilisables ont été identifiées ainsi que leur circuit et les délais de mobilisation ont été définis. Ce en fonction des différents secteurs. Les ressources mobilisées identifiées de façon concertées entre la commune, les sectoriels et les autres structures de développement, sont contenues dans le

Tableau 42: Ressources mobilisables et échéances

Sources de mobilisation	Ressources financières/ matérielles Activités pré-retenues			Secteurs Bénéficiaire de la ressource	Suppositions importantes	Echéances	Observations
	Ressources	Montants Ressources (FCFA)	Activités pré-retenues				
Ressources propres de la commune (part destinée à l'investissement)							
Commune (taxes d'abattage, droit de quai, taxes à bétail, impôts libérateur, taxes de stationnement, transit et transhumance, Boutiques, droits de place, droits immobilières, fourrières, ...)	Budget communal	27 000 000	<ul style="list-style-type: none"> - Construction d'une aire d'abattage à Batao - Construction du marché à bétail de Batao - Construction des latrines dans les EP : Bafouni, Djabili-Gaska, Karba, Wayéba, Badadji, Kong-kong et marché de Batao - Aménagement esplanade hôtel de ville - Equipement de bureaux de l'hôtel de ville 	MINEDUB COMMERCE COMMUNE MINEE	0% d'apport propre pour les communautés bénéficiaires	Déc.	Elargir le champ d'action dans d'autres domaines
Ressources mobilisées par les ONG/ les Programmes et autres							
PNDP	Allocation	PM	<ul style="list-style-type: none"> - Equipement des établissements scolaires en tables-bancs - Construction d'un forage pastoral à énergie solaire à Kapta-Doumour 	-MINEE -MINEPIA -MINADER	0% d'apport propre	Déc.	Convention en cours de finalisation
FEICOM	Allocation	134 000 000	Construction du Centre de Promotion de la Femme et de la Famille de Figuil	MINPROFF	0% d'apport propre	Déc.	Convention signée et fonds disponibles
Ressources issues du transfert des compétences							

Sources de mobilisation	Ressources financières/ matérielles Activités pré-retenues			Secteurs Bénéficiaire de la ressource	Suppositions importantes	Echéances	Observations
	Ressources	Montants Ressources (FCFA)	Activités pré-retenues				
MINEE	BIP	32 000 000	Construction des forages : CES de Djabé-Figuil, Djougui, Batao et Digar/Lam	MINEE		Déc.	Effectivité de transfert
MINADER	BIP	40 000 000	-Réhabilitation de la piste agricole Kong-Kong_Djougui (05 km) -Achèvement de la construction de la case communautaire de Lam	MINADER		Déc.	Effectivité de transfert
MINEFOP	BIP	25 000 000	Construction d'un atelier à la SAR/SM de Lam	MINEFOP		Déc.	Effectivité de transfert
MINTP	BIP	27 778 000	Entretien routier dans la commune de Figuil	Travaux publics		Déc.	Effectivité de transfert
Ressources mobilisées par les communautés bénéficiaires							
/	/	/	/	/	/	/	/
Compétences individuelles							
Sectoriels			Appui sectoriels				
TOTAL		285 778 000					

6.3.2. Programmation annuelle des projets

Des projets du BIP et ceux du plan de campagne de 2015 non encore réalisés ont été retenus et programmés dans le cadre du PIA de Septembre à Novembre 2015 et présentés dans le tableau ci-après

Tableau 43: Programme annuelle des projets prioritaires

Activités	Taches	Indicateurs	Responsables/partenaires	Sources de financement	Périodes												Ressources			Observations
					J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	H	Fin	M	
TRAVAUX PUBLICS																				
Entretien routier: Commune de FIGUIL	-Examen DAO -Lancement AO -Dépouillement et analyse des offres technique et financière -Publication des résultats -Préparation projet et souscription -Signature du marché	Nombre de Km entretenu	Commune DDMINMAP DDMINTP	Fonds routier													27778 000	Transfert de compétence effectif		

Activités	Taches	Indicateurs	Responsables/partenaires	Sources de financement	Périodes												Ressources		Observations
					J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	H	Fin	
	-Notification marché -Démarrage des travaux -Réception provisoire -Réception définitive																		
EDUCATION DE BASE ET COMMERCE																			
-Construction des latrines dans les EP : Bafouni, Djabili-Gaska, Karba, Wayéba, Badadji, Kong-kong et marché de Batao -Equipement des établissements scolaires en tables-bancs	Examen DAO -Lancement AO -Dépouillement et analyse des offres technique et financière -Publication des résultats -Préparation projet et souscription -Signature du marché -Notification marché -Démarrage des travaux -Réception provisoire -Réception définitive	La tribune municipale est aménagée et réceptionnée	Commune DDMINMAP DDMINEDUB	BC PNDP													3 500 000	Fonds disponibles	
ELEVAGE																			
Construction d'un forage pastoral à énergie solaire à Kapta-Doumour	-Examen DAO -Lancement AO -Dépouillement et analyse des offres technique et financière -Publication des résultats	Forage construit et fonctionnel	PNDP	ALLOCATION													PM	Convention en cours	

Activités	Taches	Indicateurs	Responsables/partenaires	Sources de financement	Périodes												Ressources		Observations
					J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	H	Fin	
	-Préparation projet et souscription -Signature du marché -Notification marché -Démarrage des travaux -Réception provisoire -Réception définitive																		
PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE																			
Construction du Centre de Promotion de la Femme et de la Famille de Figuil	-Examen DAO -Lancement AO -Dépouillement et analyse des offres technique et financière -Publication des résultats -Préparation projet et souscription -Signature du marché -Notification marché -Démarrage des travaux -Réception provisoire -Réception définitive	Centre construit et fonctionnel	MINPROFF	FEICOM													134000000	Fonds disponibles	
EAU, ENERGIE ET ASSAINISSEMENT																			
Construction des forages : CES de Djabé-Figuil, Djougi, Batao et Digar/Lam	-Recensement des bacheliers -Examen des relevés des notes -Classification par ordre de mérite	Nombre de forages construits et fonctionnels	MINEE	BIP													32000000	Fonds disponibles	

Activités	Taches	Indicateurs	Responsables/partenaires	Sources de financement	Périodes												Ressources			Observations
					J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	H	Fin	M	
	-Publication des résultats -Remise des primes																			
EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNEL																				
Construction d'un atelier à la SAR/SM de Lam	-Examen DAO -Lancement AO -Dépouillement et analyse des offres technique et financière -Publication des résultats -Préparation projet et souscription -Signature du marché -Notification marché -Démarrage des travaux -Réception provisoire -Réception définitive	Atelier construit et fonctionnel	MINEFOP	BIP														25 000000	Fonds disponibles	
AGRICULTURE ET DEVELOPPEMENT RURAL																				

Activités	Taches	Indicateurs	Responsables/partenaires	Sources de financement	Périodes												Ressources			Observations
					J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	H	Fin	M	
	-Réception provisoire -Réception définitive																			
TOTAL																	285 778 000			

6.3.2.1. Plan de financement du PCD

Tableau 44: Besoin de financement des projets du PIA

Besoins	Action du PIA	Coûts	Apports partenaires/Bailleurs				Apport de la commune				Observation
			Bailleur	Subvention	Crédit	Financement de concours	Taux de contribution en %	Financier	Nature		
EDUCATION DE BASE											
Equipement des établissements scolaires	Construction des latrines dans les EP : Bafouni, Djabili-Gaska, Karba, Wayéba, Badadji, Kong-kong	3 500 000	Commune	/	/	/	100%	3 500 000	/	Fonds disponibles	
Eau et Energie											
Amélioration de l'accès à l'eau potable	Construction des forages : CES de Djabé-Figuil, Djougi, Batao et Digar/Lam	32 000 000	BIP	BIP	/	/	10%	32 000 000	/	Fonds disponibles	
Travaux Publics											
Amélioration des conditions de circulation des personnes et des biens	Entretien de la voirie urbaine de Figuil	27 778 000	Fonds routier	/	/	/	0%	/	/	Compétences transférées	
EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNLE											
Amélioration de la formation professionnelle	Construction d'un atelier à la SAR/SM de Lam	25 000 000	BIP	/	/	/	100%	25 000 000	/	Fonds disponibles	
AGRICULTURE ET DEVELOPPEMENT RURAL											
Amélioration de la compétitivité agricole	-Réhabilitation de la piste agricole Kong-Kong_Djougui (05 km)	25 000 000	BIP	/	/	/	100%	25 000 000	/	Fonds disponibles	
	Achèvement de la construction de la case communautaire de Lam	BIP	/	/	/	100%	15 000000	/	Fonds disponibles		
Commerce											
Amélioration des	Construction des latrines au marché de Batao		Commune	/	/	/	100%	3 500 000	/	Fonds	

Besoins	Action du PIA	Coûts	Apports partenaires/Bailleurs				Apport de la commune			
			Bailleur	Subvention	Crédit	Financement de concours	Taux de contribution en %	Financier	Nature	Observation
infrastructures d'assainissement dans les marchés		3 500 000								disponibles
INSTITUTION COMMUNALE										
Amélioration du cadre de travail de l'Institution Communale	Aménagement esplanade hôtel de ville	4 000 000	Commune	/	/	/	100%	4 000 000	/	Fonds disponibles
	Equipement de bureaux de l'hôtel de ville	10 500 000	Commune	/	/	/	100%	10 500 000	/	Fonds disponibles

6.3.3. Plan opérationnel en faveur des populations vulnérables

6.3.3.1. La vulnérabilité des personnes âgées, veuves et/ou handicapées et nécessiteuses

Le plan opérationnel en faveur des populations vulnérables doit être pris en compte dans le cadre de l'application des textes sectoriels régissant ce volet d'activité.

La vulnérabilité des personnes âgées et/ou portantes un handicap, auxquels nous adjoignons les enfants de la rue, s'il n'est pas obstinément visible dans la commune, reste néanmoins une réalité cachée qui nécessite une attention particulière. Pour ces catégories de personnes, l'Etat s'est pourtant doté d'un arsenal de lois et textes qui connaissent cependant une mise en œuvre très mitigée. Cette situation tient souvent de la modicité des moyens mis à la disposition des services ou des organismes en charge de la protection et promotion des personnes handicapées, indigentes et nécessiteuses.

En fait, la loi n°2004/017 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation, la loi n°2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes, la loi n° 2010/002 du 13 avril 2010 portant protection et promotion des personnes handicapées, le décret n°82/412 du 9 septembre 1982 fixant les modalités d'octroi des secours de l'Etat aux indigents et aux nécessiteux, le décret n° 2010/0243/PM du 26-02-2010, donnent des compétences aux communes pour la gestion de ce volet. Il suffirait à la commune de l'inscrire dans son plan de développement et de mettre en place un comité d'implémentation et de suivi des actions prises en leur faveur.

Il est plus judicieux de se référer à l'arrêté n°2010/011/A/MINAS du 27-08-2010 du Ministre des Affaires sociales, portant cahier des charges précisant les conditions et les modalités techniques d'exercice des compétences transférées par l'Etat aux communes en matière d'attribution des aides et des secours aux indigents et aux nécessiteux.

Pour tout résumer, pour être bénéficiaire d'une aide et secours de l'Etat, il faudrait, d'après l'arrêté, être de nationalité camerounaise sans discrimination aucune, et disposer d'un dossier complet. La sélection de ces bénéficiaires de prestations sociales est assurée par le Comité Communal d'attribution des aides et des secours aux indigents et aux nécessiteux.

Tableau 45: Plan opérationnel des personnes vulnérables

Actions/activités	Tâches	Reps.	Ressources			Indicateurs	Coût	Observations
			H	M	F			
Assistance aux personnes âgées et aux veuves	Identification des personnes âgées et des veuves	Maire, commission des affaires sociales	X		X	Liste des personnes âgées et des veuves identifiées	500 000	Respect de la norme sectorielle pour l'acquisition des matériels
	Identification et évaluation des besoins		X	X	X	Besoins connus	1 000 000	
	Acquisition des dons			X		Quantité de dons acquis et disponible	6.000.000	
	Organisation de la cérémonie des remises des dons		X		X	Comité mis en place	500 000	
Assistance aux déficients moteurs	Identification des personnes par types de handicapés	Maire, commission des affaires sociales	X		X	Liste des handicapés établie	500.000	
	Identification et évaluation des besoins		X		X	Besoins connus	1.000.000	
	Acquisition des appareillages (béquilles, tricycles...)					Nbre d'appareils acquis	5.000.000	
	Organisation de la cérémonie des remises des appareils					Nbre de bénéficiaires	500 000	
Assistance aux déficients visuels	Identification et évaluation des besoins	Maire, commission des affaires sociales	X		X	Nbre de handicapés visuels identifiés	500.000	
	Acquisition des appareillages (cane blanche, lunettes optiques ...)		X	X	X	Nbre d'appareillage acquis	2 000 000	
	Organisation de la cérémonie des remises des appareillages		X		X	Besoins connus	500 000	
Assistance aux déficients auditifs	Identification des malentendants	Maire, commission des affaires sociales	X		X	Nbre de malentendants identifiés	300 000	
	Identification et évaluation des besoins		X		X	Besoins identifiés	200 000	
	Acquisition des matériels		X	X	X	Matériels acquis	1 000 000	
	Organisation de la cérémonie des remises des dons		X		X	Comité d'organisation constitué	200 000	
Assistance aux orphelins	Identification des orphelins	Maire, commission des affaires sociales	X		X	Liste des orphelins recensés	200 000	

Actions/activités	Tâches	Reps.	Ressources			Indicateurs	Coût	Observations
			H	M	F			
	Identification et évaluation des besoins		X	X	X	Besoins connus	300 000	
	Acquisition des dons			X		Quantité de dons acquis et disponible	2 000 000	
	Organisation de la cérémonie des remises des dons						300 000	
Total							18 000 000	

6.4. Plan de Passation des marchés du PIA

Les "marchés publics" sont des contrats conclus à titre onéreux entre un pouvoir adjudicateur et des opérateurs économiques publics ou privés, pour répondre à ses besoins en matière de travaux, de fournitures ou de services.

Deux documents de référence sont généralement utilisés pour la passation des marchés à savoir :

- Le Guide des acteurs intervenant dans le processus de la passation et de l'exécution des marchés communaux financés par le PNDP ;
- Le Code National des Marchés Publics.

Tableau 46: Plan de passation de marché pour les grands travaux

PPM travaux année 2015										Liste et spécifications		Dossier d'appel d'offres			Evaluation des offres			Exécution du marché			Obs.
N°	Description	Code activité budgétaire	Nombre de lots	N° Appel d'offres	Montant estimatif (FCFA)	Méthode de passation	Procédure	Prévu (P)/ Réalisé (R)	Service responsable	Date de dépôt	Date Envoi au partenaire	Date non Object°	Publication avis AO	Date ouvert. plis	Date rapport d'évaluation	Date de non objection	Montant du contrat	Date de signature	Date de livraison		
1	Construction des latrines dans les EP de Bafouni, Djabili-Gaska, Karba, Wayéba,	MINEDUB	Budget communal	/	3 500 000	Gré à gré	/	/	MAIRIE	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	

PPM travaux année 2015										Liste et spécifications		Dossier d'appel d'offres			Evaluation des offres			Exécution du marché			Obs.
N°	Description	Code activité budgétaire	Nombre de lots	N° Appel d'offres	Montant estimatif (FCFA)	Méthode de passation	Procédure	Prévu (P)/ Réalisé (R)	Service responsable	Date de dépôt	Date Envoi au partenaire	Date non Object'	Publication avis AO	Date ouvert. plis	Date rapport d'évaluation	Date de non objection	Montant du contrat	Date de signature	Date de livraison		
		Organisme responsable	Source financement																		
	Badadji, Kong-kong																				
2	Construction d'un forage : CES de Djabé-Figuil	MINESEC MINEE	BIP	/	8 000 000	AONO	Urgence	P	MAIRIE	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	
3	Construction d'un forage : Djougi	MINEE	BIP	/	8 000 000	AONO	Urgence	P	MAIRIE	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	
4	Construction d'un forage : Digar/Lam	MINEE	BIP	/	8 000 000	AONO	Urgence	P	MAIRIE	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	
5	Construction d'un forage : Batao	MINEE	BIP	/	8 000 000	AONO	Urgence	P	MAIRIE	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	
6	Entretien de la voirie urbaine de Figuil	MINDUH	BIP	/	27 778 000	AONO	Urgence	P	MAIRIE	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	
7	Construction d'un atelier à la SAR/SM de Lam	MINEFOP	BIP	/	25 000 000	AONO	Urgence	P	MAIRIE	Fév. 2015	Fév.2015	/	Mars 2015	Mars 2015	Mars 2015	/	/	Mars2015	/	/	
8	Réhabilitation de la piste agricole Kong-Kong_Djougui (05 km)	MINADER	BIP	/	25 000 000	AONO	Urgence	P	MAIRIE	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	
9	Achèvement de la construction de	MINADER	BIP	/	15 000 000	AONO	Urgence	P	MAIRIE	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	

PPM travaux année 2015										Liste et spécifications		Dossier d'appel d'offres			Evaluation des offres			Exécution du marché			Obs.
N°	Description	Code activité budgétaire	Nombre de lots	N° Appel d'offres	Montant estimatif (FCFA)	Méthode de passation	Procédure	Prévu (P)/ Réalisé (R)	Service responsable	Date de dépôt	Date Envoi au partenaire	Date non Object°	Publication avis AO	Date ouvert. plis	Date rapport d'évaluation	Date de non objection	Montant du contrat	Date de signature	Date de livraison		
		Organisme responsable	Source financement																		
	la case communautaire de Lam																				
10	Construction des latrines au marché de Batao	MINEE	Budget communal	/	3 500 000	Gré à gré	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/		
11	Aménagement esplanade hôtel de ville	COMMUNE	Budget communal	/	4 000 000	Gré à gré	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/		
TOTAL					275 278 000																

Tableau 47: Plan de passation de marché des fournitures diverses

PPM fournitures de biens et de services année 2011											Liste et spécifications		Dossier d'appel d'offres			Evaluation des offres			Exécution de la marche			Observation
N°	Description	Code activité budgétaire	Organisme Responsable	Nombre de lots	Source financement	N° Appel d'offres	Montant estimatif (FCFA)	Méthode de Passation	NT		Service responsable	Date de dépôt	Date Envoi à IDA	Date Non Objection	Publication Avis AO	Date Ouverture plis	Date Rapport d'Evaluation	Date de Non Objection	Montant du Contrat	Date de Signature	Date de Livraison	
									Revue par le partenaire	Prévu / Réalisé												
1	Equipement de bureaux de l'hôtel de ville	COMMUNE	Budget communal	/	10 500 000	Gré à gré	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/
Total							10 500 000															

6.5. Budget annuel opérationnel du PIA**Tableau 48: Budget annuel du PIA**

N°	Type de projet	Montant	Observation
1	Projet des constructions et aménagements divers	275 278 000	
2	Projets de fournitures diverses	10 500 000	
Total		285 778 000	

Arrêter le budget du présent plan d'investissement annuel à un montant de **Deux cent quatre-vingt-cinq millions sept cent soixante-dix-huit mil francs CFA (285 778 000)**.

CHAPITRE VII : MECANISME DE SUIVI- EVALUATION

7. MECANISME DE SUIVI-EVALUATION

Le mécanisme de suivi-évaluation est basé sur trois notions principales qui sont : le suivi, l'évaluation et les indicateurs. Il s'agit de suivre et évaluer les différentes activités mises en œuvre dans le cadre du PCD sur la base d'indicateurs fiables et objectivement vérifiables. Ainsi il est important de donner un contenu à ces différentes notions.

➤ Le suivi

Le suivi a pour objectif de faire des observations continues afin de s'assurer de l'exécution des activités du PCD, conformément à la programmation. Il permettra aux responsables d'apporter une amélioration dans l'exécution des activités en prenant les mesures nécessaires pour surmonter les contraintes rencontrées et résoudre les problèmes qui se posent.

➤ L'évaluation

L'évaluation quant à elle est une opération qui vise à déterminer la pertinence et l'efficacité, les effets et impacts des activités programmées par rapport aux objectifs fixés. Elle se fait à une période donnée et permet d'améliorer la gestion des actions en cours et futures au vu des indicateurs du cadre logique.

➤ Les indicateurs

Les indicateurs permettent de mesurer les effets et impacts à travers les changements intervenus par rapport à la situation initiale.

La mise en œuvre du mécanisme de suivi évaluation du PCD repose sur :

- La mise en place de la structure responsable (le Comité communal de suivi-évaluation du Plan Communal de Développement) et la définition de son champ de compétences ;
- La définition des indicateurs de suivi évaluation ;
- L'inventaire des acteurs de la mise en œuvre du suivi évaluation du PCD ;
- Le dispositif, la fréquence et les outils de reporting.

7.1. Composition et attributions du Comité de suivi-évaluation du PCD

7.1.1. Composition du Comité de suivi-évaluation

Le comité de suivi qui a été mis en place à la suite des élections démocratiques est composé de six(06) membres. Ce comité est présenté dans le tableau ci-dessous.

Tableau 49: Composition du comité de suivi-évaluation

N°	Poste	Position au niveau communal	Rôle
1	Président	Maire	Préside les réunions du comité de suivi
2	Vice-président	Conseiller municipal	Remplace le Maire en cas d'empêchement
3	Secrétaire	Secrétaire Général de Mairie	Assure le secrétariat du comité
4	Membre	Cadre Communal de développement	Tient les minutes des réunions
5	Membre	Représentants des associations des Communautés à la base	Assurent le relai des informations dans les communautés
6	Membre	Conseiller municipal	
7	Membre	Conseiller municipal	
8	Membre	Représentant de la société civile	

NB : Un acte pris par le Maire désignera nommément les membres de ce comité

7.1.2. Missions/ Attributions du Comité de suivi-évaluation

Le Comité de suivi-évaluation a pour rôle de s'assurer de la réalisation des objectifs du Plan Communal de Développement (PCD) et de suivre les activités du Plan d'Investissement Annuel (PIA). C'est un organe

consultatif d'appui accrédité auprès de l'exécutif communal, pour l'orientation, le suivi et la supervision de l'exécution du PCD.

Ce Comité a pour attributions de :

- S'assurer de la mise en œuvre de la programmation des activités communales ;
- S'appropriier le PCD, suivre sa mise en œuvre et veiller à son actualisation ;
- Suivre l'évolution de la mise en œuvre des projets et apprécier les travaux réalisés ;
- Veiller à ce que la programmation annuelle des activités soit en harmonie avec les priorités inscrites dans le CDMT ;
- Assurer la gestion, la maintenance et le renouvellement des projets ;
- Stimuler la participation de la population aux projets mis en œuvre à travers les séances de sensibilisation ;
- Contribuer à la recherche de solutions en cas de blocage ;
- Appuyer la mise en place des comités de gestion des ouvrages et veiller à leur bon fonctionnement ;
- Faire le lobbying du PCD auprès des partenaires au développement, tant au niveau local, que national et international ;
- Attirer l'attention de l'exécutif municipal sur les difficultés de mise en œuvre du PCD ;
- Faciliter les études et le contrôle de l'exécution des projets ;
- Contribuer à la réalisation du PCD par la mobilisation des ressources humaines, matérielles et financières ;
- Suivre les activités des Comités de concertation villageois et les autres parties prenantes ;
- Rendre compte au conseil municipal de la mise en œuvre du PCD ;
- Suivre au jour le jour l'exécution des travaux inscrits dans le PIA en veillant à la prise en compte des aspects sociaux environnementaux dans les dits projets.

7.2. Indicateurs de Suivi-évaluation

Les indicateurs de suivi-évaluation à définir sont essentiellement attachés aux activités du Plan d'Investissement Annuel.

Tableau 50: Indicateurs de suivi-évaluation

Activités prévues	Tâches	Résultats quantitatifs attendus (IOV)
Intitulé du projet	<ul style="list-style-type: none"> • Examen DAO ; • Lancement AMI ; • Dépouillement et analyse des offres techniques et financières ; • Publication des résultats ; • Préparation projet et souscription ; • Signature du marché ; • Notification marché ; • Démarrage des travaux ; • Réception provisoire ; • Réception définitive ; • Maintenance et pérennisation. 	Nombre à réaliser (salles de classes, table-bancs, forages, Km de route, CSI, etc.)

7.2.1. Suivi de la mise en œuvre du PIA

La matrice du suivi de la mise en œuvre des activités du PIA de la Commune de....est présentée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 51: Suivi de la mise en œuvre du PIA

ACTIVITES	TÂCHES	DATE PREVUE	DATE DE REALISATION	ECART/ JUSTIFICATION	OBSERVATIONS/ ACTIONS A ENTREPRENDRE
-----------	--------	-------------	---------------------	----------------------	--------------------------------------

--	--	--	--	--	--

7.2.2. Evaluation de la mise en œuvre du PIA

Elle se fait à une période donnée et vise à apprécier la pertinence et l'efficacité, les effets et impacts des activités programmées par rapport aux objectifs fixés. Elle permet aussi de guider la réflexion de l'exécutif communal en vue de réorienter les activités pour l'amélioration de la mise en œuvre du PCD.

La fiche d'évaluation suivante peut être utilisée

Tableau 52: Fiche d'évaluation du PIA

SECTEUR	Activité	Résultats quantitatifs attendus (IOV)	Niveau d'avancement physique	OBSERVATIONS / RECOMMANDATIONS
			<ul style="list-style-type: none"> • Nombre effectivement réalisé (salles de classes, table-bancs, forages, Km de route, CSI, etc.) ; • Taux d'exécution physique des travaux ; • Etape (Réalisation EF, DAO ou DC monté, AMI lancé, Marchés passés ou en passation, Exécution, etc.) 	

7.2.3. Dispositif, Outils et Fréquence du Reporting.

L'Exécutif Municipal voudra vérifier fréquemment l'état d'avancement des microprojets par rapport aux financements octroyés et aux activités prévues ; A cet effet, un dispositif de suivi et de rapportage doit être mis en place et produira des rapports réguliers à des fréquences raisonnablement arrêtées (mensuel, trimestriel, semestriel, annuel)

On peut distinguer :

- Un rapport d'activités retraçant l'exécution du programme annuel ;
- Un rapport financier retraçant de façon exhaustive, l'utilisation des fonds et moyens alloués pour l'exécution du plan ;
- Des relevés mensuels d'avancement des activités ;
- Des rapports trimestriels ;
- Un rapport d'évaluation semestriel interne et externe des projets à mi-parcours et à la fin du projet ;
- Un rapport d'achèvement à la fin de l'exécution du projet, présentant notamment, le bilan de réalisation, le bilan financier, les difficultés rencontrées, les leçons apprises, les recommandations pour améliorer ce mode de gestion, et toute autre information utile.

Le canevas de ce rapport s'établira en répondant aux questions contenues dans le tableau ci-dessous :

Eléments du rapport	Qui a fait le suivi ?	Date du suivi ?	A quoi voulait ton aboutir en faisant ce suivi (objectif) ?	Quel a été le niveau de réalisation de ce qu'on a suivi ?	Y-a-t-il eu des écarts entre les prévisions et les réalisations ?	Quelles sont les raisons des écarts constatés ?	Commentaire et suggestion
Activité suivie n° 1							
Activité suivie n° 2							
Activité suivie n° 3							

NB : il faudrait prendre en compte les éléments suivants pour le contenu des rapports : calendrier des activités, plan budgétaire et calendrier des ressources clairement exprimées lors des études de faisabilité.

Les outils utilisés sont : PCD/PIA

- Rapports périodiques des Cadres communaux ;
- Fiches de collecte des données ;
- Fiche de suivi du processus de planification ;
- Rapports des visites de terrain ;
- Compte rendus des réunions ;
- Cahiers de charge des prestataires et consultants ;
- Rapports divers (prestataires et consultants)

7.2.4. Mécanisme de préparation du PIA et de révision du PCD

Le nouveau PIA devra se faire après évaluation du précédent, afin de prendre en compte les écarts éventuels et/ou de capitaliser les acquis dans les prochaines orientations.

De manière générale, l'on pourrait suivre les étapes suivantes :

- L'évaluation du PIA en fin d'exécution dès la fin du 1^{er} semestre par l'équipe communale en collaboration avec les sectoriels représentés dans la Commune ;
- Le remplissage de la grille des ressources mobilisables (sûres) pour la nouvelle année ;
- L'examen des situations d'urgences qui obligent une action impérative ;
- La reconduction dans le nouveau PIA des projets non réalisés issus du précédent ;
- Le choix des projets à financement autonome certain ;
- Le choix des projets dont la participation des populations locales est assurée ;
- Le choix des projets dont l'exécution s'étend tout le long du plan (03 ans) ;
- Elaborer un nouveau Plan de Passation des Marchés (PPM) pour la nouvelle année.

Le PCD quant à lui sera révisé tous les trois ans selon les prescriptions du CDMT. Il s'agira non seulement d'actualiser les données de la Commune, mais également d'actualiser le CDMT qui, après évaluation comme dans le cas du PIA, devra prendre en compte les écarts éventuels et/ou capitaliser les acquis dans les prochaines orientations.

**CHAPITRE VIII : PLAN DE
COMMUNICATION SUR LA MISE EN
ŒUVRE DU PCD**

8. PLAN DE COMMUNICATION SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PCD

Le Plan Communal de Développement est un document de référence qui est supposé avoir pris en compte tous les aspects de la vie des populations à la base. Pour le développement de la commune de Figuil, dans le sens très large du terme, le PCD doit faire l'objet d'une publicité tous azimuts pour susciter d'éventuelles intérêts de la part des partenaires et des élites. Des correspondances et réunions de sensibilisation, en passant par des émissions radiodiffusées, la commune doit se faire agressive en matière de diffusion de son Plan de développement. Un plan de communication doit pour ce faire être élaboré afin que le PCD, établi de manière participative, soit un outil de distillation d'informations au sujet des opportunités, des forces, des handicaps et des besoins des populations à la base ; Ceci, à l'adresse des populations elles-mêmes, des autorités administratives, municipales et privées, d'élites extérieures, de la société civile, des partenaires au développement aussi bien techniques et financiers.

8.1. Planification des activités de communication au niveau communal

Le Plan Communal de Développement est un document de référence qui prend en compte tous les aspects de la vie des populations à la base. Pour le développement de la commune de Figuil, dans le sens très large du terme, le PCD doit faire l'objet d'une publicité tous azimuts afin de susciter d'éventuelles intérêts de la part des partenaires et des élites. Des correspondances et réunions de sensibilisation, en passant par des émissions radiodiffusées, la commune doit être agressive en matière de diffusion de son Plan de développement. Un plan de communication doit pour ce faire être élaboré afin que le PCD, établi de manière participative, soit un outil de vulgarisation d'informations sur les opportunités, les forces, les handicaps et les besoins des populations à la base ; Ceci, à l'adresse des populations elles-mêmes, des autorités administratives, municipales et privées, des élites extérieures, de la société civile, des partenaires au développement aussi bien techniques et financiers.

Tableau 53: Communication interne au sein de la commune en tant qu'institution

Objectif	Activité	Émetteur	Récepteur	Supports/outils	Coût (FCFA)	Période	Indicateurs
Assurer une bonne circulation de l'information en interne	Créer des adresses e-mail pour la commune et pour tout le personnel	chargé de la communication	-L'exécutif, -Le staff administratif -Conseillers municipaux	internet	100 000	SEPT-NOV	Adresses e-mail créées
	Créer un répertoire d'adresses téléphoniques	Chargé de la communication	-L'exécutif, -Le staff administratif -Conseillers municipaux	Répertoire d'adresses	100 000	SEPT-NOV	Adresses créées
	Créer un registre de circulation interne des documents	Chargé de la communication	-Maire et ses adjoints -Les responsables administratifs	Registre de transmission interne de documents	50 000	SEPT-NOV	Documents transmis en interne
	Créer et entretenir une boîte postale	Chargé de la communication	Maire et ses adjoints	Demande d'ouverture adressée au Imposte	100 000	SEPT-NOV	Clé boîte postale et fiche d'ouverture

❖ La communication institutionnelle

Tableau 54: La communication avec les autorités et les sectoriels

Objectif	Activités	Émetteur	Récepteur	Support/outil	Coût (FCFA)	Période	Indicateurs
Informier régulièrement les autorités nationales, régionales et locales des activités de la commune	Produire et diffuser un rapport trimestriel d'activités	-Chargé de la communication -Agent de développement	-Membres du gouvernement -Gouverneur -Préfet et Sous-préfet -Sectoriels	-Internet (mail) -Téléphone -Courriers -Rapport trimestriel	400 000	SEPT-NOV	-Cahier de transmission -Accusés de réceptions

Tableau 55: La communication avec les bénéficiaires

Objectif	activités	émetteur	récepteur	Support/outil		période	indicateur
Sensibiliser les populations sur l'importance des activités de développement et le bien-être social	Organiser des causeries éducatives avec les populations	-L'exécutif communal -Conseillers municipaux -Le CCT -Le chargé de communication	Communautés	-Plan communal de développement -Les médias (radio, TV et journaux) -Les affiches	1 460 000	SEPT-NOV	Enquêtes participatives

Objectif	activités	émetteur	récepteur	Support/outil		période	indicateur
Expliquer le PCD aux populations	Organiser des campagnes de sensibilisation et de vulgarisation sur le PCD au niveau des communautés	-L'exécutif communal -Conseillers municipaux -Le CCT -Le chargé de communication -Délégué Départemental MINEPAT	-Communes -Communautés	-Plan communal de développement -Les médias (radio, TV et journaux) -Les affiches	2 000 000	SEPT-NOV	Listes de présence
Promouvoir la gouvernance locale	Communiquer sur le budget et le compte administratif de la commune	Maire Chargé de la communication	Communautés	-Médias locaux -Site internet communal -Le journal communal -Babillard de la commune	2 000 000	SEPT-NOV	-Emissions radio -Liste de présence aux rencontres -Affichages -Informations sur le site

Tableau 56: Communication avec la société civile et le secteur privé

Objectif	Activité	Émetteur	Récepteur	Supports/outils		Période	Indicateurs
Impliquer la société civile et le secteur privé dans la conduite des actions de développement et présentation du PCD	-Organiser des rencontres d'information et de sensibilisation avec la société civile et le secteur privé -Voyages et visites -Diners d'affaires	-Le maire -Chargé de la communication	Société civile/secteur privé	-Correspondances -Mail (site web commune) -Téléphone -Médias	12 000 000	SEPT-OCT-NOV	Organisations de la société civile/secteur privé et liste de présence aux rencontres
Constituer une banque de données sur la société civile et le secteur privé	Mettre en place un répertoire	-Maire -Chargé de la communication	Société civile, secteur privé	Fichier des données collectées	100 000	SEP-T-OCT-NOV	Répertoire disponible
Informier régulièrement la société civile et le secteur privé sur les activités de la commune	Concevoir et diffuser un rapport d'activités trimestriel	-Maire -Chargé de la communication	Société civile, secteur privé	-Rapport d'activités trimestriel, semestriel et annuel -Site web de la commune -Mailing	500 000	SEPT-NOV	Liste de diffusion du rapport

Tableau 57: La communication avec les partenaires techniques et financiers

Objectif	Activités	Émetteur	Récepteur	Support/outil	Coût (FCFA)	Période	Indicateur
Identifier les partenaires	Constituer un répertoire des partenaires	-Maire -Chargé de la communication	Commune	Plan communal de développement	150 000	SEPT-OCT-NOV	Répertoire disponible
Sensibiliser et impliquer les partenaires dans le processus de développement de la commune	Organiser des séances de travail et créer des cadres de concertation entre la commune et les partenaires	-Maire -Chargé de la communication	les partenaires techniques et financiers	-Séances de travail -Mailing -Site web de la commune	1 000 000	SEPT-OCT-NOV	Compte rendu disponible
Informier régulièrement les partenaires sur l'exécution du plan de développement et des autres activités de la commune	Produire et diffuser les rapports d'activités	-Maire -Conseillers municipaux -Chargé de la communication	-Projets et programmes -Bailleurs de fonds -ONG	-Rapport d'activités -Site web de la commune	1 000 000	SEPT-NOV	Rapports diffusés

Tableau 58: Communication avec les élites extérieures et la diaspora

Objectif	Activités	Émetteur	Récepteur	Support/outil	Coût (FCFA)	Période	Indicateur
Identifier les élites extérieures et acteurs de la diaspora	Constituer un répertoire des élites extérieures et la diaspora	-Maire -Chargé de la communication	Commune	Fichier des élites extérieures et acteurs de la diaspora	500 000	SEPT-NOV	Répertoire disponible
Sensibiliser et impliquer les élites extérieures et les élites de la diaspora dans le processus de développement de la commune	Organiser des campagnes de sensibilisation auprès des élites extérieures et les acteurs de la diaspora	-Maire -Chargé de la communication	Commune	-Site web de la commune -Mailing -Courriers	500 000	SEPT-NOV	Compte rendu disponible
Informier régulièrement les élites extérieures et les acteurs de la diaspora sur l'exécution du plan de développement et des autres activités de la	Produire et diffuser les rapports d'activités	-Maire -Conseillers municipaux	-Elites extérieures -Diaspora	Rapports d'activités transmis par email ou diffusés sur le site internet	500 000	SEPT-NOV	Rapports diffusés

Objectif	Activités	Émetteur	Récepteur	Support/outil	Coût (FCFA)	Période	Indicateur
commune		-Chargé de la communication		de la commune			

Tableau 59: La communication de masse

objectif	Activité	émetteur	récepteur	Support/outil		période	indicateur
Informer le grand public sur les activités de la commune, l'élaboration et la mise en œuvre du plan communal de développement	Organiser des émissions sur les radios communautaires ou régionales	-Maire -Chargé de la communication	Grand public	Médias de masse	600 000	SEPT-NOV	Nombre d'émissions produites et diffusées
	Concevoir, mettre en ligne et actualiser régulièrement le site web de la commune	-Maire -Chargé de la communication	Public national et international	Site web de la commune	3 200 000	SEPT-NOV	Site en ligne
	Organiser des points de presse	-Maire -Chargé de la communication	journalistes	dossiers de presse	400 000	SEPT-NOV	Nombre de points de presse
	Réaliser des reportages et des documentaires sur les activités de la commune	-Maire -Chargé de la communication	Grand public	Médias de masse	2 000 000	SEPT-NOV	Nombre de reportages et documentaires
	Créer et diffuser un journal communal	-Maire -Chargé de la communication -CCT	Grand public	Journal communal	400 000	SEPT-NOV	Nombre d'éditions

Tableau 60: Action de plaidoyer

objectif	Activité	émetteur	récepteur	Support/ outil	Coût	période	indicateur
Rechercher des financements alternatifs pour la mise en œuvre du plan de développement	Organiser des rencontres auprès du MINEPAT	-Maire -Chargé de la communication -CCT	MINEPAT	PCD et état de mise en œuvre	400 000	SEPT-NOV	PV des rencontres
	Organiser des rencontres auprès des bailleurs et des projets ainsi que les programmes	-Maire -Chargé de la communication -CCT	Partenaires au développement	PCD et état de mise en œuvre	400 000	SEPT-NOV	PV des rencontres
	Plaidoyer pour la rétrocession du centre multi média polyvalent de	-Maire -Chargé de la	MINPOSTEL	Centre multimédia	400 000	SEPT-NOV	PV de rencontre

objectif	Activité	émetteur	récepteur	Support/ outil	Coût	période	indicateur
	Figuil à la commune	communication -CCT					
	Organiser des rencontres auprès du secteur privé	-Maire -Chargé de la communication -CCT	Chefs d'entreprise	PCD et état de mise en œuvre	400 000	SEPT-NOV	PV des rencontres
	Organiser des rencontres avec la diaspora	-Maire -Chargé de la communication -CCT	Diaspora	PCD et état de mise en œuvre	400 000	SEPT-NOV	PV des rencontres

❖ **Suivi des actions du PCD**

Dans le cadre du suivi des différentes activités du PIA, un tableau de bord a été élaboré en vue d'une meilleure lisibilité dans le suivi des activités du PIA.

Tableau 61: Suivi des actions du PCD

Secteur	Action du PIA	Acteurs	% de réalisation	Sommes engagées	Sommes restantes	Commentaire
Education de base	Construction des latrines dans les EP : Bafouni, Djabili-Gaska, Karba, Wayéba, Badadji, Kong-kong	Commune MINEDUB MINEE				
Eau	Construction des forages : CES de Djabé-Figuil, Djougi, Batao et Digar/Lam	Commune MINESEC MINEE				
Travaux publics	Entretien de la voirie urbaine de Figuil	Commune MINTP				

Secteur	Action du PIA	Acteurs	% de réalisation	Sommes engagées	Sommes restantes	Commentaire
Agriculture développement rural	Réhabilitation de la piste agricole Kong-Kong_Djougui (05 km)	Commune MINADER				
	Achèvement de la construction de la case communautaire de Lam	Commune MINTP				
Commerce	Construction des latrines au marché de Batao	Commune MINCOMMERCE				
Institution communale	Aménagement esplanade hôtel de ville	Commune				
	Equipement de bureaux de l'hôtel de ville	Commune				



CONCLUSION

CONCLUSION

La présente étude conduite suivant une démarche participative systématique, a associé à chacune de ses étapes toutes les composantes intervenant dans tout le processus dont les services techniques sectoriels de l'Etat, des partenaires et acteurs au développement intervenant dans la commune, des élites et les populations.

Les différents diagnostics (DIC, DEUC et DPNV) effectués, ont fait ressortir les potentialités et identifier les problèmes prioritaires de tous les secteurs d'activité et en prenant en compte toutes les composantes sociologiques de l'ensemble de l'espace communal. Les actions prioritaires sectorielles conséquentes à mettre en œuvre en vue d'asseoir les bases d'un développement harmonieux et durable au vue des principes du DSCE ont été consignées et prenant en compte toutes les aspirations des populations à la base sans exclusive. Les différentes couches vulnérables et corps de métier ont été identifiés, leurs problèmes et besoins recensés respectivement. Les problèmes prioritaires identifiés ont pris en compte les aspects liés à la protection de la petite enfance, ainsi que la question du changement climatique.

A la suite des différents problèmes identifiés et les projets attenants trois axes prioritaires de développement se dégagent :

- Améliorer durablement l'accès des populations aux services sociaux de base ;
- Développer durablement les secteurs productifs ;
- Développer durablement les secteurs d'appui à la production.

La contribution et les appuis financiers, matériel ou technique des partenaires, la détermination et le bon sens de l'équipe communale, restent les seuls gages déterminants pour la réussite de la mise en œuvre diligente et effective des actions de ce diagnostic. L'organisation des ateliers d'échanges, l'élaboration du plan de communication et le plaidoyer auprès de tous les partenaires au développement sont fortement recommandés. Elaboré suivant une démarche participative impliquant tous les acteurs du développement, le PCD de Figuil est un cadre de référence de la politique de développement de cette jeune commune dans le cadre de sa mise en œuvre des objectifs du Document de Stratégie de la Croissance et de l'Emploi (DSCE).

Toutefois, sa mise en œuvre et son suivi dépendront du dynamisme de l'exécutif communal, du comité de suivi-évaluation, des populations, des élus locaux, des élites, des Organismes/projets de développement.

Suivant l'évolution de la situation socio-économique au niveau communal, national et international, le PCD pourrait être actualisé en tant que de besoin à travers un processus itératif et participatif.



BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

- Guide sur le rôle du conseil municipal
- Comptes administratifs de trois dernières années
- GENDER LENCES Plan de Développement Communal de Figuil 2009
- Rapport BUCREP
- Rapport d'activités DDADER 2013
- Document de Stratégies pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), cadre de référence de l'action gouvernementale pour la période 2010 - 2020, (avril 2009)
- Diagnostic Institutionnel Communal de la commune de Figuil, Décembre 2014
- MINEPAT, (2009), Monographie de la commune d'arrondissement de Figuil
- MINEPAT, (2010), Guide méthodologique de planification régionale et locale, deuxième édition
- PADDL(Cameroun), GTZ, Diagnostic Institutionnel Communal, Guide méthodologique
- Synthèse Diagnostic Participatif Niveau Village (DPNV) de la commune de Figuil



ANNEXES

ANNEXES

ANNEXE 1: Fiches des microprojets du PIA

1	Jour	Mois	Année	Observation
Date d'établissement			2015	A déterminer avant la période d'exécution
Date de soumission			2015	
Autres dates importantes				
2	Informations sur le projet			
Nom de la communauté ou du village bénéficiaire	Les établissements scolaires de la commune de Figuil			
Nom de la commune bénéficiaire	Figuil			
Département	Mayo-Louti			
Région	Nord			
Titre du projet	Construction des latrines dans les EP : Bafouni, Djabili-Gaska, Karba, Wayéba, Badadji, Kong-kong			
3	Financement du projet			
Libellés	Montant			
Contribution de la communauté/village	/			
Contribution sur budget communal	3 500 000			
Contribution sur budget de l'Etat (BIP=100%)	/			/
Autres cofinancements confirmés (0%)	/			
Montant sollicité	/			
Total	3 500 000			
4	Objectifs du projet			
Groupes cibles bénéficiaires	Populations de la commune en général et les écoles en particulier			
Problème à résoudre	Comblé l'insuffisance en infrastructures sanitaires			
Objectif global	Réduire les risques d'infections bactériennes			
Objectif spécifique	Améliorer les offres scolaires publiques			
Résultats attendus	Latrines construites			
Activités	Mobilisation des ressources ; Lancement d'appel d'offre ; examen des offres techniques et financières ; Sélection du prestataire ; Exécution des travaux ; suivi/évaluation des travaux ; Réception des travaux			
5	Lien avec la programmation			
Orientations	Description			
DPNV	Les DPNV ont été élaborés. Les communautés ont recensé leurs problèmes, proposées les solutions et une planification a été faite. Les DPNV réalisés ont été le fondement de la planification communale			
PCD	Le PCD a incorporé les éléments du DEUC susceptibles d'être pris en compte par la commune. Un accent a été mis sur les intérêts essentiels des communautés de manière objective.			
Stratégie sectorielle	La prise en compte ou l'harmonisation avec les plans sectoriels des ministères a été nécessaire par le biais du sectoriel.			
Politique nationale (DSCE)	Le projet tiendra compte des générations présentes et futures dans la mesure où les sites à reboiser n'entraveront pas les activités productives. La norme prévoit que dans une ville d'environ 100 habitants, il faut au moins 800 m ² d'espace vert			

1	Jour	Mois	Année	Observation
Date d'établissement			2015	A déterminer avant la période d'exécution
Date de soumission			2015	
Autres dates importantes				
2 Informations sur le projet				
Nom de la communauté ou du village bénéficiaire	Djabé-Figuil, Djougi, Batao et Digar/Lam			
Nom de la commune bénéficiaire	Figuil			
Département	Mayo-Louti			
Région	Nord			
Titre du projet	Construction des forages : CES de Djabé-Figuil, Djougi, Digar/Lam			
3 Financement du projet				
	Libellés	Montant		
	Contribution de la communauté/village	/		
	Contribution sur budget communal (100%)	/		
	Contribution sur budget de l'Etat (100%)	32 000 000		
	Autres cofinancements confirmés (PNDP 100%)	/		
	Montant sollicité			
	Total	32 000 000		
4 Objectifs du projet				
Groupes cibles bénéficiaires	Les populations de Djabé-Figuil, Djougi, Batao et Digar/Lam			
Problème à résoudre	Améliorer les infrastructures hydrauliques			
Objectif global	Développer de manière soutenable les infrastructures hydrauliques			
Objectif spécifique	Faciliter l'accès des populations de Djabé-Figuil, Djougi, Batao et Digar/Lam à une eau potable			
Résultats attendus	04 forages construits et réceptionnés			
Activités	Mobilisation des ressources ; lancement d'appel d'offre ; examen des offres technique et financière ; sélection du prestataire ; exécution des travaux ; suivi/évaluation des travaux ; réception des travaux			
5 Lien avec la programmation				
Orientations	Description			
DPNV	Les DPNV ont été élaborés. Les communautés ont recensé leurs problèmes, proposées les solutions et une planification a été faite. Les DPNV réalisés ont été le fondement de la planification communale			
PCD	Le PCD a incorporé les éléments du DEUC et des DPNV susceptibles d'être pris en compte par la commune. Un accent a été mis sur les intérêts essentiels des communautés de manière objective.			
Stratégie sectorielle	La prise en compte ou l'harmonisation avec les plans sectoriels des ministères a été nécessaire par le biais du sectoriel.			
Politique nationale (DSCE)	Le projet tiendra compte des générations présentes et futures dans la mesure où les sites à reboiser n'entraveront pas les activités productives. La norme prévoit que dans une ville d'environ 100 habitants, il faut au moins 800 m ² d'espace vert			

1	Jour	Mois	Année	Observation
Date d'établissement			2015	A déterminer avant la période d'exécution
Date de soumission			2015	
Autres dates importantes				
2 Informations sur le projet				
Nom de la communauté ou du village bénéficiaire	Figuil			
Nom de la commune bénéficiaire	Figuil			
Département	Mayo-Louti			
Région	Nord			
Titre du projet	Entretien de la voirie urbaine de Figuil			
3 Financement du projet				
	Libellés	Montant		
	Contribution de la communauté/village	/		
	Contribution sur budget communal (100%)	/		
	Contribution sur budget de l'Etat	27 778 000		
	Autres cofinancements confirmés (PNDP)	/		
	Montant sollicité			
	Total	27 778 000		
4 Objectifs du projet				
Groupes cibles bénéficiaires	Les populations de Figuil			
Problème à résoudre	Améliorer les infrastructures routières			
Objectif global	Développer de manière soutenable les infrastructures routières			
Objectif spécifique	Faciliter la circulation des biens et des services dans l'espace communale			
Résultats attendus	Nombre de km de voirie réhabilitée			
Activités	Mobilisation des ressources ; lancement d'appel d'offre ; examen des offres technique et financière ; sélection du prestataire ; exécution des travaux ; suivi/évaluation des travaux ; réception des travaux			
5 Lien avec la programmation				
Orientations	Description			
DPNV	Les DPNV ont été élaborés. Les communautés ont recensé leurs problèmes, proposées les solutions et une planification a été faite. Les DPNV réalisés ont été le fondement de la planification communale			
PCD	Le PCD a incorporé les éléments du DEUC et des DPNV susceptibles d'être pris en compte par la commune. Un accent a été mis sur les intérêts essentiels des communautés de manière objective.			
Stratégie sectorielle	La prise en compte ou l'harmonisation avec les plans sectoriels des ministères a été nécessaire par le biais du sectoriel.			
Politique nationale (DSCE)	Le projet tiendra compte des générations présentes et futures dans la mesure où les sites à reboiser n'entraveront pas les activités productives. La norme prévoit que dans une ville d'environ 100 habitants, il faut au moins 800 m ² d'espace vert			

1	Jour	Mois	Année	Observation
Date d'établissement			2015	A déterminer avant la période d'exécution
Date de soumission			2015	
Autres dates importantes				
2 Informations sur le projet				
Nom de la communauté ou du village bénéficiaire	Batao			
Nom de la commune bénéficiaire	Figuil			
Département	Mayo-louti			
Région	Nord			
Titre du projet	Construction des latrines au marché de Batao			
3 Financement du projet				
	Libellés	Montant		
	Contribution de la communauté/village	/		
	Contribution sur budget communal (100%)	3 500 000		
	Contribution sur budget de l'Etat	/		
	Autres cofinancements confirmés (PNDP)	/		
	Montant sollicité	/		
	Total	27 778 000		
4 Objectifs du projet				
Groupes cibles bénéficiaires	Les populations de Figuil			
Problème à résoudre	Améliorer l'accès aux infrastructures d'assainissement			
Objectif global	Développer de manière soutenable l'accès aux infrastructures d'assainissement			
Objectif spécifique	Faciliter l'accès aux infrastructures d'assainissement			
Résultats attendus	Nombre de latrine construites			
Activités	Mobilisation des ressources ; lancement d'appel d'offre ; examen des offres technique et financière ; sélection du prestataire ; exécution des travaux ; suivi/évaluation des travaux ; réception des travaux			
5 Lien avec la programmation				
Orientations	Description			
DPNV	Les DPNV ont été élaborés. Les communautés ont recensé leurs problèmes, proposées les solutions et une planification a été faite. Les DPNV réalisés ont été le fondement de la planification communale			
PCD	Le PCD a incorporé les éléments du DEUC susceptibles d'être pris en compte par la commune. Un accent a été mis sur les intérêts essentiels des communautés de manière objective.			
Stratégie sectorielle	La prise en compte ou l'harmonisation avec les plans sectoriels des ministères a été nécessaire par le biais du sectoriel.			
Politique nationale (DSCE)	Le projet tiendra compte des générations présentes et futures dans la mesure où les sites à reboiser n'entraveront pas les activités productives. La norme prévoit que dans une ville d'environ 100 habitants, il faut au moins 800 m ² d'espace vert			

1	Jour	Mois	Année	Observation
Date d'établissement			2015	A déterminer avant la période d'exécution
Date de soumission			2015	
Autres dates importantes				
2 Informations sur le projet				
Nom de la communauté ou du village bénéficiaire	Kong-kong et Djougui			
Nom de la commune bénéficiaire	Figuil			
Département	Mayo-Louti			
Région	Nord			
Titre du projet	Réhabilitation de la piste agricole Kong-Kong_Djougui (05 km)			
3 Financement du projet				
	Libellés	Montant		
	Contribution de la communauté/village	/		
	Contribution sur budget communal	/		
	Contribution sur budget de l'Etat (100%)	25 000 000		
	Autres cofinancements confirmés PNDP (90%)	/		
	Montant sollicité			
	Total	25 000 000		
4 Objectifs du projet				
Groupes cibles bénéficiaires	Les populations de Kong-Kong et Djougui			
Problème à résoudre	Améliorer la compétitivité agricole			
Objectif global	Développer de manière soutenable la compétitivité agricole			
Objectif spécifique	Faciliter l'écoulement des produits de récolte			
Résultats attendus	05 km de piste réhabilité			
Activités	Mobilisation des ressources ; lancement d'appel d'offre ; examen des offres technique et financière ; sélection du prestataire ; exécution des travaux ; suivi/évaluation des travaux ; réception des travaux			
5 Lien avec la programmation				
Orientations	Description			
DPNV	Les DPNV ont été élaborés. Les communautés ont recensé leurs problèmes, proposées les solutions et une planification a été faite. Les DPNV réalisés ont été le fondement de la planification communale			
PCD	Le PCD a incorporé les éléments du DEUC et des DPNV susceptibles d'être pris en compte par la commune. Un accent a été mis sur les intérêts essentiels des communautés de manière objective.			
Stratégie sectorielle	La prise en compte ou l'harmonisation avec les plans sectoriels des ministères a été nécessaire par le biais du sectoriel.			
Politique nationale (DSCE)	Le projet tiendra compte des générations présentes et futures dans la mesure où les sites à reboiser n'entraveront pas les activités productives. La norme prévoit que dans une ville d'environ 100 habitants, il faut au moins 800 m ² d'espace vert			

1	Jour	Mois	Année	Observation
Date d'établissement			2015	A déterminer avant la période d'exécution
Date de soumission			2015	
Autres dates importantes				
2 Informations sur le projet				
Nom de la communauté ou du village bénéficiaire	Lam			
Nom de la commune bénéficiaire	Figuil			
Département	Mayo-Louti			
Région	Nord			
Titre du projet	Achèvement de la construction de la case communautaire de Lam			
3 Financement du projet				
	Libellés	Montant		
	Contribution de la communauté/village	/		
	Contribution sur budget communal (100%)	/		
	Contribution sur budget de l'Etat	15 000 000		
	Autres cofinancements confirmés (PNDP)	/		
	Montant sollicité	/		
	Total	15 000 000		
4 Objectifs du projet				
Groupes cibles bénéficiaires	Les populations de la commune de Figuil			
Problème à résoudre	Améliorer la compétitivité agricole			
Objectif global	Développer de manière soutenable la compétitivité agricole			
Objectif spécifique	Faciliter le stockage des produits de récolte			
Résultats attendus	Case communautaire construite et fonctionnelle			
Activités	Mobilisation des ressources ; lancement d'appel d'offre ; examen des offres technique et financière ; sélection du prestataire ; exécution des travaux ; suivi/évaluation des travaux ; réception des travaux			
5 Lien avec la programmation				
Orientations	Description			
DPNV	Les DPNV ont été élaborés. Les communautés ont recensé leurs problèmes, proposées les solutions et une planification a été faite. Les DPNV réalisés ont été le fondement de la planification communale			
PCD	Le PCD a incorporé les éléments du DEUC susceptibles d'être pris en compte par la commune. Un accent a été mis sur les intérêts essentiels des communautés de manière objective.			
Stratégie sectorielle	La prise en compte ou l'harmonisation avec les plans sectoriels des ministères a été nécessaire par le biais du sectoriel.			
Politique nationale (DSCE)	Le projet tiendra compte des générations présentes et futures dans la mesure où les sites à reboiser n'entraveront pas les activités productives. La norme prévoit que dans une ville d'environ 100 habitants, il faut au moins 800 m ² d'espace vert			

1	Jour	Mois	Année	Observation
Date d'établissement			2015	A déterminer avant la période d'exécution
Date de soumission			2015	
Autres dates importantes				
2 Informations sur le projet				
Nom de la communauté ou du village bénéficiaire	Figuil			
Nom de la commune bénéficiaire	Figuil			
Département	Mayo-Louti			
Région	Nord			
Titre du projet	Aménagement esplanade hôtel de ville			
3 Financement du projet				
	Libellés	Montant		
	Contribution de la communauté/village	/		
	Contribution sur budget communal (100%)	4 000 000		
	Contribution sur budget de l'Etat	/		
	Autres cofinancements confirmés (PNDP)	/		
	Montant sollicité	/		
	Total	4 000 000		
4 Objectifs du projet				
Groupes cibles bénéficiaires	Hôtel de ville de Figuil			
Problème à résoudre	Améliorer la qualité des services de l'institution communale			
Objectif global	Développer de manière soutenable les services de l'institution communale			
Objectif spécifique	Améliorer la qualité des services de l'institution communale			
Résultats attendus	Esplanade de l'hôtel de ville aménagée			
Activités	Mobilisation des ressources ; lancement d'appel d'offre ; examen des offres technique et financière ; sélection du prestataire ; exécution des travaux ; suivi/évaluation des travaux ; réception des travaux			
5 Lien avec la programmation				
Orientations	Description			
DPNV	Les DPNV ont été élaborés. Les communautés ont recensé leurs problèmes, proposées les solutions et une planification a été faite. Les DPNV réalisés ont été le fondement de la planification communale			
PCD	Le PCD a incorporé les éléments du DEUC susceptibles d'être pris en compte par la commune. Un accent a été mis sur les intérêts essentiels des communautés de manière objective.			
Stratégie sectorielle	La prise en compte ou l'harmonisation avec les plans sectoriels des ministères a été nécessaire par le biais du sectoriel.			
Politique nationale (DSCE)	Le projet tiendra compte des générations présentes et futures dans la mesure où les sites à reboiser n'entraveront pas les activités productives. La norme prévoit que dans une ville d'environ 100 habitants, il faut au moins 800 m ² d'espace vert			

1	Jour	Mois	Année	Observation
Date d'établissement			2015	A déterminer avant la période d'exécution
Date de soumission			2015	
Autres dates importantes				
2 Informations sur le projet				
Nom de la communauté ou du village bénéficiaire	Figuil			
Nom de la commune bénéficiaire	Figuil			
Département	Mayo-Louti			
Région	Nord			
Titre du projet	Equipement de bureaux de l'hôtel de ville			
3 Financement du projet				
	Libellés	Montant		
	Contribution de la communauté/village	/		
	Contribution sur budget communal (100%)	10 500 000		
	Contribution sur budget de l'Etat	/		
	Autres cofinancements confirmés (PNDP)	/		
	Montant sollicité	/		
	Total	10 500 000		
4 Objectifs du projet				
Groupes cibles bénéficiaires	Hôtel de ville de Figuil			
Problème à résoudre	Améliorer la qualité des services de l'institution communale			
Objectif global	Développer de manière soutenable les services de l'institution communale			
Objectif spécifique	Améliorer la qualité des services de l'institution communale			
Résultats attendus	Les bureaux de l'hôtel de ville sont équipés			
Activités	Mobilisation des ressources ; lancement d'appel d'offre ; examen des offres technique et financière ; sélection du prestataire ; exécution des travaux ; suivi/évaluation des travaux ; réception des travaux			
5 Lien avec la programmation				
Orientations	Description			
DPNV	Les DPNV ont été élaborés. Les communautés ont recensé leurs problèmes, proposées les solutions et une planification a été faite. Les DPNV réalisés ont été le fondement de la planification communale			
PCD	Le PCD a incorporé les éléments du DEUC susceptibles d'être pris en compte par la commune. Un accent a été mis sur les intérêts essentiels des communautés de manière objective.			
Stratégie sectorielle	La prise en compte ou l'harmonisation avec les plans sectoriels des ministères a été nécessaire par le biais du sectoriel.			
Politique nationale (DSCE)	Le projet tiendra compte des générations présentes et futures dans la mesure où les sites à reboiser n'entraveront pas les activités productives. La norme prévoit que dans une ville d'environ 100 habitants, il faut au moins 800 m ² d'espace vert			

ANNEXE 2:PV COMES DE LA VALIDATION DU PCD

ANNEXE 3: DELIBERATION MUNICIPALE APPROUVANT LE PCD

ANNEXE 4 : LISTE DES PARTICIPANTS A L'ATELIER DE VALIDATION DU PCD

ANNEXE 5: ARRETE PREFECTORAL RENDANT EXECUTOIRE LE PCD

ANNEXE 6: DOCUMENT A : ATLAS DES CARTES

ANNEXE 7: DOCUMENT B : RAPPORT DU DIAGNOSTIC CONSOLIDE